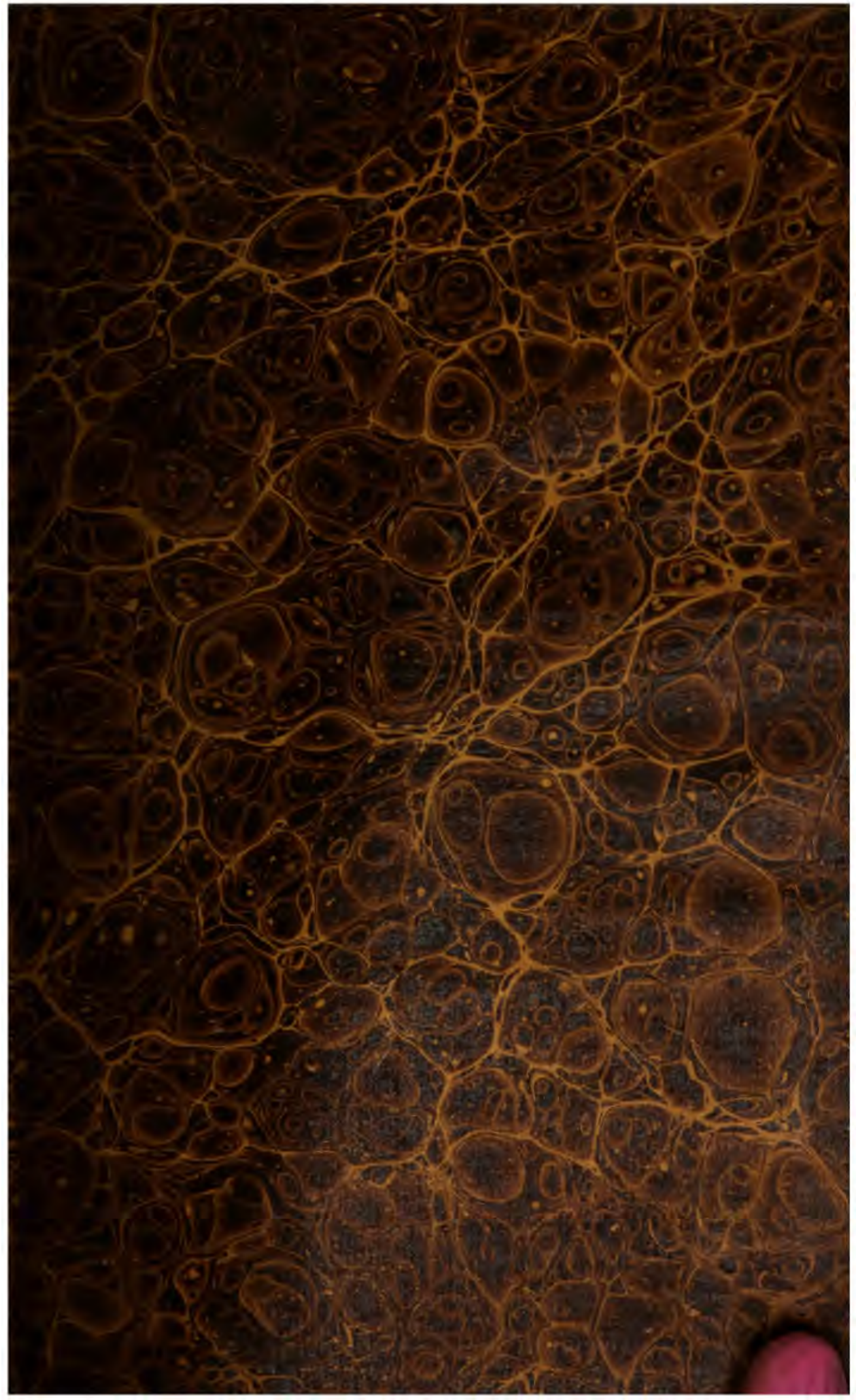

Taylor Institution.
26. d. 15
LE COMTE LOUIS TASCHER DE LAPAGERIE
HONORI FIDELIS



HISTOIRE
D'ITALIE.

HISTOIRE D'ITALIE,

Depuis la chute de la République romaine jusqu'aux premières années du dix-neuvième siècle.

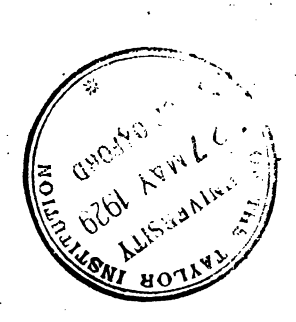
Par Ant. FANTIN DESODOARDS.

TOME NEUVIÈME.

A PARIS,

Chez { PERLET, Libraire, rue de Tournon, n°. 1133.
J. E. Gabriel DUFOUR, Libraire, rue de Tournon, n°. 1126.

1803.



HISTOIRE

D'ITALIE,

Depuis la chute de la République romaine, jusqu'aux premières années du dix-neuvième siècle.

LIVRE VINGT-CINQUIÈME.

CHAPITRE PREMIER.

Nouvelle coalition contre la France; le roi des Deux-Siciles s'en déclare le chef en Italie. 1798.

TOUTES les bouches de la renommée parlaient d'une nouvelle coalition contre la France, sous le nom de coalition du nord; on ne connaissait dans les nouvelles républiques formées en Italie, ni les moyens de cette ligue, ni quels étaient les monarques dont les armées franchissant les Alpes ou le

1798. Rhin, allaient inonder de nouveau la Lombardie ou la France.

On savait seulement que la cour de Londres, étroitement unie avec celles de Pétersbourg et de Vienne, employait tous les ressorts de la politique pour briser les opérations du congrès de Rastadt, pour entraîner l'Allemagne dans une nouvelle guerre, et pour forcer les cours de Stockolm, de Copenhague, de Naples, de Turin, de Florence, et surtout le roi de Prusse, d'y prendre une part active.

On disait assez publiquement à Milan et à Gênes, que le ministre de l'empereur Paul Ier, à la cour de Berlin, pressant le roi de Prusse d'employer ses forces à rendre au pape, à l'empereur, au sénat de Venise, et au duc de Modène, leurs états en Italie, et à rétablir l'ancienne balance de l'Europe, Frédéric Auguste leur avait répondu, que la cour de Pétersbourg poussait toute l'Europe à la guerre, sans la faire elle-même. Les diplomates anglais regardaient cette réponse comme une assurance que ce prince pourrait entrer dans la coalition, lorsque la cour de Russie aurait envoyé en Allemagne, ou en Italie, les armées promises vainement par elle depuis plusieurs années.

L'impuissance des Ottomans était si bien démontrée, qu'il est difficile de penser que le cabinet de Saint-James comptât sérieusement sur les secours militaires tirés de la Romanie; mais dans la Caramanie, la Natolie et la Servie, les Turcs pouvaient trouver des forces capables de troubler Bonaparte dans sa conquête. Le principal avantage des Anglais dans leur nouvelle alliance avec la Porte, regardait la Russie. Cette puissance ne pouvant plus objecter le prétexte de garder ses frontières contre les Turcs, allait se voir forcée de tenir ses engagemens, et d'envoyer ses armées en Allemagne ou en Italie. 1798.

Ces vraisemblances se changèrent en certitude, lorsque les armées napolitaines prirent la route de Rome.

Depuis que l'escadre, commandée par l'amiral Nelson, s'était montrée sur la mer Tyrrhénienne, la cour de Naples, malgré son traité de paix avec la France, favorisait les opérations navales britanniques.

Il fut aisé aux ministres anglais de faire entendre au faible Ferdinand IV, que si les Français paraissaient ne pas s'apercevoir de cette partialité, ce ménagement leur était dicté par des circonstances qui tenaient à l'approvi-

1798. sionnement de Malte, mais que le temps de la vengeance arriverait tôt ou tard, et que le seul moyen de s'y soustraire, était de le prévenir. D'ailleurs, on observait au roi des Deux-Siciles, qu'ayant conclu une alliance défensive avec l'empereur, qui lui promettait un secours de soixante mille hommes, contre toute puissance dont les armées attaqueraient ses états, il s'exposait à peu de dangers, et se ménageait une ample moisson de gloire, en se déclarant le vengeur du pape, et en se présentant aux peuples d'Italie, comme l'exterminateur chargé de renvoyer les Français au delà des Alpes.

On lui offrait un subside considérable, des armes, des munitions de guerre, des étoffes pour habiller ses soldats. Son ministre *Acton*, et l'ambassadeur britannique *Hamilton*, répétaient à l'envi que l'armée d'Égypte, composée de l'élite des troupes françaises, se trouvant condamnée à une sorte de bannissement perpétuel, le gouvernement français qui menaçait quelques mois auparavant de renverser tous les trônes de l'Europe, privé de son plus ferme soutien, ressemblait au lion malade de la fable.

1799.

CHAPITRE II.

Le roi des Deux-Siciles déclare la guerre à la France.

La présence de la flotte anglaise victorieuse, donnait un nouveau poids à ces considérations : Ferdinand IV, se croyant à l'abri de tout danger, montrait ouvertement ses intentions hostiles. Quarante mille hommes furent levés en moins d'un mois, et, dès la fin de septembre, on comptait quatre-vingt mille combattans dans l'armée napolitaine.

Pour subvenir aux dépenses occasionnées par ce formidable armement, on eut recours à des moyens extraordinaires. Depuis une époque assez reculée, la plus grande partie de l'or et de l'argent était déposée dans six banques publiques, fondées par les monts-de-piété, et administrées avec la plus grande fidélité. Les caissiers de ces banques auraient été punis de mort, s'ils avaient émis le billet de la plus légère valeur, sans en avoir reçu les fonds en numéraire. Ces billets, garantis par le dépôt réel de l'argent, et portant un intérêt rai-

1798. sonnable, s'appelaient *fedi di credito.* Les avantages offerts au commerce par leur circulation, en multiplièrent l'usage; et leur établissement ayant été confirmé par les cours suprêmes de justice, presque tous les paiemens s'effectuaient en *fedi di credito.*

Ni le temps, ni les nombreuses révolutions éprouvées par le royaume de Naples n'avaient altéré le crédit de ces banques. Le peuple et le gouvernement montraient à l'envi un respect religieux envers cette propriété publique. Le vice-roi, don Henri de Guzman, comte d'Olivarès, ayant tenté, à la fin du seizième siècle, de donner quelque atteinte à ces établissemens, sur lesquels reposait la fortune publique, les plaintes s'élevèrent de toute part contre lui. Elles obligèrent le roi d'Espagne, Philippe III, à le rappeler, malgré ses grands talens, et à lui donner pour successeur le comte de Lémos.

Les deux tiers du numéraire de Naples se trouvaient concentrés dans les caisses des six banques publiques. Non-seulement Ferdinand IV s'empara de ce trésor sacré, mais pour rendre cette opération de finance plus avantageuse, il créa une quantité immense de ces billets de banque. Des émissaires de

la cour se hâtèrent de les échanger dans les caisses des provinces, à un escompte considérable. Cette manœuvre fit passer dans les mains du roi tout l'argent des particuliers, ils ne soupçonnaient pas la ruse perfide employée par la cour contr'eux. 1798.

En même temps, le roi ordonna de transporter au trésor royal, non-seulement les métaux précieux dont les églises étaient ornées, mais la vaisselle d'or ou d'argent des particuliers. On paya ces objets en *fedi di credito*, ou en bons sur des bénéfices ecclésiastiques. Dans le même édit, la moitié de la valeur des objets cachés était offerte en récompense aux dénonciateurs des individus qui dans un mois n'auraient pas obéi à la loi. Cette tournure jeta une si grande défiance dans les familles, que presque tous les possesseurs de métaux précieux cédèrent à cet odieux abus du pouvoir.

1798.

CHAPITRE III.

Les Anglais négocient avec les cours de Turin et de Florence. — Retraite du roi de Sardaigne à Cagliari, après avoir cédé le Piémont à la France.

Les mêmes négociations agitaient les cours de Florence et de Turin. Les Anglais proposaient au grand-duc Ferdinand-Joseph-Jean d'Autriche d'ouvrir aux coalisés le port de Livourne, tandis qu'il continuerait d'assurer le gouvernement français de son désir constant d'entretenir la plus exacte neutralité, et qu'il rejetterait l'invasion de Livourne sur une force majeure, à laquelle il n'était pas en mesure de résister. On lui proposait encore de fomenter des insurrections dans les montagnes dont les sommets séparent la Toscane du Boulonnais, de la Romagne et du duché d'Urbin, et d'attribuer ces mouvemens à une fermentation populaire, dont les suites, indépendantes de sa volonté, ne pouvaient lui être imputées.

Il était plus difficile de déterminer le roi de Sardaigne à renouer les anciennes liaisons

formées par son père avec les ennemis de la république française. Non-seulement ce prince avait toujours montré des intentions pacifiques, mais toutes les places de guerre, et même la citadelle de Turin, se trouvaient au pouvoir des Français. La moindre tergiversation de sa part, le livrait sans défense, avec toute sa famille, à la vengeance du gouvernement de Paris. 1798.

Cependant on osait assurer son ministre, le chevalier *Prioca*, que sans armées, sans places fortes, et se trouvant environné par les bataillons républicains, le roi sarde pouvait encore aspirer à la gloire d'expulser les Français d'Italie. Ses moyens étaient, disait-on, d'armer secrètement les Piémontais, d'exciter leur patriotisme par les pratiques religieuses, jusqu'au plus effervescent enthousiasme, et de les engager à massacrer les soldats français vivant sans défiance au milieu d'eux. Il paraissait une lettre imprimée, dans laquelle on supposait que le prince Pignatelli, favori du roi des Deux-Siciles, mandait au ministre *Prioca* : « les Napolitains, commandés par le général *Malck*, sonneront les premiers le tocsin de la mort sur les ennemis communs, et du sommet du Capitole ils annon-

1798. ceront à l'Italie et à l'Europe entière que l'heure du réveil est sonnée. Alors, infortunés Piémontais, agitez les chaînes dont vous êtes étreints, pour en frapper vos oppresseurs. »

Les horreurs commises par les royalistes, dans Naples, après la retraite des Français, pourraient prêter quelque authenticité à cette épître incandescente; mais quel effet pouvait-elle faire sur des hommes dont la conduite était perpétuellement observée, et sur une cour ne jouissant d'aucune puissance, dont la moindre démarche oblique devait être suivie du châtiment le plus terrible. J'ai entendu répéter, par un assez grand nombre de personnes, qu'il exista, dans toute l'étendue du Piémont, un projet formé d'exterminer tous les Français dans les villes et dans les campagnes, et que ce projet s'exécutait partiellement sur les soldats qu'on pouvait surprendre. Tous les monumens historiques sont pleins d'atrocités les plus révoltantes. Celui qui lit les fastes des empires, croit souvent avoir devant les yeux les fastes des tigres. Mais heureusement ces vastes et hideuses conspirations contre la race humaine sont plus aisées à décrire qu'à exécuter.

1798.

On parle tous les jours du crime affreux des vêpres siciliennes, et du crime encore plus affreux, de la Saint-Barthelemi. Mais ces attentats furent commis de vive force, et non par des embûches cachées. De bonne foi, ces embûches cachées peuvent-elles être employées pour faire périr une armée entière, disséminée dans une province? Le secret d'une telle entreprise, nécessairement confié à une infinité de têtes, ne suffisait-il pas pour le faire avorter? un seul fait connu devait déconcerter toute l'opération. Comment supposer qu'une cour prisonnière dans sa capitale, aurait donné les mains à un complot d'une exécution physiquement impossible, et dont le simple soupçon, l'aurait réduite au dernier terme de l'infortune?

Au surplus, soit que le gouvernement français fût prévenu des projets hostiles du roi de Sardaigne, ou seulement que l'occupation du Piémont fût une suite de ses nouveaux arrangemens, Charles Emmanuel fut obligé d'abandonner Turin avec sa famille; il n'obtint la liberté de se retirer en Sardaigne, qu'après avoir signé, le 10 novembre, un acte dans lequel il abandonnait à la France tous ses droits sur le Piémont, et il déchargeait les Piémontais du

1798. serment d'obéissance prêté à lui et à ses ancêtres.

Dans le même temps, les plénipotentiaires français, au congrès de Rastadt, Jean Debry, Robergeot et Bonnier, après avoir protesté du ferme désir qu'avait le gouvernement français de terminer la guerre, des efforts qu'il multipliait pour parvenir à ce salutaire but; et rejeté l'éloignement de la paix sur les lenteurs interminables de la légation germanique, déclarèrent que leurs dernières notes étaient l'*ultimatum* du directoire de Paris; et que si dans le délai de six jours, à compter du 7 décembre, la députation n'avait pas donné une réponse satisfaisante, leurs pouvoirs cessaient.

CHAPITRE IV.

Invasion de la république romaine par les armées napolitaines.

On savait à Rastadt que le roi des Deux-Siciles campait sur les frontières de l'état romain, à la tête de quatre-vingt mille combattans. Toutes les gazettes retentissaient de la marche

de cent mille Russes à travers la Pologne ; ils ne pouvaient pénétrer en Italie que de concert avec l'empereur ; cependant la Germanie occidentale souffrait si horriblement du fléau de la guerre, les peuples qui habitaient les bords du Rhin soupiraient avec tant d'ardeur après la paix, que quoique la cour de Vienne n'attendît que l'arrivée des Russes pour pénétrer dans la Cisalpine, la majorité de la députation germanique, après la séance la plus orageuse, déclara, par un *conclusum* du 9 décembre, qu'elle accédait à l'*ultimatum* de la légation française. La paix semblait affermie, lorsque les hostilités recommencèrent. 1798.

Le roi des Deux-Siciles, à la tête de près de cent mille hommes, refusait de pénétrer sur le territoire romain, occupé alors par quinze ou vingt mille Français, avant d'être certain que les Autrichiens eussent commencé la guerre du côté de Mantoue ; devenu plus irrésolu à l'approche du danger, il écrivit à Vienne pour prendre conseil. L'empereur voulait différer l'attaque jusqu'à l'arrivée des Russes, il engagea Ferdinand IV à ne pas commencer la campagne. Cette réponse n'était pas du goût, de ce qu'on appelait à Naples le parti anglais ; le succès des armes napolitaines lui importait assez

1798. peu : son but unique, en rallumant le feu de la guerre en Italie, était de dissoudre le congrès de Rastadt, et de forcer l'Allemagne à reprendre les armes.

On parvenait à ce but, soit que le roi des Deux-Siciles fût vainqueur ou vaincu ; dans l'une ou l'autre hypothèse, l'empereur ne pouvait éviter d'entrer dans la querelle : on supprima donc la véritable réponse de l'empereur, et l'on en supposa une autre dans laquelle on assurait le roi que les hostilités étaient déjà commencées sur le territoire de Venise, qu'il ne pouvait trop se hâter d'attaquer l'ennemi commun dans la campagne de Rome.

Ferdinand IV fut encore déterminé par une forfanterie de l'amiral anglais. Tandis que la cour achevait ses préparatifs militaires, Nelson publiait qu'il allait faire voile pour Malte, et qu'il prendrait cette île avec encore plus de rapidité que ne l'avait fait Bonaparte. Il prit possession du rocher de Goze, sur lequel il trouva un détachement de cinquante hommes et un drapeau français. L'amiral, après cette conquête, se rendit à Caserta, où la cour célébrait par des fêtes la naissance d'une princesse. Le drapeau français fut déposé aux pieds de Ferdinand, comme un gage de triomphes. Nelson

assurait que la prise de Goze annonçait très-prochainement celle de Malte. L'offrande respectueuse d'un amiral anglais remplit Ferdinand d'un courage inconnu ; il se crut destiné par la Providence à raffermir tous les trônes de l'Europe : se mettant à la tête des troupes, il ordonna de marcher en avant. 1798.

Le peu de distance entre la terre de Labour et la ville de Rome, avait permis au roi des Deux-Siciles de s'approcher des bords du Tibre avec tant de rapidité, que la faible garnison française, enfermée dans Rome, ne pouvant défendre cette grande ville, ouverte de tous côtés, contre les efforts d'une armée de quatre-vingt mille combattans, s'était retirée pour occuper une position militaire, dans laquelle l'armée française et romaine eut le temps de se rassembler pour repousser ses ennemis.

Le général allemand *Malck*, qui commandait les Napolitains, s'empara de Rome sans trouver aucune résistance. Le roi des Deux-Siciles y fit son entrée solennelle le 26 novembre ; il prit son logement au palais Farnèse, qui lui appartenait. Les consuls, les sénateurs, les tribuns et les autres fonctionnaires publics de la république romaine

1798. avaient suivi les Français. La cour de Naples établit dans Rome une régence provisoire; la fortune lui préparait un nouveau triomphe. Ferdinand IV apprit que l'amiral Nelson venait d'être reçu dans le port de Livourne; il y envoya une garnison napolitaine.

CHAPITRE V.

Le pape refuse de revenir à Rome.

FERDINAND IV croyait sa puissance si bien affermie dans Rome, qu'il proposa au pape Pie VI, réfugié en Toscane, de reparaître sur le théâtre du Vatican. Ce vieillard, prévoyant peut-être que ce changement serait passager, se refusa à toutes les insinuations des envoyés napolitains. Cependant, ce pontife octogénaire continuait de favoriser la coalition de tout son pouvoir, en s'opposant aux changemens que la révolution française avait faits dans la discipline de l'église gallicane.

Pie VI n'avait pas ménagé les excommunications, lorsque l'assemblée constituante publia la constitution civile du clergé de

France. Les fanatiques et les royalistes se saisirent à l'envi de ces vieilles armes, persuadés que tout moyen était licite pour renverser le nouvel ordre de choses. Le successeur infaillible de saint Pierre, disaient-ils, a lancé sa foudre contre cette nouvelle hérésie; ceux qui la professent sont livrés à la damnation éternelle. On se rendrait coupable en disputant avec des hommes condamnés, et qui n'ont d'autre parti à prendre qu'à se soumettre à l'autorité légitime. 1798.

Les ecclésiastiques attachés au nouveau régime contestaient au pontife romain le droit d'infirmer les priviléges de l'église gallicane; ils observaient que cette église s'était conservée dans l'usage de se gouverner elle-même, de changer et d'améliorer sa discipline, en adhérant religieusement à la foi catholique. Ils ajoutaient que loin d'accorder au pape une soumission sans limite, il était de leur devoir de restreindre les prétentions exagérées de la cour romaine, et de n'avoir aucun égard à ses bulles vraies ou supposées, lorsqu'elles tendaient à exciter des révoltes contre l'autorité civile.

Enfin, ils faisaient valoir l'intrépidité et la persévérance avec lesquelles, au sein des

1798. tempêtes révolutionnaires, ils conservèrent la pureté de la foi, et donnèrent dans leur conduite et dans leurs écrits une preuve incontestable de leur soumission au pontife de Rome, en tout ce qui concernait la doctrine et la foi de l'église catholique. Cette soumission était regardée, par les ecclésiastiques ennemis de la révolution, comme un masque dont se couvraient des apostats détestables qui prétendaient, en affectant une soumission hypocrite, donner des bornes à une autorité divine.

Tous les ordres du clergé de l'église gallicane républicaine, s'assemblèrent en concile national dans l'église métropolitaine de Paris. Le principal objet de ce synode était de tenter une réconciliation avec la partie du clergé qui ne s'était pas soumise aux déclarations exigées par les nouvelles lois, et d'éteindre un schisme formé dans l'église. Ces pieuses intentions n'obtinrent pas le succès qu'on devait en attendre; en vain le concile observait au pape que sa conscience avait été trompée, que ses anathèmes étaient d'autant plus injustes qu'ils étaient dirigés contre des hommes dont la défense n'avait pas été entendue, et que si les évêques, désignés comme les objets de sa

redoutable colère, ne lui avaient pas adressé plutôt leurs remontrances, c'est qu'ils auraient désiré ensevelir dans un éternel oubli les erreurs que lui avaient arraché des hommes conduits par des vues politiques, et non par un zèle éclairé pour la religion. 1798.

Les prêtres appelés *réfractaires*, loin de se rendre aux invitations affectueuses de leurs frères, n'y répondirent que par des invectives et des outrages; les maux par eux soufferts, ne leur avaient pas donné d'utiles leçons sur la tolérance. Tous les évêques et tous les prêtres assemblés en concile, étaient, disaient-ils, de misérables *intrus*, avec lesquels on ne pouvait communiquer sans participer à la lèpre spirituelle dont ils étaient couverts. Le pape donnait cours à cette doctrine en refusant de répondre à la lettre synodale des évêques de France; et par cette conduite, il attira sur lui les mauvais traitemens dont son grand âge devait le garantir, et dont je parlerai dans la suite.

1798.

CHAPITRE VI.

Défaite des armées napolitaines.

A PEINE le général Championet, qui commandait dans ces contrées les forces françaises, avait réuni vingt-cinq mille hommes Français, Romains, ou Cisalpins, que, sans considérer le nombre d'ennemis qu'il avait à combattre, il les attaque, le 15 décembre; le général Malck est entièrement défait. Les Français et les Romains lui font onze mille prisonniers, et rentrent en vainqueurs dans Rome, où le château Saint-Ange avait toujours été en leur puissance. Le général Malck, après avoir vainement tenté de rallier ses cohortes découragées, recule à la hâte sur les bords du Garigliano et du Volturne; le roi des Deux-Siciles ne revint de sa frayeur, qu'en se voyant en sûreté dans son château de Caserte.

Lorsqu'on apprit dans Vienne la nouvelle inattendue de l'invasion du Piémont par les Français, de la retraite du roi de Sardaigne, et de la défaite des Napolitains, il fut tenu

un conseil extraordinaire auquel assistèrent les ministres des principales puissances qui résidaient à la cour impériale. La maison d'Autriche se trouvait dans une position extrêmement délicate. D'un côté, le général Malck déclarait qu'il ne pouvait se maintenir long-temps en Italie, si l'Allemagne ne lui envoyait les plus prompts et les plus puissans secours; de l'autre, les dispositions pacifiques de plusieurs états de Germanie, faisaient craindre au conseil autrichien de porter seul le poids des hostilités contre les Français, les Suisses, et la moitié des Italiens. 1798.

L'armée russe était en marche dans les plaines de la Pologne, mais les longueurs que nécessitait pendant la mauvaise saison, le transport de l'artillerie et des autres objets absolument indispensables à une grande armée portant la guerre au loin, ne permettaient pas à François II d'en attendre aucun secours avant plusieurs mois. Ses forces en Italie, montaient à peine à soixante mille hommes. Les généraux français, Joubert et Championet, disposaient de cent dix mille combattans; on pouvait y réunir vingt mille hommes de milices de la Cisalpine.

Ces forces redoutables étaient à la vérité

1798. disséminées dans toute l'étendue de la péninsule, pour la facilité de trouver des subsistances; mais le conseil de Vienne ne pouvait rompre le traité de Campo-Formio, sans s'exposer qu'elles se rassemblassent sur-le-champ, et qu'elles détruisissent l'armée autrichienne dans les états vénitiens. Les Français pouvaient se montrer dans les Alpes noriques, avant que les Russes fussent en mesure de s'opposer à cette expédition.

1799. Cette perplexité fut augmentée par la note des ministres français, présentée à la députation germanique, le 2 janvier: on y déclarait formellement que, si la diète de Ratisbonne consentait à l'entrée des troupes russes sur le territoire germanique, ou même si l'empire ne s'y opposait pas efficacement, la marche des Russes dans les provinces d'Allemagne serait considérée par le gouvernement français comme une violation de l'armistice subsistant entre la France et la Germanie, et que, par ce seul fait, les négociations seraient rompues.

1799.

CHAPITRE VII.

Retraite du roi des Deux-Siciles à Palerme

Cependant le généal Malck, battu dans plusieurs rencontres, ayant abandonné, non-seulement la campagne de Rome, mais toute l'Abbruzze, et la plus grande partie de la terre de Labour, attendait vainement à la gauche du Volturne les secours promis par la cour autrichienne. Son armée, intimidée et désorganisée, refusait de combattre de nouveau. Un mécontentement général annonçait que les soldats étaient au moment d'abandonner leurs drapeaux.

Le parti d'Angleterre craignit que les malheureux événemens qui se succédaient avec rapidité, n'influant sur le caractère timide du roi, il ne prît tout à coup le parti de demander la paix à Championet, et de déconcerter ainsi les longues intrigues du cabinet de Saint-James, au moment même qu'elles décidaient une nouvelle guerre générale.

Pour prévenir cette détermination, la reine,

1799. le ministre Acton et l'ambassadeur britannique Hamilton, se concertèrent avec l'amiral anglais pour engager le roi à s'embarquer pour la Sicile. On lui persuada que les revers momentanés de ses armées étaient la suite d'une vaste trahison, que les partisans de la révolution française étaient sur le point d'exciter une révolte dans Naples; et pour donner plus de poids à cette assertion, une somme d'argent, distribuée par les agens de la reine aux Lazzarronnis de Molo-Piccolo, décida une émeute dans laquelle fut assassiné le courrier qui avait apporté la lettre de l'empereur, dans laquelle ce monarque engageait le roi des Deux-Siciles à retarder l'ouverture des hostilités. Ce malheureux allemand, couvert de blessures, fut traîné après sa mort, jusque sous les fenêtres du palais, et exposé aux yeux du roi. On fit ainsi diparaître un témoin dont la présence pouvait être dangereuse.

On sait qu'un des plaisirs auxquels Ferdinand IV se livrait alors le plus volontiers, était celui de la pêche; non-seulement il prenait des poissons, mais il les vendait lui-même: c'était son usage. Ordinairement il pêchait sur le rivage voisin du Pausilippe, à trois ou quatre milles de Naples; après avoir fait une am-

ple capture, il revenait à terre, et jouissait du plaisir le plus vif qu'il trouvait dans cet amusement; on étalait sur le rivage tout le produit de la pêche, les acheteurs se présentaient et faisaient leur marché avec le monarque; tout le monde pouvait alors approcher du roi. Ferdinand ne livrait rien à crédit, il voulait même toucher l'argent avant que d'abandonner sa marchandise: lorsque la vente commençait, la scène devenait extrêmement comique; le roi vantait sa marchandise, prenait le poisson dans ses mains royales, engageait de l'acheter. Les Napolitains traitaient dans cette occasion le roi avec la plus grande liberté, et quelquefois lui disaient des injures, comme à un marchand de marée qui surfait sa marchandise.

1799.

Ferdinand pensait si peu à quitter Naples, que la veille de sa fuite, lorsqu'une partie de ses provinces étaient en insurrection, et lorsque les Français approchaient de sa capitale, il pêchait au bord de la mer, et assistait comme un marchand ordinaire à la vente de ses poissons.

Lorsque le voyage de Palerme fut décidé, la cour fit porter à bord des vaisseaux anglais, tous les métaux qui se trouvaient dans le tré-

1799. sor royal et les morceaux les plus précieux de peinture et de sculpture de son palais. Craignant que le peuple, irrité de cette désertion, et de ce qu'il emportait les richesses de l'état, n'usât de violence contre lui, il ordonna de démonter sur-le-champ toutes les batteries qui défendaient le port de Naples.

Le prince Pignatelli fut nommé vice-régent : cet homme était depuis long-temps l'objet de l'exécration publique. Lors du fatal bouleversement de la Calabre, il avait été chargé par le roi de procurer aux habitans de ce pays les secours dont ils avaient besoin dans leur extrême dénûment ; il eut ordre de prendre, dans les caisses royales, les sommes nécessaires. Si les ordres du monarque eussent été exécutés avec fidélité, aucun Calabrois n'eût péri depuis l'époque du tremblement de terre fatal à tant d'individus. Mais la reine craignant que son époux ne se transportât dans les pays bouleversés, et ne consacrât aux Calabrois les sommes qu'elle destinait à d'autres usages, endoctrina Pignatelli avant son départ, et le chargea d'affaiblir l'impression que les premières nouvelles du bouleversement de la Calabre avaient faites sur

l'esprit du roi, en lui persuadant que les récits avaient été exagérés. 1799.

Pignatelli, obéissant aux ordres de la reine, laissa périr les habitans faute de nourriture, distribua très-peu de secours, garda pour lui une partie de l'argent qui lui avait été confié, en rendit une autre partie au roi, en l'assurant que la Calabre n'avait pas autant souffert qu'on le disait, et qu'il rapportait les sommes qu'il n'avait pas eu occasion de distribuer. Cette abomination ne fut pas toujours cachée; le roi en fut instruit dans la suite : on assure même qu'il voulait livrer Pignatelli aux tribunaux. La protection de la reine le sauva et le soutint à la cour. Tel fut l'homme que le roi investissait de la toute-puissance en abandonnant la ville de Naples.

Il reçut ordre de couler à fond tous les vaisseaux qu'on ne pourrait pas conduire en Sicile, de mettre le feu à l'arsenal et aux greniers publics à l'approche de l'armée française, et de livrer à la mort les nobles et les jurisconsultes dont on lui avait remis la liste.

Les vaisseaux furent coulés à fond, plusieurs bateaux chargés de poudre et d'autres munitions de guerre, devinrent la proie du feu et des eaux; mais les événemens extraordinaires

1799. qui se succédèrent dans Naples, après le départ de la cour, empêchèrent Pignatelli de se conformer au reste de ses instructions.

CHAPITRE VIII.

L'escadre sur laquelle le roi des Deux-Siciles voguait vers Palerme, est battue de la tempête.

PENDANT la nuit du 24 décembre 1798, la flotte anglaise fit voile pour la Sicile ; le temps était très-mauvais, cependant la cour était si effrayée par les symptômes d'une insurrection naissante, qu'elle ordonna de lever les ancres et de sortir du port. A peine l'amiral Nelson perdait de vue l'île de Capri, que son escadre fut enveloppée par une horrible tempête : le vaisseau amiral, monté par le roi et la famille royale, fut démâté ; il fallut le conduire à la remorque. Une polacre napolitaine, chargée d'une partie des richesses emportées par la cour, fut engloutie avec son équipage et sa cargaison. Le roi vit périr le plus jeune de ses enfans dans les convulsions de la frayeur. Sous ces sinistres

auspices, Ferdinand IV, déserteur de son armée et de sa capitale, aborda dans Palerme. 1799.

CHAPITRE IX.

Les Français sont reçus dans Capoue. — Armistice entre le général Championet et le prince Pignatelli. — Insurrection dans Naples. — Observations au sujet des Lazzarronnis.

LES colonnes françaises, maîtresses des provinces du Nord, se présentèrent devant les murs de Capoue, à quinze milles de Naples. Le vice-roi, Pignatelli, et le général Malck, craignant que cette place ne fût emportée d'assaut, la remirent au général français, et conclurent avec lui un armistice, pour parvenir à une paix définitive. A peu près six provinces du royaume de Naples se trouvaient comprises dans la ligne de démarcation accordée aux Français. Pignatelli convenait de payer dix millions, dans un terme très-court, en cinq paiemens de deux millions chacun. Le premier fut acquitté : mais soit que la cour de Palerme désapprouvât l'armistice, ou qu'elle ne voulût

1799. pas se dessaisir des trésors apportés dans Palerme, Pignatelli, pour éviter de remplir ses engagemens, excita lui-même une insurrection dans Naples, arma la multitude, lui livra les forteresses qui protégeaient le fort et la ville, et prit la fuite. Il se réfugia en Sicile.

Il voulait mettre le feu à l'arsenal et aux greniers publics au moment de son départ; mais la courageuse résistance des officiers municipaux qui jouissaient alors de la confiance publique, ne lui permit pas d'exécuter cette horrible entreprise. Le mouvement de la capitale s'était communiqué promptement à l'armée. Le général Malck, menacé d'être mis en pièces, se vit contraint de se réfugier, avec son état-major, dans l'armée française. Il fut envoyé dans la forteresse de Briançon, et ensuite à Dijon. Championet s'avance à neuf milles de Naples.

On compte dans Naples environ quatre cent mille âmes : on devait attendre qu'une multitude ignorante et fanatique, à laquelle on avait donné des armes, allait s'en servir pour détruire tous les liens sociaux, et livrer l'état à la plus complète anarchie. Néanmoins, le respect conservé par le peuple pour les officiers municipaux de Naples, regardés dans ce mo-

ment comme la seule autorité légitime, l'empêcha de se livrer aux excès redoutés. Le jeune prince Moliterno, qui s'était distingué par sa bravoure dans l'armée royale, fut proclamé général; Moliterno ordonna, sous peine de mort, à tous les citoyens, de déposer leurs armes dans la maison commune. Il forma des régimens sur le modèle des gardes nationales de France; l'ordre commença à se rétablir, le peuple, se regardant comme trahi par le roi et par ses ministres, tournait ses armes contre ceux qui avaient négligé de pourvoir à sa sûreté. 1799.

Cette tranquillité ne fut pas de longue durée : les factions se divisèrent; une fermentation menaçante régnait dans cette ville immense. Les principaux habitans assuraient que, d'après l'ancienne constitution de l'état, dès qu'une armée ennemie, maîtresse de Capoue, marchait sur Aversa, on devait lui présenter les clefs de Naples, pour préserver cette capitale des derniers malheurs. Plusieurs grands seigneurs, considérant la fuite du roi comme un abandon de sa couronne, voyaient dans l'arrivée des Français une occasion offerte par la fortune d'établir dans leur patrie un gouvernement républicain, et de s'y

1799. réserver la principale autorité. Mais une immense populace, qui n'ayant rien à perdre, regardait la ruine de Naples, comme pouvant lui procurer quelque avantage, traitait de rebelles ceux qui proposaient de se soumettre aux Français. Cette populace avait gagné les Lazzarronnis.

On donne le nom de Lazzarronnis dans Naples à la partie des habitans la plus robuste et la plus pauvre de cette ville. Ce nom vient de Lazare, représenté dans l'histoire ecclésiastique sous l'emblème d'un pauvre couvert de haillons. Ces Lazzarronnis ont des lois particulières; ils s'assemblent toutes les fois qu'ils en ont besoin, et le gouvernement ne saurait s'y opposer. Ils sont en si grand nombre, que le gouvernement se montrerait mal avisé de vouloir les réduire en servitude. Ils aident même la police dans les émeutes partielles dont les fautes du gouvernement ne sont pas la cause. Ces Lazzarronnis, fort attachés à leur confraternité, ne sont point jaloux des avantages des classes supérieures; ils ne commettent aucun désordre; ce sont des hommes honnêtes et bons. Il ne faut pas les confondre à cause de leur pauvreté avec la lie de la nation, remplie de scélérats, et surtout de filous, plus

industrieux

industrieux à Naples que ceux de Paris et de Londres. 1799.

Les Lazzarronnis choisissent un chef, pour qui la cour montre beaucoup d'égards. On l'appelle le *Capo-Lazaro;* son devoir est de faire respecter ses associés, et d'empêcher qu'il ne leur soit fait aucun tort. Il est sans exemple qu'aucun de ces chefs se soit laissé corrompre. Il nomme des assesseurs : c'est un véritable tribun du peuple, sans robe magistrale et sans gardes. Il a le droit de faire des représentations aux ministres du roi. Il est alors accompagné par autant de ses associés qu'il peut en avoir besoin. Le *Capo-Lazaro* a le droit d'assister à certaines cérémonies publiques. Lorsque la reine accouche, il se présente en grand cortége pour être assuré du sexe de l'enfant. Cet enfant est mis entre les mains de ce chef : il le présente au peuple. Il est présent au tirage du loto et à plusieurs cérémonies d'église ; son habit n'est pas différent de celui de ses confrères ; mais on le respecte partout, comme ayant à ses ordres quarante mille hommes, auxquels se joindraient les bateliers, les pêcheurs de la Chiaïa, et tout le bas peuple.

Les Lazzarronnis ne sont pas toujours dé-

1799. guenillés : les jours de fêtes, on les voit vêtus galamment, mais toujours dans leur costume, avec des mouchoirs de soie, des boucles d'argent aux souliers et aux jarretières. Le *Capo-Lazaro*, autour duquel tout le bas peuple se range, est surtout un personnage important dans les émeutes. Le général Moliterno avait remis dans ses mains le château de Saint-Elme : s'apercevant qu'au milieu de la confusion qui régnait, sa vie était en danger, il trouva le moyen de s'introduire dans cette forteresse, avec un corps de ses partisans, et d'en chasser les Lazzarronnis.

Tous les Lazzarronnis se regardant comme insultés, enfoncent les portes de l'hôtel de ville, et se rendent maîtres des armes renfermées dans cet édifice. La fureur est alors à son comble, et rien ne saurait arrêter une multitude sans frein. Le duc de la Torré et son frère, un des hommes les plus savans de Naples, deviennent les premières victimes de l'ivresse populaire. On les brûla après les avoir égorgés; leurs superbes palais furent pillés et livrés aux flammes. On se battait dans la ville avec des armes de toute espèce : les femmes elles-mêmes prennent part au combat. Le feu est mis par la multitude à plusieurs quartiers;

les boutiques des marchands sont livrées au pillage. 1799.

CHAPITRE X.

Entrée des Français dans Naples.

Les magistrats et les principaux habitans de Naples appelaient le général Championnet à leur secours, pour arrêter l'entière destruction d'une des plus belles villes d'Italie. Pignatelli et Malck, avec lesquels ce général avait traité, ayant abandonné leurs postes respectifs, il se croyait affranchi des engagemens contractés par l'armistice. L'armée française, forte de huit à neuf mille hommes, marche sur Naples, le 21 janvier. Soixante mille hommes abandonnent le pillage de Naples pour combattre les Français, non pour le roi, il n'était pour eux qu'un objet de haine et de mépris, mais pour défendre leur butin. Un principe non moins puissant les animait encore : on ne cessait de leur représenter les Français comme les ennemis de toute religion et de tout gouvernement. Ils croyaient mériter les faveurs du ciel, en exterminant des hérétiques.

Les Napolitains se jettent en désespérés sur

1799. les Français. La victoire est long-temps douteuse entre la froide valeur et le désespoir farouche. En vain les Napolitains tombent par milliers, écrasés par la mitraille lancée par les canons de France; la mort de leurs compagnons semblait augmenter leur audace; ils abandonnent enfin le champ de bataille : c'est pour porter ailleurs la flamme et le fer.

Attribuant leur défaite à ceux de leurs compatriotes dont ils n'avaient pas été accompagnés, une guerre d'extermination recommence dans la ville. Après deux jours de combat, les Français pénètrent enfin dans la ville. Les Napolitains leur disputent le terrain pied à pied. Les Français auxquels se joignent les principaux habitans de Naples et une partie de l'armée, sont enfin victorieux. Tous les forts reçoivent garnison française. L'archevêque de Naples, vieillard vénérable, employant les armes de la religion à suspendre l'effusion du sang humain, ordonne des prières solennelles pour célébrer l'entrée des Français dans Naples. Le général français et son état-major assistent, le 25 janvier, au *Te Deum* chanté dans la cathédrale, tandis qu'une éruption du mont Vésuve offrait aux Français un spectacle nouveau pour eux.

1799.

CHAPITRE XI.

Proclamation du général Championet. — Le royaume de Naples prend le titre de république parthénopéenne.

Le général Championet, voulant rassurer les Napolitains sur les suites de l'invasion de leur patrie, fit publier une proclamation, dans laquelle ayant accordé une entière amnistie pour le passé, il disait aux habitans du royaume de Naples : « Vous êtes libres ; jouissez de ce précieux avantage ; c'est le seul prix que le gouvernement français veut obtenir de la conquête qu'il vient de faire. S'il existe parmi vous des hommes amoureux de l'ancien gouvernement, qu'ils fuient loin de vos murs. Si l'armée française prend aujourd'hui le titre d'armée de Naples, c'est l'effet de son engagement solennel de ne servir désormais que votre cause, de ne prendre les armes que pour maintenir et consolider votre indépendance.

» Le peuple napolitain ne doit pas craindre que les Français attentent sur la liberté de

1799. son culte public, ni sur les droits sacrés de sa propriété. Des autorités républicaines, qui vont être créées, rétabliront le bonheur et la tranquillité sur les bases d'une administration paternelle. Qu'elles dissipent les frayeurs de l'ignorance, qu'elles calment les fureurs du fanatisme avec un zèle égal à celui qu'employait la perfidie pour aigrir et irriter les Napolitains contre les Français : bientôt la sévérité de la discipline, qui rétablit avec facilité le bon ordre parmi des troupes républicaines, mettra un terme aux vexations que le droit de représailles n'a pas permis de réprimer dans les premiers instans de l'invasion.»

Un gouvernement provisoire, composé de vingt-quatre magistrats, fut installé dans Naples. Pour éviter le choc des factions, le général français nomma ces vingt-quatre magistrats, qui prirent sur-le-champ les rênes de l'état. La révolution fut aussi prompte que générale. Le nouvel état prit le nom de république *parthénopéenne*. Un peuple naturellement ardent avançait avec rapidité dans la nouvelle carrière ouverte sous ses pas; chacun renonçait aux douceurs de la mollesse pour se préparer à soutenir les fatigues d'une campagne. Les nobles, renonçant à leurs antiques privi-

1799

léges, donnaient le nom de frères à ceux qu'ils avaient appelés leurs vassaux jusqu'alors.

Les sentimens républicains passaient de la capitale aux provinces; chaque jour elles envoyaient des députations pour féliciter le gouvernement. La plupart des évêques annoncèrent dans leurs mandemens leur adhésion à la révolution, leur obéissance à la république. Ce pays offrit l'imposante image de la liberté couronnée des mains de la religion. Le clergé de Naples, revêtu des habits destinés aux cérémonies sacrées, fit planter ce qu'on appelait en France l'arbre de la liberté. Il demandait au ciel de répandre ses bénédictions sur une terre régénérée.

On publia, par ordre du gouvernement provisoire, les justes motifs qui décidaient les Napolitains à s'ériger en république. De toutes les nations qui secouèrent le joug du despotisme, disaient les magisttats de Naples, il n'en est point qui ait des titres aussi légitimes pour changer la forme de son gouvernement. La violation d'un traité conclu depuis peu avec la France, l'invasion de Ferdinand sur le territoire de la république romaine, sans y être provoqué, et ses liai-

1799. sons avec les Anglais, pour nuire à la république française, tels étaient les griefs qui justifiaient la conduite du général Championet. Les Français, vainqueurs de Naples, en faisant don de leur conquête à la nation napolitaine, lui assuraient un droit suffisant de se constituer en république; mais ce droit était augmenté par les procédés de la cour de Naples. Le roi avait abandonné son armée et son peuple, après avoir attiré sur les provinces tous les fléaux de cette guerre; les ministres laissés par lui dans Naples lors de sa fuite, en excitant eux-mêmes un soulèvement populaire, avaient brisé les ressorts de l'ordre social. La nation, livrée à l'anarchie, se trouva donc forcée à se défendre elle-même; cette situation politique la conduisait naturellement à choisir le gouvernement qui lui paraissait le plus convenable pour ramener la tranquillité intérieure.

Ces titres servirent de base au nouveau gouvernement. Il faisait ses efforts pour resserrer les nœuds d'un nouveau lien social au milieu des conjonctures les plus pénibles, lorsqu'un orage effrayant, formé en Sicile, renversa un monument dont les bases n'étaient pas encore consolidées.

1799.

CHAPITRE XII.

Destitution des généraux français Championet et Joubert. — État des armées respectives de France et d'Autriche.

Tandis que la nouvelle république parthénopéenne organisait son gouvernement, la forteresse d'Ehrenbreisten, bâtie sur une montagne au bord du Rhin, en face de Coblentz, ouvrait ses portes aux Français, après un blocus qui durait depuis l'ouverture du congrès de Rastadt. Cet événement achevait de décider la cour de Vienne à jeter le voile qui couvrait ses opérations depuis ses nouveaux engagemens avec les cours de Londres et de Pétersbourg.

Quoique les négociations ne fussent pas rompues à Rastadt, la disposition des affaires en Italie, et les préparatifs hostiles sur les deux rives du Rhin, annonçaient que l'Europe allait être de nouveau ensanglantée; une nombreuse colonne autrichienne était entrée dans le pays des Grisons, appelée par ce peuple simple et agreste, qui, satisfait des

1799. institutions de ses ancêtres, continuait de rejeter le code législatif envoyé de Paris, et adopté par le reste de l'Helvétie.

L'armée autrichienne la plus formidable s'assemblait, entre l'Inn et le Leck, sous les ordres de l'archiduc Charles. L'avant-garde de l'armée russe entrait sur les terres d'Autriche; une seconde colonne, forte de quarante mille hommes, arrivait sur les frontières de Gallicie; les Français s'assemblaient de leur côté en Italie et en Allemagne.

Le général Jourdan devait commander une armée qui portait la dénomination d'armée du Danube, d'Helvétie et d'observation; l'armée d'observation était sous les ordres du général Bernadotte; celle d'Helvétie sous ceux du général Massena : elles formaient les deux ailes de l'armée principale.

Dans un compte rendu par le ministre de la guerre Schérer, pendant l'automne 1798, les forces françaises étaient portées à quatre cent trente-sept mille combattans. Le directoire avait obtenu une nouvelle réquisition de deux cents mille jeunes-gens, et cent cinquante millions d'extraordinaire, pour les armer et les équiper. En admettant que la moitié seulement de ce nombre de soldats

eût joint leurs drapeaux, la république se trouvait en mesure d'écraser tous ses ennemis durant cette campagne. 1799.

François II avait soixante mille hommes en Italie, commandés par le général baron de Mélas, vingt-quatre mille hommes dans le Tirol, aux ordres du général comte de Bellegarde; trente mille hommes, dans les montagnes des Grisons, conduits par le général Hotze; enfin le prince Charles commandait en Allemagne une armée qu'on portait à cent vingt mille combattans.

Les Autrichiens attendaient un renfort de cent mille Russes, ils ne pouvaient arriver qu'au mois de mai. L'infériorité des Impériaux durant cet intervalle, les jetait dans le péril le plus imminent, si les calculs du ministre Schérer n'étaient pas enflés dans la vue d'avoir dans ses mains des fonds qu'il destinait à sa fortune, et à celle de ses protégés, et si les généraux français mettaient dans leurs attaques simultanées le concert qu'on devait attendre d'eux.

Le même génie qui avait exilé en Égypte Bonaparte et son armée, vint encore au secours de l'empereur. Les deux généraux qui commandaient les Français en Italie, Joubert

1799. et Championet, furent destitués en même temps. Championet qui en moins d'un mois avait entièrement dissipé une armée de quatre-vingt mille hommes, qui avait conquis le royaume de Naples, et forcé le roi des Deux-Siciles à se réfugier dans Palerme, sous la protection de l'escadre anglaise, fut envoyé devant un conseil de guerre, accusé d'avoir désobéi au commissaire du gouvernement Faitpoul, un des principaux spoliateurs de l'Italie. L'armée de Joubert fut commandée provisoirement par le général Delmas, et celle de Championet, par le général Macdonald, jusqu'à l'arrivée du nouveau général en chef destiné pour l'Italie.

Joubert et Championet étaient extrêmement regrettés pour leurs talens militaires, et pour la connaissance par eux acquise du théâtre de la guerre. Ce changement devait surtout être funeste sous le rapport des circonstances dans lesquelles on se trouvait. Les deux généraux, parfaitement unis, et jouissant de la confiance entière des soldats, se préparaient à marcher sur l'Adige, aussitôt que le congrès de Rastadt serait rompu. Leur plan de campagne était fait. Non-seulement leur disgrâce inconcevable ne permettait pas que ce plan fût exé-

cuté par ceux qui commandaient les armées par intérim; mais dans l'attente d'un nouveau général, un esprit de confusion et d'embarras s'était répandu dans les deux armées; elles témoignaient leur mécontentement à grands cris. 1799.

Des tergiversations, suites de ce nouveau système, donnèrent aux Russes le temps de passer les Alpes. La campagne, que les Français auraient dû commencer en Italie, où leur supériorité présageait les plus éclatans avantages, s'ouvrit en Allemagne, lorsque les Autrichiens étaient très-supérieurs dans cette partie du théâtre de la guerre.

CHAPITRE XIII.

Batailles de Psullendorf et de Liebtingen.

Le premier Mars le général *Jourdan* ayant publié un manifeste contenant les raisons qui décidaient les Français à reprendre les armes, faisait ses dispositions pour pénétrer sur le territoire autrichien. Le passage du Rhin s'exécuta sans opposition sur trois colonnes. La gauche, commandée par *Saint-Cyr*, passa le fleuve au fort Vauban et à Gemersheim; la

1799. droite, commandée par *Ferino*, pénétra par les ponts d'Huningue et de Bâle. Le centre, que le général en chef commandait en personne, ayant sous ses ordres le général *Ernouf* chef de son état-major, et les généraux *Lefebvre*, *Vandamme* et *Klein*, se servit du pont de Kell et d'un second pont construit les jours précédens à Anenhein. Dans le même temps l'armée d'observation, commandée par Bernadotte, passait le Rhin et bloquait la forteresse de Philipsbourg, tandis que Massena pénétrait dans les Grisons.

Les Français ne trouvèrent d'abord aucun obstacle ; ils furent reçus dans Offembourg. Les colonnes s'avançaient dans le val de la Kintzig. On pénétra au cœur de la Souabe entre le Danube et le lac de Constance.

Au milieu de ces opérations hostiles, le congrès de Rastadt ne se séparait pas ; les Impériaux reculaient devant les Français : soit que le prince Charles voulût les attirer dans la Bavière et les éloigner des secours qu'ils pouvaient tirer de l'Helvétie, ou seulement que son projet fût d'avoir le temps de rassembler toutes ses forces et de reconnaître celles de l'ennemi qu'il devait combattre. Les armées se trouvèrent en présence le 19 mars.

Le quartier-général des Autrichiens à Amendorf, près de Biberach; celui des Français à Psullendorff. 1799.

Jourdan fut attaqué le 21 mars. La droite de son armée campait à Salmanweiler, à Mandorf près le lac de Constance; le centre aux environs de Stockach, la gauche, sous le général Saint-Cyr, aux environs de Mingen. Jamais on n'avait fait usage dans un combat d'une aussi grande quantité d'artillerie. L'archiduc Charles avait couvert sa ligne de trois cents pièces de canon. On se battit de part et d'autre avec un acharnement sans exemple, les Français, écrasés par le nombre de leurs ennemis, se faisaient tuer et ne reculaient pas. La nuit mit fin à l'action.

Les Français profitèrent des ténèbres pour prendre une position si respectable, que les Impériaux n'osèrent pas les attaquer les jours suivans. Les journées des 22, 23 et 24 se passèrent en combats partiels, dont les succès se variaient. L'archiduc, pendant ce temps-là, rassemblait plusieurs corps répandus dans le Tirol, sur les frontières d'Italie; il attaque de nouveau les Français le 25. On comptait quatre-vingt mille combattans dans l'armée impériale, tandis que Jourdan en avait à peine cinquante

1799. mille sous ses ordres. Cette seconde bataille se donna dans la plaine de Tieblingen, au milieu d'une vaste forêt, les deux généraux combattaient à la tête des troupes comme de simples grenadiers; le plus grand effort des Autrichiens se faisait contre la droite des Français, qui fut contrainte de reculer. Alors Jourdan, craignant d'être enveloppé, ordonna la retraite. Le centre se porta sur les hauteurs de Villingen et de Vothweil, pour couvrir le val de la Kintzig, la droite, sous Ferino, prit poste à l'entrée du val Senser, la gauche sous Saint-Cyr, sur les bords de la Kniebis.

Jourdan avait ordonné à une partie de l'armée d'observation de venir le joindre; mais tandis que Bernadote exécutait ce mouvement, l'archiduc Charles, profitant de ses avantages, attaquait, pour la troisième fois, les Français, pendant la nuit du 3 au 4 avril. Les corps qui défendaient tous les postes, montraient le même courage, mais les pertes qu'ils avaient faites dans les actions précédentes, les avaient réduits à un tel état de faiblesse, que les hommes manquaient pour former la ligne.

Quelques postes dans le val de la Kintzig, avaient été forcés près de Villingen; alors l'armée entière, se trouvant coupée, précipita sa retraite.

retraite. La droite ayant passé le Rhin à Lauffenbourg, fit couper les ponts sur ce fleuve, et se réunit à l'armée de Massena pour couvrir la Suisse, menacée d'une invasion autrichienne; le reste de l'armée repassa le Rhin sur le pont de Kell. Jourdan, abandonnant son commandement, revint à Paris. Les clameurs s'élevaient de toute part contre lui; on demandait qu'il fût mis en jugement, pour rendre compte du sang qu'il avait fait répandre. On ne pouvait cependant lui reprocher de n'avoir pas fait tout ce qui dépendait de lui pour vaincre, ni d'avoir ménagé sa personne; mais il était impardonnable de s'être mis aux prises avec une armée trop inférieure à celle des Autrichiens : à peine le succès le plus complet aurait excusé cette témérité. 1799.

CHAPITRE XIV.

Dissolution du congrès de Rastadt.

On était surpris qu'au milieu de ces opérations hostiles, le congrès de Rastadt ne fût pas séparé; l'archiduc Charles, en quittant les bords du Lech, pour s'approcher de Lille,

1799. avait notifié à la légation française près la diète de Ratisbonne, qu'elle eût à quitter cette ville : sur son refus d'obéir, il avait fait conduire militairement les individus qui la composaient aux avant-postes français.

Cette violence avait pour prétexte l'invasion du général Jourdan en Allemagne. L'archiduc Charles assurait que les Français, en pénétrant en Souabe, avaient rompu l'armistice subsistant depuis le traité de Léoben, entre l'Allemagne et la France, et qu'à la veille d'être attaqué, il ne voulait pas laisser, sur les derrières de son armée, des hommes qui, sous le bouclier de l'inviolabilité diplomatique, pouvaient servir d'espions à ses ennemis.

Les ministres impériaux, craignant des représailles de la part des généraux français, maîtres de tous les environs de Rastadt, avaient quitté cette ville, en protestant contre tout ce qui s'était fait depuis que les Français avaient passé le Rhin. L'absence des commissaires impériaux détruisait, par le fait, l'activité du congrès. Quelques ministres allemands s'étaient même retirés; mais les ambassadeurs de France et des républiques d'Italie, regardant l'état d'armistice et de négociation toujours subsistant avec l'empire germanique, malgré la rup-

ture avec l'empereur, et avec le roi des Deux-Siciles, continuaient leur séjour dans Rastadt, et montraient la plus entière sécurité. 1799.

Cette situation changea, lorsqu'après les batailles livrées le 25 mars et le 4 avril, les Français ayant repassé le Rhin, non-seulement les Impériaux s'emparèrent de la ville de Rastadt, mais leurs patrouilles remplirent les routes de cette ville à Kell et à Seltz.

La députation de l'empire déclara le 23 avril que ses fonctions étaient suspendues, elle notifia cette résolution aux ministres de France et des républiques d'Italie, en leur faisant part des motifs qui la nécessitaient, les ministres de France et des républiques d'Italie se décidèrent alors à passer à la gauche du Rhin.

Le même jour, un courrier de la légation française, muni d'un passe-port, fut arrêté sur la route de Seltz par un détachement de hussards, et conduit au quartier du colonel Barbatzi, qui refusa de rendre la liberté au courrier, ni de renvoyer les dépêches dont il était porteur. Les ministres faisaient leurs préparatifs pour partir le 28, vers les huit heures du matin. Les courses continuelles des hussards autrichiens sur le chemin de Ras-

1799. tadt à Seltz, et plusieurs violences faites à des ministres allemands, déterminaient à demander une escorte. Toute la journée fut employée en pourparlers à ce sujet.

A sept heures du soir, un officier des hussards, accompagné de quelques soldats, remet aux plénipotentiaires ce billet : « Ministres, vous concevez facilement que, dans les postes occupés par des troupes impériales, on ne saurait tolérer aucun citoyen français ; vous m'excuserez en conséquence, si je me vois obligé de vous signifier de quitter Rastadt dans l'espace de vingt-quatre heures. Gernsback, le 28 avril. »

BARBATZY.

CHAPITRE XV.

Assassinat des ministres français.

Les ministres partirent entre neuf et dix heures du soir. La nuit était très-sombre ; on portait des torches devant leurs voitures. A peine le cortége était sorti de la ville, qu'il fut attaqué par les hussards de Szeklers ; les trois ministres français, Jean Debry, Ro-

berjeot et Bonnier furent jetés hors de leurs voitures, et assassinés à coups de sabres. Il paraît qu'on n'en voulait qu'à ces seuls ministres, les voitures ne furent pas pillées. L'envoyé ligurien, Bocardi et son père, qui se trouvaient dans la quatrième voiture, et auxquels on ne fit aucune violence, portèrent dans Rastadt la première nouvelle de ce funeste événement. Tous les ministres qui se trouvaient dans la ville se rendirent sur le champ du carnage. On ramena les voitures. Les cadavres de Bonnier et de Roberjeot étaient couchés par terre; on chercha vainement Jean Debry durant toute la nuit. Il était regardé comme mort, lorsqu'il parut le lendemain, à sept heures du matin, chez le comte de Goertz, ministre de Prusse.

1799.

Il était blessé au bras gauche, à l'épaule et au nez; sa perruque et son chapeau l'avaient garanti des coups de sabre portés sur sa tête. Il raconta lui-même au corps diplomatique, réuni au château de Rastadt, la manière dont il avait été traité. Un hussard lui avait demandé en français : N'es-tu pas le ministre Jean Debry? Il avait répondu affirmativement, en présentant son passe-port, qui fut déchiré en morceaux.

On l'arracha, lui, sa femme et ses deux
1799. filles de sa voiture. Les premiers coups de sabre qu'il reçut le jetèrent dans un fossé, à côté du chemin. Il contrefit le mort. Les hussards lui enlevèrent sa bourse, sa montre, et le laissèrent.

Il ne les vit pas plutôt éloignés, qu'oubliant tout ce qui l'environnait, pour ne songer qu'à sa sûreté personnelle, oubliant même les secours qu'il pouvait donner à sa femme et à ses filles, qui devaient être à deux pas de lui, il courut le bois jusqu'au jour, qu'il s'achemina vers Rastadt. Il y entra mêlé dans la foule des curieux, sortis à l'ouverture des portes pour voir les cadavres de ses collègues.

Tel est le précis de cet événement inconcevable. Il fut consigné dans un procès-verbal fait à Carstrouck le premier mai, et signé par tous les ministres allemands qui se trouvaient encore à Rastadt.

Il résulte de ce procès-verbal qu'il ne fut guère pillé dans les voitures que les papiers qu'elles contenaient; qu'il ne fut fait aucune violence aux dames, ni même aux officiers de la légation française; enfin, que les huit voitures qui formaient le cortége étaient encore *sur la place même où la scène d'hor-*

reur s'était passée, lorsque les ministres allemands, informés de l'assassinat, envoyèrent les secours qui ramenèrent dans Rastadt les épouses de Jean Debry et de Roberjeot. Les meurtriers ne s'éloignèrent donc pas de Jean Debry. Mais d'un côté, l'obscurité de la nuit; de l'autre, l'étrange nature des événemens qui se succédaient, pouvaient troubler tellement la raison de Jean Debry, qu'il eût agi machinalement en cette rencontre. 1799.

Le voile qui couvre cet assassinat n'est pas levé, et peut-être ne le sera jamais; mais ce n'était pas un assassinat ordinaire. Le crime fut commis par des gens qui parlaient français, et il paraît qu'ils en voulaient expressément aux deux infortunés qui furent leurs victimes.

CHAPITRE XVI.

Schérer est envoyé en Italie.

SCHÉRER, ancien ministre de la guerre, avait été chargé de remplacer an Italie les généraux Championet et Joubert. Ce choix

1799. était généralement désapprouvé ; on semblait prévoir ses suites désastreuses. Schérer était cependant un brave soldat. Il s'était distingué successivement dans les armées du Nord et des Pyrénées ; mais dans un temps où, par la déprédation la plus excessive des finances publiques, presque tous les membres du gouvernement semblaient vouloir assurer de concert la ruine de la république ; d'un côté, les prodigieuses dilapidations reprochées à Schérer pendant son ministère, et ses profusions scandaleuses au sein de la misère publique ; de l'autre, l'état de désorganisation complète, et de l'absolu dénûment dans lequel il avait laissé l'armée d'Italie, lorsque Bonaparte fut envoyé dans cette péninsule, le rendaient peu propre à commander dans un pays rempli de mécontens, dont les ressources étaient épuisées, et dans lequel on ne pouvait trouver la nourriture et l'habillement du soldat qu'avec beaucoup de peine, de désintéressement et de sollicitude.

A peine ce général avait-il pris le commandement de l'armée, que le mécontentement le plus universel se manifestait des Alpes au phare de Messine ; les insurrections les plus étonnantes se multipliaient : elles étaient occa-

sionnées, en grande partie, par une nuée insatiable de sangsues qui dévoraient la substance du pays avec un cynisme sans exemple ; mais il est certain que la défiance inspirée aux soldats par le nouveau général, donnait un grand poids aux murmures des peuples, et une grande force aux émeutes populaires. 1799.

On rapporte que, durant l'audience donnée par le directoire de la république cisalpine à Schérer, lorsqu'il fit son entrée à Milan, il entendit, lui-même, dire autour de lui, que son arrivée en Italie annonçait la certitude de la paix, les militaires de sa suite avaient cet air embarrassé qui présageait la perte des lauriers qu'ils auraient espéré de cueillir sous un autre général. A son arrivée à Turin, il avait exigé du gouvernement provisoire une contribution extraordinaire de six cent mille francs. Cette conduite annonçait le traitement que l'Italie devait attendre de lui. Bientôt, sous ses ordres, les *Rivaud*, dans l'Italie antérieure, et *Faytpoul*, dans le royaume de Naples, comblant le désespoir des habitans du pays, éteignaient les dernières étincelles des sentimens enflammés qu'ils avaient voués aux Français, et préludaient aux triomphes des ennemis de la France.

1799.

CHAPITRE XVII.

Dispositions des habitans de la Cisalpine.

Le traité de Campo-Formio, en consacrant l'existence de la république cisalpine, lui avait donné une frontière bien difficile à défendre. La destinée de cet état dépendait du sort d'une bataille. Cependant, dès sa naissance même, et malgré sa faiblesse, cette république semblait être devenue un objet d'inquiétude pour le gouvernement français. A peine le génie de la liberté avait pris son essor sur les fertiles contrées arrosées par le Tezin, l'Adda, le Pô, l'Oglio et le Mincio, que le directoire exécutif de Paris se crut menacé de voir l'Italie se suffire à elle-même, et de perdre ainsi le fruit de ses conquêtes. Il craignit que l'explosion de la liberté naissante ne devînt électrique et contagieuse; que ce feu rapide n'embrasât les contrées d'Italie soumises au régime monarchique, ne les rapprochât entre elles, et qu'une politique adroite ne formât de tous ces peuples un faisceau redoutable, que le gouvernement français n'eût plus manié

comme un instrument soumis à ses volontés. 1799.
Au lieu de chercher dans les républiques italiennes des alliés puissans, on ne voulait que des républiques en miniature, attachées à la France, comme des satellites à la planète principale.

C'eût été l'intérêt bien entendu de la France de livrer à toute la chaleur révolutionnaire les pays qu'elle venait de républicaniser, en leur présentant toutefois, pour les garantir des malheurs de l'anarchie, dont la France avait été le théâtre, les conseils de l'amitié, les leçons de l'expérience; d'y donner à toutes les âmes une commotion forte et irrésistible; d'y développer une énergie nationale; d'y détruire la rouille des anciens préjugés; d'attacher tous les habitans au nouvel ordre de choses; de créer ainsi une masse imposante de forces auxiliaires, enchaînées à la France par ses rapports diplomatiques.

Le directoire crut voir des inconvéniens majeurs pour lui dans l'agrandissement de son alliée; comme s'il eût craint qu'abusant d'une liberté conquise au prix du sang français, et secouant le poids d'une reconnaissance pénible, l'Italie tournât un jour contre la France la force que la France lui avait rendue, et re-

1799 poussât les Français d'un pays qu'ils avaient arraché au despotisme. L'ingratitude n'est pas plus rare entre les peuples qu'entre les particuliers : mais en admettant qu'il fut possible que la Cisalpine, délivrée du joug de l'Autriche par les armes françaises, dût un jour s'unir à l'Autriche contre la France, ne pouvait-on éloigner cette perspective qu'en tenant cette république dans un état de faiblesse qui ne lui permettait de rien tenter pour sa propre défense?

Les Français avaient acquis, au plus juste titre, des droits à l'estime des Italiens : ils pouvaient les augmenter en resserrant les rapports entre les deux peuples; et par cet ascendant qu'un peuple affranchi accorde volontiers à un peuple libérateur. L'influence obtenue par des bienfaits eût été sans doute préférable à celle que la force obtient sur la faiblesse. Le directoire ne considéra la Cisalpine que par les sommes qu'il pouvait en tirer. Les Cisalpins sentirent dès lors que la France ne travaillait que pour elle-même, que son but était de tenir sous sa tutelle des peuples auxquels elle n'avait donné qu'un fantôme d'existence politique, qu'elle voulait des esclaves plutôt que des amis.

Tous les habitans de la Cisalpine gémirent d'une ambition si mal calculée, ils cherchèrent même à s'y soustraire, et lorsque la puissance française chancella, ils firent peu d'efforts pour la soutenir, puisqu'elle n'avait offert qu'une servitude nouvelle, non moins affreuse que celle qui l'avait précédée. 1799.

Ainsi, la crainte d'un danger incertain et éloigné, produisit pour la France un danger présent et réel. Ce danger fut surtout la suite des mutations opérées dans le gouvernement cisalpin, par les ordres du directoire français; ces événemens politiques, assez peu connus, exigent quelque développement.

CHAPITRE XVIII.

Gouvernement donné à la Cisalpine par Bonaparte.

Bonaparte, en léguant de grands exemples à ses successeurs en Italie, leur légua aussi la soif du pouvoir, dont les circonstances les plus extraordinaires l'avaient revêtu, et dont l'intérêt combiné de l'Italie et de la France avait réglé dans ses mains le noble et difficile

1799. usage. On l'avait vu dictant des traités, rédigeant des lois, proposant des constitutions aux peuples affranchis par ses victoires. Les généraux qui lui succédèrent furent jaloux de marcher dans la même carrière, ils voulurent réunir dans leurs mains le glaive du conquérant, le caducée du diplomate et la plume du législateur : cet empiétement usurpateur du pouvoir militaire, environné des trophées de deux campagnes constamment victorieuses, fut d'abord toléré, il passa en habitude, et serait devenu un droit, si on ne se fut hâté de creuser le sillon démarcateur entre le pouvoir militaire et le pouvoir civil.

Avant que le directoire français se fut permis d'attaquer ouvertement l'indépendance politique de la république cisalpine, le général Berthier avait destitué les premiers fonctionnaires d'une république alliée. Il les remplaça à son gré, sans égard pour le traité qui venait d'être conclu avec cette république. Ce général, qui fut le compagnon de gloire de Bonaparte, ne montrait pas pour les autorités civiles, cette considération si nécessaire, surtout dans un pays organisé récemment ; il ne traita point avec le gouvernement cisalpin, comme avec un gouvernement allié. Tout

plein du souvenir de la conquête, il parlait en vainqueur, lorsque l'invitation eût suffi, et même eût produit des effets plus avantageux. Ainsi, après la ratification du traité, il exigea une contribution de six cent mille francs, prescrivit pour le paiement de cette somme, un terme très borné, et prouva le premier que le traité d'alliance qui venait d'être ratifié, n'était qu'un acte ostensible, présenté à l'Europe, mais dont les articles glorieux pour la république cisalpine, devaient rester sans exécution. 1799.

La constitution donnée par Bonaparte à cette république, rédigée à la hâte et au milieu des camps, offrait des imperfections que ce général avait senties, mais dont il remit le redressement à des temps ultérieurs. On avait voulu ménager des ambitions de localité, et pour y parvenir, le nombre des départemens et celui des membres du corps législatif furent trop multipliés. Le nombre des départemens montait à vingt-un. Celui des représentans du peuple, à deux cents quatre-vingt. La raison et l'économie demandaient de concert la suppression de ces dépenses superflues; mais le peuple cisalpin avait seul le droit de réformer sa constitution:

1799. la politique permettait à la France d'insister sur la nécessité de cette réforme. Le directoire de Paris ordonna à Jean Trouvé, son ambassadeur à Milan, de préparer lui-même cette opération.

Il s'agissait de présider à la correction d'un ouvrage imparfait, sans doute, mais sorti des mains de Bonaparte, et assez respectable par son origine pour qu'on n'y touchât qu'avec respect et discrétion. En appelant l'ambassadeur Trouvé à un travail aussi hasardeux, le directoire exécutif français préparait évidemment la perte de ce ministre.

CHAPITRE XIX.

Constitution donnée à la Cisalpine par l'ambassadeur Trouvé.

BRUNE commandait les armées françaises en Italie, il désapprouvait hautement les innovations rédigées en secret dans la maison de l'ambassadeur de France, il fit même un voyage à Paris, pour exposer au directoire les dangers de ces innovations; mais le directoire

toire persistant dans sa volonté, le général Brune fut obligé de s'y conformer. 1799.

Enfin, les deux conseils furent convoqués extraordinairement par le général et par l'ambassadeur français, pour le 26 septembre 1797, à neuf heures du soir; on présenta le nouveau code constitutionnel, le pouvoir du directoire était augmenté, on fixait à onze le nombre des départemens, et à cent vingt celui des représentans du peuple : les élections étaient moins rapprochées sous prétexte d'arracher moins souvent un peuple agricole à ses travaux champêtres. Deux des cinq directeurs étaient destitués, on leur substituait les citoyens Luosi, et Soprani.

Ce projet éprouva l'opposition la plus formelle, un député demandait la réunion d'une convention nationale; la discussion la plus orageuse dura jusqu'à cinq heures du matin, que le corps législatif se sépara sans avoir pris aucune détermination. Les deux conseils furent rassemblés à midi, on n'admit que les députés munis de cartes particulières signées de *Brune* ou de *Trouvé*. L'ambassadeur fut réduit à commander des changemens, qui ne pouvaient devenir légaux que par l'assentiment volontaire des contractans. L'assentiment public ne

1799. confirma point cette réforme, mal adroitement exécutée, et reçue seulement, comme la volonté arbitraire du gouvernement français.

On pense bien que l'ambassadeur *Trouvé* avait expulsé du directoire et des deux conseils tous les hommes qu'on ne supposait pas aimés du gouvernement français; mais surtout ceux dont l'énergie révolutionnaire paraissait à craindre. C'était surtout contre les hommes énergiques que s'était dirigée la révolution.

Le directoire français redoutant tout système propre à diminuer son influence en Italie, semblait croire que l'anarchie, comprimée en France, s'était réfugiée dans la péninsule ausonienne. On répétait dans le palais du Luxembourg, qu'il existait une liaison étroite entre les partisans de ce système à Milan, à Gênes, à Turin et à Rome; on étendait même cette association dans le royaume de Naples.

On supposait que le but proposé par ces associés, auxquels on donnait le nom d'*Unitaires*, était de se rendre indépendans des Français, par la démocratisation générale de l'Italie. Cette supposition pouvait bien n'être pas une chimère; mais les moyens employés contre ce parti, n'avaient fait qu'augmen-

ter ses forces. On voulait écarter des emplois publics les hommes qu'on présumait initiés à cette ligue secrète, et les remplacer par des individus dont on se croyait sûr, parce qu'ils étaient nuls. Cette persécution irrita l'amour-propre et l'ambition trompée, elle multiplia le nombre des ennemis du gouvernement français. 1799.

Ces hommes divisés dans leurs vues ultérieures, étaient d'accord sur l'objet principal. Les uns avec l'intention de créer une république italienne, une et indivisible; les autres avec le désir de voir se fédéraliser les diverses républiques exigées par les divisions territoriales, se réunissaient à vouloir donner à la liberté italique une telle garantie, qu'elle fût pour toujours affranchie des entreprises de la France.

Cette société des amis de l'*Unité italienne* se composait d'un grand nombre d'individus nés hors de l'étendue de la république cisalpine. La cession des pays vénitiens à l'empereur avait réduit à l'expatriation la plupart des habitans de ces provinces, connus par leurs sentimens révolutionnaires durant les courts instans où les Vénitiens s'étaient crus appelés à former une république démocratique.

1799. Tous les hommes qui redoutaient l'oppression autrichienne, trouvèrent un asile dans la Cisalpine ; non-seulement Bonaparte leur accorda le droit de cité dans cette patrie qu'ils choisissaient, mais quelques-uns d'eux entrèrent dans le corps législatif ou dans les autres autorités constituées.

De toutes les autres parties de l'Italie, on vit aussi s'élancer dans la Cisalpine quelques hommes estimables, victimes du despotisme existant dans leur pays ; mais parmi eux se mêlaient un grand nombre de ces hommes d'un caractère ambitieux et remuant, qui cherchent dans les orages politiques leurs seuls avantages particuliers. Ces fugitifs Napolitains, Toscans, Vénitiens ou Romains, désiraient la subversion générale de tous les gouvernemens d'Italie. Ils favorisaient les mesures les plus extrêmes, soit que l'agitation fût un élément qui leur fût nécessaire, ou que, privés de leur fortune dans leur pays, leur patriotisme consistât à s'emparer des emplois dans la contrée qu'ils avaient choisie.

Il s'ensuit que les reproches d'intrigue et de turbulence faits à la plupart de ces étrangers naturalisés Cisalpins, n'étaient pas toujours sans fondement, et que le gouvernement fran-

çais devait, jusqu'à un certain point, surveiller leurs démarches et leurs projets; cependant les événemens ont prouvé qu'on s'était formé à cet égard des craintes exagérées. 1799.

A cette classe de partisans zélés de l'indépendance italienne, se joignirent des Français dont la conduite se fondait sur des vues philantropiques ou sur des calculs intéressés. Le directoire pensant que ces Français voulaient établir leur influence en Italie, sur les ruines de l'influence du gouvernement français, prit diverses mesures pour les écarter; de là les arrêtés qui rappelaient les généraux Suchet, chef de l'état-major de l'armée d'Italie; de là, pour les Français non militaires, un second arrêté qui privait du titre de citoyens français ceux qui auraient accepté des fonctions à eux offertes par les républiques d'Italie.

1799.

CHAPITRE XX.

La constitution Trouvé *est réformée par le général Brune. — L'œuvre du général Brune est cassée par le commissaire Rivaud.*

Les anti-réformistes s'agitaient autour du général Brune ; ils se présentaient comme des patriotes injustement persécutés. La réclamation générale de toute la Cisalpine donnait un grand poids à leurs réclamations particulières. Ce général, emporté par un désir (irrégulier peut-être) de réparer ce qui lui semblait un mal dont les suites étaient redoutables, détruisit en un moment l'ordre de choses établi par *Trouvé*, renouvela le directoire et le corps législatif ; et pour donner à la constitution, qu'il modifia aussi à sa manière, une sanction imposante, il la fit accepter par des assemblées primaires, convoquées à la hâte, et tenues, il est vrai, avec un peu de confusion et de désordre. La connaissance des divisions qui existaient entre les Cisalpins, d'un côté, et

entre le général et l'ambassadeur, de l'autre, déterminâ le directoire à donner à Brune et à Trouvé une autre destination. 1798.

L'ambassadeur *Fouché* arriva à Milan le 24 octobre 1797; il reconnut les autorités formées par le général Brune : il se fit présenter au nouveau directoire exécutif, lui donna même l'assurance de sa conservation. Le général Joubert, qui prenait en même temps le commandement de l'armée d'Italie antérieure, renouvela cette assurance.

Cependant, peu de temps après, l'œuvre de Brune est annullée par plusieurs arrêtés itératifs. Ces arrêtés sont expédiés au général et à l'ambassadeur, qui se refusent à leur exécution. Le commissaire du pouvoir exécutif, Rivaud, est alors envoyé à Milan; il recompose le corps législatif en vingt-quatre heures.

Ces variations successives que la république cisalpine avait éprouvées en moins d'un an dans le matériel de son gouvernement, devaient réduire ce gouvernement à une composition d'autant plus faible en moyens et en volonté, que la cause de la liberté avait dû perdre un grand nombre de défenseurs rangés sous la dénomination de tel ou

tel parti, et recevant du parti vainqueur des
1799 lettres d'exclusion. L'existence extérieure de ce gouvernement se trouvait peu distante de la nullité réelle.

En voulant faire disparaître l'exagération, on avait détruit la force même. La réforme opérée par le général Brune avait peut-être jeté, dans l'arène de l'administration publique, des hommes dont la turbulence laissait appréhender des secousses anarchiques; mais l'opération de *Rivaud*, en rétablissant la constitution-*Trouvé*, remplaçait une exaltation momentanée par cette torpeur, cette indifférence fatale, que suit nécessairement un changement regardé comme le germe d'un changement futur.

Le directoire exécutif et le corps législatif, considérant leur existence comme mal assurée, n'avaient d'autre mouvement que celui qui leur était communiqué par le gouvernement français. Cette position était d'autant plus désavantageuse, qu'il n'existait aucun accord entre les deux principaux agens français, militaires et civils. Le général Joubert et le commissaire Rivaud n'avaient ensemble aucune relation. Les autorités supérieures de la république, témoins de cette

mésintelligence, ne songeaient qu'à se conserver en place ; les recherches du ministère de la police n'étaient guère tournées que vers les démarches des patriotes, qu'on supposait vouloir remettre en honneur les opérations du général Brune. Ces patriotes, poursuivis par l'autorité civile, se mettaient sous la protection du général. On vit augmenter la désunion entre les agens civils, exécuteurs d'ordres extrêmement rigoureux, et les chefs militaires, qui croyaient défendre d'une injuste oppression, la liberté persécutée. 1799.

CHAPITRE XXI.

Observations sur les commissaires du pouvoir exécutif établis en Italie. — Invasion de la Toscane par Schérer. — Le pape est envoyé à Briançon.

LA création des commissaires du pouvoir exécutif, en Italie, avait pour but, en diminuant l'autorité des généraux, d'établir dans les dépenses et dans les recettes l'ordre nécessaire. Sous le commandement de Bona-

1799. parte, les finances, confiées à *Haller*, firent aisément face à tous les besoins. C'était une mine vierge, dont les richesses, amassées de longue main, suffisaient à tous les besoins de l'armée et des administrateurs; mais lorsque ces sources fécondes ne coulèrent plus avec la même abondance, il fallut employer une sage économie. En laissant ce soin aux généraux en chef, le gouvernement français craignait que la puissance militaire ne se rendît indépendante. Le général en chef aurait été obligé de se décharger de ce fardeau, sur un homme de confiance, qui pouvait aisément le tromper. Le directoire voulut établir des agens responsables de leur gestion.

Mais les généraux, qui se voyaient avec peine arracher la manutention des finances, traitaient avec mépris ces agens, qui n'étaient pas sous leur dépendance directe et absolue, et ces agens méritaient souvent ce mépris. Les extorsions de la compagnie Bodin retentirent dans toute l'Italie et dans toute la France; on est tenté de croire que, dans la manutention des états, il existe des maux sans remèdes, quand on voit des compagnies, mille fois dénoncées, et toujours avec justice, triompher des accusations dirigées contre

elles, et continuer leurs rapines avec impunité. 1799.

Cet état de choses, trop malheureux, avait précédé l'arrivée du général Schérer en Italie. Il n'était pas propre à y remédier. Sa première opération fut d'envahir le grand duché de Toscane. Il n'éprouva aucune résistance dans cette expédition. Le grand-duc, qui ne s'attendait pas à cette attaque subite, pouvait être fait prisonnier avec toute sa famille, et conduit en France. Il traversa, sans obstacles, les quartiers de l'armée française, et se rendit à Vienne. Le pape, qui ne jouissait pas des mêmes moyens d'acheter la bienveillance de Schérer, fut arrêté avec environ quarante personnes qui composaient sa suite.

Ce vieillard, âgé de 82 ans, représentant en vain qu'il lui était impossible de supporter aucune espèce de voiture, on n'eut aucun égard à ses justes réclamations. Il fut contraint à se mettre en marche. On le conduisit à travers les Appennins et les Alpes dans la forteresse de Briançon, où il n'arriva que le 30 avril, après un voyage de trente-quatre jours, durant lequel on le crut plusieurs fois sur le point de succomber à la fatigue. Cette captivité impolitique confondait toutes les idées des Italiens,

que les Français avait tant d'intérêt à ménager.
1799. Elle fut improuvée par l'Europe entière. On accusait les Français de manquer au droit des gens, ou du moins de manquer de générosité. Ceux qui savaient combien, dans l'ordre moral, des effets importans dérivent des causes les plus minutieuses, attribuaient les malheurs de Pie VI à la sotte et puérile vanité du directeur Laréveillère-Lépeaux, qui recherchait la triste jouissance de contempler dans le pape prisonnier en France, un prétendu triomphe que la secte des théophilantropes, qu'il venait de fonder à Paris, remportait sur le chef de la religion chrétienne.

Si l'invasion de la Toscane procurait les moyens de nourrir et de payer l'armée française, les garnisons nécessitées par cette conquête, affaiblissaient la partie de cette armée, destinée à tenir la campagne. Elle montait à peine à cinquante mille hommes. La république cisalpine offrait de lever quarante mille combattans : Schérer, craignant que ce corps armé ne communiquât au gouvernement cisalpin une vigueur qui le rendît moins obéissant aux impulsions données par le directoire exécutif français, refusa ce secours avec des paroles méprisantes, injustes et déplacées

en toute occasion, mais qui devaient avoir, dans cette circonstance, les effets les plus funestes. 1799.

Cependant, non-seulement l'armée autrichienne, aux ordres du général Mélas, s'approchait de Mantoue, mais le corps commandé dans le Tirol par le général de Bellegarde, n'étant plus nécessaire sur les confins des Grisons, depuis que l'archiduc Charles avait défait le général Jourdan, descendait en Italie.

CHAPITRE XXII.

Bataille de Pastringo ou de Castel-Nuovo. — Suite de ce combat.

Le quartier-général des Français était dans Mantoue. On tint un conseil de guerre, le 23 mars : il y fut décidé d'attaquer les Autrichiens avant que le général comte de Bellegarde les eût joint avec sa division. Les montagnes de Bergamasque et du Bressan étant alors impraticables, Schérer n'avait laissé dans Brescia, Bergame et Peschiera que quatre bataillons ; il regardait son flanc gauche comme suffisam-

1799. ment garanti par une division que le général Dessoles commandait dans la Valteline, et par les secours que le général Lecourbe pouvait lui envoyer d'Helvétie.

Six divisions partageaient l'armée d'Italie: cinq devaient agir sur le front des Autrichiens; la sixième, aux ordres du général Serrurier, avait ordre, après le passage de l'Adige, de se réunir, auprès de Trente, à la division de la Valteline, et à une partie de l'armée d'Helvétie, pour agir conjointement sur le flanc droit des ennemis dans les montagnes. L'armée française s'ébranla, le 25 mars; et le lendemain, à la pointe du jour, l'action commença aux environs de Castel-Nuovo, entre le lac de Garda et l'Adige.

Les Autrichiens, au nombre de cinquante mille combattans, avaient placé un gros corps de troupes entre l'Adige et le lac de Garda, sur les hauteurs de Pastringo. Ils avaient couvert des positions très-fortes en elles-mêmes par des redoutes garnies de canons. Six bataillons, placés à l'avant-garde, occupaient le village de Busso-Longo, et liaient la communication de l'armée impériale avec Vérone. Le général Mélas avait jeté deux ponts de bateaux en arrière de Pastringo, à douze milles de Vérone;

un corps assez nombreux garnissait les hauteurs de la Cyze, celles de Calmasin et d'Affy. Ainsi la droite de l'armée impériale touchait au lac de Garda, et sa gauche à l'Adige. Un corps de vingt mille hommes occupait Vérone et ses environs : environ dix ou douze mille hommes étaient postés aux environs de Porto-Legnano. 1799.

On se battit depuis le lever du soleil jusqu'à la nuit, sans qu'on put dire de quel côté s'était rangée la victoire. Les deux armées ayant repris le lendemain de la bataille leurs positions respectives, le général Moreau, célèbre par sa belle campagne de 1796, après que Jourdan eût perdu la bataille de Ednits, n'ayant point de commandement depuis le traité de Campo-Formio, servait dans ce combat comme volontaire à l'aile droite. Ses camarades lui en décernèrent le commandement. Cette aile avait à combattre vingt-cinq mille autrichiens sortis de Vérone et de Porto-Legnano : Moreau fit dans cette occasion quatorze à quinze cents prisonniers. Mais l'ennemi attaqué moins vigoureusement par l'aile gauche, commandée par Schérer, ayant envoyé sur les cinq heures du soir des renforts considérables à la division combattue par Moreau,

1799. il fut obligé d'abandonner une partie de ses avantages.

Schérer, en chargeant le général Serrurier de balayer les montagnes qui de la Cyse remontent jusqu'à Rivoli, et à Corona, avait supposé que la division de la Valteline, fortifiée par une partie de l'aile droite de l'armée d'Helvétie, s'avançant sur son flanc gauche, serait arrivé à Trente au moment où se livrait la bataille de Castel-Nuovo. Alors Serrurier, qui chassait tout ce qu'il rencontrait d'ennemis devant lui, aurait marché sans délai à Trente, pour se réunir aux divisions d'Helvétie et de la Valteline. Cette petite armée, menaçant de prendre en flanc et à revers la ligne de l'Adige, pouvant forcer le général de Mélas d'abandonner cette ligne de défense, une des meilleures qui existent en Europe. Les Français auraient rempli, dès le commencement de la campagne, un des objets les plus difficiles.

Mais les événemens qui se succédaient rapidement en Souabe, et avec lesquels ceux d'Italie semblaient coïncider, rendaient ce plan impraticable. L'archiduc Charles ayant vaincu le général Jourdan, envoyait rapidement des secours à l'armée d'Italie, par les montagnes du Tirol,

L'armée

L'armée française d'Helvétie, après avoir forcé le Luciansteig, et s'être emparée d'une partie du pays des Grisons, était obligée de se porter sur la gauche pour faire face aux nouveaux corps autrichiens qui venaient lui disputer sa conquête. Dessoles, livré à ses propres forces, franchit le passage de Sainte-Marie, il se trouva en présence des Autrichiens auprès de Glurens, dans la vallée qui conduit de cette ville à Meran et à Trente : la retraite eût été plus dangereuse que l'attaque, il ne balança pas à livrer combat à un ennemi supérieur, et avantageusement posté; les Autrichiens perdirent cinq mille hommes et tout leur canon; mais la division du général Lecourbe ne s'étant pas réunie à la sienne, trop faible pour percer le Tirol, il fut obligé de se fortifier sur les monts Rhétiques. 1799.

On apprit bientôt dans le camp de Schérer, que la division Bellegarde s'était réunie à l'armée de Mélas, alors forte de soixante mille combattans. Schérer augmenta son armée en diminuant les garnisons des places du Piémont, et résolut de tenter une seconde fois le sort des armes. Ce n'était pas l'avis de plusieurs généraux. Moreau insistait sur la nécessité d'évacuer momentanément la Toscane, la

1799. république romaine, et de rappeler même la plus grande partie des troupes que commandait Macdonald dans le royaume de Naples.

Cette disposition dont l'effet infaillible, au commencement de la campagne, eût été d'anéantir les forces impériales en Italie, avant qu'elles pussent recevoir aucun secours d'Allemagne, ne pouvait s'exécuter alors sans danger, parce que depuis le départ du général Championet, le commissaire du pouvoir exécutif Faytpoul avait jeté tant de brandons de discorde dans la péninsule, qu'on craignait une insurrection générale dès que l'armée française s'éloignerait de Naples et de Rome; d'ailleurs les lenteurs entraînées par cette retraite, pouvaient seules avoir les suites les plus fâcheuses.

On savait qu'aussitôt après la bataille de Leiblengen l'archiduc Charles avait ordonné aux Russes de se réunir à l'armée autrichienne dans le Véronais. L'avant-garde arrivait en poste dans le Frioul, l'armée entière ne pouvait tarder de se montrer sur les bords de l'Adige. D'ailleurs l'armée française d'Allemagne s'étant repliée à la gauche du Rhin, et celle d'Helvétie se trouvant contrainte de

se concentrer dans ses positions, et ne menaçant plus le Tirol, on devait présumer que l'empereur, auquel il importait principalement de forcer les Français à évacuer l'Italie, enverrait dans les états vénitiens toutes les forces dont il pouvait se passer en Allemagne; qu'il atténuerait même les opérations hostiles en Helvétie et vers le bas Rhin, pour se donner les moyens de pousser avec plus de vigueur la guerre d'Italie. 1799.

CHAPITRE XXIII.

Bataille de Villa-Franca.

Ces considérations réunies décidèrent la bataille de Villa-Franca, donnée le 5 avril, presque dans les mêmes positions que celle du 26 mars.

L'armée française campait entre le Mincio et l'Adige, le quartier-général à Isola-della-Scala, sur le Tartaro; la gauche, aux ordres du général Moreau, était adossée à Peschiera, et occupait les sources du Tartaro; le quartier de Moreau à Settimo; la droite s'étendait jusqu'au canal Bianco.

1799. Les Autrichiens se préparaient à attaquer Schérer. Maîtres de Vérone et de Porto-Legnano, ils pouvaient passer à volonté de la droite à la gauche de l'Adige. Leur projet était de forcer Schérer de se retirer à la gauche du Mincio, afin d'entreprendre le siége de Peschiera et de Mantoue. Le maréchal de Mélas avait placé un gros corps de troupes à Somma-Compagna, au-dessus de Peschiera; le reste de son armée s'étendait depuis San-Giacomo, depuis le long de l'Adige jusqu'à Legnano. L'attaque commença par les divisions Victor et Grenier, qui formaient la droite de l'armée française; elles devaient être soutenues par la division Delmas, placée en réserve au village de Butta-Freda. Pendant que l'action s'engageait à la droite, les Autrichiens se portaient en forces supérieures sur le camp qu'avait occupé le général Moreau avec les divisions Hatry, Montrichard et Serrurier.

Moreau en était déjà sorti pour marcher aux ennemis. Il les pousse jusqu'aux portes de Vérone, et peut-être serait-il entré dans cette ville, si les divisions de la droite l'avaient secondé. Le local qu'occupaient ces divisions, auquel Schérer avait donné trop

d'étendue, ayant été forcé par les Autrichiens, Moreau fut obligé d'abandonner la poursuite des ennemis pour couvrir la retraite du reste de l'armée, et pour empêcher qu'elle ne fût entièrement détruite. Les Français se rallièrent sous le canon de Mantoue. 1799.

On fut obligé d'abandonner cette importante position. La perte des Français et celle des Autrichiens dans les batailles de Castel-Nuovo et de Villa-Franca, était à peu près égale ; mais la grande supériorité des seconds leur assurait les plus décisifs avantages : bientôt l'arrivée des Russes les mit en état d'envelopper entièrement l'armée de Schérer.

Le well-maréchal comte de Suwarow avait fait son entrée dans Vérone le 17 avril; il prit sur-le-champ le commandement de l'armée austro-russe. On y comptait alors plus de cent dix mille combattans. Elle s'avançait dans la république cisalpine, sur les deux bords du lac de Garda, tandis que sa droite, passant le Bas-Pô au-dessous de Ferrare, faisait insurger le Ferrarais. Schérer ayant laissé des garnisons assez nombreuses dans Peschiera et dans Mantoue, abandonna successivement les bords du Mincio et ceux

1799. de l'Oglio, pour prendre sur l'Adda des positions, dans lesquelles il assurait que cent mille hommes ne pouvaient le forcer.

Au milieu des inquiétudes produites par ces événemens désastreux, toutes les passions fermentaient à Milan, elles augmentaient l'embarras des circonstances. Les hommes dépouillés du pouvoir croyaient le temps favorable pour le reconquérir; ils sortirent de leur obscurité et reparurent sur la scène. Si le sentiment seul des dangers de la patrie avait excité les mouvemens du parti précédemment renversé, il en eût résulté des conséquences favorables; mais l'ambition et l'amour-propre en étaient les principaux mobiles. Les insensés se réjouissaient presque des malheurs de la guerre qui pouvait favoriser leurs vues, et leur rendre les funestes emplois dont ils étaient si jaloux! Ils cherchèrent à diviser le directoire cisalpin, et à faire entrer dans leurs projets quelques-uns de ses membres.

On proposa d'armer sur-le-champ les citoyens. Le désarmement du peuple cisalpin était un des résultats du système d'affaissement suivi par le directoire français; mais l'opération du réarmement n'était pas aisée

dans la circonstance critique où l'on se trouvait. Si la garde nationale eût été organisée au commencement de la campagne, elle eût formé derrière l'armée de ligne une seconde barrière capable de ramener la victoire ; on en eût tiré des bataillons pour les garnisons. 1799.

Si Bologne s'est distinguée d'une manière si honorable, c'est que la conduite du gouvernement français fut plus sage envers cette ville qu'envers les autres. Plusieurs fois on avait voulu la désarmer comme le reste de la Cisalpine ; elle avait opposé de la résistance et obtenu une heureuse exception. Un commandant français, dont je regrette d'ignorer le nom, avait dirigé vers un but utile ce noble amour-propre des Bolonais, cet attachement à leurs armes, précieuse propriété des hommes libres. Il les avait exercés aux manœuvres militaires, et leur avait préparé des moyens de défense, qui, s'ils eussent été secondés, devaient garantir la rive droite du Pô de l'irruption autrichienne. Les autres peuples de la Cisalpine se seraient conduits de la même manière si le peuple y avait été armé ; mais alors chacun refusait les armes qu'on lui offrait. Les réquisitions de tout genre,

1799. augmentées par l'irrégularité du service militaire, avaient rendu odieux le nouveau régime dans lequel on ne trouvait qu'un changement d'esclavage.

On ne voyait dans les Français que des brigands, qui n'avaient employé les mots de bienfaisance et d'humanité, que comme un talisman pour séduire les dupes, et s'enrichir de leurs dépouilles. Ce n'étaient plus ces Français, guidés par Bonaparte, accoutumés aux privations et aux fatigues; grands par leur exploits, plus grands par l'exactitude de leur discipline, recevant avec reconnaissance le pain offert par l'hospitalité, et faisant chérir la liberté qu'ils apportaient en Italie, en donnant l'exemple des vertus privées unies aux vertus publiques.

C'étaient des maîtres insolens, endormis dans la mollesse, buvant à long traits le sang et les sueurs du peuple qu'ils devaient protéger, dévorant sa substance, et le rassasiant de mépris et d'outrages; le soldat, le simple officier voyaient encore dans les Cisalpins, des amis et des frères, ils inspiraient encore l'estime et l'admiration; mais les malédictions publiques poursuivaient jusque sur leurs chars brillans, jusque dans le fond de leurs palais dorés, les chefs principaux, militaires ou civils: et pour

parler le langage populaire, tous les hommes à broderie, étaient devenus le fléau, tout à la fois de l'Italie et de l'armée française. Les Cisalpins désiraient le retour des Autrichiens dont le joug n'était pas moins pénible, mais dont la tyrannie méthodique laissait éclater moins de violence, moins d'emportement. 1799.

L'armée française attribuait ses défaites à l'ineptie du général Schérer; soulevée contre lui, elle demandait hautement *Moreau* pour la commander. Elle tenait, le 21 avril sur l'Oglio, les positions de Palasolo, de Chiari et de Calcio. Les Austro-Russes s'avancent en forces sur Brescia, on passe l'Oglio, la gauche au lac Isco, le centre à Soncino, l'avant-garde se prolongeait jusque vis-à-vis de Pontevico.

Cependant la division de la Valteline, attaquée par des forces beaucoup supérieures, avait été contrainte d'abandonner sa position près de Glurens pour se replier sur Bormio, en passant par Peschiera. Les Austro-Russes marchaient en même temps sur Bergame, sur Brescia et sur Crémone; dans cette situation fut exécutée la retraite sur l'Adda. La division Serrurier eut ordre de se replier, par Bergame, sur le pont de Lecco, qu'elle devait garder, et de-là se prolonger jusqu'à Vapprio. La division

1799. Grenier vint occuper le pont de Cassano ; sa gauche flanquant la division Serrurier, et sa droite la division Victor qui occupait le pont de Lodi, la ville de Pizzigithone, et le cours de l'Adda jusqu'à son confluent dans le Pô.

CHAPITRE XXIV.

Le directoire exécutif de Milan est investi de la puissance dictatoriale.

CETTE ligne de défense ne rassurait personne dans Milan, le découragement était à son comble. Le corps législatif, effrayé des périls qui l'environnaient, et sentant que le directoire avait besoin d'une grande autorité, lui avait résigné la sienne sur les trois parties les plus essentielles de l'administration publique, la police, les finances et le militaire. Le directoire, pour s'entourer de lumières, ou pour partager le poids d'une responsabilité qui l'épouvantait, créa autour de lui des commissions consultatives, chargées de lui présenter leurs vues et de préparer son travail.

On composa ces commissions d'individus dont le patriotisme n'était pas douteux, mais

dont les sentimens tenaient à cette exaltation souvent dangereuse dans les moyens qu'elle emploie. La commission de police, s'égarant par un excès de zèle, se livra à des mesures odieuses, en publiant des listes d'hommes suspects dont on voulait s'assurer. L'alarme se répandit dans toutes les familles, les bourses se fermaient, on refusait de payer les contributions ; le directoire démentit, par une proclamation, les projets qu'on lui imputait. L'exécution de la mesure proposée par la commission de police, aurait d'ailleurs éprouvé les plus grandes difficultés ; il n'y avait dans Milan qu'un détachement très-faible de la force armée, et si les individus qu'on voulait arrêter comme ôtages, avaient fait la moindre résistance, c'était peut-être l'occasion d'un mouvement séditieux, et le signal du massacre général des Français dans Milan.

1799.

La commission des finances proposa des arrêtés capables de produire des sommes très-considérables en peu de jours. On établit une capitation progressive qui pouvait rendre quatorze ou quinze millions. On ordonna le paiement par anticipation de la seconde moitié de la contribution foncière. Il fut arrêté que tous les fonds, à mesure de leur rentrée,

1799. seraient versés à la caisse militaire, à l'exception d'une somme modique, réservée pour les besoins les plus pressans des administrations cisalpines; l'entrée des autrichiens dans Milan qui suivit de peu de jours l'adoption de ce projet, détruisit l'heureux effet qu'on pouvait en attendre.

La commission militaire prit des arrêtés pour armer les citoyens. Cette mesure tardive n'eut pas de succès.

Le directoire, témoin du mépris et de la haine qu'inspirait le général Schérer, et soupçonnant que la conduite de ce général pouvait cacher quelques projets sinistres, chargea Soprani, son président, de prévenir le commissaire *Rivaud* que les circonstances impérieuses exigeant des moyens extraordinaires, et toute correspondance par écrit paraissant insuffisante, il avait résolu de dépêcher sur-le-champ un magistrat à Paris, pour informer le gouvernement français de la situation pénible où se trouvait la république cisalpine. Non-seulement *Rivaud* rejeta cette ouverture avec l'audace d'un traître, mais il ajouta qu'il ferait arrêter en Piémont tout individu que le gouvernement cisalpin enverrait en France, et que si cet imprudent négociateur parvenait à tra-

verser le mont Cenis, il n'arriverait pas impunément à Paris, où le ministère de la police, averti à temps, ne manquerait pas de le faire enfermer au Temple. 1799.

Ainsi ce *Rivaud*, qui du matin au soir ne quittait pas la salle des séances du directoire, qui destituait ceux des membres de ce corps qui lui déplaisaient, qui dirigeait arbitrairement toutes les affaires, ne laissant au directoire que le poids accablant d'une responsabilité funeste, aggravait le malheur d'un état indépendant, en répondant de la manière la plus insultante au chef de son gouvernement.

Dans des momens aussi hasardeux, au milieu d'un peuple auquel on demandait chaque jour des contributions nouvelles, le directoire cisalpin n'avait que l'attitude incertaine d'un corps dont les appuis sont ébranlés, et qui ne peut éviter sa chute : sa déconsidération augmentait avec la détresse publique.

1799.

CHAPITRE XXV.

Le général Moreau prend le commandement de l'armée française. — Les Autrichiens se rendent maîtres de Milan.

Schérer se rendit à Milan, le 26 avril : il fit publier et afficher une proclamation, dans laquelle il assurait que plusieurs millions de Français allaient se lever en masse pour repousser les Autrichiens hors des limites de la Cisalpine, pourvu que les habitans de Milan prissent les mesures convenables pour procurer de l'argent et des subsistances aux divisions qui défendaient les bords de l'Adda : mais d'un autre côté, on savait que *Rivaud* avait déjà démeublé presque tout son palais, et que la compagnie des fournisseurs faisait les apprêts de son départ.

On reçut à Milan, le 27 avril, un courrier du directoire français, qui destituait Schérer, et donnait à Moreau le commandement général de l'armée. Il se rendit sur-le-champ au quartier-général à Inzago, mais c'était trop tard. Les Au-

trichiens ne voulant pas lui donner le temps de changer les mauvaises dispositions faites par Schérer, attaquaient les Français durant la nuit du 27 au 28 avril, au moment où le nouveau général arrivait de Lodi. En vain prodigua-t-il les marques des talens les plus distingués, obligé de se battre à la tête des colonnes, plusieurs de ses aides-de-camp furent tués à ses côtés. L'ennemi avait passé l'Adda sur plusieurs points. Il ne put que diriger une retraite inévitable, qui obligea l'armée à passer le Tezin, abandonnant la ville de Milan. 1799.

Le 28 avril, le directoire sortit de Milan, sans prendre aucune mesure : les directeurs se contentèrent d'écrire au corps législatif qu'il était temps de se mettre en sûreté. Les deux conseils s'assemblent à midi, pour discuter si les directeurs fugitifs ne devaient pas être déclarés traîtres à la patrie. Les débats sur cet article duraient depuis deux heures, lorsqu'on apprit que Schérer et Rivaud avaient pris brusquement la route du Tezin, pour mettre en sûreté leurs trésors : chaque député ne prenant alors conseil que de sa frayeur, et se dépouillant des marques de sa dignité, se hâte de prendre la fuite : il n'en restait pas un seul entre l'Adda et le Tezin au coucher du soleil.

1799. Plusieurs milliers de républicains, qui avaient eu trop de confiance dans les Français, abandonnaient en désordre leur patrie. La cohue des voitures, obstruant les barques au passage du Tezin, opérait une telle confusion, que si les Autrichiens avaient mis plus d'activité dans leur poursuite, ils auraient enlevé la division Grenier, formant l'arrière-garde pour couvrir les fuyards.

Le 29, à quatre heures du matin, Milan était évacué par l'état-major de la place; un gouvernement provisoire venait d'être nommé, en attendant les Autrichiens et les Russes.

Moreau fut prévenu par le général Bechaut, commandant du château, que sa garnison n'était que d'environ sept cents hommes de la vingt-unième demi-brigade, et à peu près six cents Cisalpins; qu'il n'avait que six canons en état d'être mis en batterie, et fort peu de munitions de bouche; que cependant il se défendrait autant qu'il pourrait, malgré l'impossibilité physique de faire une longue résistance. Schérer vint cacher sa honte dans Paris, jusqu'à l'instant où les preuves des délits les plus graves s'amoncelant sur sa tête, il échappa par la fuite au châtiment qu'il méritait.

Mantoue, Peschiera et Ferrare étaient munies

munies de forces suffisantes. Le directoire cisalpin les avait approvisionnées pour un an. Mais Schérer, pour s'approprier les deniers publics, employa ces munitions au service d'une partie de sa campagne. Elles ne furent point remplacées. Ce défaut concourut, avec d'autres causes, à la prompte reddition de ces places. Schérer commandait encore en Italie, lorsque Mantoue et Peschiera étaient assiégées par le général Kray, à la tête de vingt-cinq mille Autrichiens. 1799.

Le général Moreau jouissait de la plus entière confiance des troupes; mais, malgré son habileté, il ne pouvait lutter contre les Autrichiens et les Russes qu'en rassemblant toutes les troupes françaises ou alliées répandues dans le royaume de Naples, dans l'État romain, dans la Cisalpine maritime, dans la Toscane, dans les environs du lac de Côme, dans le Piémont, dans la république de Lucques et dans la Ligurie. Cette réunion avait été ordonnée, par le général Schérer, quelques jours avant son départ; elle était presque entièrement impraticable. Une insurrection, du genre le plus alarmant, se manifestait dans les chaînes méridionales des montagnes du Piémont. Elle laissait craindre que les

1799. communications avec la Provence ne fussent interceptées, si les Français retiraient les troupes qui gardaient les gorges et les passages des rivières. Les appréhensions étaient encore plus grandes dans le midi de la péninsule.

CHAPITRE XXVI.

Soulèvement dans le midi du royaume de Naples. — Suppression du gouvernement provisoire. — Création d'un corps législatif et d'un directoire. — Portrait du cardinal Ruffo.

A PEINE Faytpoul, après avoir fait arrêter le général Championet, s'était saisi des rênes du gouvernement de la nouvelle république parthénopéenne, que les Napolitains, réduits au désespoir par les exactions de ce nouveau *Séjan*, abjurant les marques d'attachement voué d'abord par eux aux Français, se soulevaient de toute part contre des hommes se permettant dans tous les genres les plus étranges excès.

Cependant, le gouvernement provisoire,

créé dans Nâples par Championet, avait été supprimé; on lui substitua un corps législatif et un directoire. Dominique Cirillo, homme de lettres distingué, fut nommé président du corps législatif; il avait pour collègues les hommes les plus éclairés de la noblesse, du clergé, de la magistrature, et même quelques Lazzarronnis recommandables par leur probité et leur sens droit; les directeurs, Hercule d'Agnèse, Ignace Ciaja, Joseph Albamonte, Joseph Albanèse et Melchior Delfico, jouissaient dans Naples du crédit le plus étendu. 1799.

Le nouveau gouvernement s'occupa d'abord à lever une garde nationale et des troupes de ligne. Ces troupes furent portées dans Naples à trente mille combattans. Il s'occupa ensuite de l'administration intérieure. Gabriel Manthone, officier d'artillerie, fut nommé ministre de la guerre; le géomètre Filippis, ministre de l'intérieur; l'avocat Pignatelli eut le ministère de la police générale, et Raphaël Doria celui de la marine.

Une loi, ruineuse pour les barons, devenait un germe des plus fâcheuses divisions; elle portait qu'outre la perte des droits et priviléges attachés à la féodalité, les seigneurs

1799. devaient représenter les titres des bois et pâturages possédés par eux, et que dans le cas où ces titres ne seraient pas jugés valables, les bois et pâturages déclarés communaux seraient partagés entre les plus pauvres habitans des paroisses respectives.

Cette loi ne passa qu'après quelques oppositions. Le comte Pignatelli de Monte-Leone, et le marquis Bruno de Foggia, membres du corps législatif, la combattirent avec force. C'était un délit impardonnable aux yeux d'une société populaire, établie dans Naples, sur le modèle des sociétés populaires, maîtresses de la France sous le règne de Robespierre. Ils furent obligés de sortir du corps législatif.

La tâche la plus difficile du gouvernement était l'organisation des finances. Le numéraire avait entièrement disparu ; les billets de banque perdaient soixante à quatre-vingt pour cent. Des commissaires français dépouillaient et affamaient les habitans de la campagne, en leur annonçant l'égalité et le bonheur. Lorsque ces malheureux se plaignaient, la réponse était toute prête. Peux-tu payer trop cher ta liberté ? Les Français ont versé leur sang ; il ne vous en coûte que de l'argent, et vous

vous plaignez ! La terreur fermait la bouche aux opprimés, mais le bruit de ces odieuses manœuvres retentissait dans les provinces les plus éloignées. La Calabre citérieure et ultérieure déclara qu'elle ne souffrirait pas que les troupes françaises missent le pied sur son territoire. 1799.

Ces germes empoisonnés, fomentés par la cour de Palerme, produisirent bientôt les événemens les plus extraordinaires. Cinq aventuriers se dispersent dans la province de Leccé; ils prennent un nom et un titre différens : celui-ci était le prince héréditaire des Deux-Siciles, celui-là un duc de Saxe ; les autres excitaient la compassion du peuple par des peintures pathétiques de l'abandon dans lequel ils supposaient la famille royale, ou soulevaient la multitude en exagérant la manière atroce dont quelques Français déshonoraient les femmes et les filles, et couvraient de mépris les ministres de la religion. Tous s'accordaient à désorganiser la province. La crédulité avait tellement aveuglé les Calabrois, qu'ils sollicitaient auprès de ces imposteurs des emplois lucratifs ou honorables, et on ne manquait pas de les leur accorder.

On prodiguait des proclamations au nom du

1799. roi. Dans l'Abbruzze, on assurait que Ferdinand IV était en Appulie, à la tête d'une armée formidable, et dans l'Appulie, on le plaçait sur les côtes de l'Abbruzze. Ces nouvelles troublant les esprits, les habitans refusaient de remplir les réquisitions accablantes exigées par les Français.

Pour compléter ces malheurs, les criminels sortis des prisons et des galères durant l'anarchie qui précéda la révolution, réunis en bandes armées, répandaient l'épouvante. La cour de Sicile leur adjoignit cinq cents autres malfaiteurs détenus dans les prisons de Palerme et de Messine. A leur tête, un moine apostat, devenu chef de voleurs, sous le nom de *Frère Diable*, les conduisait au carnage, dans un temps où, par les suites des batailles de Pastringo et de Villa-Franca, les Français étaient contraints d'évacuer les environs de Naples pour se réunir à l'armée de Moreau.

Les Anglais s'étaient établis à douze milles de Naples, dans la petite île de Procyta. On y forma un tribunal révolutionnaire, sous l'inspection du sicilien *Speciale*, homme aussi cruel qu'ignorant. Les Anglais parcouraient les côtes depuis le golfe de Gaëte, jusqu'à celui de Salerne. Ils entretenaient une

1799.

correspondance suivie avec les royalistes de l'intérieur, dont ils dirigeaient les opérations. Ils excitaient les places voisines des côtes à se révolter, et lorsque des républicains tombaient dans leurs mains, on les envoyait à Procyta, ils y étaient condamnés à mort par le tribunal révolutionnaire.

Le cardinal Ruffo, quittant le rochet pour la cuirasse, s'offrit à la cour de Palerme pour diriger l'insurrection dans la Calabre.

Cet homme dont le nom retentit dans toute l'Europe, élevé dans la cour de Rome, fut d'abord pourvu de la charge de trésorier apostolique; bientôt sa conduite scandaleuse fit repentir le pape Pie VI de la confiance dont il l'avait honoré. Devenu amoureux de la marquise *Avia*, le jeune Ruffo passait les journées entières auprès d'elle. Les revenus ecclésiastiques étaient sacrifiés à ses folles amours, et sa maîtresse nommait à toutes les places qui dépendaient de lui, avec une publicité révoltante.

On assure que le pape ne le nomma cardinal, que pour lui ôter d'une manière honorable, la charge dont il abusait. Cette perte lui fut d'autant plus sensible, que sa maîtresse, dont il ne pouvait plus entretenir

le faste, l'abandonna. Le chagrin le conduisit
1799. à Naples, il y obtint l'intendance de Caserte. Cette place était peu convenable à la dignité d'un cardinal de la sainte église romaine. Le pape indigné, lui reprocha par un bref rendu public, l'indécence de sa conduite, et lui ordonna de revenir à Rome. Ruffo répondit avec hauteur et n'obéit pas. Ayant accompagné la cour de Naples en Sicile, il épiait l'occasion de parvenir à la fortune : la première qui se présenta fut saisie avidement.

Il paraît qu'on n'attendait pas de lui de grandes choses, il partit sans soldats et sans argent, n'étant accompagné que de son frère et de trois domestiques. Il prit terre à Scilla; cette petite ville dans laquelle il s'était procuré des intelligences, lui fournit trois cents hommes dont sa garde fut formée. Se déclarant le vengeur de la religion et du trône, le crucifix d'une main, le poignard de l'autre, et le masque de l'hypocrisie sur la tête, il prêchait au nom d'un Dieu de paix, le massacre et le pillage. On offrait aux habitans de la Calabre, qui prendraient les armes contre les Français, un bonheur éternel pour l'autre monde, et les dépouilles des républicains pour celui-ci. Source fatale de ce torrent im-

pétueux, comprimé quelque momens. Rompant toutes digues, il engloutit la nouvelle république. 1799.

Un pardon général fut offert de la part de Ruffo aux criminels, pourvu qu'ils se réunissent sous ses drapeaux. On ordonna que tous les vrais catholiques porteraient en signe de reconnaissance une croix blanche à leurs chapeaux; que les arbres de la liberté, symboles de l'irréligion, seraient arrachés et remplacés par des croix. Toute la Calabre retentit bientôt des avantages de la sainte expédition, tous les chapeaux furent couverts de croix blanches. Les curés conduisaient de toute part au cardinal Ruffo la jeunesse armée.

A cette armée se réunit un rassemblement de voleurs et d'assassins. Leurs premiers exploits furent l'incendie et le pillage de tous les châteaux dans les environs. Ainsi chargés de dépouilles, ils allaient grossir l'armée chrétienne.

Frère Diable, dont j'ai déjà parlé, se présenta le premier à son éminence. Pauzanera, convaincu de quatorze homicides, lui succéda. Ce monstre, pour se soustraire à la rigueur des lois, ayant formé une compagnie d'assassins : incendiait les maisons isolées, et mettait à contribution les villages. Le troisième fut

1799. *Sciarpa*, sbirre au tribunal de Salerne ; il commandait les criminels trouvés dans les prisons de cette ville, et ceux ramassés par lui dans les campagnes.

Crotone passait pour une ville très-riche, Ruffo en promit le pillage à ses soldats ; en vain cette ville ouvrit ses portes, implorant la pitié du cardinal ; elle fut abandonnée pendant un jour entier à la barbarie et à la rapacité des nouveaux croisés. Ils passèrent de là à Cantazaro, capitale de la Calabre ultérieure. Les excès commis à Crotone, apprenaient aux habitans de cette ville que toute soumission était inutile. Ils résolurent de se défendre courageusement. Ils ferment les portes de la ville, les remparts sont couverts de canons. Ruffo désespérant de s'emparer de cette place, proposa une capitulation. Elle fut acceptée. Il fut convenu que les croisés n'entreraient pas dans la ville, qu'elle se soumettrait au roi ; qu'elle paierait une contribution pour les frais de la guerre, et que personne ne serait inquiété pour ses opinions passées. Le traité fut observé : Ruffo ayant reçu l'argent, et formé une garde nationale composée de royalistes, marcha sur Cosenza, capitale de la Calabre ultérieure.

A la nouvelle de ces événemens inattendus, la cour de Palerme crée le cardinal Ruffo vicaire-général de la couronne dans le royaume de Naples. Le chevalier Micheroux, auparavant ministre plénipotentiaire auprès de la république cisalpine, et le prince de Leporano, à la tête d'un régiment de cavalerie et d'un corps de volontaires, sont chargés de le seconder dans ses opérations. 1799.

Cependant les habitans de Cosenza ne savaient s'ils devaient ouvrir ou fermer leurs portes à l'armée chrétienne, dont l'avant-garde approchait. Pendant qu'ils délibèrent, Ruffo pénètre dans la ville. La plus grande partie des maisons appartenantes à des nobles fut saccagée. Les renforts de Sicile arrivèrent pendant cette expédition. Ruffo publie alors une proclamation au nom du roi : après avoir loué le zèle des braves Calabrois, il leur promettait, pour prix de leurs services, s'il parvenait à ramener le royaume de Naples sous l'obéissance de Ferdinand IV, l'exemption de tout impôt pendant dix ans. On les prévenait encore que les Français avaient été défaits dans la Lombardie par les Austro-Russes, et qu'on attendait de Corfou et de Céphalonie quarante mille soldats russes ou turcs.

1799. Pour se soustraire au sort malheureux éprouvé par les villes de Calabre, celle de Leccé abattit l'arbre de la liberté, et envoya au cardinal des députés pour reconnaître l'autorité du roi. Bari, à la vue de quatre à cinq cents Russes débarqués à Manfredonia, avec une nombreuse artillerie, suivit l'exemple de Leccé. Bientôt toute l'Appulie rentra au pouvoir du roi. L'abbé *Pronio*, célèbre chef de brigands, parcourait aussi l'Abbruzze, *royalisant* et dépouillant les pays dans lesquels il passait.

Micheroux et Leporano s'occupaient à introduire quelque discipline dans une armée où l'on comptait soixante mille combattans, auxquels le désir du pillage tenait lieu de tactique. On se rendit maître du pont de Campistrino, passage important, qui assurait la possession de la Calabre et de la Basilicate; et après avoir, avec le reste des troupes, pris et saccagé la ville de Muro, on s'avança vers Alta-Mura, à laquelle sa position permettait de faire une vigoureuse résistance.

1799.

CHAPITRE XXVII.

Insurrection en Toscane contre les Français. — Les Turcs s'emparent des Iles vénitiennes de l'Archipel. — Détresse de la république parthénopéenne.

Les Toscans, paisibles et heureux sous les grands-ducs de la maison d'Autriche, s'étaient soumis plutôt aux armes françaises qu'à leurs sentimens républicains. Presque tous, attendant l'instant de se déclarer en faveur du gouvernement monarchique, payaient en silence les impositions exigées d'eux. Mais à peine Schérer avait été vaincu, que les habitans des montagnes, se flattant d'un prompt secours, préparaient leurs armes pour attaquer les Français. Plusieurs même commençaient déjà les hostilités.

La Porte Ottomane avait ouvert aux flottes russes le port de Bysance; et tandis que Bonaparte, vainqueur de l'Égypte, préparait dans Suez de nouvelles conquêtes, les pavillons ottomans, russes et anglais flottaient sur la Méditerranée, et menaçaient l'Italie d'une nou-

1799. velle irruption de barbares. Les îles vénitiennes, dont les Français s'étaient emparés après la destruction du gouvernement de Venise, tombèrent au pouvoir des Turcs Ils en firent une république particulière, sous leur protection. Plusieurs divisions russes et quelques détachemens anglais, envoyés par l'amiral Nelson, augmentaient la force du cardinal Ruffo. Presque toutes les provinces napolitaines se déclaraient en sa faveur, tandis qu'il assiégeait Alta-Mura.

Naples était presque le seul pays dont la ville de Rome tirât ses subsistances depuis que les Anglais dominaient sur la Méditerranée; la famine menaçait cette immense cité: le peuple commençait à murmurer.

Dans cette situation des choses, les Français avaient raison de craindre les malheurs dont pouvaient être suivie l'évacuation de la terre de Labour et de l'État romain. Le général Moreau, dont l'armée s'appuyait sur les forteresses du Piémont et de la Ligurie, n'était pas sans inquiétude sur les moyens de nourrir les troupes qui lui restaient. Séparé de la France par la masse entière des Alpes, la Toscane était sa meilleure ressource, malgré l'incommodité des transports par les routes

difficiles des Appennins. On lui refusait ces subsistances depuis que les Toscans commençaient à s'insurger ; il fallait les conquérir à la pointe de l'épée, et non sans danger. 1799.

Suwarow et Mélas n'éprouvaient pas les mêmes difficultés. Approvisionnés par les Anglais, maîtres de la mer, et n'ayant aucune inquiétude sur la subsistance du soldat, toute leur attention se fixait sur les opérations militaires. Elles forçaient les Français d'abandonner la république parthénopéenne à ses propres forces, pour se replier sur la Ligurie ; retraite difficile, dans laquelle Magdonald, successeur de Championet, eut à combattre non-seulement les Autrichiens et les Russes, mais une partie des habitans des pays traversés par lui.

Ce départ précipita la chute de la république parthénopéenne. En vain le corps législatif employait toutes ses ressources à lever des troupes, il ne pouvait prévaloir contre les ennemis du dehors et les insurgés du dedans, dont l'espoir du pillage, plutôt que le désir de la contre-révolution, augmentait le nombre tous les jours.

Dans les provinces méridionales, les républicains, victimes de la persécution ou de l'avarice, n'échappaient aux poignards des

1799. royalistes qu'en se réfugiant dans la capitale. Parmi ceux qui tombèrent sous le fer du cardinal Ruffo, se trouva l'évêque de Potenza, homme distingué par ses vastes connaissances et par ses vertus. Les habitans de Potenza, dont ce vénérable pasteur était le père, le virent égorger sous leurs yeux : sa tête fut hideusement promenée dans les rues.

Alta-Mura, après la plus vigoureuse résistance, avait été contrainte à se rendre, les cruautés exercées par les vainqueurs, dans cette ville, inspiraient le frissonnement de l'horreur. Bientôt on apprit la défaite des troupes républicaines au pont de Campistrino et l'arrivée de Sciarpa sous les murs de Falerne. Pronio, dans l'Abbruzze, avait soulevé la masse du peuple jusqu'à Gaëte, et coupait les communications avec Rome.

Quelques cantons demeurés fidèles jusqu'alors à la cause de la liberté, se réunirent aux troupes de Ruffo pour prévenir, ou du moins pour adoucir les vengeances de la cour dont on prévoyait les implacables effets. Toutes les provinces furent désorganisées en peu de jours, l'anarchie devenait complète, la république parthénopéenne se trouvait circonscrite presque dans les murs de Naples.

Tous

Tous les regards se portaient sur Manthone, ministre de la guerre. Ses dispositions étaient admirables, mais il manquait d'argent pour les exécuter. Résolu de marcher lui-même contre Ruffo, il lève une petite armée parfaitement disciplinée. Les réfugiés de la Calabre formaient l'avant-garde ; extrêmes en tout, suivant le génie national, ils avaient adressé au gouvernement une proclamation respirant l'enthousiasme dont ils étaient animés. Nous ne respirons que le sang, disaient-ils, nous ne cherchons que la mort; la donner ou la recevoir, est pour nous indifférent, pourvu que notre patrie soit libre, et que nous soyions vengés. Ces troupes semblaient devoir être invincibles; mais leur nombre ne répondait pas à leur valeur. L'armée de Manthone, environnée par des troupes six fois supérieures aux siennes, fut forcée de se retirer en abandonnant son artillerie ; elle rentra dans Naples, poursuivie par toute l'armée de Ruffo. 1799.

Cette armée commença bientôt le siége de la capitale. Les habitans, cernés par terre et par mer, dépourvus de vivres, et sans espérance de pardon, n'avaient d'autre parti à prendre qu'à vendre chèrement leur vie, et

1799. de faire acheter aux royalistes leur victoire par des torrens de sang. Ce fut désormais le but auquel tendirent les républicains.

CHAPITRE XXVIII.

Voyage de l'escadre française de Brest sur la Méditerranée.

Une escadre de vingt-six vaisseaux de ligne était sortie du port de Brest dans les premiers jours d'avril, elle faisait voile pour la Méditerranée. On présumait généralement qu'après avoir débarqué dans le port de Gênes des renforts nombreux qu'on promettait à Moreau, et des vivres qui manquaient sur toute la côte de la Ligurie, la flotte se porterait à l'est, ravitaillerait l'île de Malte, et ferait voile vers les bouches du Nil, pour favoriser les opérations de Bonaparte.

La dispersion des forces britanniques dans tous les ports de la Méditerranée ne leur permettait pas de s'opposer efficacement à cette navigation, qui demandait beaucoup de célérité. Les bouches du Nil n'étaient bloquées

que par une division de l'escadre de Nelson, commandée par sir Sydney Smith, long-temps emfermé à Paris, dans la tour du Temple, et qui en était sorti par une aventure tenant du roman. 1799.

On perdit un temps précieux à attendre sur les côtes d'Espagne quelques vaisseaux espagnols qui devaient se réunir à la flotte : les Anglais prévenus par ces lenteurs, eurent le temps de rassembler leurs escadres, et d'opposer aux Français des forces supérieures. La flotte française ne fit que se montrer devant le port de Gênes ; on mit à terre quelques provisions, et un corps de troupes peu nombreux ; et, lorsque chacun présumait qu'elle ferait voile à l'est pour se venger du combat d'Alboukir, l'escadre reprit la route de Gibraltar, et revint à Brest accompagnée d'une escadre espagnole.

L'île de Malte était bloquée par les Anglais, les Russes et les Ottomans. L'activité de la garnison laissée dans cette île, et celle du général Vaubois, qui la commandait, répondait au gouvernement français que les efforts les plus vigoureux et les plus constans seraient faits pour la défendre : mais il est un ennemi auquel la bravoure la plus audacieuse, ni les

1799. remparts les plus solides ne sauraient résister : cet ennemi, c'est la faim. Le rocher aride de Malte ne produit que quelques fruits rafraîchissans, l'île reçoit de la Sicile toutes les subsistances. Privée de ce secours nécessaire, elle était réduite aux provisions qu'y avait laissées Bonaparte, et à quelques faibles convois venant des côtes d'Afrique.

Une constance inaltérable avec laquelle, durant les guerres précédentes, les Anglais avaient multiplié les sacrifices les plus dispendieux pour ravitailler chaque année la forteresse de Gibraltar, bloquée par les Espagnols, et même pour en changer la garnison, avertissait le gouvernement français des attentions délicates, de la sollicitude prévoyante qu'exige une garnison isolée, pouvant être affaiblie sans qu'on le sache, par des maladies, des nourritures malsaines, et d'autres fléaux imprévus.

Paul Ier indiquait lui-même, par sa conduite, au directoire de France, l'attention scrupuleuse et continuelle avec laquelle il devait veiller à la conservation de Malte. A peine *Ferdinand Homspesch* avait abandonné cette île, que l'empereur de Russie s'en était fait déclarer grand-maître par les

chevaliers qui résidaient dans ses états. Cette vaine promotion était tournée en ridicule en France et en Italie, par une foule de gens accoutumés à ne considérer que l'écorce des choses : elle avait le principe le plus adroit; la cour de Pétersbourg qui portait constamment ses vues ambitieuses sur le trône de Byzance, avait éprouvé plusieurs fois douloureusement combien, pour l'exécution de ce vaste projet, il lui aurait été utile de posséder un port dans la Méditerranée. 1799.

Malte, située entre l'Europe et l'Afrique, semblait destinée par la nature à renfermer dans un des ports les plus vastes et les plus sûrs de l'Occident, les préparatifs faits par cette puissance pour attaquer et pour forcer les châteaux des Dardanelles, tandis qu'une flotte équipée dans la Krimée, assiégerait Constantinople du côté de la mer Noire. Paul Ier mettait un si grand prix à la possession de ce rocher, qui avait déjà bravé toute la puissance ottomane, que pour écarter l'obstacle résultant de la différence entre la religion catholique romaine professée par l'ordre de Malte, et celle qui domine à Pétersbourg, il eût donné volontiers les mains à la réunion des églises latine et grecque, sauf à renouveler le

1799. schisme lorsque les circonstances ne le forceraient plus à cacher ses opinions religieuses. Mais les Anglais qui connaissaient aussi le prix de cette île, ne s'en furent pas plutôt rendus maîtres, que Paul Ier fut assassiné, comme on le verra dans la suite.

Le départ de la flotte française laissait l'armée du général Moreau et toute la côte de Gênes dans un état alarmant, dont la présence seule de cette armée navale pouvait les faire sortir. Des opérations projetées sur la Manche pouvaient nécessiter le retour de l'escadre de Brest; mais ce retour rendait prodigieusement épineuses les opérations de la Méditerranée. Il n'était pas forcé par la supériorité de Nelson, les côtes de Provence et d'Italie présentaient plusieurs abris où les vaisseaux français étaient en sûreté. Leur séjour à l'entrée du golfe de Gênes forçait les Anglais de croiser continuellement entre la rivière du Levant, et l'île de Corse, exposés aux tempêtes, fréquentes dans ces parages.

Mais il semblait qu'un génie malfaisant entraînait les républiques d'Italie vers leur perte. Des plaintes aussi vaines que multipliées, parvenaient de toutes parts à Paris, contre une nuée de vampires, qui avaient allumé contre

les Français la fureur des Italiens. Ces vampires jouissaient tranquillement du fruit de leurs rapines ensanglantées. *Schérer*, à leur tête, dépensait en profusions scandaleuses les dépouilles d'un peuple ami, dont il avait comblé la misère. Il bravait lâchement l'opinion publique. 1799.

CHAPITRE XXIX.

Entrée de Sieyes au directoire français. — Expulsion des directeurs Treilhard, Merlin et Larévéillère-Lépeaux. — Révolution du 30 prairial.

Rewbell, sorti par le sort du directoire français, avait été remplacé par Emmanuel Sieyes, ambassadeur de France à la cour de Berlin; il était à peine installé, que les directeurs Treilhard, Merlin et Larévéillère-Lépeaux, furent accusés d'avoir occasionné par leur incapacité, ou par leur trahison, les revers éprouvés par les armées françaises en Italie, depuis le départ de Bonaparte. On attaqua d'abord l'élection de *Treilhard* à la dignité de directeur, comme contraire à un article de

1799. la constitution ; en conséquence, il fut destitué de ses fonctions directoriales par une loi du 30 prairial (29 mai); les deux autres, qui ne formaient plus la majorité du directoire, menacés d'être mis en jugement, donnèrent leur démission, et rentrèrent dans la vie privée. Ils eurent pour successeurs le général Moulins, Gohier, ministre de la justice, et Roger-Ducos, ex-conventionnel.

Il était public que Rewbell, Merlin, Treilhard et Laréveillère gouvernaient seuls la France; ils ne laissaient à Barras que l'exercice de la chasse dans sa terre de Gros-Bois. Le premier, sorti par le sort, et les autres expulsés du directoire, on s'attendait à voir prochainement éclore des changemens de la plus haute importance; les séances des deux conseils étaient très-orageuses: d'un côté, on demandait la réforme des abus, de l'autre la punition des traîtres et des dilapidateurs. Souvent l'enceinte du corps législatif présentait l'image d'une arène prête à être ensanglantée.

Le triomphe que les deux conseils venaient de remporter sur le directoire leur communiquait une certaine force; mais ce n'était pas celle de l'opinion publique; on disait hautement que si le corps législatif avait brisé le

directoire, ce n'était pas en vue du bien public, mais pour éloigner une catastrophe qui menaçait les deux conseils. D'ailleurs cette révolution du 30 prairial prouvait évidemment que la constitution observée alors n'était pas assise sur des bases solides. 1799.

Ceux qui élevèrent ce monument politique voulaient sans doute balancer les grands pouvoirs; mais ces pouvoirs furent constamment en opposition, parce que faiblement constitués, leurs attributions se confondaient, et qu'il n'existait aucun régulateur pour établir un équilibre entre leur choc. Les droits du corps législatif étaient pour ainsi dire illimités; mais le directoire exécutif, placé par la loi sous la dépendance des deux conseils, disposant de la force publique et de tous les moyens de séduction, était presque toujours sûr de l'emporter. Toute division entre les premières autorités devenait un état de guerre qui les poussait hors de la ligne constitutionnelle, les forçait de conspirer l'une contre l'autre, et se terminait ordinairement par une secousse révolutionnaire.

Tous les symptômes avant-coureurs d'une révolution prochaine frappaient les esprits les moins exercés. Les deux conseils, agités inté-

1799. rieurement par des convulsions, ressemblaient à un vaisseau battu par une violente tempête. Une partie du nouveau directoire, craignant les suites de la révolution qui s'annonçait, employait toute son influence pour faire naître des incidens qui en reculassent l'époque. Les Jacobins furent soulevés, la révolution s'éloigna; mais on prenait secrètement des mesures qui en assuraient le succès dans un temps peu éloigné.

CHAPITRE XXX.

Mort de Pie VI.

Au milieu de cette lutte intestine, le directoire, effrayé par les progrès des Austro-Russes, et voyant que toutes les barrières de l'Italie s'abaissaient successivement devant eux, déployait tous ses moyens, non-seulement pour envoyer au général nouveau des renforts, sans lesquels il ne pouvait repousser les ennemis, mais pour former une nouvelle armée vers les frontières occidentales du Piémont, sous le nom d'Armée des Alpes, et sous le commandement du général Championet, rendu à la liberté après la révolution du 30 prairial.

Le général Joubert avait ordre de reprendre le commandement de l'armée d'Italie, et le général Moreau, dont le sort était de ne commander les armées que lorsqu'elles étaient désorganisées, et d'être rappelé lorsqu'après avoir rétabli la confiance, il pouvait recueillir le fruit de ses travaux, avait ordre de revenir à Paris, sous prétexte de commander une armée qui s'assemblait, pour s'opposer à une armée allemande, levée en vertu d'un *conclusum* de la diète de Ratisbonne, du 11 juillet, qui déclarait la guerre aux Français, et à une armée russe, qui s'avançait vers le nord de la France. 1799.

Une loi ordonnant que tous les jeunes-gens, depuis l'âge de 20 jusqu'à celui de 25 ans, se tiendraient prêts à marcher au premier signal à la défense de l'état, aurait donné au directoire toutes les facilités de recruter les armées, si cette énergie qui poussait la jeunesse française vers la carrière des armes eût subsisté. Cependant les cadres des armées se remplissaient; mais telle était l'inconcevable dilapidation, autorisée ou tolérée par les membres de l'ancien gouvernement, qu'il devenait difficile de procurer des habits et des armes aux jeunes-gens qui se présentaient. Le dénûment

1799. du trésor national était extrême, malgré l'énormité des impôts, portés cette année à six cents millions.

Les forteresses de Peschiera, de Pizighitone, de Milan, de Ferrare, de Turin, d'Alexandrie, enfin de Mantoue furent successivement conquises par les Austro-Russes, non par la force des armes, mais parce qu'elles manquaient de vivres, quoique Schérer eût assuré qu'elles en étaient abondamment fournies. Les Russes et les Autrichiens trouvèrent dans ces places toute l'artillerie et toutes les munitions de guerre dont ils avaient besoin pour le reste de la campagne. Ils s'emparèrent, dans la seule citadelle de Turin, de trente mille fusils neufs, qu'il était si aisé de faire transporter dans Briançon ou dans Fenestrelles.

Le welt-maréchal de Suwarow fait marcher une division de son armée dans la vallée de Suze, dont les Français avaient détruit les fortifications après le traité conclu avec le roi de Sardaigne : au lieu de conserver une place regardée de tout temps comme la clef de l'Italie, et que les anciens appelaient *la porte de la guerre*, les Austro-Russes s'approchent de Briançon. Cette ville, une des plus fortes de l'Europe, manquait de vivres, de muni-

tions de guerre et d'artillerie. On en avait livré les canons aux fournisseurs, qui ne pouvant les emporter, les brisèrent en morceaux pour vendre le bronze, et brûlèrent leurs affûts, pour en extraire le fer. 1799.

On craignait que le pape ne fût enlevé par les Autrichiens ou par les Russes dans cette place : il fut conduit à travers les Alpes par Embrum et Grenoble, jusqu'à Valence. Pie VI y trouva la fin de ses longues infortunes, le 19 août. Un ministre d'Espagne, et l'archevêque de Corinthe, qui l'avaient suivi dans ses pèlerinages, firent embaumer son corps. Ils le placèrent en habits pontificaux dans un cercueil de plomb, déposé dans l'église cathédrale de cette ville.

CHAPITRE XXXI.

Contre-révolution de Naples.

Dans les premiers jours de juin, Naples était environnée par l'armée de Ruffo, forte de quatre-vingt mille hommes, secondée par les Anglais, les Russes et les Turcs, tandis

1799. que l'escadre britannique arrêtait toutes les provisions destinées pour la ville.

Un grand nombre de royalistes renfermés dans la place, commençaient alors à manifester leurs intentions. Des placards affichés dans les rues durant la nuit, annonçaient que la république tirait à sa fin. Des mains invisibles marquaient de croix rouges les maisons destinées au pillage et au feu. Ces projets sinistres augmentaient l'énergie des républicains.

Une proclamation du directoire déclara, le 5 juin, la patrie en danger. On augmente les bataillons de gardes nationales, tous les employés par la république, à l'exception des membres du directoire, du corps législatif, et des ministres, furent inscrits dans les bataillons. On déclarait que c'était à eux de donner l'exemple du courage, en combattant dans les premiers rangs de l'armée. On nomma un tribunal révolutionnaire, auquel fut accordé le droit redoutable de punir de mort tout individu convaincu de trahison. On ordonna que lorsque les châteaux tireraient trois coups de canon, tout citoyen non inscrit sur les registres de la garde nationale, serait tenu, sous peine de mort, de se renfermer dans sa maison. Joseph Writz fut nommé commandant

général. On arrêta trois cents individus suspects, parmi lesquels se trouvait le frère aîné du cardinal Ruffo. Ils furent conduits dans le château Neuf, et dans celui de l'Œuf, pour servir d'ôtages aux républicains. 1799.

Deux jours après, le général Writz fit arrêter les anciens officiers de l'armée royale, qui avaient refusé de prendre les armes en faveur de la république. Des barils de poudre furent placés par son ordre sous toutes les prisons, pour prouver aux détenus qu'ils périraient au moindre mouvement fait par eux en faveur des royalistes.

Cependant, les républicains en venaient journellement aux mains avec les avant-postes de Ruffo; ils avaient fortifié le petit château de Villiena, dans les environs de Portici, et approvisionné tous les châteaux de Naples pour trois mois. Le 10, sur le soir, le canon d'alarme se fit entendre. La force armée se rassembla dans la rue de Tolède, les autres citoyens s'enfermèrent dans leurs maisons, pour obéir aux ordres du directoire. Le général Writz, accompagné du ministre de la guerre, Manthone, ayant fait la revue des troupes, leur prouva dans un discours énergique, la nécessité dans laquelle on se trouvait

de vaincre ou de mourir les armes à la main.
1799. Il les renvoya ensuite dans leurs maisons, parce qu'il avait voulu seulement connaître le nombre d'hommes sur lesquels il pourrait compter dans l'occasion. On tira le canon le lendemain matin, pour annoncer que chacun était libre de sortir dans la ville; mais peu de gens en profitèrent, tant était grande la terreur dont les esprits étaient frappés!

Dans la journée du 11, le pain commença à manquer absolument. Sur le soir, on entendit une forte canonnade à Villiena. Le cardinal attaquait ce poste : les assiégés se défendirent en désespérés; mais une brèche ayant été faite en peu de temps, les royalistes pénétrèrent dans la place. Le commandant du fort, Antoine Torcano, se traîne couvert de blessures au magasin à poudre, y met le feu et ensevelit sous les ruines du château les vainqueurs et les vaincus.

Ruffo attaquait alors la ville sur trois points différens, du côté du pont de la Madeleine, de Foria et de Capo-di-Monte. Les magistrats, craignant les résultats de la famine, ordonnèrent une sortie générale. Elle fut exécutée le 13 après midi. Les républicains furent partagés en trois corps, dont le premier,

commandé

commandé par le général en chef, se porta vers le pont de la Madeleine, le second, s'avança vers Foria, et le troisième, sur Capo-di-Monte. On se battit jusqu'à la nuit avec le dernier acharnement. Les républicains, écrasés par un nombre d'ennemis supérieur au leur, furent enfin contraints de se retirer dans les forts qui défendaient la rade. 1799.

Ruffo entra dans Naples le 14. Cette capitale nagea dans le sang de ses habitans. On assure qu'on vit les insurgés de la Calabre se disputer les membres sanglans de plusieurs seigneurs attachés au parti de la révolution, les griller sur des charbons, et les dévorer. Religion, humanité, vertu, vous êtes donc de vains mots, lorsque dans les tourmentes révolutionnaires, les hommes poussés dans des routes inconnues, par des chefs avides qui les égarent, ont foulé aux pieds tous les principes par lesquels ils étaient auparavant dirigés, pour se jeter dans des entreprises dont il leur est impossible de calculer les résultats.

En quittant la ville de Naples, les Français avaient conservé le château Saint-Elme, bâti par Charles-Quint sur des rochers, et plus propre à contenir la ville qu'à la défendre

1799. contre des ennemis. Les deux principales forteresses de Naples, le château Neuf et le château de l'Œuf étaient au pouvoir des républicains. Ils avaient aussi une garnison considérable dans la forteresse de Castell'-a-Mare, construite au bord de la mer, auprès des ruines de Pompéia et de Stabia. Ces places furent assiégées sur-le-champ par mer par les Anglais, et par terre par le cardinal Ruffo. Le château de Castell'-a-Mare se rendit le premier. Il ne voulut capituler qu'avec le commodore Foote (1), chef de l'escadre anglaise. Ce traité,

---

(1) Al comandante della flotta inglese. Con piacere abbiamo inteso che ella e piena di generosita e la buona intenzione che ha di non permettere spargimento di sangue. Intanto la guarnigione la prega in unione degli equipagi della flottiglia di far la sortire dal forte cogli onori militari, deponendo le armi subbito que sara sortita dall' ultima barriera, con dover indi restare a sua volonta di andare ove meglio le convenie, lasciando alla generosita inglese, il permettere il loro bordo a guegli que lo vorranno. Spero dunque que non s'incontri difficolta sude' proposti punti, altrimente si vedra nelle dure circostanze di annunciarle que morira pria di uscire da questo sorte, sensal espote domande, se quali sperano di ottenere dall' amicizia que ha monstrata verso di essa. Dal

conclu le 15 juin, laissait la liberté à tous les individus renfermés dans la citadelle de se retirer chez eux, ou de se réfugier dans les pays étrangers. Ceux qui voulaient abandonner leur patrie furent remis à bord des vaisseaux anglais. Le fort se rendit le lendemain. 1799.

Le château Neuf et le château de l'Œuf firent la plus longue résistance. Le château de l'Œuf est bâti sur un rocher dans la mer. On ne peut y parvenir qu'au moyen d'un pont de deux cent vingt pas de longueur. Il commande un golfe formé par la mer en cet endroit. Le château Neuf est une forteresse encore plus considérable. Elle fut bâtie par Charles Ier, duc d'Anjou, frère de saint Louis, roi de France. Le feu continuel des assiégés, leurs sorties aussi fréquentes que vigoureuses tenaient en échec l'ennemi, impatient d'être maître de la rade de Naples. Ruffo craignait aussi pour les ôtages restés en la puissance des

---

forte di Castell'-a-Mare li 27 prarile, anno 1 della republica Napoletana. Antonio Amato comandante.

Moso dal sentimento d'umanita que dirige un vero militare, accordò gli articoli richiesti. Fatto a bordo del Sea-Horse ai 15 di giugno 1799, il comandante della squadra inglese Odward Foote.

1799. républicains : il proposa un armistice, durant lequel on réglerait la capitulation générale.

Afin de disposer les républicains à rendre les forts, il publia, le 19, une proclamation tendant à arrêter le pillage et les massacres : il déclarait que l'intention du roi des Deux-Siciles était d'accorder un pardon général à ceux qui déposeraient leurs armes. Un adjudant-général fut envoyé dans les châteaux pour proposer cette mesure. Le corps législatif, après avoir pris avis du ministre de la guerre et des officiers supérieurs, accepta l'armistice, durant lequel chacun devait conserver ses positions.

Il s'agissait alors de régler la capitulation. Le directoire arrêta les conditions, ajoutant que dans le cas où elles ne seraient pas acceptées en totalité, l'armistice serait rompu sur-le-champ.

On déclara d'abord que les forts entendaient capituler, non avec le cardinal Ruffo seul, mais avec toutes les puissances coalisées. Les républicains promettaient de laisser dans les châteaux les munitions de guerre et de bouche, et de mettre les ôtages en liberté. Ils devaient sortir en armes, tambour battant, jusqu'à l'esplanade, où les soldats déposeraient leurs

fusils. Chaque républicain devait avoir la permission de se retirer en France, en conservant ses propriétés qu'il ferait administrer de la manière qu'il le jugerait convenable. Il devait leur être fourni des bâtimens neutres pour les conduire jusqu'à Marseille. 1799.

Le second article autorisait les républicains qui ne voudraient pas s'expatrier à rester dans le royaume des Deux-Siciles, sans être inquiétés ni pour leurs opinions, ni pour leurs actions passées.

On stipulait dans le troisième article que le bénéfice de la capitulation s'étendait, non-seulement aux individus renfermés dans les châteaux Neuf, Saint-Elme et de l'OEuf, et les retranchemens voisins, mais à la garnison de Pescara, pour laquelle on entendait capituler, et de plus, à tous les républicains des deux sexes répandus dans le royaume de Naples, y compris ceux que le cardinal Ruffo avait incarcérés depuis son entrée dans la capitale. En conséquence, une proclamation devait être publiée dans Naples et dans les provinces, afin que les républicains, auxquels il conviendrait de sortir du royaume, eussent la liberté de le faire.

Enfin, pour assurer l'entière exécution de

1799. ces trois articles, il devait être accordé par Ruffo des ôtages, au choix du directoire et du corps législatif. Ces ôtages devaient être gardés dans le château Saint-Elme jusqu'à la réception du certificat du commandant de Marseille, constatant l'arrivée des républicains napolitains dans ce port, sans avoir éprouvé aucun mauvais traitement. Il était convenu que le château Saint-Elme resterait provisoirement dans les mains des Français jusqu'à cette époque.

Ruffo incidentait; il prétendait que les biens des républicains étaient légitimement acquis au fisc; il rejetait surtout les dispositions relatives à la citadelle de Pescara. Le directoire répond au cardinal que si le moindre article de la capitulation était rejeté, les hostilités allaient recommencer.

Ruffo craignait, comme je l'ai déjà dit, pour la tête de ses parens et de ses amis en ôtage dans les forts; il accepta la capitulation dans toute son étendue. Les nouveaux ôtages furent nommés. Le frère du cardinal et le général Micheroux se trouvaient parmi eux; ils se rendirent dans le château Saint-Elme. Ruffo publia une amnistie en faveur des républicains qui voudraient rester dans le

royaume, et une permission générale de se rendre à Marseille, en assurant que les personnes et les propriétés de ceux qui resteraient, comme de ceux qui sortiraient, seraient également protégées. Le traité fut envoyé à Pescara. Le duc d'Andria, commandant de cette place, le remit à l'abbé Pronio, et revint à Naples. 1799.

Environ quinze cents individus déclarèrent qu'ils se proposaient de se retirer en France; mais tandis qu'on préparait les vaisseaux nécessaires à leur embarquement, l'amiral Nelson arriva dans la rade de Naples, ayant sur son bord l'ambassadeur britannique près du roi des Deux-Siciles, sir Williams, Hamilton et son épouse.

Les républicains évacuèrent les forts le 26 juin au soir; les uns se retirèrent à Naples, les autres sur des vaisseaux. Nelson, à peine dans la baie, publie une proclamation, ordonnant à tous les individus ayant accepté des emplois durant le gouvernement républicain, ou qui avaient pris quelque part à la révolution, de se rendre au château Neuf pour donner leur nom et leur demeure, en promettant à tous ceux qui feraient cette déclaration la certitude d'être désormais à l'abri de toute

1799. recherche et de tout reproche. Chacun se conforma aux termes de la proclamation, sans prévoir qu'on tombait dans un piége tendu par les ministres de Ferdinand IV, pour découvrir les chefs républicains, dont le plus grand nombre, sans cette précaution, aurait pu échapper au châtiment qu'on leur destinait.

Sous prétexte de cette déclaration, furent traînés devant l'amiral anglais tous les membres du gouvernement, dont les articles de la capitulation réglaient seuls la destinée. Parmi ceux qui s'y rendirent volontairement, on distingua Giacinto Dragonelli, célèbre par un traité *des Vertus et des Récompenses*, faisant suite à l'ouvrage de Beccaria, sur *les Délits et les Peines*; Nicolas Gianotti et Onofrio Colace. Ces trois hommes avaient exercé les premiers emplois de la magistrature sous la monarchie; leur caractère de probité inspirant la confiance la plus entière au gouvernement républicain, ils avaient été conservés dans leurs fonctions.

Ils donnèrent leurs noms et leur demeure, reçurent en échange une carte de sûreté; mais peu de jours après on les arrêta pour les mettre en jugement. Les deux premiers furent

bannis à Marseille, le troisième périt sur un échafaud. Cet indigne traitement était la suite d'un édit publié par l'amiral Nelson. Le roi des Deux-Siciles déclarait qu'il n'avait jamais eu intention de capituler avec ses sujets rebelles; en conséquence, il ordonnait que ces rebelles fussent resserrés avec soin, parce qu'ils n'avaient rien à attendre de sa clémence. Les républicains étaient embarqués; déjà même ils s'éloignaient du port, lorsqu'en vertu de cet édit, ils se virent ramenés sous les batteries du château de l'Œuf, et enchaînés deux à deux. 1799.

CHAPITRE XXXII.

Retour du roi des Deux-Siciles dans Naples. — Il fait le procès à saint Janvier. — Saint François de Padoue est déclaré protecteur de Naples.

Ferdinand IV rentra dans Naples le 13 juillet. Tous les cachots des forts étaient remplis de prisonniers. On prit des vieux vaisseaux démâtés pour leur servir de prison. Ces malheureux se trouvaient si resserrés sur ces

1799. bastilles flottantes, qu'à peine pouvaient-ils se mouvoir. Moitié nus, leurs habits ayant été la proie de leurs ennemis, ils étaient exposés aux brûlans rayons du soleil dans une saison et dans un climat où son ardeur n'est pas supportable. Leur nourriture suffisait à peine pour prolonger leur malheureuse existence, et au milieu des privations les plus cruelles, ils avaient encore à souffrir les insultes des scélérats de la Calabre, chargés de les garder.

Un tribunal révolutionnaire, sous le nom de junte d'état, et sous la présidence de ce même Spéciale, chef du tribunal établi par les Anglais dans l'île de Procyta, fût érigé à Naples pour juger les prisonniers.

Il parut bientôt des listes de coupables. Ceux qui étaient inscrits dans la première classe, regardés comme criminels de haute-trahison, furent déclarés exclus du bénéfice de la capitulation. Tous les hommes distingués, soit par leurs emplois civils ou militaires, soit par leurs talens ou leur naissance, furent chargés de chaînes. Tous les soirs, les vaisseaux et le château de l'Œuf subissaient une nouvelle visite. Les commandans des puissances coalisées firent de vaines remontrances

1799.

contre ces infractions de la capitulation, conclue sur la foi publique. Le commodore Foote donna sa démission et se retira du service.

Après avoir employé plusieurs jours à incarcérer les républicains, la junte jugea que les victimes marquées par les vengeances de la cour étaient toutes entre ses mains ; elle permit aux individus qui se trouvaient encore sur les vaisseaux anglais de mettre à la voile pour un port de France, sous la condition expresse de ne rentrer jamais dans leur patrie. Chaque déporté signa un acte dans lequel il promettait, sous serment, de rester hors des terres du royaume de Naples, sous peine d'être réputé ennemi de la couronne, et puni de mort.

On a observé précédemment que quinze cents Napolitains, en capitulant, s'étaient décidés à passer en France. Il en restait à peine cinq cents, dont les biens furent confisqués, malgré l'article précis de la capitulation.

Ferdinand ne borna pas son ressentiment aux rebelles qui avaient méprisé son autorité sur la terre ; sa vengeance s'étendit jusque dans le ciel : on fit le procès à saint Janvier, protecteur du royaume.

A l'entrée des Français dans Naples, on

1799. avait consulté saint Janvier. Le ciel parut approuver la révolution, en opérant la liquéfaction du sang de ce saint. Ce signe des faveurs célestes avait décidé une partie de la multitude. Ceux qui, auparavant, représentaient les Français comme les destructeurs des lois divines et humaines, regardant l'assentiment de saint Janvier comme la règle infaillible de leur conduite, ne voyaient plus dans une résistance prolongée qu'une lutte sacrilége contre l'Être suprême.

Des philosophes auraient examiné si cette liquéfaction n'était pas un prestige opéré par un art assez grossier, on examina le miracle en lui-même. Tout fut pesé avec la plus scrupuleuse exactitude. Aucune circonstance n'échappa aux recherches juridiques; chaque individu employé dans l'opération du miracle, ou qui en avait été témoin, soutint un interrogatoire. Le rapport des experts déclara non seulement le miracle complet, mais qu'il s'était opéré dans le temps le plus court.

Rien n'étant donc plus certain que l'existence miraculeuse de la liquéfaction, il était évident que saint Janvier était devenu le protecteur de la république napolitaine. On aurait pu sans doute adopter un terme moyen : les

royalistes pouvaient publier que le saint, témoin de l'abus fait par les républicains de leur puissance usurpée, se repentait d'avoir approuvé ce mode d'administration, et que le retour de la monarchie serait signalé par un miracle non moins éclatant que celui dont la république avait tiré avantage. 1799.

Cependant, soit que le saint fut encore suspect, ce tempéramment fut rejeté. Saint Janvier avait favorisé la république ; la république, regardée comme un crime intolérable, rendait l'action du saint intolérable : il fut jugé conformément aux lois. On le déclara complice des révolutionnaires de France, déserteur de la bonne cause. Nul avocat n'osa se présenter pour la défendre. Ceux qui se prosternaient auparavant devant sa châsse virent prononcer la redoutable sentence, sans en paraître affecté. Atteint et convaincu, les juges le déclarèrent déchu du titre honorable qu'il avait eu sur la terre ; défense à lui de faire de nouveaux miracles. Son sang, déclaré rebelle, fut condamné à une éternelle congélation. Ses biens furent confisqués au profit du roi.

Plusieurs partisans du saint dépouillé insinuaient que le gouvernement de Naples se

1799. rendant l'émule du gouvernement de France sous Robespierre, la confiscation des biens immenses possédés par le saint fut plutôt la cause que l'effet du jugement. Je ne prendrai pas de parti à ce sujet. Il s'agissait de choisir un nouveau patron de Naples : il serait trop long de rapporter les harangues prononcées en faveur des candidats. Le choix tomba sur saint Antoine de Padoue. Il fut prouvé que ce saint protégeait évidemment la monarchie, puisque les troupes royales entrèrent dans Naples, le 13 juin, jour qui lui est consacré dans le calendrier romain : saint Antoine fut donc substitué au jacobin saint Janvier. Cette nouvelle intéressante fut annoncée par le son de toutes les cloches de la ville. Le bruit du canon hérétique des Anglais la porta dans les provinces voisines. Cependant, peu de temps après, la dévotion de saint Janvier l'emportant sur le mécontentement de la cour, la fête de ce saint fut célébrée à la manière accoutumée.

1799.

CHAPITRE XXXIII.

Exécutions des Napolitains condamnés à mort par la junte.

Le sang des républicains condamnés à mort par la junte coula bientôt sur les échafauds. Les deux tiers des individus arrêtés périrent. Les exécutions commencèrent par les républicains qui n'étaient pas expressément compris dans la capitulation. Une des premières victimes fut le général Caracciolo. Après avoir servi le roi avec fidélité jusqu'au moment où son pays devint libre, il donna la démission de ses emplois dans cette circonstance. La république, orgueilleuse d'un pareil appui, le nomma en même temps général de terre et de mer. Religieux observateur des obligations qu'il venait de contracter envers le gouvernement républicain, il rejeta dédaigneusement les offres de la cour, et fut un de ceux qui s'opposèrent avec le plus de succès aux armes anglaises. Ce crime fut allégué pour l'envoyer à l'échafaud. Après avoir couvert de honte les juges devant lesquels il plaida lui-

1799. même sa cause, il mourut en héros. Caracciolo était sorti de la capitale, le 14 juin : retiré dans le village de Romano, il y vivait dans la plus profonde retraite. Un de ses domestiques le dénonça. Enlevé par la populace, il fut conduit sur un vaisseau : on le pendit, après lui avoir fait endurer les traitemens les plus affreux.

Le ministre de la guerre, Manthone, sortant de sa prison pour aller au supplice, aperçut tout l'état-major des gardes nationales et des troupes de ligne destiné au même sort que lui. En les embrassant les uns après les autres, il observa qu'un des généraux, nommé *Basset,* n'était pas parmi ses camarades; il en demanda la cause. Apprenant qu'il avait conservé sa vie en dénonçant à la junte d'état plusieurs républicains inconnus, « vil assassin de tes frères..... s'écria-t-il, j'avais connu ta bassesse; je voulais la punir : mais tu ne jouiras pas du fruit de ta lâcheté; tu mourras dans l'infamie, puisque tu n'as pas su mourir avec honneur ! » En parlant ainsi, il arrivait à l'échafaud, entouré de ses amis.

La junte d'état n'était point d'accord sur la peine à infliger au corps législatif. Les uns opinaient à les condamner tous à mort; les autres

autres voulaient que le supplice fût proportionné aux fautes de chacun. Cette opinion, soutenue par Antoine Larossa, prévalut, malgré tous les ministres. On commença donc par Cirillo, président. Ferme dans son opinion, et soutenu par l'orgueil que lui inspirait sa réputation, il comparut devant ses juges avec calme et sérénité. Son nom et sa profession lui ayant été demandés, il répondit : Je m'appelle Dominique Cirillo; j'étais médecin sous le gouvernement monarchique, je fus représentant du peuple sous la république : je suis aujourd'hui un martyr de la liberté. Sur les chefs d'accusation, il se borna à déclarer qu'il avait capitulé avec quelques-unes des premières puissances de l'Europe, et que si le droit des gens était respecté, il n'avait rien à redouter; mais que si on violait les premiers devoirs de la société, on pouvait le conduire au supplice. 1799.

Après lui comparut Mario Pagano. Il se servit à peu près des mêmes moyens de défense, en les dévoloppant avec l'éloquence et l'érudition qui lui étaient familières. Il prouva, par divers traits de l'histoire de Naples, que les rois s'étaient constamment fait un devoir d'observer toutes les capitulations faites avec leurs

1799. sujets. Il ajouta que pendant le cours même de la dernière révolution, la capitulation de Cantazaro n'avait pas été violée. Cependant elle avait été arrêtée par le cardinal Ruffo seul, avant que le roi lui eût conféré les pouvoirs de son ministre plénipotentiaire. Ces raisonnemens ne firent aucune impression sur les juges.

Tous les membres du corps législatif et du directoire furent interrogés successivement : ils furent presque tous condamnés à mort. Les exécutions ne finirent que dans le mois d'août, au sein d'une anarchie perpétuelle. Naples perdit, sous la main du bourreau, presque tous les hommes dont les talens étaient connus, non-seulement dans le royaume, mais dans les pays étrangers.

Ce serait faire injure à la vertu, que de ne pas placer ici le nom de plusieurs des infortunés qui scellèrent de leur sang leurs opinions républicaines.

Mario Pagano, magistrat éclairé et écrivain correct. Il avait rédigé la constitution de la république napolitaine. Marcello Scoli, célèbre par son *Cathéchisme des Marins*. Pascale Buffa, et Joseph Luogo Testa, membres du gouvernement provisoire. Ils avaient ranimé à Naples le goût de la littérature

grecque et latine. Nicolas Paisico, profond mathématicien, excellent botaniste, capitaine de la garde nationale. Vincenzo Froisi, prêtre d'une vertu exemplaire, aumônier du gouvernement. Georges Piacelli, célèbre jurisconsulte, ministre de la justice. Francesco Conforti, excellent littérateur, membre du corps législatif. Vincenzo Rossi et Nicolas Nevi, jeunes-gens remarquables par leurs talens précoces. Francesco Bagni, physicien du premier mérite, professeur de médecine de l'université de Naples, évêque de Vico. Le général Francesco Federici, homme de lettres. Le général Massa, qui avait assisté à la capitulation, au nom du gouvernement républicain. Domenico Cirillo, savant naturaliste, qui avait été l'ami de Franklin, et l'associé de Filanghieri, illustre auteur de *la Science et de la Législation*. Onuphre Colace, auteur et magistrat. Vincent Bruno, qui d'un coup de pistolet prévint son supplice, et se réunit à ses collègues. 1799.

Tous ces hommes étaient compris dans la capitulation. J'ai observé que lorsqu'il ne resta plus que cinq cents personnes, on en ordonna le départ. Ces infortunés croyaient n'avoir plus rien à démêler avec la junte. Quelques propos

1799. indiscrets tenus par eux amenèrent un nouvel orage. On vint les avertir qu'ils pouvaient partir, à l'exception de dix d'entr'eux qu'on désigna. Ils invoquaient en vain la sainteté du traité qu'on leur avait remis, ils furent arrêtés au milieu de leurs camarades. Dans ce nombre, se trouvait Éleonore Foncesca, qui avait acquis, par ses connaissances littéraires, une haute considération. Elle était coupable d'avoir écrit en faveur de la république. Sa mort expia ce forfait. Les assistans voulaieut la forcer de crier vive le roi. Elle demanda un instant de silence pour haranguer : déjà elle commençait à parler, lorsque les exécuteurs, craignant quelque tumulte, hâtèrent l'instant de son supplice.

On compta, parmi les grands-seigneurs sacrifiés, Caraffa, duc d'Andria, Ferdinando Pignatelli, prince de Strongoli, et Mario son frère. Gennaro Serra des ducs de Cassano, Juliano Colonna, Joseph Riario, marquis de Carleto, le marquis de Genzano et le marquis de Guisaro.

Quelques nobles éprouvèrent la clémence du roi. Leur peine de mort fut commuée en bannissement perpétuel ; mais leurs biens demeurèrent confisqués. Ainsi furent traités les ducs de Popoli et de Monte-Leone, les princes

de la Bona et de Torrella, plusieurs évêques et d'autres personnes d'un rang distingué. Le prince Fornella-Caraccioli, homme aussi respectable par ses talens que par ses qualités morales, avait été compris dans la capitulation du château Neuf; il résidait dans Naples, sur la foi de ce traité. On le condamna à une prison perpétuelle en Sicile, et le roi s'empara de ses immenses propriétés. 1799.

La terreur régnait dans Naples. Le roi recevait dans les discours et dans les écrits publics les louanges les plus exagérées : on l'appelait le Titus de son siècle. Mais les parens de ceux qui avaient péri ne respiraient que la vengeance; ils poignardaient dans l'ombre de la nuit les accusateurs et les juges. Les membres de la junte d'état, au milieu des gardes nombreuses dont ils s'entouraient, tremblaient pour leur existence; le roi lui-même, troublé de frayeur, retourna bientôt en Sicile.

Ferdinand IV se crut d'abord assez bien affermi dans ses états pour détacher un corps de ses troupes; qui, s'étant réunies à deux divisions anglaise et russe, entrèrent dans Rome le 9 août. Plusieurs Napolitains s'étaient réfugiés dans cette capitale; ils s'y trouvaient, lorsqu'elle fut sommée de se rendre. Ces

1799. malheureux furent arrêtés et conduits à Civita-Vecchia. Le commodore Tombridge avait reçu un ordre positif de les transporter dans les ports de Naples; mais connaissant le sort qui les attendait, jamais, répondit ce brave militaire, je ne serai l'exécuteur des vengeances de la cour de Naples. Il les fit conduire à Toulon sur des vaisseaux parlementaires.

Un gouvernement provisoire fut établi dans Rome; mais tout le midi de l'Italie continuait de s'agiter dans les convulsions de l'anarchie. Le peuple, accoutumé à vivre de rapines, refusait de labourer les terres; il attendait qu'une autre révolution lui offrît de nouvelles occasions de meurtre et de pillage. Les Calabrois, loin d'obtenir l'exemption de tout impôt durant dix ans, comme on le leur avait promis, pour leur faire prendre les armes, se virent contraints, par des exécutions militaires, de payer les taxes échues. Il prirent les armes contre le gouvernement. Ferdinand IV, loin de jouir du fruit de ses conquêtes, ne se croyant pas en sûreté dans Naples, revint en Sicile, et fixa son séjour dans Palerme.

FIN DU VINGT-CINQUIÈME LIVRE.

LIVRE VINGT-SIXIÈME.

CHAPITRE PREMIER.

Bataille de Novi. — Championet prend le commandement de l'armée d'Italie.

Championet arrivé dans les Alpes, vers les premiers jours d'août, organisait une armée de quarante mille hommes, presqu'entièrement composée de jeunes-gens qui n'avaient jamais fait la guerre. Le pays stérile dans lequel cette armée se trouvait, et la difficulté des chemins sur les sommités des Alpes, retardait la marche de ces troupes, sollicitées vainement par le général Joubert, dont l'armée couvrait la Ligurie depuis Nice jusqu'à Bobbio.

Cette armée qui avait reçu quelques renforts, et à laquelle s'étaient enfin réunies les divisions de Naples, de Rome et de Toscane, était de cinquante mille hommes. Le général Macdonald, qui avait dirigé la retraite la plus difficile, revenait à Paris, tandis que ses talens étaient nécessaires en Italie, au milieu des bataillons dont il avait la confiance. Joubert

1799. avait reçu l'ordre précis du directoire d'attaquer les Austro-Russes. Ils pressaient le siége de Tortonne, et il était extrêmement important de dégager cette place. Joubert engagea le général Moreau à ne quitter la Ligurie qu'après la bataille qu'il était résolu de donner. Une partie de l'armée française gardait les rivières du Levant et du Ponent, le col de Tende, la vallée d'Orméa, la ville de Gênes: on ne pouvait disposer que de trente-six mille combattans.

L'armée leva le camp de Cornigliano, le 13 août, pour marcher en avant. L'aile droite, commandée par le général Saint-Cyr, formant deux divisions aux ordres des généraux Vatrin et Laboissière, débouchait par le col de la Bocchetta, pour se rendre à Novi. La gauche, aux ordres du général Perignon, composée des deux divisions des généraux Grouchy et Lemoine, s'avançait sur les montagnes du Montferrat et la vallée d'Acqui, vers Capriata et Novi: deux mille hommes furent laissés dans Capriata, pour assurer les subsistances. Elle arriva le 14 au soir, sur les hauteurs de Novi, et se plaça, la gauche à Pasturana, la droite, s'appuyant à la gauche du général Saint-Cyr, arrivée le même

jour à sept heures du matin. La droite du général Saint-Cyr, s'appuyait à la Scrivia. Un petit corps de troupes aux ordres du général Dombrousky, investissait le fort de Serravalle, occupé par les Autrichiens. 1799.

Suwarow et Mélas commandaient trente-huit mille hommes, sans compter environ quinze ou vingt mille Piémontais, que Suwarow avait armés depuis qu'il était maître de Turin, et qui faisaient le service de troupes légères; le général Kray qui avait fait le siége de Mantoue, et que Joubert croyait occupé à mettre en état de défense sa nouvelle conquête, arrive au camp austro-russe, le 14 au soir, avec vingt mille hommes. La force de cette armée était alors de cinquante mille hommes, non compris les paysans piémontais. Elle était réunie, la droite à Bocco, sous les ordres du général Kaim, la gauche à Tortonne, commandée par le général Kray, le centre, où se trouvaient Suwarow et Mélas, à Pozzolo. Elle avait une réserve à Rivalta, aux ordres de Bellegarde.

A l'aspect des forces supérieures déployées par les Austro-Russes; le général Joubert tint un conseil de guerre, le 14 à l'entrée de la nuit dans Novi. Tous les généraux

1799. convinrent qu'il y avait plus que de l'imprudence à descendre dans une plaine immense où le moindre revers entraînait la destruction totale de l'armée française. Il ne fut pas pris de détermination; les généraux retournèrent à leurs postes.

Le 15, vers les cinq heures du matin, Joubert et Moreau montaient à cheval pour parcourir la ligne, lorsqu'une ordonnance vint leur annoncer que l'aile gauche était attaquée. La bataille fut bientôt générale. Elle se donna sur les hauteurs, entre Novi et Bussuolo. L'action s'engageait à peine, lorsque le général Joubert, se précipitant, pour animer par sa présence une charge à la baïonnette, fut frappé d'un coup mortel. La perte du général ne rallentit pas l'ardeur du soldat. L'ennemi reçu partout avec intrépidité, fait des efforts inutiles pour enfoncer les bataillons français, et malgré son extrême supériorité, il eût été forcé probablement d'abandonner l'attaque, s'il ne fût parvenu à tourner une partie de la division Saint-Cyr qui s'était avancée dans la plaine avec trop d'ardeur; le général Moreau ordonna la retraite à cinq heures du soir, l'armée reprit ses positions à Ceva, à la Bocchetta, à Bobbio.

Tortonne n'espérant plus d'être secourue, se rendit au welt-maréchal comte de Suwarow : mais il avait acheté la victoire de Novi par une perte si énorme, qu'il n'osa pas tenter de nouvelles expéditions. Le général Moreau, placé sur les Appennins, couvrait Gênes et lui traçait une limite qu'il ne pouvait dépasser. 1799.

Toutes les gazettes d'Angleterre, d'Allemagne et du midi de l'Italie avaient d'abord exagéré la gloire dont s'était couvert le général russe à la journée de Novi; on comparait ses opérations aux campagnes de *Bonaparte*. Vaines allégations dictées par l'esprit de parti! Il fut bientôt constant que *Suwarow* n'avait dû ses succès qu'à la grande supériorité des forces qu'il commandait, et qu'il n'avait pas su tirer parti de ses avantages. S'il eut dirigé immédiatement sa marche sur les Alpes, sans attendre la prise des places qui se trouvaient sur sa route, et en se contentant de les bloquer, il aurait coupé la division de Naples, et peut-être forcé les barrières de la France du côté du Var; mais après la bataille de Novi, il n'avait aucun espoir de pénétrer dans les Appennins, tant que Moreau y com manderait.

En vain Paul Ier. avait donné au vainqueur

1799. de Novi le titre de prince *Italique* dans un diplôme solennel; cette faveur ne faisait que démontrer la vanité des titres donnés par les cours. Le général Championet descendait les Alpes avec une armée composée d'une jeunesse brillante et amoureuse de la gloire; les Russes et les Autrichiens furent obligés de se partager pour faire face à ces nouveaux ennemis : tout le fruit de la bataille de Novi fut perdu.

Bientôt une fatale mésintelligence se mit entre les uns et les autres. Les Russes reprochaient aux Autrichiens qu'ils ne les avaient pas secondés avec toute la force qu'ils recevaient de leur nombre; les Autrichiens déversaient le même reproche sur leurs alliés. La défiance entre les deux armées devint bientôt si prononcée, que, pour en arrêter les résultats, il fut convenu que Mélas, Bellegarde, Kray, et les autres généraux autrichiens, seraient seuls chargés de continuer la guerre en Italie, tandis que Suwarow et ses Russes pénétreraient dans l'Helvétie, pour essayer d'entrer en France par les bords du lac de Genève et le mont Jura. L'Italique *Suwarow* abandonnait les rives embaumées de l'Éridan, lorsque *Championet* réunissait

sous son commandement toutes les armées françaises; charge au-dessus de ses forces, et dont il ne sentit toute la pesanteur que lorsque *Moreau* eut quitté l'armée, pour revenir à Paris, sur les ordres du directoire. 1799.

CHAPITRE II.

Campagne d'Helvétie.

DEPUIS la défaite du général *Jourdan*, la plus grande partie de l'armée autrichienne, aux ordres de l'archiduc Charles, s'était portée sur les montagnes de l'Helvétie pour favoriser les opérations du général *Hotze*, et pour empêcher que l'aile droite du général *Massena*, commandée par le général *Lecourbe*, ne pénétrât en Italie par le mont Saint-Gothard, et ne mît obstacle aux succès de *Suwarow* et de *Mélas* dans la péninsule.

Un corps nombreux de troupes russes, aux ordres du général *Kinskoy-Korzakow*, renforçait les Impériaux. Ils se flattaient d'un succès d'autant plus certain et plus prompt, que les Suisses, attachés à l'ancien gouvernement de leur patrie, ou exaspérés par les exac-

1799. tions que se permettaient les commissaires du gouvernement français, pouvaient leur être d'un grand secours dans un pays montagneux, où quelques passages livrés avançaient prodigieusement les opérations d'une armée.

D'ailleurs, le même esprit de désorganisation qui avait concouru aux défaites de *Jourdan* et de *Schérer*, entravait les opérations de *Massena*, de *Lecourbe*, de *Férino*, de *Dessoles*, qui déployaient de grands talens en Helvétie. On a vu précédemment que *Dessoles*, à la tête de l'avant-garde de *Lecourbe*, avait pénétré jusqu'à Glurens sur le haut Adige, et qu'il n'attendait que des renforts pour descendre ce fleuve jusqu'à Trente, et prendre de revers l'armée du général *Mélas*. Le défaut de subsistance le força d'abandonner cette excellente position pour se retirer dans la Valteline, à Bormio, vers les sources de l'Adda.

Le défaut de subsistance ruinait, dans toute l'Helvétie, l'armée française, très-inférieure en nombre à celle des Impériaux; elle manquait d'habits, de nourriture, de munitions, et de toutes les ressources qui assurent le succès des combats. L'archiduc multipliait ses efforts pour pénétrer en France du côté de

Bâle ou de Neuchâtel. *Massena* et *Lecourbe*, favorisés par les excellentes positions que leur offrait le théâtre de la guerre, opposaient une résistance opiniâtre ; mais ils refusaient toute affaire décisive, dont l'issue pouvait entraîner les suites les plus fatales. 1799.

Cette circonspection prudente exposait ces guerriers à la censure de ces hommes superficiels, qui, ne jugeant les généraux que par les actions éclatantes, auraient blâmé la plus belle campagne du maréchal de Saxe. Elle était encore traitée de pusillanimité par les membres du gouvernement qui auraient voulu, d'après la combinaison perfide de leurs projets, que l'armée d'Helvétie eût été traitée comme celles des généraux *Schérer* et *Jourdan*. Il est probable que *Massena* et *Lecourbe* eussent été destitués, si les événemens de la révolution n'avaient chassé du palais directorial *Rewbell*, *Treilhard*, *Merlin* et *Larévellière-Lépaux*.

Après cette révolution, il fut pris des mesures pour fortifier les armées d'Italie, de Suisse, du Rhin et des Pays-Bas, et pour leur procurer les ressources dont elles manquaient; mais depuis le départ de Bonaparte, un système général de déprédation avait telle-

ment dévoré la fortune de l'état, que non-
1799. seulement toutes les caisses publiques étaient vides, malgré l'énormité des impôts, mais il ne se trouvait ni armes, ni munitions, ni denrées dans les magasins de la république. Une expérience désastreuse avait forcé de reconnaître l'abus introduit par les Jacobins de confier les fournitures des armées à des hommes dont la responsabilité consistait dans leur prétendu patriotisme; mais par une dérision aussi amère que publique, des compagnies d'usuriers se présentaient pour se cautionner mutuellement Le cautionné et le cautionneur partageaient les bénéfices; et lorsque l'un avait fait banqueroute, il se trouvait que l'autre n'avait rien.

Une partie de ces obstacles furent surmontés peu à peu : non-seulement Massena reçut de nombreux renforts, mais les nouveaux bataillons envoyés sur les bords du Rhin permettaient enfin à l'armée délaissée par Jourdan de rentrer en campagne. Le général Bernadotte, qui commandait cette armée, avait été chargé du ministère de la guerre. Elle était conduite par le général Muller. On passe le Rhin : une partie de l'armée pénètre en Souabe; le reste assiége la forteresse de Philisbourg.

L'archiduc

L'archiduc Charles, pour arrêter ces succès, crut devoir abandonner l'Helvétie, avec une partie de ses troupes, pour se porter dans le Brisgau. A peine ce général avait passé le Rhin sur le pont de Schaffouse, que Massena et Lecourbe attaquent les Autrichiens et les Russes sur toute leur ligne, depuis l'embouchure de l'Aar dans le Rhin, jusqu'aux extrémités du Valais. 1799.

CHAPITRE III.

Défaite des Autrichiens et des Russes.

La bataille commença, le 24 septembre, sur une ligne de plus de soixante lieues de développement : elle dura quinze jours entiers. Les Français entrèrent dans Zurich sur les cadavres de leurs ennemis qui remplissaient les fossés de cette place. Le général autrichien *Hotze* resta parmi les morts. La principale perte tomba sur la division russe : elle fut presque entièrement exterminée. Les Français firent cinq mille prisonniers, prirent cent pièces de canon, quinze drapeaux, et presque tous les bagages des Autrichiens et des Russes

qui se retiraient avec précipitation vers le lac
1799. de Constance et le pays des Grisons.

Suwarow abandonnait alors les frontières de la Ligurie. Ce général, ignorant la défaite de *Kinskoy-Korzakow*, traversait rapidement la plaine du Piémont, côtoyait le lac Majeur, et se présentait pour forcer le mont Saint-Gothard, entre les sources du Rhône et celles du Rhin. Lecourbe venait de battre les corps qui lui étaient opposés; mais il n'avait pas des forces suffisantes pour lutter avec succès contre ces nouveaux assaillans: sa division ne formait que quinze à dix-huit mille hommes. La défaite totale des Autrichiens et des Russes au bord de la Limath et de l'Aar permettait à Massena de suppléer à ce défaut, en accourant à marches forcées dans le canton d'Ury avec une partie de son armée.

Les Russes, après avoir franchi le mont Saint-Gothard, étaient parvenus aux environs d'Ury; ils y furent attaqués par les Français, le 7 octobre, et défaits si complètement, que le welt-maréchal comte de Suwarow n'évita qu'avec beaucoup de peine de tomber entre les mains de ses ennemis, en se retirant à la hâte dans le pays des Grisons, par la vallée de Fleins. En vain Korzakow, instruit du danger

de Suwarow, avait rassemblé les débris de son armée pour se porter de nouveau sur Zurich : repoussé par les généraux Menard, Lorge et Soult, il fut contraint d'abandonner l'Helvétie. 1799.

Suwarow, dont l'armée était presque anéantie, craignant de se voir contraint par la force ou par la famine à mettre bas les armes au milieu des glaciers des Alpes rhétiques, fit bientôt sa retraite par le haut Tirol et la haute Souabe. De cent mille hommes avec lesquels il était sorti de Russie huit mois auparavant, ou qui lui avaient été envoyés durant la campagne, à peine en put-il rassembler quarante mille au bord du Lech, aux environs d'Augsbourg. Cette armée fut prendre ses quartiers d'hiver en Bohême.

CHAPITRE IV.

Campagne de Hollande.

Le projet de la nouvelle coalition avait été de réunir, pendant la campagne de 1799, une masse de forces si redoutable, que la république française, les républiques d'Italie, les

Suisses et les Hollandais n'y pussent résister.
1799. Deux cent cinquante mille Autrichiens, cent vingt mille Russes et quatre-vingt mille Napolitains, auxquels devaient se joindre les forces de la moitié des princes allemands, pressant en même temps en Italie et sur les rives du Rhin, les Français auxquels l'espoir d'une paix prochaine et la foi d'un armistice cachaient une partie des dangers qui les menaçaient, semblaient devoir se promettre le succès le plus complet.

Ces armemens gigantesques étaient alimentés par les trésors des Anglais. Ces insulaires, agissant comme s'ils eussent disposé de tout l'or de l'univers, non-seulement bloquaient tous les ports d'Italie et de France, par la supériorité de leur marine, mais ils préparaient contre la Hollande un des plus formidables armemens qui fût sorti des ports de la Grande-Bretagne; quarante mille hommes, Anglais ou Russes, allaient débarquer dans la Nord-Hollande, sous la conduite du duc d'Yorck.

La flotte, composée de cent cinqante navires de tout rang, parut le 20 août, à la rade du Texel, vingt mille hommes prirent terre à la pointe du Helder; bientôt l'armée anglaise

envahit la Nord-Hollande. Le général Brune, qui commandait les Français dans la république batave, n'avait sous ses ordres qu'un petit nombre de troupes disséminées sur les côtes où les Anglais pouvaient débarquer. Il se retrancha entre Alcmaël et Horn, pour attendre les renforts arrivant de toute part. 1799.

Il parait que les Anglais comptaient principalement sur les nombreux partisans de la maison d'Orange, qui s'agitaient dans toutes les provinces bataves, pour renverser le nouveau système de gouvernement.

Ces sourdes manœuvres avaient d'abord eu des succès si rapides, qu'à peine le duc d'Yorck plaçait le pavillon orange sur les clochers et sur les batteries du Helder, que la plus violente commotion se manifestait parmi les matelots de la flotte batave du Texel. Elle fut suivie d'une insurrection générale. Quelques officiers qui voulaient en arrêter les funestes résultats, payèrent de leur tête ce noble dévoûment à la cause républicaine; la flotte entière se donna aux Anglais.

Cette défection, non-seulement livrait sans défense les flancs de l'amée française et batave au feu des vaisseaux anglais, mais elle me-

1799. naçait la ville d'Amsterdam d'une invasion prochaine, si les mesures les plus vigoureuses n'avaient été prises avec promptitude, pour défendre les approches de cette capitale, au sort de laquelle celui de la Hollande était attaché.

Cependant, plusieurs corps de troupes françaises étaient successivement partis pour se rendre à marches forcées auprès du général Brune. Alors ce général attaque les Anglais et les Russes ; ce ne fut qu'un combat perpétuel depuis la mi-septembre jusqu'au 12 octobre.

Cette expédition ne ressemblait pas aux débarquemens ordinaires, à la suite desquels les troupes débarquées réduites à elles-mêmes dans le pays attaqué, peuvent être exterminées par une force majeure, augmentant sans cesse. Les Anglais avaient pris terre dans une presqu'île, dont la plupart des habitans, étrangers au fracas des armes, cherchaient dans Amsterdam, un asile contre les horreurs de la guerre. La désertion de la flotte batave laissait craindre que parmi les troupes de terre il ne se trouvât des partisans de la maison d'Orange, qui, dans un jour de combat abandonnassent le parti dont ils tenaient des armes, et ne se

rangeassent sous les drapeaux ennemis. Quelques mouvemens de cette nature se manifestaient. Ils exigeaient de la part du général en chef une délicate circonspection. 1799.

Elle était augmentée par la nécessité de veiller à la sûreté d'Amsterdam, sans paraître se défier des habitans de cette grande ville, dont la majorité était attachée aux principes de la révolution, mais où les mécontens étaient si nombreux, qu'ils pouvaient à chaque moment introduire les ennemis dans le port. Enfin, la situation de l'armée française, qui tirait de très-loin ses principales ressources, gênait encore les opérations du général Brune.

Les Anglais, au contraire, maîtres de la mer, non-seulement recevaient régulièrement avec facilité, les armes, les munitions, les subsistances; mais de nouveaux bataillons, rassemblés sur les côtes d'Angleterre, et qui arrivaient successivement, remplissaient les vides laissés par les batailles. Ce qui semblait justifier l'audace avec laquelle le ministre Pitt avait assuré le parlement britannique, non-seulement que le duc d'Yorck s'emparerait infailliblement de la Hollande, mais que cette conquête préluderait à la chute du système républicain en Europe.

1799. Des succès assez éclatans couronnèrent d'abord les armes du duc d'Yorck, mais il fut entièrement défait sous les murs d'Alcmaër: cette brillante armée qui s'était flattée de conquérir la Belgique, après avoir remis les provinces bataves sous la puissance du stathouder, se vit contrainte, pour éviter son entière destruction, dans les boues qui couvrent la Nord-Hollande, de conclure, le 17 octobre, une capitulation : elle lui permettait de se rembarquer après avoir rétabli les batteries et les redoutes qui pouvaient avoir été endommagées lors de l'invasion britannique, et en promettant de renvoyer dans leur patrie huit mille prisonniers de guerre, français ou bataves, détenus en Angleterre.

CHAPITRE V.

Intérieur de la France, depuis la bataille de Novi, jusqu'au retour de Bonaparte.

La fortune qui depuis le commencement de l'année avait favorisé les Autrichiens, les Russes, les Anglais, se déclarait alors en

faveur des républiques. Ce changement inopiné, joint à un affaissement général, produit en Europe par la guerre la plus exterminatrice qui eût jamais menacé de détruire les liens sociaux dans cette belle partie du globe terrestre, et de la faire rétrogader vers les siècles de barbarie, aurait peut-être ramené les gouvernemens vers des vues pacifiques, si des idées révolutionnaires ne se fussent réveillées en France, précisément lorsque tout annonçait qu'il était temps d'arrêter un ébranlement moral, dont les factions les plus contraires augmentaient les secousses dans toutes les crises de la révolution, pour parvenir à leurs fins particulières. 1799.

Ces idées révolutionnaires n'appartenaient pas à la masse de la nation. Les Français soupiraient généralement après la paix, qui seule pouvait consolider les nouvelles formes sociales, éloigner d'affreux souvenirs, guérir des plaies profondes, et ramener le règne des lois protectrices.

Mais la seule perspective de paix au dehors, de tranquillité au dedans, de lois protectrices et de bon ordre, jetait dans l'égarement du délire ces monstres à forme humaine qui bouleversèrent la France, et qui voulaient la bou-

1799. leverser encore. Leurs nerfs se crispaient, le sang bouillait dans leurs veines, comme si la proie immense qu'ils dévoraient depuis si long-temps, fût sur le point de leur échapper. Ils n'osaient prononcer formellement qu'il ne fallait jamais faire la paix; mais les conditions qu'ils y mettaient la rendaient impossible. Nous voulons la paix, disaient-ils, mais nous la voulons glorieuse; ce qui signifiait, dans leur langage, que la France ne devait poser les armes que lorsque l'Europe serait hors d'état de lui nuire, ou que l'Europe aurait adopté les maximes françaises. A les entendre, ils pouvaient dévorer l'Europe, ils le voulaient; et pour parvenir à ce résultat, peu leur importait d'éteindre la génération présente, et de changer la France en un vaste désert.

Les royalistes se réunissaient aux anarchistes pour éloigner la conclusion de la paix; mais leurs vues étaient différentes; ils espéraient qu'à la suite des efforts prodigieux en tout genre, la France tomberait dans un tel état d'affaissement, qu'à l'aide des puissances coalisées, les émigrés rentreraient en vainqueurs dans leur patrie désolée; qu'ils régneraient sans obstacle sur un peuple infortuné, ne désirant que le repos.

1799.

Aux royalistes et aux anarchistes se joignait la tourbe insatiable des fournisseurs, des entrepreneurs, des agioteurs, et de toutes les sangsues, auxquelles la guerre rapportait des gains immenses. A peine les amis de la paix osaient-ils faire entendre leur voix au milieu du bruit des factions. Les révolutions ne sont donc pas faites pour les peuples, mais pour des individus fourbes ou adroits qui s'en emparent, concluait le philosophe dans son réduit solitaire, en jetant des regards soucieux sur les destinées de sa patrie.

Depuis plusieurs mois, les séances du corps législatif devenaient une arène bruyante sur laquelle fermentaient avec violence des passions corrosives; quelques amis du bon ordre, pour arrêter une éruption révolutionnaire qui s'annonçait, proposaient vainement de s'occuper de la réforme du code civil. Ils offraient, avec les couleurs de l'éloquence, le tableau de tous les vices propagés par le code jacobin qui régissait la France : sa réforme prompte et totale pouvait seule mettre un terme à ces divorces perpétuels qui changeaient le respectable nœud du mariage en un concubinage avoué par les lois; à ces divorces qui, nécessaires quelquefois, sont toujours un mal, et

1799. doivent être assujétis à de lentes et nombreuses épreuves; précautions indispensables contre les conseils de l'humeur, de la légèreté, de la licence.

Cette réforme, sollicitée de toute part, était nécessaire pour élever une barrière contre les fougueux écarts de la jeunesse, pour restituer à l'autorité paternelle son légitime empire, pour donner aux pères de famille les moyens de récompenser la piété filiale et de punir l'ingratitude, pour resserrer les liens moraux relâchés par la révolution, pour garantir la paix de l'état par l'union des familles, et rendre les hommes plus faciles à gouverner, en naturalisant parmi eux les habitudes vertueuses, plus nécessaires pour le soutien des états que les meilleures lois.

Un nouveau code civil, en permettant au vieillard de disposer librement d'une partie de sa fortune en faveur de ceux qui lui prodiguèrent des soulagemens et des consolations, devait l'arracher au tourment d'entendre, pour ainsi dire, au chevet de son lit, ses avides héritiers, lui refusant les soins qui pouvaient prolonger son existence, hâter, par leurs vœux intéressés, l'instant de partager ses dépouilles. Enfin, il fallait raffermir l'intérêt national par

les intérêts de la vie domestique, ramener l'harmonie dans toutes les classes de la société, préparer le bonheur public par le bonheur individuel. 1799.

Ces salutaires idées ne faisaient aucune impression sur des hommes aveuglés par la passion de dominer, et conduits par quelques légistes ineptes, rapaces, orgueilleux, aussi dénués de bon sens que d'humanité; le trouble et la confusion augmentaient de proche en proche; l'argent était devenu si prodigieusement rare, que l'intérêt montait à trente-six pour cent. Il était à ce taux, à Rome, du temps de Cicéron; mais cette effrayante usure annonçait la chute de la liberté romaine.

Pour augmenter le mécontentement général, les révolutionnaires proposaient de déclarer, par une loi, la patrie en danger; ils se flattaient que cette publication, en volcanisant les têtes, renouvellerait les sanglans orages que fit naître Danton, en 1792, par le même moyen.

Des mesures extraordinaires à prendre pour sauver la patrie, annonçaient des mouvemens convulsifs. On parlait vaguement de la destruction du directoire et des deux conseils, et du rétablissement de la convention nationale;

1799. on annonçait un gouvernement révolutionnaire, des listes de suspects, des prisons, des guillotines. Une morne inquiétude régnait sur les visages, lorsque Bonaparte et quelques officiers de son état-major abordèrent inopinément sur les rivages de la Méditerranée. Il semblait que le génie de la France portait ces guerriers, sur les ailes des vents, pour opérer une nouvelle révolution.

CHAPITRE VI.

Suite de l'expédition de Bonaparte en Égypte.

Bonaparte, maître de l'Égypte, fut instruit que le pacha de Syrie préparait une puissante armée pour lui disputer sa conquête. Voulant éloigner le théâtre de la guerre d'un pays dont les habitans ne lui étaient pas encore affectionnés, il marche à travers le grand désert, à la rencontre des Ottomans, à la tête de dix mille hommes d'infanterie, neuf cents de cavalerie, trois cent quarante de génie, treize cent quatre-vingt d'artillerie, et quatre cents gardes à pied ou à cheval, aux ordres des

généraux de division Kléber, Régnier, Lanne, Bon; des généraux de brigade Verdier, Junot, Lagrange, Rampon, Vial, Devaux, Rambeau, Robin; du général de cavalerie Murat, du général du génie Dammartin et du général d'artillerie Caffarelli. 1799.

Cette expédition eut d'abord les plus heureux succès : Gaza ouvre ses portes aux Français, Caffa est emportée d'assaut; toutes les villes de Palestine, Naplouse, Césarée, Jérusalem, reçoivent Bonaparte dans leurs murs. Les Ottomans sont défaits à Loubi, à Sedjarra, à Edrelon; enfin, on fait le siége de Saint-Jean-d'Acre, où le pacha de Syrie avait rassemblé ses principaux moyens de défense.

On ouvrit la tranchée devant cette place le 20 mars. L'impossibilité de conduire un train d'artillerie de siége à travers le désert qui sépare la Syrie de l'Égypte, avait réduit Bonaparte au dangereux expédient d'embarquer cette artillerie, malgré le danger évident qu'elle tombât dans les mains des Anglais; on n'avait que des pièces de douze au commencement du siége, Bonaparte reçut trois pièces de vingt-quatre et six de dix-huit; on les mit en batterie le 24 avril.

Dans cet intervalle une armée musulmane

1799. venait de Damas pour secourir Acre. Bonaparte la disperse; on poursuit le siége avec une nouvelle ardeur; une tour est démolie par les mines et les batteries du siége, on tente de s'y loger, les grenadiers s'élancent; mais l'ennemi prévenu avait renforcé une deuxième et troisième lignes de feu qui exigeaient de nouvelles dispositions.

Il était difficile de réparer les pertes que faisaient journellement les Français. La ville d'Acre recevait par mer tous les secours dont elle avait besoin; d'ailleurs le principal but de l'expédition était rempli, l'armée turque rassemblée de toutes les provinces ottomanes d'Asie avait été défaite. Enfin, Bonaparte ayant appris que les Turcs préparaient une expédition contre Alexandrie, ne crut pas devoir prolonger son séjour plus long-temps devant Acre, où les symptômes de la peste se manifestaient; il fut décidé de lever le siége.

Il fallait plusieurs jours pour transporter à Jaffa les malades, les blessés et l'artillerie de siége. Ce temps fut employé à brûler le palais du pacha et les principaux édifices de la ville. Les Turcs avaient été si maltraités, qu'ils ne songèrent pas à troubler la retraite des Français,

Français ; le siège fut levé, le 20 mai, après cinquante-neuf jours de tranchée ouverte. L'armée, après avoir détruit les munitions qu'on ne voulait pas emporter, revint à Jaffa ; elle y séjourna quelques jours, et continua sa route vers le désert : elle arriva au Caire le 14 juin. 1799.

Les grands du Caire, le peuple et la garnison viennent au-devant de l'armée, qui se déploie dans l'ordre de parade. A ce spectacle succède un tableau vraiment attendrissant ; c'est celui des amis, des camarades, qui se livrent avec enthousiasme au plaisir de se revoir, de s'embrasser. La ville du Caire devenait pour les Français une seconde patrie ; ils étaient reçus par les habitans comme des compatriotes. Mille rapports, semés par la malveillance, avaient précédé le retour des Français dans la capitale de l'Egypte ; on la disait réduite à quelques hommes blessés et mourans. Cependant, on n'avait perdu en quatre mois qu'environ douze cents hommes morts de maladie ou dans les combats, et dix-huit cents blessés, la plupart légèrement.

1799.

CHAPITRE VII.

Retour de Bonaparte en Europe.

A PEINE l'armée avait pris quelques jours de repos, que Bonaparte est informé que cent vaisseaux ennemis, de différentes grandeurs, mouillaient à la rade d'Alboukir. Les Turcs, débarqués le 15 juillet, avaient emporté d'assaut une vieille tour qui défendait ce mouillage. Leur général mettait à terre son artillerie de campagne, et se fortifiait, sa droite appuyée à la mer, sa gauche au lac Maadié, sur de belles collines. Toutes les colonnes françaises, réunies auprès des pyramides de Gize, descendent le Nil : elles sont en présence des Musulmans, le 25 juillet, à six heures du matin. Le général *Murat* commandait l'avant-garde : il fait attaquer la droite de l'ennemi par le général *Destaing;* le général *Lannes* attaque la gauche, le général *Lanusse* soutient l'avant-garde.

Une petite plaine séparait les ailes de l'armée turque, commandée par Kussey-Musta-

pha, pacha de Natolie. La cavalerie française y pénètre : elle se porte avec rapidité entre la première et la seconde ligne des Ottomans : la première, frappée d'une terreur panique, se disperse dans un moment; les soldats se jettent à la mer pour gagner les barques qu'ils voyaient à un mille du rivage : ils se noient presque tous. 1799.

On attaque alors la seconde ligne ottomane, retranchée dans une position formidable, entre la mer et un village crénelé. Le général Murat emporta d'assaut le village, malgré le feu de trente chaloupes canonnières qui foudroyaient son flanc. Les Turcs se jettent encore à la mer. Bonaparte investit alors le fort d'Alboukir, dont la garnison était renforcée des Turcs qui avaient pu s'y sauver à la nage ou dans les barques. Le fort est bombardé; on fait prisonniers deux mille hommes, avec le pacha de Natolie et son fils.

Cette expédition avait été terminée en quinze jours. Bonaparte prit alors la résolution de passer en France, soit qu'il en eût reçu l'ordre d'une partie du directoire, ou que l'isolement dans lequel il se trouvait depuis que les Anglais, maîtres de la mer, ne laissaient venir jusqu'à lui aucune nouvelle de France lui im-

1799. posât la loi de consulter le gouvernement sur la conduite ultérieure qu'il devait tenir.

Ce dessein, dont le secret le plus profond pouvait seul assurer la réussite, ne fut confié qu'au général Berthier. Le vice-amiral Gantheaume avait ordre d'armer les frégates la Carrière, le Murron, la Tartane, l'Indépendante, et l'aviso la Revanche, sans connaître l'expédition dont il serait chargé.

Bonaparte ayant assuré la solde de l'armée pendant un an, adresse un billet cacheté à ceux qui devaient l'accompagner en Europe, avec ordre de ne l'ouvrir que sur les bords de la mer. Le 22 août, au lever du soleil, chacun se rend au lieu indiqué : on s'embarque sur-le-champ ; les ancres sont levées ; les bâtimens sont sous voiles. Les vents contraires ne permirent de faire voile que le 24. Le général, en quittant l'Égypte, laissait, pour le général *Kléber*, un paquet cacheté. Il ne devait être ouvert qu'après le départ de la petite escadre.

Dans cette dépêche, Kléber était nommé commandant de l'armée d'Égypte pendant l'absence du général en chef. La conduite de la guerre dans la haute Egypte était confiée au général Desaix. Bonaparte aborda au port d'Ajaccio, le premier octobre, sans avoir aperçu

1799.

d'autres bâtimens ennemis qu'une frégate, en sortant de la rade d'Alboukir. Les vents contraires retinrent les vaisseaux français en Corse jusqu'au 8, qu'ils firent voile pour le port de Toulon : mais étant chassés par une escadre supérieure, Bonaparte prit terre, à deux heures après midi, dans la rade de Saint-Rapheau, à un mille de Fréjus. Il partit le même jour pour Paris, où il arriva le 16. Il y fut joint successivement par les généraux Berthier, Lannes, Murat, Marmont, Andreossi, par sa compagnie des guides, et par quelques autres individus qui l'avaient accompagné dans son voyage.

CHAPITRE VIII.

Les Français promettent d'évacuer l'Égypte. — Rupture de cette capitulation.

Cependant le grand vizir, à la tête de quatre-vingt mille hommes, et conduisant la plus redoutable artillerie, se présentait à l'entrée du grand désert, avec les chameaux et les subsistances nécessaires; des officiers anglais

1799. dirigeaient son artillerie et ses campemens, et une flotte anglaise favorisait son expédition.

Il se rendit maître, le 30 décembre, de la forteresse d'Al-Arich, où quatre cents Français gardaient des puits d'une excellente eau. Les Ottomans ne trouvaient alors aucun obstacle pour pénétrer jusqu'au Caire, tandis que l'escadre anglaise, commandée par le commodore Sydney Smith, bloquait tous les ports de l'Égypte.

Dans cette position Kléber crut devoir entrer en négociation avec le grand vizir. Un traité fut signé le 24 janvier 1800 : les Français promettaient d'évacuer l'Égypte dans trois mois. Les Ottomans s'obligeaient de leur côté, non-seulement de procurer à l'armée française les vaisseaux et les subsistances qui lui étaient nécessaires pour revenir dans les ports de France, avec tous les effets qui lui appartenaient, mais d'obtenir des Anglais, des Russes et des Impériaux que cette négociation ne serait pas troublée.

En conséquence de cette convention, on attendait dans les ports d'Alexandrie et de Rosette, soixante vaisseaux turcs, de Constantinople, de Smyrne et de Thessalonique.

L'armée ottomane était parvenue sans opposition sur les rives du Nil. Les Français avaient évacué la haute Égypte, pour se concentrer dans le Delta, vers les bords de la mer. Le général Desaix et quelques autres s'étaient même embarqués pour les côtes de France, qu'ils atteignirent heureusement. 1799.

Les Anglais, regardant cette capitulation comme une preuve que les Français étaient réduits en Égypte aux derniers excès de la détresse, refusent de la ratifier. Ils exigent que l'armée pose les armes et se rende prisonnière de guerre. Un membre de la chambre des communes, sir Dundas, osa même proposer dans le parlement, *qu'il fallait pour l'exemple, qu'aucun Français de l'expédition d'Égypte ne revît les rivages de sa patrie*: paroles atroces, qui déshonorent à jamais celui qui les proféra.

Kléber, informé de ce manque de foi, se décide promptement. Il fait annoncer aux Turcs, le 15 mars 1800, la rupture de la paix; il les attaque le lendemain, les taille en pièces, leur enlève leur artillerie et leurs bagages. Le grand vizir, sur le point d'être fait prisonnier, traverse le désert avec un petit nombre de soldats, et se réfugie en Syrie.

Kléber ne voit devant lui qu'une contrée
1799. soumise, et point d'ennemis.

CHAPITRE IX.

Révolution du 18 brumaire, à Paris.

PENDANT que ces événemens se succédaient en Égypte, une nouvelle révolution avait changé le gouvernement de France.

Depuis l'entrée de Sieyes au directoire, et l'expulsion des directeurs Rewbel, Merlin, Treilhard et Larévellière-Lépaux, une fermentation tantôt sourde, tantôt prononcée, préludait à un changement dans l'administration publique; et, pour opérer ce changement, on eût dit que la fortune conduisait Bonaparte, d'Égypte à Paris, par une espèce de prodige. L'inexplicable navigation de ce général offrait un vaste champ aux conjectures; c'était une énigme que chacun expliquait à son gré.

Comment ce guerrier célèbre avait-il abandonné son armée sur les rivages brûlans du Nil, lorsque la conquête de l'Égypte pouvait encore être troublée? Plus la réputation de Bonaparte emportait de poids dans l'opinion

publique, plus aussi supposait-on d'importance dans les motifs qui avaient déterminé son retour en Europe. 1799.

Ceux qui pensaient que les membres de l'ancien directoire, dans la vue atroce de replonger la France dans les horreurs de la guerre, et de rendre les hostilités renaissantes fatales au système républicain, avaient profité du caractère chevaleresque de Bonaparte, pour l'éloigner de sa patrie, dont il était le bouclier, et pour déporter avec lui quarante mille de ses plus braves compagnons d'armes, trouvaient dans cette opinion la solution du problème qu'ils cherchaient. Bonaparte, disaient-ils, venait pour se venger, et pour terminer l'ouvrage de la paix, qu'il avait commencé à Léoben, continué à Campo-Formio, et qu'il eût fini à Rastadt, si le gouvernement n'y avait mis obstacle.

Au surplus, ce général était considéré comme portant dans ses mains les destins de la France et de l'Italie. Sa réputation remplissait tout le monde. Absent depuis plus d'une année, les événemens survenus dans cet intervalle, lui étaient étrangers. Ses talens militaires lui donnaient une grande influence sur les affaires générales de l'Europe; c'était

1799. le seul homme qui pouvait étouffer tous les partis ou les concilier, et procurer à la France la paix intérieure dont elle avait besoin pour sortir de sa longue anarchie.

A peine ce général rentrait dans sa famille, que les chefs de toutes les factions se pressaient autour de lui, pour se fortifier de son suffrage. Toutes les sectes politiques, toutes les passions déchaînées, spéculaient à la fois sur les malheurs publics; les uns voulaient appeler un prince étranger, les autres recourir à la dictature ou rejeter la France dans le vague des mesures arbitraires: des assassinats s'organisaient dans les provinces, et le gouvernement gardait le silence. La nation dégoûtée et trahie, le but de la révolution manqué; le fruit des plus célèbres victoires anéanti, la lie des factions s'agitant à l'intérieur, et disputant avec les puissances étrangères les lambeaux de la France.

A l'extérieur, l'Italie conquise par les Autrichiens, la paix devenue impossible à moins qu'elle fût déshonorante, les armées se battant au nom d'une république qui n'existait plus que de nom, les nations amies opprimées et dépouillées, l'influence du cabinet des rois se glissant dans le cabinet du directoire

français, tel était le tableau que présentait la France. 1799.

Un assez grand nombre de mémoires publiés depuis le 18 *fructidor* 1797, par des hommes qui eurent le plus de part à cet événement, prouvent que si quelques royalistes voulaient l'incliner vers le rétablissement de la royauté en France, la plupart des conspirateurs n'eurent d'autre projet que de détruire le directoire, de donner de l'action au gouvernement et d'en profiter pour faire la paix ; c'était à peu près un 18 brumaire qu'ils voulaient faire par anticipation.

Le germe d'une guerre civile se développait en France, à la suite de mesures révolutionnaires. Des attentats journaliers à la liberté individuelle fomentaient un mécontentement général ; les coffres de la trésorerie vides, un arriéré incalculable ; le service public n'allant que par des anticipations sur les recettes des années suivantes, tandis que les rentiers et les pensionnaires de l'état n'étaient pas payés ; des négociations scandaleuses, où le gouvernement stipulait la banqueroute, et des agioteurs impudens, leurs fortunes colossales ; les ventes stellionnaires, ou plutôt les dilapidations publiques des

1799. domaines nationaux dévorés par des vampires, sans aucun avantage pour l'état, annonçaient la chute prochaine de la république.

Mais au moins les armées françaises restaient sur un pied imposant; on ne les avait pas corrompues par le luxe, ni avilies par des exactions dont elles repoussèrent long-temps la honte avec une énergie digne des vainqueurs de l'Europe. La rapace cupidité de quelques hommes n'avait pas provoqué la ruine des bons Suisses, dont la neutralité couvrait les frontières de France et d'Italie. Alors on n'avait pas violé, aux yeux de l'Europe, les traités conclus avec le pape, le roi de Sardaigne, le grand-duc de Toscane; alors les ministres français, dans Rastadt, n'avaient pas repoussé la paix par des pointilleries ridicules, des demandes fallacieuses, des prétentions aussi contraires aux droits des gens qu'à ceux de l'humanité; ils n'avaient pas refusé de remplir, envers les Belges, les articles de la paix signée par Bonaparte; ils n'avaient pas chicané les princes d'Allemagne sur quelques péages établis par eux à la droite du Rhin.

Alors on n'avait pas opéré la destruction des républiques cisalpine et parthénopéenne, en les privant de tous moyens de défense

intérieure, tandis qu'on eût dû donner à toutes les âmes une commotion forte, irrésistible, développer l'énergie nationale, créer dans ces contrées une masse imposante de forces auxiliaires, une immense armée de soldats républicains qui n'auraient pas été, il est vrai, de faibles automates asservis à tous les caprices du gouvernement français, mais que la reconnaissance et l'union de sentimens eussent bien plus sûrement enchaînés à la grande nation, de laquelle ils tenaient le bienfait de la liberté. La France, si long-temps balotée par les factions corrosives, eût marché rapidement vers ses hautes destinées, si le 18 fructidor eût été un 18 brumaire; mais ceux qui conspiraient contre le directoire n'étaient pas des Bonaparte. 1799.

La constitution de l'an III avait été si souvent violée, qu'elle ne présentait aucune garantie: une crise était nécessairement inévitable. Tous les Français éprouvaient une impression profonde des maux passés ou présens, les angoisses d'un long état de souffrance, et le besoin impérieux d'un meilleur ordre de choses. Ils désiraient un gouvernement capable de recueillir les débris chancelans de l'édifice politique, de raffermir ses bases ébranlées,

1799. ou de le reconstruire sur des fondemens plus solides ; mais on ne savait ni comment, ni par qui pouvait se faire ce changement.

Au milieu de cette fluctuation, Bonaparte, frappé de la nécessité de ramener promptement dans le port le vaisseau de l'état, faisant eau de toute part, se décide à couper le nœud gordien, et fixe sur sa tête une immense responsabilité comme une gloire immense, en saisissant d'une main hardie les rênes du gouvernement.

CHAPITRE X.

Séances des deux conseils le 18 brumaire.

Dès que la révolution fut décidée, la promptitude avec laquelle s'exécuta cette mesure violente répondit au caractère énergique de celui qui formait cette entreprise. Un petit nombre de députés des deux conseils, assemblés le 7 octobre (16 brumaire) chez le président du conseil des anciens, détermina le mode d'exécution. On convint que les deux conseils et le directoire seraient

transférés à Saint-Cloud, et que la commission des inspecteurs des deux conseils proposerait cette mesure, au conseil des Anciens, dans une assemblée extraordinaire convoquée pour le 9 novembre (18 brumaire) à sept heures du matin. 1799.

Ces préalables étant adoptés, la petite assemblée se sépara, chacun des membres qui la composaient ayant promis un secret inviolable, et d'amener les députés de leur connaissance par tous les moyens de persuasion qu'inspirait la crise dans laquelle on était à concourir au succès des résolutions qu'on venait d'adopter.

On employa la nuit du 8 octobre (17 brumaire) à faire les lettres de convocation : elles furent remplies des noms des députés qu'on voulait avoir à la séance ; les autres furent oubliés. Le 9 octobre (18 brumaire) les députés qui avaient reçu leurs lettres de convocation arrivaient successivement entre sept et huit heures ; ceux de leurs collègues qui étaient dans le secret, leur faisaient part des mesures qui allaient être prises, en les assurant qu'il n'y avait pas un moment à perdre pour éviter la tragique catastrophe dont on était menacé.

1799. A huit heures, le conseil des Anciens se trouvait en nombre suffisant pour délibérer. Un député prenant la parole, au nom de la commission des inspecteurs, parle vaguement d'un danger imminent qui menace la patrie, et que la commission des inspecteurs vient de découvrir. Il insiste sur la nécessité de prendre sur-le-champ les mesures les plus énergiques pour le prévenir. Un second député parle dans le même sens, et propose de transférer momentanément le corps législatif à Saint-Cloud. Plusieurs députés demandent que ce projet soit discuté; d'autres s'y opposent. Le projet est mis aux voix, et adopté en ces termes :

Le conseil des Anciens, en vertu des articles CII, CIII et CIV de la constitution, décrète ce qui suit :

I. Le corps législatif est transféré dans la commune de Saint-Cloud; les deux conseils y siégeront dans les deux ailes du palais.

II. Ils y seront rendus demain, 19 brumaire, à midi. Toute continuation de fonctions et de délibérations est interdite ailleurs, et avant ce temps.

III. Le général Bonaparte est chargé de l'exécution du présent décret. Il prendra les mesures nécessaires pour la sûreté de la représentation

sentation nationale. Le général commandant de la dix-septième division militaire, la garde du corps législatif, les gardes nationales sédentaires, les troupes de ligne qui se trouvent dans la commune de Paris, sont mis immédiatement sous ses ordres. Tous les citoyens lui prêteront main-forte à sa première réquisition. 1799.

IV. Le général Bonaparte est appelé dans le sein du conseil, pour y recevoir une expédition du présent décret, et prêter serment. Il se concertera avec la commission des inspecteurs des deux conseils.

V. Le présent décret sera de suite transmis par un message au conseil des Cinq-cents et au directoire exécutif; il sera imprimé, affiché, promulgué et envoyé dans toutes les communes de la république par des courriers extraordinaires.

Bonaparte se transporte sur-le-champ au palais des Tuileries. « Général, lui dit le président, on vous donne connaissance du décret qui vient d'être rendu. » Un secrétaire lit le décret, et Bonaparte prête le serment demandé. Le séance est levée sur-le-champ, malgré les réclamations d'un grand nombre de députés qui demandent la parole.

1799 A la nouvelle de la séance inattendue du conseil des Anciens, le directoire s'était assemblé. Des cinq directeurs, trois se trouvaient dans le palais du Luxembourg, Barras, Gohier, Moulin ; les deux autres, Sieyes et Roger-Ducos, s'étaient rendus vers neuf heures à la commission des inspecteurs des Anciens. Le directoire mande auprès de lui les ministres et le commandant militaire de la place de Paris. Les ministres arrivent au Luxembourg : le commandant militaire répond qu'un décret investit Bonaparte du commandement suprême de toutes les troupes dans Paris, et qu'il faut s'adresser à lui pour avoir des renseignemens sur le mouvement qui s'annonçait.

Les trois directeurs, privés des talens nécessaires pour retenir dans leurs mains les rênes de l'état, se cachent. Barras envoie sa démission, et se retire à la campagne.

A midi, le conseil des Cinq-cents ouvrit sa séance. Les députés étaient instruits du décret rendu par les Anciens; mais on en ignorait les causes.

Après la lecture du procès-verbal, la parole était vivement réclamée. Le président annonce qu'il vient de recevoir un message des Anciens, dont lecture doit être faite sur-le-champ. Un

secrétaire lit le décret qui transfère le corps législatif dans le château de Saint-Cloud. En vain on veut incidenter pour discuter ce décret, le président prononce, en exécution de l'article CIII de la constitution, le conseil est ajourné à Saint-Cloud, où la séance s'ouvrira le lendemain à midi. 1799.

Vers midi, le jardin des Tuileries était fermé au public. Il présentait l'aspect d'un camp retranché, où l'on voyait jusqu'aux grenadiers à cheval du directoire. La commission des inspecteurs restait assemblée. Les ministres s'y rendirent pour concerter les opérations propres à rassurer les esprits. On observait que le décret en vertu duquel Bonaparte était investi de l'autorité publique n'avait aucune force légale, parce que les directeurs n'en avaient pas signé la formule exécutoire, et que le sceau de l'état n'y était pas apposé. Ce fut le sujet d'une négociation. Gohier se rendit à trois heures après-midi à la commission des inspecteurs. Il signa le décret en qualité de président du directoire; mais lorsqu'on lui proposa ensuite de donner sa démission, il déclara qu'ayant juré de maintenir la constitution de l'an 3, il resterait à son poste jusqu'à ce que la force l'en chassât.

1799. domaines nationaux dévorés par des vampires, sans aucun avantage pour l'état, annonçaient la chute prochaine de la république.

Mais au moins les armées françaises restaient sur un pied imposant; on ne les avait pas corrompues par le luxe, ni avilies par des exactions dont elles repoussèrent long-temps la honte avec une énergie digne des vainqueurs de l'Europe. La rapace cupidité de quelques hommes n'avait pas provoqué la ruine des bons Suisses, dont la neutralité couvrait les frontières de France et d'Italie. Alors on n'avait pas violé, aux yeux de l'Europe, les traités conclus avec le pape, le roi de Sardaigne, le grand-duc de Toscane; alors les ministres français, dans Rastadt, n'avaient pas repoussé la paix par des pointilleries ridicules, des demandes fallacieuses, des prétentions aussi contraires aux droits des gens qu'à ceux de l'humanité; ils n'avaient pas refusé de remplir, envers les Belges, les articles de la paix signée par Bonaparte; ils n'avaient pas chicané les princes d'Allemagne sur quelques péages établis par eux à la droite du Rhin.

Alors on n'avait pas opéré la destruction des républiques cisalpine et parthénopéenne, en les privant de tous moyens de défense

intérieure, tandis qu'on eût dû donner à toutes les âmes une commotion forte, irrésistible, développer l'énergie nationale, créer dans ces contrées une masse imposante de forces auxiliaires, une immense armée de soldats républicains qui n'auraient pas été, il est vrai, de faibles automates asservis à tous les caprices du gouvernement français, mais que la reconnaissance et l'union de sentimens eussent bien plus sûrement enchaînés à la grande nation, de laquelle ils tenaient le bienfait de la liberté. La France, si long-temps balotée par les factions corrosives, eût marché rapidement vers ses hautes destinées, si le 18 fructidor eût été un 18 brumaire; mais ceux qui conspiraient contre le directoire n'étaient pas des Bonaparte. 1799.

La constitution de l'an III avait été si souvent violée, qu'elle ne présentait aucune garantie : une crise était nécessairement inévitable. Tous les Français éprouvaient une impression profonde des maux passés ou présens, les angoisses d'un long état de souffrance, et le besoin impérieux d'un meilleur ordre de choses. Ils désiraient un gouvernement capable de recueillir les débris chancelans de l'édifice politique, de raffermir ses bases ébranlées,

1799. à l'instant tous mes ennemis; je me contenterai de vous dire que Barras et Moulin m'ont eux-mêmes engagé à renverser le gouvernement et à me mettre à la tête des affaires. J'ai repoussé de telles ouvertures, parce que la liberté m'est plus chère que la vie, et que je ne veux servir que le peuple français. » Bonaparte, jetant les yeux sur quelques militaires qui se trouvaient à leur poste dans l'intérieur de la salle, lés somme de tourner contre lui leurs baïonnettes, s'il s'écarte jamais du chemin de la liberté. Il termina en engageant les anciens à faire usage de tous les moyens de sauver la patrie, et il sortit.

La nuit approchait. La discussion introduite au conseil des Cinq-cents dégénérait en violentes altercations, lorsqu'un mouvement se manifesta à l'entrée de la salle : c'était Bonaparte qui venait rendre compte aux Cinq-cents, comme il avait fait aux Anciens, des moyens de sauver la patrie. Une agitation inexprimable règne dans la salle; le général demande la parole du geste et de la voix; mais les cris et le désordre ne lui permettent pas d'être entendu. Quelques députés s'écriaient : *A bas le dictateur! hors la loi!* On se presse autour de lui, on le menace. Le général Lefebvre et

plusieurs grenadiers volent à son secours ; ils l'entraînent hors de cette enceinte. 1799.

Il est impossible de peindre la situation du conseil, lorsque Bonaparte fut sorti de la salle. Le président est menacé ; les uns haranguent les soldats postés aux extrémités de la salle : on cherche à les soulever contre le général ; d'autres veulent qu'on casse le décret des anciens, qui nomme Bonaparte général ; qu'on quitte Saint-Cloud pour revenir à Paris ; qu'un nouveau commandant - général soit nommé pour protéger ce voyage ; enfin, qu'un décret mette Bonaparte hors la loi.

Toutes ces propositions se croisaient avec tant de rapidité, qu'on n'avait le temps ni de les développer, ni de les combattre. Plusieurs députés abandonnaient le conseil. Lucien Bonaparte, de nouveau injurié, déclare qu'il se dépouille de la magistrature dont il est investi ; en même temps il dépose sur le bureau sa toge, son manteau, son écharpe.

Le pas de charge se fait entendre ; un corps de grenadiers paraît à la porte. Un officier invite les députés à se retirer. « Grenadiers, en avant, » s'écrie un autre officier. Les grenadiers avancent. Les députés se précipitant les uns sur les autres, cherchent des issues de toute

1799. part; ils sortent par les croisées, ils s'évadent par les jardins. Quelques-uns jettent leurs habits de cérémonie dans les bosquets, pour se cacher plus aisément dans la foule.

Depuis que Bonaparte avait quitté les Anciens, ce conseil discutait les moyens d'organiser un gouvernement provisoire à la place du directoire; on observait que le conseil des Cinq-cents étant séparé, le directoire n'existant plus, le conseil des Anciens restait seule autorité légitime. Il fut décidé qu'il serait nommé une commission exécutive, composée de trois magistrats. Un grand nombre de députés s'opposaient à cet arrêté; le président suspendit la séance, qui ne fut reprise qu'à neuf heures du soir.

Dans cet intervalle, les membres épars du conseil des Cinq-cents s'étaient réunis, mais les dissidens ne reparaissaient plus; la séance se rouvrit à neuf heures. Le plus parfait accord régnait dans l'assemblée. On lut un projet de décret. Il déclarait qu'il n'existait plus de directoire, que le corps législatif créait une commission consulaire, composée des ex-directeurs Sieyes et Roger-Ducos, et du général Bonaparte. Cette commission était investie du pouvoir dictatorial. Le corps légis-

latif s'ajournait au premier ventôse : avant sa séparation, chaque conseil devait nommer dans son sein une commission de vingt-quatre membres, chargés de statuer, avec la proposition nécessaire de la commission consulaire, sur tous les objets urgens de police, de législation, de finances. La commission des Cinq-cents devait exercer l'initiative, et la commission des Anciens, l'approbation. Les deux commissions étaient encore chargées de préparer les changemens que la constitution exigeait. 1799.

Plusieurs députés firent sentir successivement la nécessité d'adopter sur-le-champ cette résolution. Elle passa sans réclamation, et fut portée au conseil des Anciens, qui l'adopta. On nomma sur-le-champ les deux commissions législatives; les nouveaux consuls prêtèrent le serment de fidélité à la république, et la séance des deux conseils fut levée le 11 décembre, à deux heures du matin.

1799.

CHAPITRE XII.

Nouvelle constitution, appelée la constitution de l'an huit.

Le gouvernement provisoire s'occupa sur-le-champ d'une nouvelle constitution; elle fut publiée à Paris, le 15 décembre. Le mode adopté pour l'acceptation de ce pacte social, hâtait cette formalité. Les consuls provisoires avaient arrêté qu'aussitôt que l'acte constitutionnel parviendrait dans chaque commune, les magistrats prépareraient des registres dans lesquels chaque citoyen signerait l'approbation ou le rejet, et que ces registres seraient fermés au bout de trois jours. L'acceptation fut si prompte et si générale, que le nouveau corps législatif tint sa séance le premier janvier 1800 (11 nivsôe.)

Cette constitution confiait l'administration du pouvoir exécutif aux trois consuls, Bonaparte, Cambacerès et Lebrun; mais le premier consul jouissait de la principale autorité. Il nommait et destituait les ministres, les généraux, les ambassadeurs, les conseillers

d'état; il se trouvait chargé de la direction de la guerre, et des négociations avec les puissances étrangères. 1799.

CHAPITRE XIII.

Événemens militaires depuis la retraite des Russes, jusqu'au mois de mars 1800. — Bataille de Savigliano.

A PEINE le général Moreau avait quitté les monts liguriens, pour prendre le commandement de l'armée d'Allemagne, que le général Championet éprouvait vivement la lourde pesanteur du fardeau dont ses épaules étaient surchargées. L'armée autrichienne, malgré le départ de Suwarow et de ses Russes, était très-supérieure à celle des Français, qui continuaient de couvrir la forteresse de Coni, et la rivière de Gênes. Championet venait de recevoir des renforts assez considérables. Il rassemble ses forces dans les défilés de Coni, au bord de la Stura, et s'empare de Savigliano, sur la petite rivière de Maira. Deux colonnes venant de Saluces et de Pignerol, devaient se joindre à lui. Si ce mouvement

1799. avait réussi, les Français auraient pris leurs quartiers d'hiver entre les Alpes, le Pô et le Tanaro, dans un pays abondant, et d'où l'on pouvait faire passer des vivres dans Gênes, qui en manquait.

Le général baron de Mélas, sentant toute l'importance de déconcerter ce projet, se hâta d'attaquer les Français, sans leur donner le temps de se fortifier dans les nouvelles positions qu'ils venaient de conquérir. La fortune se déclara pour les Autrichiens. Les Français, obligés de se replier sur les Appennins, et sur les Alpes, se partagèrent en deux petites armées, dont l'une sous les ordres des généraux Victor et Lemoine, se concentra auprès de la citadelle de Mondovi, bâtie sur une montagne arrosée par l'Eléro; l'autre, commandée par le général Grenier, occupa le poste de Borgo-San-Dalmazo, derrière Coni. Ces deux positions furent forcées par les Autrichiens, favorisés par les habitans des montagnes au milieu desquelles on faisait la guerre. Les Français évacuèrent Mondovi, le 14 novembre, pour se retirer dans les montagnes. L'armée française occupait les frontières de la république de Gênes, abandonnant Coni à ses propres forces.

Dans le temps où les généraux Victor et Lemoine évacuaient Mondovi, Ancône, après la défense la plus opiniâtre, était forcée de capituler, faute de vivres. Le général autrichien, *Frolich*, reçut cette importante place des mains des Français. Elle devint un sujet de discorde entre les deux cours impériales de Vienne et de Pétersbourg. Paul Ier, dont les vues se portaient sur Constantinople et sur la Grèce, pressait le siége de Malte, conjointement avec les Anglais, et s'était fait donner, par les chevaliers maltais résidant en Russie, le titre de grand-maître de cette île. Le port de Malte lui eût offert une relâche dans laquelle il pouvait à loisir rassembler des forces de terre capables de forcer les Dardanelles, tandis qu'une autre flotte, sortie de Kerson, attaquerait Constantinople du côté du canal de la mer Noire. 1799.

Mais ces projets étaient contrariés par ceux des Anglais. Liés étroitement avec les Russes par les intérêts commerciaux, les Anglais font presque exclusivement le commerce de Russie. Leurs négocians ont des maisons dans les villes russes les mieux situées : elles distribuent dans toutes les provinces de cet empire les quincailleries, l'acier, et même les productions des

1799. Indes. Les Anglais font même, par la voie de la Russie, le commerce de Perse et de Cachemire. Ils ne sauraient se dissimuler que si les Russes se rendaient maîtres de Constantinople et de la Grèce, ils exploiteraient, par eux-mêmes, la riche mine du commerce du Levant, et que la Grande-Bretagne perdrait un de ses principaux moyens de prospérité.

On prétendit à la cour de Pétersbourg que le général anglais commandant le blocus de Malte, dans la crainte que Paul Ier ne réalisât sa qualité de grand-maître de l'ordre de Malte, laissa entrer des vivres en abondance dans la place assiégée, et par cette négligence affectée, rendit vaines les espérances du grand-maître Paul Ier. La possession d'Ancône lui offrait une partie des avantages dont la conquête de Malte l'aurait fait jouir : son port, un des meilleurs de l'Italie, recevait des vaisseaux de ligne; ses environs, extrêmement cultivés, pouvaient fournir aux vaisseaux des vivres et des agrêts qu'il fallait apporter à Malte.

Les Russes faisaient le siége d'Ancône, conjointement avec les Autrichiens et les Ottomans. Ils paraissaient d'autant plus assurés que cette place leur serait remise, du moins jusqu'à la paix, que les Autrichiens, maîtres de

Venise et de tous les ports de l'Istrie, n'avaient pas besoin de cette nouvelle possession pour protéger leur commerce dans l'Adriatique. Les Autrichiens éludèrent les propositions de Paul Ier; ils restèrent maîtres d'Ancône. 1799.

CHAPITRE XIV.

Paul Ier *se retire de la coalition. — Siége de Coni par les Autrichiens.*

DEPUIS que *Suwarow* avait été défait en Suisse, Paul Ier, regardant ce fatal échec comme la conséquence de l'affaiblissement dans lequel l'expéditiou de l'archiduc Charles vers Philisbourg avait laissé les armées combinées en Helvétie, témoignait son mécontentement. Les Russes avaient reçu ordre de se retirer vers la Bohême. Il déclara qu'il n'avait pris les armes que pour rétablir l'équilibre de l'Europe, et rendre à chacun ce qui lui appartenait; que s'apercevant que les cours de Londres et de Vienne ne tendaient qu'à l'augmentation de leur puissance, la première sur mer, et la seconde sur terre, il abandonnait une lutte

1799. dans laquelle le sang de ses sujets était follement prodigué pour des intérêts qui lui étaient étrangers.

On pouvait prévoir dès lors que les ennemis de la France éprouveraient les revers les plus décisifs.

Depuis que le général Grenier avait abandonné sa position à Borgo-san-Dalmazo, une division de l'armée autrichienne, aux ordres du général prince de *Lichtenstein*, pressait vivement le siége de Coni, malgré les difficultés locales. Cette forteresse, bâtie sur une hauteur au confluent de la Stura et du Casso, aurait résisté à des assauts que la rigueur de la saison devait bientôt interrompre, s'il eût été possible aux Français d'y faire passer des vivres dont la garnison manquait. Mais tandis que l'armée impériale tirait aisément de la plaine du Piémont les principaux secours dont elle avait besoin, les communications étaient entièrement rompues entre les précipices du col de Tende, dont les Français étaient les maîtres, et la place de Coni : ce désavantage était la suite, moins de la surveillance autrichienne, qu'on pouvait mettre en défaut, dans les sinuosités presque impraticables des montagnes dont la vallée de Stura est environnée,

ronnée, que de la disposition économique des habitans du pays. 1799.

CHAPITRE XV.

Caractère des Piémontais qui habitent vers les sources du Pô.

LA haute chaîne des Alpes qui sépare l'Italie de la France depuis le mont Cénis jusqu'au Var, est habitée par des hommes demi-sauvages, qui n'ont presque aucune relation avec les Italiens par les mœurs, par les habitudes, ni même par leur langage, dont le dialecte se rapproche de celui qu'on parle dans les montagnes de Provence et de Dauphiné : c'est l'ancienne langue romance.

Vers les sources du Pô, de la Doria et de la Stura, la patiente industrie de ces hommes fertilisant des rochers condamnés par la nature à la stérilité la plus absolue, ils se suffisent à eux-mêmes. Les vallons leur fournissent du seigle d'une excellente qualité, et quelques légumes. Ils tirent de leurs bestiaux une partie de leur nourriture, et la laine, dont ils fabriquent des étoffes grossières pour leurs vête-

1799. mens. Leur commerce consiste en quelques chevaux ou mulets qu'ils conduisent dans les foires du Haut-Dauphiné et de la Haute-Provence, par des chemins praticables pour eux seuls. Ils rapportent en échange du sel, des toiles, des souliers garnis de clous, et d'autres objets de première nécessité. Les terrains morcelés, habités par eux, sont environnés de précipices si profonds, que dans plusieurs défilés, cent hommes suffiraient pour exterminer sans péril des armées entières.

Ces montagnards, accoutumés au maniement des armes pour défendre leurs troupeaux, et quelquefois leurs enfans, contre les loups et les ours, assez nombreux dans les bois de sapins et de melèses, dont leurs retraites sont couronnées, ne prennent jamais aucune part aux querelles qui divisent les nations. Mais dès que le bruit de la guerre, réfléchi par les échos des montagnes, retentit à leurs oreilles, tous les hommes s'arment pour la défense de leurs propriétés. Il ne reste dans le fond des villages que les femmes, les vieillards, les enfans. Ces troupes irrégulières, connues sous le nom de *Barbets*, dans les Alpes, comme celles des Pyrénées sous celui de *Miquelets*, désolent les armées

par leurs attaques imprévues, et surtout interceptent les communications. 1799.

Ces *Barbets*, unis étroitement entr'eux par la nature du pays qu'ils habitent, par l'intérêt de leur sûreté, et par de vieilles habitudes, trouvaient dans cette unanimité la principale source de leurs avantages. L'expérience des longues guerres entreprises par les Français en Italie, les avait instruits des gorges que les Français pouvaient tenter de forcer, et des moyens de rendre vaines leurs tentatives. Un petit nombre de pics, qui dominent tout le pays, servaient de signaux. On y allumait des feux durant l'obscurité des nuits, et les habitans avertis se portaient rapidement sur les endroits menacés, par des chemins connus d'eux seuls.

Les combinaisons de la révolution française, qui rompirent tant de liens, brisèrent celui qui unissait les Barbets. La religion fut le principe de ce schisme. Les habitans des vallées de Pragelas et d'Angrogne, sur les confins du Briançonnais et du Quieras, professent généralement la religion protestante. Ce sont les descendans des anciens Albigeois. Chassés de France durant les croisades du Languedoc, ils cherchèrent un refuge dans les neiges du

1799. mont Viso. Ils vécurent long-temps en paix dans ces agrestes contrées : on les connaissait sous le nom de Vaudois.

On sait que le duc de Savoie, Victor-Amédée, voulant détruire le calvinisme dans ses états, à l'exemple de Louis XIV, qui persécutait les protestans de la manière la plus atroce vers les dernières années du dix-septième siècle, publia dans Turin, au mois de janvier 1686, un édit ordonnant aux Vaudois d'embrasser la religion romaine sous peine de mort.

Cet édit abominable fut exécuté avec les raffinemens de la plus astucieuse barbarie. Les Piémontais, chargés des ordres de la cour, parvenus dans les défilés des Alpes, feignent d'écouter avec intérêt les représentations des Vaudois : on propose, on discute des tempéramens.

Pendant qu'on parlemente, et que des courriers s'expédient à Turin, sous prétexte de porter les propositions agréées de part et d'autre, les Piémontais s'avancent insensiblement, et se rendent maîtres des passages. Alors, changeant brusquement de langage, on ordonne aux habitans éperdus de livrer les ministres du culte qu'ils professaient, et d'ab-

jurer leur religion. Les malheureux Vaudois, indignement trompés, s'armaient vainement pour défendre leurs femmes et leurs enfans. Écrasés par le feu de leurs ennemis, ils fuient dans les sommités les plus escarpées, les plus inconnues. Ils sont témoins de l'incendie de leurs maisons et de leurs récoltes. Plus de trois mille furent massacrés, et dix mille faits prisonniers, hommes, femmes, enfans ou vieillards. Ceux qui survécurent à la ruine de leur pays, se réfugièrent en Helvétie, dont le climat était conforme à celui qu'ils abandonnaient. La contrée qu'ils avaient habitée demeura déserte. 1799.

Le duc de Savoie s'aperçut trop tard de la faute par lui commise. Rappelant dans la suite les Vaudois fugitifs, on leur rendit le libre exercice de leur religion. Il ne lui resta de cette affreuse expédition, que la honte d'avoir exterminé une partie de ses sujets, et dépeuplé les frontières de ses états. Les Vaudois ne furent pas troublés depuis cette époque. Occupés de leurs cultures et de leur commerce, ils paraissaient avoir oublié les malheurs de leurs pères, et la tyrannie d'une cour fanatique, lorsque les semences de la révolution française jetées parmi eux par des

1799. mains intéressées à les voir germer dans des régions regardées comme les barrières de l'Italie, produisirent bientôt les fruits qu'on pouvait en attendre. Les Vaudois furent entraînés vers les Français, non-seulement par l'aveugle désir de la vengeance, mais par celui de rendre leur religion dominante. Les superbes campagnes de Bonaparte en Italie augmentèrent cet enthousiasme.

En général, tous les sujets du roi de Sardaigne, dans les vallées d'Oulx, de Fenestrelles, d'Angrogne, de Saint-Martin, de la Perouse, de Luserne et de Pragelas, s'étaient déclarés pour les Français; mais ceux dont les habitations s'étendaient depuis le sud du mont Viso, jusqu'au confluent du Var et du Tinéa, dans les vallées arrosées par la Vraita, la Maira, la Grana, la Stura, et les rivières dont la réunion forme le fleuve du Var, attachés de tout temps à la religion romaine, embrassaient avec chaleur la cause des Autrichiens, s'annonçant comme les restaurateurs de ce culte. Les Barbets, établis dans toute les hauteurs qui environnent la citadelle de Coni, non-seulement n'y portaient aucun comestible, mais ils opposaient des obstacles à tous les ravitaillemens tentés par

les Français, par le col de Cormio, ou par celui de l'Argentière. 1799.

CHAPITRE XVI.

Prise de Coni. — Massena prend le commandement de l'armée française d'Italie.

Coni fut obligé d'ouvrir ses portes au prince de Lickteinstein. Championet mourut dans Nice, d'une maladie contagieuse qui faisait de grands ravages dans l'armée française. Massena fut chargé du commandement de l'armée française d'Italie, réduite à l'état le plus déplorable, et qui faisait des efforts au-dessus des forces humaines pour se maintenir au milieu des glaces des monts liguriens.

L'Italie dévorée par la tourmente révolutionnaire, offrait à la fin de la campagne de 1799, l'aspect le plus sombre, le plus orageux. La république ligurienne, à l'exemple de la république française, avait substitué un gouvernement consulaire à son directoire, et à ses deux conseils. Cette métamorphose délivrait l'état d'une partie des sangsues qui

1799. l'avaient exténué jusqu'alors, sans suppléer à la disette de vivre soufferte par les Génois depuis que les Anglais bloquaient entièrement tous les ports des deux rivières. Gênes éprouvait les mêmes privations qu'avait éprouvées Paris en 1795. Cependant le peuple ne murmurait pas. La conduite tenue par les Autrichiens dans les pays dont ils s'étaient rendus maîtres, lui faisait redouter le même traitement ; il réunissait ses efforts à ceux des Français, pour retenir le baron de Mélas dans le nord des Appennins.

Les Français, maîtres de l'Italie, avaient pressuré ce beau pays d'une manière déplorable ; mais s'ils renversaient des souverainetés, s'ils brisaient les anciennes lois, les anciennes habitudes ; si les besoins énormes de leurs armées anéantissaient le commerce, l'industrie, et rendaient invisibles les capitaux, au moins ils offraient aux peuples la liberté en échange de leurs sacrifices ; l'espoir d'un bonheur éloigné tempérait les angoisses du temps présent.

Cette illusion avait disparu depuis que les Autrichiens, les Allemands, les Russes, les Ottomans et les Anglais, en publiant qu'ils entraient dans la péninsule pour rétablir le

règne de l'ordre, des lois, de la justice, de la religion et des opinions saines, augmentaient la détresse publique par le joug militaire auquel ils soumettaient la contrée. L'Italie, sans éprouver aucun adoucissement dans ses infortunes, paraissait destinée à grossir l'héritage d'un maître étranger, à languir dans la vaste circonférence d'une de ces dominations colossales, sous lesquelles les peuples perdus dans l'immensité du territoire, ne connaissent ni la langue, ni quelquefois les noms de ceux qui les gouvernent. La consternation était dans tous les cœurs, depuis les montagnes de Suisse, jusqu'aux extrémités de la Calabre. 1799.

En vain le roi de Sardaigne, à la nouvelle des succès de Suwarow et de Mélas, abandonnant son île, s'était rapproché de ses états de terre ferme; en vain les Piémontais invoquaient la présence de ce monarque, manifestaient leur impatience et leur mécontentement, et souvent ajoutaient des voies de fait à leurs éclatantes menaces, cette principauté était devenue une province autrichienne, administrée militairement par des Allemands et à leur profit. Troupes, revenus, arsenaux, places fortes, contributions ordinaires et extraordinaires, tout avait changé de maître. Les

1799. officiers du roi de Sardaigne, auxquels on conservait quelque autorité, ne l'exerçaient que sous le bon plaisir des généraux et des commissaires de l'empereur.

La guerre avait mis le comble à l'infortune et à l'épuisement de ce malheureux pays, et son monarque, exilé dans une maison de campagne près de Florence par les protecteurs des droits de la royauté, attendait avec anxiété le sort qu'on lui destinait.

La domination autrichienne, affermie par les armes, était exercée arbitrairement dans les provinces vénitiennes, cédées à la cour de Vienne par le traité de Campo-Formio, et dans celles qui formaient la république cisalpine, sans qu'on pût conjecturer quelle espèce d'administration civile serait entremêlée au gouvernement militaire dans ces contrées. Les gens d'église se plaignaient de ce que les ventes des biens ecclésiastiques, saisis et aliénés, n'avaient pas été annullées. Le peuple se plaignait bien davantage des recherches inquisitoriales, non-seulement contre les fauteurs de l'invasion française, mais contre les républicains de circonstance, que la crainte, la faiblesse ou l'ambition jetèrent dans les dignités de la Cisalpine : un grand nombre avait été

puni de mort. Le gouvernement, s'apercevant enfin de l'impression fâcheuse que la multiplicité de ces supplices laissait dans toutes les âmes, avait substitué à la peine capitale l'emprisonnement ou la condamnation aux travaux publics. 1799.

Ces poursuites, par leur extension, prenaient un caractère de vengeance qui discréditait l'autorité publique. Quel pouvait être le délit des hommes qui avaient occupé des places depuis la reconnaissance formelle faite par l'empereur de l'indépendance de la Cisalpine? Étaient-ils tenus de rendre compte de leur conduite à un souverain qui n'était pas le leur? A l'égard des proscriptions exercées contre les agens du gouvernement avant cette époque, ne devait-on pas prévoir que si les chances incertaines de la guerre ramenaient les Français dans le cœur de l'Italie, ces excès exposaient aux réactions les partisans de l'autorité royale?

Le tableau du royaume de Naples était encore plus rembruni que celui de l'Italie antérieure. Le monarque fugitif, continuant de mettre la mer entre lui et ses sujets de terre ferme, et gouvernant dans Palerme le royaume de Naples, semblait ne considérer lui-même

1799. sa capitale que comme un volcan mal éteint. Soit que le nombre des individus convaincus de s'être ligués avec les Français pour changer le gouvernement de leur patrie fût immense, soit que les soupçons, les recherches et les vengeances eussent été plus loin que les rébellions, on est effrayé de la liste des supplices qui succédèrent aux bouleversemens populaires; on ne l'est pas moins d'observer que la plus grande partie des têtes dévouées aux bourreaux appartenait à la noblesse et au clergé. On compta parmi les suppliciés les plus grands noms, des femmes titrées et des hommes précieux, dont les talens supérieurs ne purent sauver les jours.

Des journaux français s'emparèrent de ces catalogues sanglans, et les déployèrent à la vue de tous ceux qui participèrent à la révolution de France, comme Antoine montrait au peuple romain la robe de César. Les proscriptions ne se bornèrent pas aux échafauds: les emprisonnemens et les exils furent plus multipliés que les décapitations; des cargaisons entières de bannis abordèrent sur les côtes de Provence. On eût dit que Ferdinand IV, pour étouffer le germes des insurrections, se déterminait à ne régner que sur un vaste désert.

1799.

CHAPITRE XVII.

Élection d'un nouveau pape.

La même désorganisation s'étendait aux états de l'Église : la puissance militaire et la puissance civile se partageaient dans Rome entre les étrangers qui avaient succédé aux Français et une *junte*, ou conseil provisoire, composé de quelques Romains. Ancône était gardée par les Ottomans ; Civita-Vecchia par les Napolitains ; Ferrare par les Impériaux. Les trois légations, et surtout Bologne, qui n'avait jamais cessé de porter avec chagrin le joug de Rome, désiraient la destruction du gouvernement pontifical : sa restauration n'était pas même souhaitée ardemment dans Rome, malgré les trésors que la présence de la cour romaine devait conduire dans cette ville. Les matières les plus inflammables fermentaient dans toute la péninsule ; il ne fallait qu'une étincelle pour causer un vaste embrasement.

Les cardinaux, dispersés depuis la captivité de Pie VI, apprenant la mort de ce pontife, se rassemblèrent dans Venise. L'empereur

1799. consentit que le conclave fût tenu dans l'abbaye de Saint-Georges, dont la maison et les jardins occupent une petite île. Les obsèques du pape commencèrent le 24 octobre (2 brumaire,) et durèrent neuf jours, suivant le cérémonial romain. Les cardinaux entrèrent ensuite au conclave, en observant toutes les formalités d'usage. François II avait ordonné que les prélats conduits dans Venise par la cérémonie de l'élection d'un nouveau pape, obtinssent tous les avantages d'utilité et d'agrément que leur aurait offert le Vatican dans les temps où la cour pontificale jouissait de toute sa splendeur.

Le conclave dura près de cinq mois, soit
1800. qu'une aussi longue session dans la conjoncture où l'on se trouvait, résultât du peu d'accord entre les puissances qui prenaient intérêt à l'élection, ou des divisions intérieures entre les cardinaux. Le cardinal Bellisoni obtint les suffrages nécessaires, et refusa une dignité qui, depuis un grand nombre de siècles, était l'objet de l'ambition de tous les cardinaux. Enfin, le choix du sacré collége se fixa sur le cardinal Grégoire Chiara-Monti, évêque d'Imola, parent du dernier pontife.

A dix heures du matin, le 13 mars (22 ven-

tôse) le premier cardinal-diacre parut à une des fenêtres du couvent de Saint-Georges, située sur la place, et proclama le choix qui venait d'être fait. Aussitôt le bruit des cloches de toutes les églises, et de l'artillerie de la ville et des vaisseaux mouillés dans le canal, annonça cette nouvelle. Sa Sainteté, qui avait pris le nom de Pie VII, reçut dans l'après-midi les hommages publics des cardinaux, des prélats et des principaux magistrats. Le pape fut couronné, le 20 mars, avec les cérémonies d'usage dans cette occasion. Il entrait dans sa cinquante-neuvième année. On faisait des préparatifs pour son voyage de Rome, lorsque les suites de la révolution du 18 brumaire, ramenant Bonaparte en Lombardie, à travers les défilés des Alpes, donnèrent lieu à de nouvelles combinaisons. 1800.

CHAPITRE XVIII.

L'archiduc Charles quitte le commandement de l'armée impériale.

BONAPARTE, en prenant possession du consulat, avait fait les démarches les plus

1800. pressantes auprès des cours de Londres et de Vienne, pour les engager à fermer enfin l'effroyable plaie qui rongeait l'Europe depuis huit ans, l'inutilité de ses efforts l'obligeant de déployer toutes les ressources de la France, les dispositions les plus formidables s'agglomérèrent dans toutes les provinces; la concentration du gouvernement, favorable au secret des préparatifs militaires, en assurait la réussite.

La cour de Londres n'ignorait pas, dans les premiers mois de 1800, que la cour de Russie s'était retirée de la coalition; cette défection ne lui paraissait pas une calamité. Malgré les éloges pompeux de Suwarow, qui surchargeaient les gazettes vouées au ministère, on ne pouvait se dissimuler que des armées venues de cinq cents lieues, et qu'il était extrêmement difficile de recruter dans des climats si différens de ceux dans lesquels elles étaient accoutumées de vivre et de combattre, ne rendraient jamais des services bien importans. L'argent employé à solder ces troupes hyperboréennes pouvait être plus utilement employé. L'Allemagne offrait une pépinière presque intarissable de guerriers : il ne s'agissait que d'accorder à l'empereur un subside

1800.

subside assez abondant pour les attirer sous ses drapeaux. Ces troupes joignaient à l'avantage de faire la guerre dans des pays qu'elles connaissaient, celui de réparer facilement les pertes éprouvées par le sort des combats.

Avec ces subsides, François II avait levé, pendant l'hiver, les armées les plus redoutables. Les Anglais, maîtres de la mer, se chargeaient de leur procurer des armes, des habillemens, des munitions, mais pour cela il fallait porter les principaux efforts militaires vers les bords de la mer. Cette disposition détermina le plan de campagne combiné entre les cours de Vienne et de Londres. Il fut résolu que l'empereur se tiendrait sur la défensive en Allemagne, et qu'il enverrait en Italie des forces si considérables, que non-seulement elles envahiraient aisément le territoire génois, et les pays qui restaient encore aux Français à l'est des Alpes, mais que des colonnes nombreuses seraient prêtes à s'embarquer dans le port de Livourne, pour transporter le théâtre de la guerre en Provence, aussitôt que le baron de Mélas, maître de Coni, pourrait forcer le col de Tende et pénétrer sur les bords du Var.

Les circonstances de ce plan déterminèrent

1800. la retraite de l'archiduc Charles, vainement attribuées à des indispositions prétendues, ou à une prétendue mésintelligence entre ce prince et l'empereur. Il était au-dessous de la dignité de l'archiduc Charles de commander une armée purement défensive; il eut pour successeur le général Kray.

Pour la réussite de ce plan, non-seulement les Anglais avaient fortifié leurs flottes de la Manche et de la Méditerranée, aux ordres des lords Saint-Vincent et Nelson, mais des armées nombreuses s'assemblaient dans leurs provinces maritimes, prêtes à mettre à la voile, pour insulter les côtes de France et de Hollande, aussitôt que les vents, devenus plus assurés au retour de la belle saison, permettraient aux escadres anglaises de croiser sur les côtes de Bretagne. L'activité de Bonaparte met cette tactique en défaut.

1800.

CHAPITRE XIX.

Formation d'une armée de réserve aux environs de Dijon.

BONAPARTE avait ordonné la formation d'un camp de soixante mille hommes dans les environs de Dijon, sous le nom d'armée de réserve.

Tous les hivers les émigrés répétaient dans les cafés de Londres que les efforts faits par les Français, durant la campagne, étaient le dernier terme des ressources de la France. Le peuple, partout à peu près également crédule, adoptait avidement une opinion qu'il était de l'intérêt de son gouvernement d'accréditer pour arrêter les murmures que la longueur et les dépenses de la guerre pouvaient occasionner. On était persuadé en Angleterre, qu'avec un peu de persévérance, les Français, écrasés sous l'augmentation des charges résultantes des formes du nouveau système politique, allaient solliciter eux-mêmes le retour de la royauté, en abandonnant toutes leurs conquêtes.

1800.

Ces prédictions se renouvelaient avec plus d'énergie, toutes les fois que de nouveaux mouvemens révolutionnaires agitaient la république. L'événement du 18 brumaire était représenté comme renfermant les alimens de la prochaine et inévitable dissolution du corps social en France.

Tous les papiers anglais représentaient la France comme une vaste solitude dans laquelle on voyait errer quelques femmes, quelques enfans, quelques vieillards réduits aux derniers termes de la misère. Lorsqu'on apprit que Bonaparte rassemblait une armée de réserve à Dijon, les rues de Londres furent remplies de caricatures qui tournaient cette armée en dérision. La cavalerie était montée sur des ânes; l'infanterie se composait de vieillards, d'invalides et d'enfans armés de bâtons avec des baïonnettes. L'artillerie consistait en deux espingoles du calibre d'une livre.

Bonaparte méprisait ces vaines illusions; elles pouvaient même entrer dans les vues de sa politique, en répandant parmi ses ennemis une sécurité qui les dispensait de déployer tous les efforts qui étaient en leur pouvoir. Cette sécurité augmentait, par l'incertitude où l'on était, à Paris même, si Bonaparte irait

ou n'irait pas à Dijon. L'existence de l'armée de réserve, devenue un problème pour Paris, devait l'être bien davantage pour Vienne et pour Londres. 1800.

CHAPITRE XX.

Suite de l'expédition d'Égypte depuis le départ de Bonaparte.

DEPUIS le retour de Bonaparte, plusieurs mois s'écoulèrent sans qu'on fût instruit de la situation de l'armée que ce général avait laissée en Égypte. Le grand vizir avait rassemblé les principales forces de l'empire Ottoman. Cette armée était parvenue à Gaza. Après huit mois de marche, elle traversa le désert, et s'empara d'El-Arick, où quatre cents Français gardaient des puits d'une excellente qualité : aucun obstacle ne l'empêchait alors de pénétrer jusqu'au Caire, tandis que la flotte anglaise bloquait tous les ports de l'Égypte.

Kléber, ne recevant aucun secours d'Europe, et se voyant sur le point d'être attaqué par quatre-vingt mille Ottomans, dirigés par des officiers européens, crut devoir signer

1800. un traité dans lequel il promettait d'évacuer l'Égypte, à condition qu'il serait fourni les vaisseaux nécessaires pour le transport des troupes françaises, en Provence, avec leurs armes et leurs munitions.

En conséquence de cette convention, on attendait, dans le port d'Alexandrie, soixante vaisseaux turcs, venus de Constantinople, de Smyrne et de Salonique. L'armée ottomane était parvenue sans opposition sur les bords du Nil. Les Français abandonnaient la Haute-Égypte pour se concentrer sur les bords de la mer; le général Dessaix et quelques autres officiers s'étaient même embarqués pour le continent de France.

On était si persuadé, à Constantinople, que l'autorité du grand-seigneur allait être rétablie en Egypte, que la Porte s'occupait avec beaucoup d'ardeur des moyens de raviver le commerce de cette région. On préparait dans les places maritimes les navires de transport nécessaires. Le capitan-pacha devait lui-même faire voile vers Alexandrie, et protéger la navigation des Français. Le lord Elgin, ministre britannique en Egypte, témoignait son mécontentement; il se montrait surpris que, dans cette convention entre les Ottomans et

les Français, on eût pris des engagemens qui liaient les cours de Londres et de Pétersbourg. 1800.
Il laissait entrevoir que le gouvernement d'Angleterre refuserait probablement de ratifier cette capitulation, à moins d'être déterminé à cette condescendance par quelque avantage considérable. Il proposait au divan de céder à la Grande-Bretagne les ports d'Alexandrie et de Rozette. Dans cette supposition, le fruit de l'expédition du grand vizir eût été perdu pour l'empire ottoman, l'Egypte n'aurait échappé aux Français que pour se soumettre aux Anglais.

Les Turcs et les Français vivaient en bonne intelligence, satisfaits les uns et les autres de l'événement qui avait terminé la guerre. Cependant plus d'un mois s'était écoulé depuis la ratification du traité, sans que les vaisseaux promis parussent à la vue des ports, et lorsqu'on devait s'attendre que les Français auraient toute liberté de sortir à leur gré des ports d'Alexandrie et de Rozette, pour revenir en France, les bouches du Nil se trouvaient étroitement bloquées par une escadre anglaise, envoyée par l'amiral Keith, successeur de Nelson dans le commandement des forces britanniques de la Méditerranée.

1800. Enfin, Kléber eût des avis certains que la cour de Londres avait refusé de souscrire à la capitulation faite sous la médiation du commodore anglais Sydney-Smith, et qu'elle s'opposait au passage des vaisseaux destinés au transport de l'armée française. Il sut que plusieurs navires neutres, sortant d'Alexandrie, en vertu de la capitulation, avaient été saisis par les croiseurs anglais. Ces étranges nouvelles furent confirmées par une lettre de Sydney-Smith. Ce commodore mandait au général français que les pouvoirs en vertu desquels il avait traité, venaient d'être révoqués, et que l'amiral Keith exigeait que l'armée française se rendît prisonnière de guerre.

Kléber se trouvait dans une circonstance où la moindre tergiversation pouvait ruiner son armée. L'abandon fait par elle du plus grand nombre des places qu'elle occupait en Égypte, lui rendait une force imposante. Il instruit l'armée de la perfidie avec laquelle la convention venait d'être rompue. L'indignation montrée par l'armée lui trace la marche à suivre; il fait annoncer au grand vizir la rupture de l'armistice, et le 20 mars (29 ventôse), il attaque, avec un corps de dix mille hommes, l'avant-garde ottomane, com-

mandée par l'aga des janissaires ; elle est taillée en pièces dans les plaines d'Heliopolis. Le grand vizir campait à peu de distance du janissaire aga, il rassemble son armée pour renouveler le combat, elle refuse de marcher, et se mêle parmi les fuyards. 1800.

Nazid, pacha qui venait d'être nommé par la Porte gouverneur-général d'Égyte, accourait au secours du grand vizir avec un corps nombreux de Turcs et de Mamelucks ; ils sont défaits le 20 mars (30 ventôse), auprès de Belbeis. Une terreur panique se répand dans l'armée turque, le grand vizir prend la fuite, abandonnant tentes, bagages, artillerie, caisse militaire ; il traverse le désert, et après avoir perdu plus de vingt mille hommes, il se réfugie dans Gaza.

A peine les Français avaient quitté le Caire, qu'un soulèvement fomenté par quelque osmanlis, menaçait cette grande ville d'une prochaine destruction. Nazid, pacha, profitant de cette disposition, entre dans la place avec ceux de ses soldats qu'il avait pu réunir, et s'y fortifie. L'armée française victorieuse arriva devant le Caire le 29 mars (9 germinal). Il fallut en faire le siége. La révolte s'étendait de tous côtés : Kléber attaquait en

1800. même temps le Caire, Boulacq et Suez. Les Ottomans, au nombre de six mille hommes, abandonnèrent le Caire, le 20 mai (5 floréal), pour se retirer dans la Syrie; les places se se soumettaient successivement: toutes les garnisons célébrèrent, le 10 mai (20 floréal), la victoire d'Héliopolis.

Dix millions furent imposés sur le Caire, pour le punir de sa révolte. On augmenta les fortifications de cette place, et celles des autres points de défense. Les Anglais devaient ressentir la faute par eux faite de s'opposer à l'évacuation paisible d'un pays dont la possession eût été la plus belle acquisition que jamais pût faire la France.

Kléber se promenait avec un architecte sur une terrasse du quartier-général du Caire, et donnait ses ordres pour quelques réparations, lorsqu'il fut assassiné, le 14 juin (25 prairial), par un misérable, expédié de Gaza, par l'aga des janissaires, pour commettre ce crime. L'assassin arrivé au Caire, après avoir traversé le désert, s'était logé à la grande mosquée d'Eleazar. Il en sortait chaque jour pour épier l'occasion de commettre l'attentat dont il s'était chargé. Il confia son dessein à quatre petits cheiks de la loi,

qui firent tous leurs efforts pour en arrêter l'exécution ; mais qui ne l'ayant pas dénoncé, furent arrêtés sur la déposition de l'assassin, et condamnés à mort. 1800.

Kléber fut percé de quatre coups de poignard, et mourut sur-le-champ. L'assassin arrêté sur-le-champ fut conduit au quartier-général ; son procès s'instruisit publiquement par une commission militaire : il fut condamné à être empalé, et à rester sur le pal jusqu'à ce que son cadavre fut mangé par les oiseaux de proie. Trois des cheiks de la loi furent condamnés à perdre la tête : le quatrième avait évité son supplice, en prenant la fuite.

Une des premières opérations du général Menou, successeur de Kléber fut de lever dix millions, imposés sur la ville du Caire, en punition de sa révolte. Soixante-dix vaisseaux turcs ou grecs, qui n'ayant pas connaissance de la rupture, étaient entrés dans le port d'Alexandrie, furent retenus. On emploia à payer les troupes les marchandises qu'ils avaient apportées.

1800.

CHAPITRE XXI.

Le général de Mélas attaque les monts Liguriens.

D'APRÈS le plan de campagne concerté entre les cours de Londres et de Vienne, les forces autrichiennes dans la péninsule montaient à cent dix mille combattans à la fin de mars. L'armée de Condé avait quitté le service de la Russie pour passer à celui de l'Angleterre : elle franchissait les Alpes allemandes, et devait se rendre à Livourne, pour s'embarquer sur la flotte du lord *Keith*, et former en Provence le noyau d'une armée royale, aussitôt que les succès des Autrichiens dans les monts Liguriens leur permettraient de franchir la barrière du Var.

Le baron de Mélas commandait en chef l'armée impériale : il regardait la réussite de ses opérations comme d'autant plus certaine, que maître de toutes les forteresses bâties à l'entrée des Alpes, depuis le fort de Bard dans la vallée d'Aoste, jusqu'à Coni, il n'avait à combattre dans la Ligurie qu'environ quarante mille

Français, aux ordres des généraux Massena, Soult, Suchet et Rochambeau. Cette armée avait passé l'hiver au milieu des neiges et des privations les plus cruelles, disséminée depuis le poste de la Bocchetta, jusqu'aux Alpes du Dauphiné, sur une ligne que quatre-vingt mille combattans n'auraient gardée que difficilement. 1800.

Mélas, maître de l'Italie entière, et recevant par mer toutes les provisions que la péninsule ne pouvait lui procurer, avait rassemblé des magasins immenses au bord de toutes les grandes rivières. Assuré de ses subsistances et de ses munitions de guerre, il laissait dans les forteresses du pays Vénitien, du Milanais, des Légations et du Piémont les troupes nécessaires pour les garder, et assurer ses communications avec l'Allemagne.

En quittant Milan, vers les fêtes de Pâques, pour se porter dans les montagnes de Ligurie, il publia une proclamation dans laquelle il promettait à ses troupes les succès les plus brillans. L'armée allemande était en état d'attaquer à la fois toutes les positions françaises; mais avant de pénétrer dans le comté de Nice, elle voulait emporter la ville de Gênes et la forteresse de Savonne, afin de donner aux

1800. vaisseaux anglais la facilité de concourir efficacement aux opérations ultérieures.

L'attaque commença le 5 avril (16 germinal). Le baron de Mélas se porta en personne sur la Bocchetta, tandis que le welt-maréchal baron d'Elnits attaquait les hauteurs de Vado, vers les sources de la Bormida, pour pénétrer dans le marquisat de Final, et couper l'armée française, dont la droite s'étendait de la Scrivia à Sacello, le centre de Sacello à Final, et la gauche dans la principauté d'Oneille, le comté de Tende et les sommités des montagnes, depuis Millésimo jusqu'au bord du Var.

CHAPITRE XXII.

Siége de Gênes par les Autrichiens.

MÉLAS pressait le poste important de la Bocchetta avec dix-huit mille hommes et une artillerie redoutable. Ses premiers efforts furent infructueux; mais une colonne de son armée étant parvenue à Savonne par les défilés d'Acqui et de Sacello, Soult, avec sa division, se replia sur Gênes, ne laissant qu'une garnison dans le château de Savonne. Massena

pouvant être pris de revers, se vit contraint d'abandonner la Bocchetta, pour défendre la capitale de la Ligurie et les hauteurs environnantes d'où cette place pouvait être bombardée. 1800.

Le reste de la division de l'armée française et la division de la gauche passèrent sous le commandement du général Suchet. Les divisions de l'escadre anglaise s'étaient montrées le 4 avril (15 germinal) sur les côtes du Levant et du Ponent; c'était le signal convenu de l'entrée de l'armée impériale dans la Ligurie.

Dans le temps où Massena s'enfermait dans Gênes, on répandait dans les rues, on affichait même sur les murs une proclamation impériale dans laquelle le baron de Mélas assurait les Génois qu'il ne voulait les conquérir que pour ramener dans Gênes l'abondance et la prospérité.

Une fermentation sourde régnait dans cette capitale. Quels que fussent les sentimens politiques des habitans, une ville aussi populeuse, et dont le port se trouvait étroitement bloqué par les Anglais, devait bientôt éprouver les dernières extrémités la famine. Massena n'avait d'autre ressource que de ménager

1800. les comestibles, et de les distribuer avec économie. Cette sollicitude exigeait une surveillance qui pouvait être regardée comme inquisitoriale. Le général français, dans cette pénible circonstance, crut devoir resserrer le gouvernement : un comité fut investi de tous les pouvoirs civils et militaires. Massena rendit compte de la nécessité de cette mesure dans une proclamation.

Les Autrichiens avaient occupé le 6 avril (17 germinal) les hauteurs de Montenote et de San-Giacomo; ils étaient maîtres de Final, de Vado et de la ville de Savonne. L'escadre anglaise, pour favoriser les opérations autrichiennes, s'approchait de la côte, et foudroyait tous les endroits accessibles. Suchet, qui défendait San-Giacomo, avait été forcé de se replier dans la ligne de Borghetto. On se battit avec un acharnement inexprimable les 6, 7, 8 et 9 mars : les Autrichiens, supérieurs en nombre, faisaient des progrès.

Le 10, le général Suchet reprit quelques-unes des hauteurs qu'il avait perdues les jours précédens; mais Massena fut obligé d'abandonner sucecssivement la plupart des positions dans lesquelles il s'était maintenu jusqu'alors hors de Gênes. Le combat continua le 11, le 12 et le

13 avec des succès balancés. Le 14, Mélas se mit en marche avec cinq brigades divisées en trois colonnes, et se dirigea sur les cimes les plus élevées de l'Armetta et de Sassello, où les Français occupaient une excellente position. L'armée allemande, dont l'aile droite s'étendait sur les hauteurs d'Albisola, au-dessus de Stella-di-Giustina vers Chiappa, tandis que sa gauche était portée sur le mont Lodrino, observait le fort de Sassello, occupé par les Français. Une brigade s'était retranchée à la Moglie, au détroit de la vallée d'Erro. A trois heures après midi, les Autrichiens furent attaqués dans toute leur ligne. Quelques-uns de leurs postes furent même forcés; mais les renforts que Mélas faisait parvenir dans tous les endroits qui en avaient besoin rétablirent le combat. La nuit survint, sans qu'aucune des deux armées eût un avantage marqué. 1800.

Quarante mille Français, combattant contre quatre-vingt-dix mille Allemands, devaient à la longue être repoussés, malgré leur courage et la bonté des positions dans lesquelles ils s'étaient fortifiés. L'armée était excédée de fatigue; cependant elle montrait la même fermeté : aucun poste n'était abandonné qu'après les plus rudes combats, et dans les précipices

1800. des Appennins, où chaque pas offrait de nouvelles positions qu'on pouvait défendre avec avantage. Les colonnes françaises ne quittaient une montagne que pour se retrancher dans une autre.

Des combats partiels remplirent les journées des 15, 16, 17 et 18. Le général Suchet fut le 19, depuis le lever du soleil jusqu'à la nuit, aux prises avec les Autrichiens, sur les hauteurs de Savonne, sans avoir gagné ni perdu du terrain, quoiqu'on eût plusieurs fois croisé la baïonnette. Les Français firent un assez grand nombre de prisonniers. Massena publia deux réglemens; l'un pour enrégimenter les Cisalpins réfugiés dans Gênes, et qui avaient pris les armes, l'autre pour inviter les citoyens à remettre dans les magasins les provisions de biscuit qu'ils pouvaient avoir, afin qu'on pût envoyer quelque subsistance aux garnisons des forts les plus éloignés de la ville.

800.

CHAPITRE XXIII.

Efforts prodigieux faits par les Génois pour repousser les assaillans.

Le 20 avril, la disette qui régnait dans Gênes engagea la commission administrative à rendre la liberté aux officiers allemands faits prisonniers depuis le 5 avril. Ils donnèrent leur parole d'honneur de ne pas combattre contre les Français avant d'être échangés.

Le 22, les Autrichiens eurent quelque avantage. Le 23, ils s'avancèrent jusqu'à l'entrée du faubourg de Saint-Pierre-d'Arena : ne trouvant pas beaucoup de résistance, la tête de leurs colonnes s'approcha de la porte de la Lanterne pour tenter de la surprendre. L'escadre anglaise contribuait aux opérations.

Tous les Génois, électrisés par le feu de la liberté, et par les efforts inconcevables multipliés par les Français pour repousser les Autrichiens, s'étaient armés pour la défense commune : ils répétaient avec orgueil qu'en 1746, eux seuls défendirent leurs remparts contre les Impériaux. Cependant la ville était entiè-

rement cernée ; rien ne pouvait y entrer ni
1800. par terre ni par mer. La famine se faisait sentir, malgré l'attention scrupuleuse avec laquelle les subsistances étaient distribuées aux habitans. On tuait les chevaux pour fournir les boucheries : ce moyen fut d'une grande ressource. On avait aussi une assez grande provision de vin et d'eau-de-vie ; mais les farines manquaient presque absolument. Les habitans et la garnison étaient réduits à quatre onces de pain par jour, dès le dixième jour du siége. Cette modique ration diminua dans la suite.

Les Français avaient perdu environ dix mille hommes dans la bataille continuelle qui dura depuis le 5 jusqu'au 25 avril. La perte des Autrichiens s'élevait à vingt-cinq mille combattans tués, blessés ou prisonniers ; mais leur énorme supériorité rendait presque insensible cette diminution de l'armée impériale. Suchet affaibli, avait abandonné les hauteurs de Sassello et de Millesimo pour se rapprocher du comté de Nice, menacé par le lieutenant welt-maréchal baron d'Elnits. Le château de Savonne ne pouvant plus être secouru, était tombé entre les mains des Autrichiens.

CHAPITRE XXIV.

Le siége est changé en blocus. — Mélas se porte sur Nice.

L'AMIRAL Keilh avait débarqué à Voltri les canons de gros calibre et les matières nécessaires aux généraux autrichiens pour pousser avec vigueur le siége de Gênes. Mais la résistance de la garnison était si opiniâtre, que le général de Mélas, craignant que la longueur de cette opération ne nuisît au projet de transporter le théâtre de la guerre en France, convaincu d'ailleurs que les extrémités de la famine suffiraient pour le rendre maître d'une ville qui renfermait une population de quatre-vingt-dix mille habitans, laissant devant la place les généraux Ott et Hohenzollern, avec cinquante bataillons, se met en marche, le 28 avril (8 floréal), accompagné du général Zach, avec vingt-huit bataillons et la plus grande partie de sa cavalerie, vers San-Giacomo, pour se réunir au général d'Elnits, et attaquer l'armée française. Cette armée, dans laquelle on comptait à peine vingt mille

1800. hommes, défendait la principauté d'Oneille, celle de San-Remo et le comté de Nice.

Le pays appartenant à la république de Gênes, depuis cette capitale jusqu'à Vintimille, appelé côte occidentale de Gênes, ou *riviera di Ponente*, n'est qu'une langue de terre resserrée par la mer et par les Appennins. Sa longueur est d'environ quatre-vingt milles d'Italie. Le sol de cette côte est aride et pierreux; il produit peu de bled, mais on y recueille beaucoup d'huile, et quoiqu'elle ne soit pas très-bonne, c'est le sujet d'un grand commerce.

Entre ces montagnes se trouvent plusieurs vallées extrêmement fertiles, entre autres celles de Polcevera, de Bisagno, d'Arocia, de Teia, de Final, d'Oneille et de San-Remo. Ces districts sont remplis d'orangers, de citronniers, de cédrats, d'oliviers, de palmiers, de figuiers; la vue et l'odorat sont également satisfaits, lorsque le printemps et l'automne y déploient les richesses de la nature, et que l'air est parfumé par les douces odeurs qu'exhalent les fleurs et les fruits de ces arbres précieux. Mais en beaucoup d'endroits les montagnes escarpées s'avancent jusqu'au bord de la mer. On a été obligé de tailler un chemin dans le roc,

où deux chevaux ont bien de la peine à passer de front : ce qui a fait donner à cette route périlleuse le nom de *Corniche*. 1800.

Elle n'est presque pas fréquentée ; ceux qui vont de Gênes en Provence prennent ordinairement le chemin de la mer sur des felouques, petits bâtimens qui longent le rivage. C'est une navigation extrêmement agréable, lorsque les tempêtes, très-communes dans ce golfe, n'en troublent pas le cours. Représentez-vous des montagnes couvertes d'arbres odorans, des villes de distance en distance. Voltri, Arenzano, Varragine, Savonne, Vado, Noli, Final, Albinga, Oneglia, San-Remo, Ventimiglia, Monaco, Villefranche, Nice, sans compter les bourgs et les villages en grand nombre. Tous ces objets, aperçus distinctement, forment une scène champêtre et citadine des plus riantes et des plus variées. Ce voyage se fait en deux jours ; on débarque à Antibes.

Ceux des voyageurs qui craignent la mer allongent leur chemin au nord des Appennins. Ils font un circuit de trente-deux postes. Sortant de Gênes par le faubourg d'Arena, on monte à Campo-Marone et à la Bocchetta, d'où la vue s'étend sur Gênes et sur le vallon dans

1800. lequel coule le torrent de la Polcevera. On passe par Voltagio, par Novi, où l'on quitte les états de Gênes pour entrer dans le Piémont, de Novi à Alexandrie, d'Alexandrie à Asti, d'Asti à Coni Les voyageurs se séparent de leur voiture en cet endroit, pour continuer leur voyage sur des mules ou dans des chaises à porteurs. On passe par Borgo-Limon, d'où l'on découvre le mont Viso à quarante milles, et le mont Cénis à soixante milles; l'un et l'antre couverts de neige aussi ancienne que le globe. On monte pendant trois heures jusqu'à Tende; et on emploie deux heures à descendre cette montagne jusqu'à la Chiandola, village bâti dans une situation très-pittoresque, et d'où l'on voit à une lieue de distance le bourg de Saorgio, si singulièrement situé sur le sommet d'une montagne, qu'il paraît suspendu en l'air. On arrive à Nice après avoir gravi la montagne de Scarena.

Mélas, maître du Piémont, pouvait prendre cette dernière route. Il n'avait alors à forcer que le passage de Tende. Ce poste ne devait pas résister long-temps aux forces redoutables avec lesquelles le général autrichien était en mesure de l'attaquer. Mais d'un côté il était presque impossible de conduire de l'artillerie

par les défilés du col de Tende; de l'autre, le baron de Mélas ne voulait laisser derrière lui aucune position française. D'ailleurs, l'escadre anglaise, dont les bâtimens légers touchaient au rivage le long de la rivière du Ponent, diminuait les périls de l'armée impériale sur la route de la Corniche. Les deux routes furent parcourues parallèlement : la gauche des Autrichiens, débouchant par le Montferrat, dans le marquisat de Final, s'était emparée, le 5 mai, d'Albinga, après avoir passé le Cento. 1800.

L'armée française, partagée en deux divisions pour défendre la route de la Corniche et celle de Tende, était trop faible pour remplir l'un et l'autre but. La division de la droite abandonna les hauteurs de Corvo, aussitôt que les Autrichiens furent maîtres d'Albinga : elle se porta sur Marina-di-Diano, pour donner le temps aux bagages de se mettre en sûreté. On quitta Diano, le 7 mai. Les Autrichiens, qui poursuivaient les Français, étaient protégés par plusieurs frégates anglaises. On apprit, le 8, que l'aile droite de l'armée autrichienne était parvenue au col de Tende, et que ce poste ne pouvait tenir long-temps. Il fallut, pour éviter d'être coupé, précipiter la retraite sur Oneglia, sur Porto-Mauricio, sur San-

1800. Laurenzo, sur San-Remo, sur Bordigherra; sur Vintimille, sur Monaco, sur Villefranche, sur Nice.

Nice fut évacuée durant la nuit du 10 au 11. On laissait une garnison suffisante dans le château de Montalban. Presque toutes les demi-brigades se trouvaient le 11 à la droite du Var. Le sort des combats avait placé au bord de ce fleuve le terme des succès du baron de Mélas.

CHAPITRE XXV.

Distribution des armées française et autrichienne en Allemagne.

L'ARMÉE autrichienne, commandée en Allemagne par le général d'artillerie baron de Kray, affaiblie par les corps nombreux détachés pour fortifier celle d'Italie, s'étendait des bords du Mein à ceux de l'Adda; la droite, aux ordres du comte de *Starray*, était cantonnée depuis Francfort jusqu'à Baden, sur la Murg.

Son centre s'étendait depuis la Murg jusqu'au lac de Constance, et son aile gauche

depuis le lac de Constance jusqu'aux bailliages italiens de la Suisse, le long des monts rhétiques. Cette aile était composée du corps commandé par le général prince de *Reuss*, dans les Grisons; de celui du général *Huller*, dans le Voralberg, et de celui du général *Dedovich*, vers le mont Saint-Gothard et les bailliages italiens appartenant à la Suisse.

Cette armée, dans laquelle on comptait à peine quatre-vingt mille combattans, était évidemment trop faible pour défendre la vaste étendue de pays sur lequel elle était cantonnée.

Les Français se partageaient aussi en trois corps principaux : leur gauche, commandée par le général Sainte-Suzanne, occupait la rive gauche, depuis l'embouchure de la Moselle jusqu'à Strasbourg; le centre s'étendait depuis Strasbourg jusqu'à la rive gauche de l'Aar. Lecourbe, qui avait succédé à Massena, commandait la droite dans les montagnes de la Suisse. On comptait dans cette armée cent dix mille combattans.

Kray, instruit que les Français se portaient dans le Brisgau, avait ordonné au général Starray de se rapprocher de Philisbourg, afin d'être en état de s'avancer, suivant les circons-

1800. tances, ou sur les bords du lac de Constance, ou dans les montagnes du Tirol. Les forces du général Kray étaient inférieures à celles que lui opposait le général Moreau : mais telle était la confiance de la cour de Vienne dans son expédition projetée contre les provinces méridionales de France, qu'il pouvait entrer dans son plan de laisser les Français s'enfoncer dans la Souabe, afin qu'il leur fut plus difficile de porter à temps des secours aux villes de Toulon et de Marseille. On ne témoignait aucune appréhension de l'armée de réserve. Les royalistes, à force de répéter que cette armée n'existait et ne pouvait exister que dans les gazettes payées par le gouvernement français, étaient parvenus à se le persuader, et à le persuader aux puissances coalisées.

CHAPITRE XXVI.

De Mœskirch.

Toute l'armée française ayant passé le Rhin dans les derniers jours d'avril, se trouvait réuni le 2 mai (12 floréal), sur la Wutach. Elle chassait devant elle l'armée autrichienne,

qui prit une position formidable sur les hauteurs de Psullendorf, sa droite adossée au Danube, près de Sigmarengen; son centre, à Mœskirch; sa gauche, sous les murs de la petite ville de Stockack, près du lac de Constance. 1800.

Les deux armées se trouvaient en présence, le 3 mai au lever du soleil. La bataille commença à midi, et dura trois jours consécutifs. Les Autrichiens se retirèrent sans être entièrement rompus; leur droite passa le Danube, leur centre et leur gauche se retirèrent à la droite de l'Iller, sous le canon d'Ulm, au bord du Danube.

Par les suites de cette bataille, les Français se trouvaient maîtres de toute la Souabe, les corps avancés faisaient des courses au delà du Lech, jusque dans le cœur de la Bavière. Le conseil impérial faisait peu d'attention à cette expédition française, dont il croyait voir le terme très-prochain, dans la réussite de l'invasion projetée dans les provinces méridionales de France, sur les bords de la Méditerranée. Une nouvelle scène s'ouvrait, elle devait changer toutes ces combinaisons.

1800.

CHAPITRE XXVII.

L'armée de réserve s'avance vers l'Italie, Bonaparte en prend le commandement.

L'ARMÉE de réserve, créée par Bonaparte, s'assemblait avec rapidité. Elle était composée non-seulement de jeunes-gens parvenus à l'âge de vingt ans achevés, et faisant partie de la conscription militaire, mais des troupes répandues dans l'intérieur de la France.

A mesure que les corps se rassemblaient dans la ville de Dijon, indiquée pour le quartier-général, on prétextait que les habitans de cette ville et des campagnes environnantes, seraient incommodés par le séjour d'une trop grande quantité de troupes sur leur territoire; en conséquence, on leur donnait une route pour aller ailleurs. Soixante mille hommes étaient cantonnés sur les bords du lac de Genève, lorsqu'à peine on savait à Paris que quelques conscrits se rendaient à Dijon.

Le proclamation ordonnant la levée de cette armée, portait textuellement qu'elle serait commandée par le premier consul. Cepen-

dant le général Berthier venait d'être nommé à ce commandement. Les uns assuraient que Bonaparte ne quitterait pas Paris; d'autres, prétendaient qu'ayant solennellement promis de se mettre à la tête de l'armée de Dijon, il tiendrait sa parole, mais que sa campagne ne serait qu'un voyage de quinze jours, et qu'après avoir passé tous les corps en revue, il reviendrait au palais des Tuileries. 1800.

Cette incertitude mettait en défaut les espions des Anglais, et accréditait l'opinion répandue par les émigrés en France, et hors de France, que cette armée ne serait jamais redoutable. On en faisait les plaisanteries les plus ridicules, non-seulement en Italie, mais en Allemagne et en Angleterre.

Cependant Bonaparte était parti de Paris, le 6 mai (16 floréal). Le quartier-général avait déjà quitté la ville de Genève. Les troupes traversaient le pays de Var, en suivant les bords du lac. Les approvisionnemens nécessaires à cette armée avaient été rassemblés avec un secret et une activité qui tenaient du prodige, dans un temps où toutes les gazettes étrangères assuraient que la nullité des finances françaises s'opposait invinciblement à toute entreprise ultérieure de la part

1800. du gouvernement français. Bonaparte passa l'armée en revue, le 23, dans les environs de Lausanne : elle se mit sur-le-champ en marche pour l'Italie, en continuant sa route le long du lac de Genève, et ensuite en cotoyant la rive droite du Rhône, par Villeneuve, l'Aigle, Bex, jusqu'à l'embouchure de la Drance dans le Rhône, auprès de Martinach.

CHAPITRE XXVIII.

Les Français franchissent le grand Saint-Bernard.

JUSQU'ALORS les chemins avaient été praticables; mais depuis Martinach, pour pénétrer dans la vallée d'Aoste, il faut traverser pendant l'espace de plus de vingt milles d'Italie, la montagne appelée le grand Saint-Bernard, entre le Simplon et le Mont-Blanc.

Au milieu de la longue chaîne des Alpes, qui sépare l'Italie de l'Allemagne et de la Suisse s'élève le Mont-Blanc, toujours couvert de neige, et sur lequel personne n'est monté. A droite et à gauche de cette montagne sont le

le petit Saint-Bernard. Cette région s'appelait autrefois le mont Pennin. Elle donna son nom aux Alpes-Pennines, au rapport de Tite-Live. Un habitant de la Savoie, nommé Bernard de *Menthon*, fonda, au dixième siècle, dans le premier de ces passages, un monastère qui subsiste encore aujourd'hui, et lui donna son nom. Cette maison passe pour le point le plus élevé où l'homme ait osé fixer sa demeure. Un éternel hiver règne dans ce séjour. Le voyageur, ébloui par l'éclat de la neige, y chercherait inutilement un tableau de verdure sur lequel il pusse reposer ses yeux; on ne rencontre, à deux lieues à la ronde, ni un arbre, ni une plante. 1800.

Après avoir passé le Rhône auprès de Martinach, on monte continuellement, en suivant un vallon étroit formé par la Drance. On passe par les villages de Vence et de Vuège. La Drance ne laisse en cet endroit aucun espace libre dans les précipices qu'elle franchit avec rapidité. On laisse le val Baquier à la gauche, pour monter le Col-Major, en traversant les villages de Branchie et d'Ozere. Le voyageur descend au hameau de Saint-Peter, où se trouve la source de la Drance, de Martinach; à Saint-Peter, le chemin, extrêmement mauvais, n'était pas

1800. cependant impraticable. On voyageait dans les sinuosités des montagnes couvertes de hauts sapins, et qui fournissent aux habitans d'excellens pâturages pendant trois mois de l'année; mais après avoir passé Saint-Peter, la nature est entièrement morte : on ne voit autour de soi que de la neige et des rochers nus.

Dans ces agrestes contrées le voyageur ne rencontre d'autres êtres vivans que le chamois, l'alouette des Alpes ou le choquard. Ces animaux ne se trouvent que vers le milieu de la montagne. A mesure que le voyageur s'élève en gravissant, il s'éloigne de tout ce qui respire. Parvenu dans la région supérieure, il se voit seul, les nuages se forment à ses pieds; il n'aperçoit que des masses énormes de neige qui se perdent dans les airs. Il n'entend que le bruit de quelques avalanches, se précipitant dans les abîmes avec un fracas épouvantable.

On compte six milles de Saint-Peter au sommet du mont Saint-Bernard, par un sentier où ne peut passer qu'un homme de file. Sur la cime de ce mont, dans ce pays oublié de la nature entière, une société de bons cénobites, pratiquent tous les devoirs inspirés par la plus sublime vertu. Séquestrés

du reste des humains, en communication seulement avec ceux que le hasard, la curiosité ou l'infortune conduisent dans leur solitude. Sans préjugés nationaux ou religieux, ils accueillent avec le même empressement tous les hommes qui leur demandent l'hospitalité, sans consulter leur rang, leur pays, leur croyance. Ils ne se bornent pas à cet acte habituel de bienfaisance; le but essentiel de leur institution est de guider les voyageurs égarés, de chercher ceux que le froid aurait saisis au milieu des neiges, ou que des avalanches auraient précipités dans des fondrières. 1800.

Lorsque l'atmosphère est chargée d'épais nuages, ou que la neige tombe à gros flocons, ces hommes intrépides se mettent en marche pour parcourir les glaciers dont ils sont environnés; armés de longues perches, ils sondent le terrain; des chiens, accoutumés à cette chasse, les précèdent et les ramènent sur la route couverte de neige, quand volontairement, ou par accident, ils s'en sont écartés. Ces excellens animaux sentent un corps humain, à quelque profondeur qu'il soit enseveli dans la neige. Alors, avec la longue perche pointue, on sonde le terrain; le corps est bientôt dégagé : que ces hommes soient morts

1800. ou qu'ils ne soient qu'asphixiés, on les porte avec la plus minutieuse précaution, au monastère, où tous les secours de l'art leur sont prodigués. Ces secours sont souvent inutiles; mais quelquefois on parvient à rappeler à la vie des individus qui paraissaient l'avoir perdue.

Bonaparte savait que, malgré la bonne volonté de ces cénobites, il leur était impossible de fournir des alimens à une armée de soixante mille hommes; il leur avait envoyé de Lausanne une somme d'argent pour cet usage. Jamais argent ne fut employé avec plus d'exactitude et d'avantage. Les troupes, parties du village de Saint-Peter, arrivaient accablées de fatigue, après cinq heures de marche, au sommet de la montagne qui sépare la Suisse du Piémont. Ici s'offrait un spectacle non moins touchant que pittoresque : des tables étaient dressées sur la neige; chaque soldat y trouvait du pain, du fromage, du vin, et faisait un repas inattendu dont il avait le plus pressant besoin. Ces estimables religieux présidaient à la distribution avec une patience et une gaîté admirables.

La descente du mont Saint-Bernard à Verney, premier village du Piémont, promettait moins de fatigues et présentait plus de dan-

gers. Un chemin d'une lieue était pratiqué sur une montagne escarpée. Le cavalier est obligé d'y précéder ou de suivre son cheval; il ne peut se placer à côté sans s'exposer à tomber dans un abîme. La route est bordée, d'un côté, de précipices affreux; de l'autre, des montagnes de neige paraissent suspendues sur la tête des voyageurs. Ces masses, se détachant quelquefois pendant les beaux jours d'été, roulent du haut de la montagne, grossissent par la neige qu'elles trouvent dans leur course, et qu'elles rassemblent par leur mouvement de rotation, écrasent et renversent tout ce qu'elles rencontrent dans leur chemin. Ces éboulemens subits sont connus sous le nom d'avalanches ou de lavanges. 1800.

L'armée passa le mont Saint-Bernard dans les journées des 17, 18, 19 et 20 mai. Chaque corps était trois heures à descendre. Quelques soldats imaginèrent un singulier moyen d'abréger le voyage; ils se laissaient glisser sur une neige polie, le long d'une pente extrêmement rapide, et parvenaient en quelques minutes au point où l'on ne pouvait arriver qu'en quelques heures, en suivant la route ordinaire.

Bonaparte, pour donner aux soldats un exemple qui économisait le temps, descendit

1800. lui-même du haut du mont Saint-Bernard, en glissant sur la neige, traversant ainsi des précipices, et passant par-dessus des torrens couverts de glace.

En descendant plus bas, l'air devenait plus doux, on revit l'herbe, et quelques fleurs ornaient le gazon. Une demi-heure après, en descendant toujours, la chaleur devint étouffante, de sorte que dans une journée, l'armée éprouvait les trois saisons de l'hiver, du printemps et de l'été. La plus grande difficulté consistait à conduire l'artillerie dans des chemins couverts de neige, et où jamais voiture n'avait passé.

Bonaparte offrit mille francs par pièce de canon amenée dans la vallée d'Aoste. On se pressait autour des pièces : c'était dans toute l'armée un conflit d'ardeur et de dévoûment pour obtenir l'honneur périlleux de les traîner. L'artillerie parvint au bord de la Doria-Baltea, et lorsqu'on offrit aux braves travailleurs la récompense promise, ils refusèrent cet argent, et demandèrent qu'il restât dans la caisse pour les besoins extraordinaires de l'armée.

Deux moyens furent employés pour surmonter toutes les difficultés du Saint-Bernard.

Le premier consistait en de simples arbres creusés en forme d'auges, et dans lesquels on couchait les pièces de huit et les obusiers. Cent hommes s'attelaient à un cable : ils traînaient la pièce, que d'autres hommes dirigeaient et retenaient sur les abîmes avec des leviers. Le second moyen était des traîneaux sur roulettes. Les affûts furent démontés, et portés pièce à pièce, hormis les affûts des pièces de quatre, que dix hommes portaient sur des brancards. On fut obligé de décharger les caissons. On plaçait les munitions dans des paniers portés par des hommes ou des mulets. Dans deux jours, l'artillerie traversa le mont Saint-Bernard. 1800.

CHAPITRE XXIX.

On pénètre dans la vallée d'Aoste.

LORSQUE François Ier marchait en Italie en 1515, les Suisses gardaient le Pas-de-Suze, où se réunissent les deux routes alors connues comme les seules qui pussent conduire une armée de Lyon en Piémont. Les généraux français ayant pour guide un Piémontais,

1800. envoyé par le duc de Savoie, tentèrent le passage de la vallée de Barcelonnette. Toute l'artillerie fut conduite à bras d'hommes sur la montagne de l'Argentière, regardée comme impraticable pour l'artillerie et la cavalerie. Il est impossible de se peindre la surprise des Suisses, lorsque les Français parurent subitement à l'est des Alpes maritimes. *Prosper Colonna* commandait l'armée du duc de Milan : il était sorti de Carmagnola, suivi de mille chevaux, pour conférer dans Pignerol avec les principaux chefs des Suisses. Sa sécurité était si entière, que se voyant vers l'heure de dîner auprès de Villa-Franca, sur le Pô, il fit halte, se mit tranquillement à table, et fut enlevé par la Palice et Bayard. Prosper Colonna, un des plus grands capitaines du seizième siècle, n'imagina jamais qu'une armée française redoutable pût franchir en cinq jours les rochers, les glaces, les torrens, les précipices, dont l'ensemble composait la route épineuse qu'elle avait prise.

Mélas devait éprouver le même sort : il était si convaincu que le passage d'une armée de soixante mille hommes à travers les défilés du mont Maudit et du haut Valais, avec son artillerie et ses bagages, était d'une impossi-

bilité physique, qu'il répondit par des plaisanteries aux avis réitérés donnés successivement par les commandans des corps autrichiens cantonnés dans les Alpes cottiennes et grecques; lors même que Bonaparte parut sur les bords de la Sessia, le baron de Mélas ne le croyait accompagné que d'un corps de dix à douze mille hommes, dont l'irruption sur les frontières du Milanais n'avait d'autre but que de donner le change aux généraux autrichiens, et de retarder, en leur inspirant de vaines appréhensions, la prise de Gênes, et l'invasion projetée de la Provence. 1800.

Toute l'avant-garde française était dans Aoste, le 18 mai. On suivit la route de Turin, en cotoyant la Doria-Baltea.

A quelques milles d'Aoste, sur le chemin d'Yvrée, marquisat célèbre dans les guerres d'Italie, les deux montagnes dont les flancs forment la vallée d'Aoste se rapprochent, et ne laissent entre elles qu'un espace de vingt-cinq toises, occupé par la rivière. Dans ce détroit est bâtie, sur un plateau la petite ville de Bard, assez mal fortifiée, mais défendue par un excellent château, construit sur un rocher au bord de la Doria, pour fermer, de ce côté, l'entrée du Piémont. Les Français enfoncent

1800. les portes, et pénètrent dans la ville : mais la citadelle interceptait les communications, et les Autrichiens occupaient toutes les hauteurs environnantes : quinze cents hommes commandés pour pratiquer un chemin sur la montagne d'Albarade y travaillent sans relâche; des escaliers sont construits dans les endroits où la pente eût été trop rapide.

Dans d'autres endroits, le sentier devenu plus rapide encore, se terminait à droite et à gauche par des précipices : des murs sont élevés pour garantir de la chute; et lorsque des rochers se trouvaient séparés par des excavations trop profondes, on y jetait des ponts pour les réunir. Enfin, sur une montagne regardée comme inaccessible à l'infanterie, la cavalerie effectue son passage.

Un effort plus extraordinaire étonne les Autrichiens. Tandis qu'on travaillait au chemin de la montagne d'Albarade, des soldats traînaient, avec des fatigues incroyables, plusieurs canons sur des pointes de rocher; et au bout de trente heures de travaux, ils parviennent à les établir en batterie sur les hauteurs qui dominent la forteresse de Bard. Alors l'artillerie, qui ne pouvait passer sur la montagne d'Albarade sans de grands incon-

vénienѕ, se hasarde à traverser la ville sous le feu du château, et sous la protection de la nouvelle batterie. L'armée prend possession de la ville d'Yvrée; et le château de Bard ne pouvant plus être secouru, est obligé d'ouvrir ses portes aux Français. Bonaparte était dans Yvrée, le 27 mai. 1800.

CHAPITRE XXX.

Bonaparte entre dans le Milanais.

L'ARMÉE française voyait devant elle deux routes pour marcher au secours de Gênes. L'une par Chivasso, par Turin, par Asti, par Alexandrie; l'autre, par Verseil, par Novarre, par Milan, par Lodi, par Plaisance, après avoir passé le Pô au-dessus ou au-dessous de la Trebie, entre le Tidone et la Nura : la première route était un peu plus courte, mais il fallait passer sous le canon de Turin et d'Alexandrie. On prit la seconde. Elle réunissait à l'avantage d'éviter des places fortifiées dont le siége aurait consommé des momens précieux, celui de s'emparer des principaux magasins de subsistances et de mu-

1800. nitions, établis par les Autrichiens sur les rives du Tezin, de l'Adda et de l'Oglio. Cette marche fut un triomphe perpétuel.

Une colonne française venait de Briançon à Suze, par le mont Genève. Cette disposition faisait présumer aux Autrichiens que Bonaparte suivrait la route du Pô, pour se réunir à cette colonne. Ils s'étaient retranchés au nombre d'onze mille, auprès du village de Romano, au bord de la petite rivière de Chiucella. Le général Berthier pour les maintenir dans leur erreur, les fait attaquer, ils sont forcés de se retirer sur Turin.

Pendant ce combat, la plus grande partie de l'armée française marchait sur Verseil. Bonaparte arriva sans obstacle dans cette ville où se trouvaient des magasins très-précieux. Toutes les villes du Piémont entre la Chiusella et la Sessia, recevaient les Français comme des libérateurs. Bonaparte était maître de Chivasso, de Masserano, de Biella de Trino, de Varallo, de Borgo di Sessia, et de tout le haut Piémont, depuis Fenestrelles jusqu'au confluent de la Sessia dans le Pô. Les succès du général Moreau en Allemagne lui avaient permis de détacher de son armée un corps de vingt mille hommes, commandé

par le général Moncey. Ce corps entrait dans la Cisalpine par le Simplon et le St.-Gothard. 1800.

Une colonne occupait Novarre, le 30 mai, et marchait sur le Tezin, où toute l'armée était réunie le lendemain, commandée par le premier consul en personne. Les Autrichiens, conduits par le général Laudohn, s'étaient retranchés au bord de cette rivière torrenteuse, et grossie par la fonte des neiges. Ils avaient conduits de leur côté tous les bateaux. Le général Murat disposa la cavalerie française de manière à inquiéter les Autrichiens, depuis le lac de Côme jusqu'au dessus de Vigevano, tandis qu'une division se présentait devant Buffalora, dont Laudohn avait fait retirer le pont de bateaux.

Le général Berthier manœuvrait comme si son intention eût été de passer la rivière auprès de Voltégia, instruit que plusieurs bateaux étaient cachés dans un petit bras du Tezin. Une demi-brigade, soutenue par un corps de cavalerie, et par quelques pièces de campagne, eut ordre de se présenter au port de Galiata, et de surprendre ces bateaux : les soldats les chargent sur leurs épaules, et parviennent à les transporter sur le principal bras du Tezin, à travers une grêle de mitraille.

1800. Plusieurs compagnies de cavalerie passent dans une île d'où l'on pouvait faire un feu de mousquetterie avantageux. En même temps l'artillerie française prenait en flanc celle du général de Laudohn. Les Autrichiens sont forcés de s'éloigner du point où l'on voulait passer la rivière. Un pont volant est jeté avec rapidité, quinze cents hommes et deux pièces de canon sont bientôt sur l'autre rive. Laudohn concentrait ses forces dans le village de Turbigo ; ce poste est emporté après la plus vive résistance. Toute l'armée française passe alors le Tezin. Bonaparte et Berthier le traversèrent sur le pont de bateaux de Buffalora, qu'on avait rétabli. Bonaparte entra le 2 juin dans Milan. La garnison s'était retirée dans le château. On en commença le siége sur-le-champ. La légion italique, composée de deux mille hommes, commandée par le général Lechi, s'avançant rapidement sur le lac Majeur à la rencontre du général Moncey, se remit en possession de tous les pays faisant partie de la république cisalpine, entre la Sellia et le Serio, à l'exception du fort d'Arona, qui fut remis à Bonaparte après la bataille de Marengo. Le général Lannes, avec l'avant-grade française, se portait sur Pavie.

Les Autrichiens venaient d'évacuer à la hâte cette place, abandonnant cent cinquante pièces de canon de siège et de campagne. 1800.

Toutes les villes qui avaient appartenu à la Cisalpine, jusqu'au Garza, secouaient simultanément le joug des Autrichiens.

CHAPITRE XXXI.

Rétablissement de la république cisalpine.

Les événemens qui se succédaient pouvaient être considérés comme l'effet d'un inconcevable ascendant, dont le pouvoir se jouait en même temps de la tactique militaire et des raisonnemens d'une vaine prudence.

En moins de quinze jours, Bonaparte, s'élançant du sommet glacé des Alpes, se plaçait au centre de ses anciennes conquêtes, et semblait commander à la destinée. Il avait fait prisonnières les garnisons laissées par le baron de Mélas dans le Haut-Piémont, dans le Milanais, dans le Cremasque et dans le Bergamasque. Sa position centrale interceptait la communication de Mélas avec le Tirol. La république cisalpine se réorganisait aussi tranquillement

1800. que si les Autrichiens n'avaient jamais occupé le Milanais. Les républicains enfermés par les Autrichiens dans diverses prisons étaient rendus aux embrassemens de leurs familles, qui n'espéraient plus de les revoir. Les principaux magistrats cisalpins, réfugiés dans Paris lorsque Schérer abandonna lâchement cette république, s'étaient rendus à Chambéri sur l'invitation du gouvernement français. Ils accompagnaient le premier consul de France; les transports avec lesquels les recevaient leurs concitoyens, les récompensaient de leurs sacrifices, et leur faisaient oublier les chagrins dont ils avaient été abreuvés.

Mélas, en quittant le Milanais pour marcher sur Gênes, avait désarmé la garde nationale; elle fut bientôt réorganisée. Les magasins impériaux lui procurèrent des armes et des munitions. Les Cisalpins se chargeant de garder les places, toute l'armée française avait la liberté de marcher en avant pour combattre les Autrichiens à la droite du Pô.

A l'égard du gouvernement civil, la nature des circonstances ne permettait pas le rétablissement de l'ancienne administration, dont les défauts s'étaient fait vivement sentir. Bonaparte fit publier trois proclamations; la première

établissai

établissait dans Milan un ministre plénipotentiaire du gouvernement français, chargé de toutes les relations de ce gouvernement avec la république cisalpine; la deuxième ordonnait la réunion d'une assemblée nationale pour préparer l'organisation de la république, et faire les réglemens provisoires nécessaires; la troisième créait un gouvernement provisoire. Il devait reunir tous les pouvoirs, excepté les pouvoirs législatifs et judiciaires. 1800.

Cette commission extraordinaire prit sur-le-champ les rênes du gouvernement, par une proclamation publiée le 4 juin, signée Marliani, Sacchi et Goffredo. On y déclarait que toutes lois promulguées depuis le jour de l'invasion des troupes autrichiennes étaient nulles; que le libre et solennel exercice de la religion catholique serait conservé dans l'état où il se trouvait avant l'entrée des Français en Italie: il était défendu de faire usage d'aucune dénomination propre à rappeler les divisions de parti ou de sentiment. Le nouveau gouvernement paraissait si bien consolidé, que des ambassadeurs arrivaient d'Helvétie, chargés de renouer les liaisons subsistantes entre les deux républiques.

1800.

CHAPITRE XXXII.

Les Français passent le Pô et s'emparent de Plaisance.

Ces opérations économiques de Bonaparte ne ralentissaient pas d'un seul instant les opérations guerrières. Tandis qu'il donnait à la Cisalpine un gouvernement provisoire, tandis que les évêques du Milanais, assemblés par son ordre, prêtaient serment de fidélité à ce nouveau gouvernement, la cavalerie et l'avant-garde de l'infanterie, commandées par les généraux Murat et Lannes, parcouraient rapidement la rive gauche du Pô, pour s'emparer d'un pont de bateaux construit par les Autrichiens en face de Plaisance.

Mélas avait présidé lui-même aux fortifications de la tête de ce pont. Les Français lui livrent l'assaut le 4 juin. Les fortifications sont emportées à la baïonnette; mais les Impériaux avaient eu le temps de couper les derniers bateaux du côté de Plaisance. On employa la nuit à rassembler d'autres bateaux. Le lendemain au lever du soleil,

des batteries étaient élevées sur différens points du Pô pour disséminer les forces de l'ennemi, et pendant ce temps-là, deux demi-brigades passaient le fleuve à Noceto, et pénétraient dans Plaisance. Le pont de bateaux fut bientôt rétabli; l'armée se préparait à marcher au secours de Gênes, en remontant la rive gauche de la Trébie; les bizarres événemens de la guerre changèrent cette destination. 1800.

CHAPITRE XXXIII.

Les Autrichiens abandonnent le comté de Nice.

Depuis que les Autrichiens étaient parvenus dans le comté de Nice, les généraux de Mélas, d'Elnits et de Latterman employaient quarante mille combattans à forcer la barrière du Var pour pénétrer en Provence, où le lord Keith devait conduire ses vaisseaux. Ils s'étaient chargés dans Livourne d'une armée de débarquement, d'une grande quantité de munitions de guerre et de bouche, et de l'attirail nécessaire pour former, par terre et par mer, le siége de Marseille et de Toulon. La cour

1800. de Vienne oubliant que toutes les tentatives faites par elle depuis le règne de Charles-Quint jusqu'à la révolution de Gênes, en 1746, pour envahir la Provence, s'étaient constamment terminées par la ruine des armées auxquelles cette dangereuse commission avait été confiée, se croyait parvenue au moment d'opérer le morcellement de la France, projeté dans le traité de Pilnitz.

Cet espoir se fondait non-seulement sur l'état extrême de faiblesse, de nullité, où tous les émigrés déclaraient de concert que la France se voyait réduite, mais aussi sur l'assurance positive donnée par ces mêmes émigrés, des dispositions morales montrées par le peuple dans les provinces méridionales.

A les entendre, il ne fallait que déployer un drapeau blanc fleurdelisé sur les bords du Rhône, et les habitans des deux rives de ce fleuve allaient se rassembler en foule pour détruire eux-mêmes les trophées de la république. Vaines déclamations, follement répétées, et qui ne tendaient qu'à prolonger un désolant incendie que toutes les nations avaient un intérêt égal d'éteindre !

Suchet, avec un faible corps d'armée, avait approvisionné les forts de Vintimille, de

Montalban, de Villefranche et de Nice. Il avait mis en sûreté dans Antibes les effets militaires, et il défendait le passage du Var avec une intrépidité et une intelligence qui mettaient en défaut toutes les ressources des généraux autrichiens. Suchet avait placé un télégraphe dans le fort de Montalban. Ce fort, bâti sur la cime d'un rocher, se trouvait au milieu de l'armée autrichienne. Aucun de ses mouvemens ne pouvait échapper à un observateur attentif, et ce télégraphe, auquel correspondait un autre télégraphe élevé sur les hauteurs à la droite du Var, instruisait les généraux français de toutes les dispositions faites dans les environs de Nice. Ils dirigeaient leurs forces suivant les indications données, et paraissaient les multiplier pour défendre tous les postes attaqués par les Autrichiens. 1800.

Des secours arrivaient des départemens voisins. Le général Saint-Hilaire, commandant à Marseille, accourait avec les forces dont il pouvait disposer; les gardes nationales du département du Var se réunissaient; la tête du pont du Var était couverte par d'excellentes redoutes. Les Autrichiens, pendant dix jours de suite, tentèrent vainement de les forcer.

1800. Cependant, le bruit de l'expédition de Bonaparte retentissait sur les rivages de la Ligurie. Le général de Mélas persistait à la regarder comme imaginaire; il ne pouvait croire, disait-il, qu'une armée de soixante mille hommes fût tombée des nues avec son artillerie et ses munitions. Il s'obstinait en conséquence à vouloir pénétrer dans les environs de Vence.

Six bataillons de grenadiers hongrois étaient encore arrivés le 20 mai sur les hauteurs, à la gauche du pont du Var. Enfin, Mélas reçut un courrier qui le forçait de passer sur-le-champ le col de Tende pour se rendre à Turin; mais telle était sa sécurité, ou la précision des ordres de sa cour, qu'il laissa devant le pont du Var vingt-cinq mille hommes, protégés par deux frégates anglaises et une artillerie nombreuse. Ces troupes attaquèrent pour la dernière fois tous les retranchemens français le 22 mai; elles furent repoussées avec beaucoup de perte. Les généraux français se portaient sur la gauche du Var, et reprenaient l'offensive. Les efforts des Autrichiens se ralentirent dès lors; ils ne conservaient leurs positions que pour protéger la retraite de leurs effets militaires. Ils ne les ramenèrent au nord

des Appennins, vers les bords du Tanaro et de la Bormida, qu'avec des peines extrêmes, dans des routes presque inaccessibles. 1800.

Nice fut évacuée le 29 mai par le baron d'Elnits. Son arrière-garde fut vivement poursuivie jusqu'au 3 juin, que les Impériaux avaient entièrement abandonné les monts liguriens pour se concentrer entre le Tanaro et la Bormida.

1800.

CHAPITRE XXXIV.

Capitulation de la ville de Gênes.

SUCHET, après avoir repris tous les postes du comté de Nice jusqu'aux portes de Coni, rassemblait son armée. Il se proposait de marcher vers Gênes par la route scabreuse de la Corniche, malgré la difficulté presque insurmontable de conduire de l'artillerie et des subsistances, sans être maître de la mer; mais il n'était plus temps d'exécuter cette résolution.

Gênes est environnée de remparts construits sur les rochers ou taillés dans le roc, ainsi que les fossés dont les ouvrages sont bordés. Ces remparts renferment toutes les hauteurs dominant la ville; ils sont garnis d'une multitude de retranchemens, d'ouvrages extérieurs, et de deux cent cinquante pièces de canon de gros calibre. Les principales de ces fortifications sont le fort de Diamant, celui des Deux-Frères, et le bastion du Spérone. L'enceinte extérieure des murailles, commen-

cée en 1622 et finie en 1633, forme un circuit de huit milles d'Italie. 1800.

Ces remparts étaient défendus par dix mille Français, et par tous les Génois en état de porter les armes. Mais il est un ennemi contre lequel les murs d'airain ne sauraient prévaloir; cet ennemi, c'est la faim. La ville de Gênes n'avait pas été approvisionnée. Une population de cent mille individus, en comptant la garnison française, manquait de subsistances dès les premiers jours du siége. Les Anglais, parfaitement instruits que la famine seule soumettrait cette ville à l'empereur, bloquaient exactement la côte. Non-seulement leurs vaisseaux et leurs frégates interceptaient tous les convois venus de Corse, de Sardaigne et d'Afrique; mais des petits bâtimens armés suivaient les bords de la mer, pour enlever les tartanes qui se hasardaient à sortir des ports de France, ou du comté de Nice, pour porter quelques secours aux Génois, en côtoyant le rivage.

Depuis la mi-mai, les Génois étaient sans pain. La garnison n'en recevait que quelques onces, composé d'un mélange moitié son, moitié maïs. Pendant les derniers jours du siége, le maïs avait été remplacé par du cacao.

1800. Les chevaux étaient mangés. La famine arrivée à son comble, excitait chaque jour des mouvemens insurrectionnels. On était parvenu à les étouffer, en faisant envisager l'espoir d'une délivrance prochaine. Mais le gouvernement cessait d'être écouté par des hommes réduits au désespoir. On ne voyait dans les rues que des squelettes ambulans. Un grand nombre de Génois, et plusieurs Français, étaient morts de faim; ceux qui survivaient, privés de forces physiques, n'étaient plus en état de faire le service militaire.

Il fallut capituler le 5 juin. Le général Ott venait de recevoir l'ordre d'abandonner le blocus, et de combiner ses mouvemens avec ceux de la division de Mélas, pour arrêter les progrès de Bonaparte, lorsqu'on lui portait les propositions de Massena. Sa position ne lui permettait pas d'être difficile. Il consentit à ce que l'armée française, sortant de Gênes avec armes et bagages, pût se réunir sur-le-champ à celle du général Suchet, à la seule condition que les Autrichiens prisonniers dans Gênes, seraient remis en liberté. Massena de son côté, jaloux de hâter le moment où les infortunés habitans de Gênes recevraient des subsistances, sans lesquelles ils allaient tous

être moissonnés par la famine, remplit sur-le-champ les conditions de la capitulation. 1800.

Cet événement devait influer sur les opérations de l'armée de Bonaparte. Elle avait traversé le Pô depuis le 6 jusqu'au 10 juin. Le premier consul, avant de se rendre lui-même à la droite du fleuve, avait publié cette proclamation : « Soldats, la plus grande partie du territoire du peuple ligurien était envahie, la république cisalpine anéantie, devenait le jouet du régime féodal. Un de nos départemens était envahi. La consternation se répandait sur le midi de la France.

» Soldats, vous marchez, et déjà le territoire français est délivré, la joie et l'espérance succèdent dans votre patrie à la crainte et à la consternation. Vous êtes dans la capitale de la république cisalpine, l'ennemi épouvanté n'aspire plus qu'à regagner ses frontières. Vous lui avez enlevé ses hôpitaux, ses magasins, ses parcs de réserve. Le premier acte de la campagne est terminé, des millions d'hommes vous adressent leurs remercîmens.

» Mais, aura-t-on donc impunément violé le territoire français ? Laisserez-vous retourner en Allemagne l'armée qui porta l'alarme dans vos familles ? Vous courez aux armes.

1800. Eh bien! marchons à sa rencontre, opposons-nous à sa retraite. Arrachons-lui les lauriers dont elle s'est parée. Apprenons au monde qu'une fatale malédiction tombe sur les insensés qui osent insulter le territoire de la grande nation. Le résultat de nos efforts sera gloire sans nuage, et paix solide. »

FIN DU VINGT-SIXIÈME LIVRE.

1800.

LIVRE VINGT-SEPTIÈME.

CHAPITRE PREMIER.

Bataille de Marengo.

L'ARMÉE française, instruite de la capitulation de Gênes, ne devait plus s'éloigner du Pô. Malgré le grand nombre de prisonniers faits par Bonaparte à la gauche du fleuve, les Autrichiens étaient encore au nombre de quatre-vingt mille dans l'Italie antérieure; mais il ne leur était pas aisé de se réunir en un seul corps. La moitié de cette armée occupait la ville de Gênes et ses environs; l'autre se trouvait dans le comté de Tende vers les sources du Tanaro. Les hauteurs et l'étendue des montagnes qui couvrent la Ligurie occidentale, et au milieu desquelles coulent, dans des vallées très-profondes et très-étroites, le Belbo, les deux Bormida, l'Erro, l'Orba, l'Emma, et plusieurs autres torrens sans eau durant l'été et l'automne, mais qu'il est très-difficile de franchir lorsque le soleil d'avril et de mai fond les neiges des Appennins, forçaient le baron de Mélas à prendre un long

1800. détour le long du Tanaro, pour se réunir à la division de *Ott*, sous les murs d'Alexandrie.

Mélas aurait pu passer le Pô entre Valenza et Vérue ; il eût transporté le théâtre de la guerre dans le Milanais. Par cette contre-marche, non-seulement il perdait ses communications avec l'escadre anglaise, mais il abandonnait les forteresses de Coni, de Ceva, de Tortone, d'Alexandrie et même de Turin, qu'il lui eût été impossible d'approvisionner. D'ailleurs, la division du général *Ott* se serait trouvé interceptée. Mélas n'avait donc d'autre parti à prendre que de réunir toutes ses forces pour combattre les Français dans les superbes plaines qui s'étendent entre Alexandrie et Tortone, et où la supériorité de sa cavalerie lui promettait du succès.

Pour empêcher la jonction des divisions de Mélas et de Ott, Bonaparte marchait rapidement sur la Bormida, en traversant le Tidonne, la Versa, la Vera, la Corpa, la Stafara, la Curona, la Scrivia, et enfin la Bormida. En réussissant dans ce projet, il se fût fortifié entre le Tanaro et les montagnes. Placé dans le milieu, il pouvait attaquer à son gré la division qui venait de Gênes par Gavi, par Novi, ou celle qui venait de Nice par Ormea, par Asti,

et les détruire l'une après l'autre. Il renouvelait la superbe opération qui lui avait réussi à Castiglione contre le maréchal de Wurmser. 1800.

Ott, pour prévenir ce fatal événement, avait réuni son armée, par des marches forcées, entre la Bormida et la Scrivia. Il se portait en avant, et retardait, autant qu'il était en lui, la marche des Français. C'étaient tous les jours de nouveaux combats, dont le plus remarquable fut livré, le 9 juin, entre Broni et Voghera. Le baron de Ott reculait peu à peu, en s'arrêtant à tous les postes susceptibles de défense : il campait, le 12, dans la plaine de San-Giulio, entre la Scrivia et la Bormida. Les Français passèrent la Scrivia, le 13. Les généraux Lannes, Victor et Murat, formant l'avant-garde, attaquent vivement les Autrichiens. Ils font la plus forte résistance, et se retirent à l'entrée de la nuit, à la gauche de la Bormida.

Les Français faisaient leurs dispositions pour passer cette rivière; mais alors l'armée autrichienne était complétement réunie. Le baron de Mélas se disposait à courir les chances d'une bataille générale. Les Autrichiens franchissent la Bormida sur deux ponts : ils forment leurs colonnes, le 14 juin

1800. au lever du soleil, et marchent en bataille sur l'armée française. Les divisions commandées par Victor formaient le centre et la gauche, adossée à la Bormida; Lannes tenait la droite. Les deux ailes étaient soutenues par la cavalerie, commandée par Murat. La bataille commença à sept heures du matin. Les Autrichiens débouchaient dans la plaine par trois colonnes : celle de la droite remontait la Bormida; le centre se portait par la grande route sur le village de Marengo; la gauche s'étendait du côté de Castel-Ceriolo.

Berthier ne perdait pas un moment pour faire avancer le centre et l'arrière-garde de l'armée. Le premier consul s'était porté sur le champ de bataille, où l'on combattait de part et d'autre avec un égal acharnement. Le front des Autrichiens était couvert par cent bouches de feu; leur supériorité numérique, surtout dans la cavalerie, était considérable : cependant, ils n'avaient fait aucun progrès après six heures de combat. Un feu violent régnait sur toute la ligne, et des charges audacieuses se renouvelaient fréquemment.

A une heure après midi, les Autrichiens parvinrent à s'emparer du village de Marengo. Quelques soldats français, manquant de car-touches,

touches, abandonnaient en désordre le front de l'attaque. Le général Victor crut devoir ordonner un mouvement rétrograde vers la réserve. Cette évolution entraîna bientôt le corps commandé par le général Lannes. Les Autrichiens se croyaient assurés de la victoire. Une cavalerie nombreuse, soutenue de plusieurs escadrons d'artillerie légère, débordait la droite, et menaçait de tourner l'armée française. 1800.

Les grenadiers de la garde consulaire s'avancent pour soutenir la droite : ils marchent et repousseut, sans perdre un pouce de terrain, trois attaques successives de la gauche des Autrichiens ; rien ne peut ébranler cette brave colonne : les grenadiers se serrent, et manœuvrent avec le même sang-froid que s'ils avaient fait un simple exercice. Un rang éclairci est rempli par d'autres braves. Cette immobilité en impose à l'ennemi. Cependant, deux demi-brigades avaient été dirigées par le général Berthier sur le village de Castel-Ceriolo, avec ordre de charger les bataillons qui soutenaient dans ce poste la cavalerie autrichienne. Ce corps traverse la plaine et s'empare de Castel-Ceriolo, mais le centre et la gauche continuant de reculer, sans cependant quitter

1800. ses rangs, la droite fut obligée de suivre le même mouvement.

Les Français s'arrêtent dans la plaine de San-Giulio, où la réserve, commandée par le général Desaix, s'était formée sur deux lignes flanquées à droite par douze pièces d'artillerie, commandées par le général Marmont, et soutenue à gauche par un corps de cavalerie aux ordres du général Kellermann.

Il était quatre heures après midi : Desaix, à la tête de la réserve, s'élance avec impétuosité au milieu des bataillons ennemis, qui poussaient des cris de victoire. A la vue de ce mouvement, le reste de l'armée se forme en bataille. Le premier consul, exposé ax feu le plus vif, la passe en revue et parcourt les rangs. Chaque soldat se place à son poste. Le général Desaix, dont la division seule soutenait alors tout l'effort des Autrichiens, est frappé d'un coup mortel : la mort de cet officier enflamme d'une nouvelle ardeur ses intrépides compagnons : la première ligne autrichienne est enfoncée ; elle se replie sur la seconde, et toutes deux exécutent une charge à la baïonnette ; mais toute l'armée française volait alors au secours de la réserve. Une division autrichienne de six mille grenadiers

est coupée et faite prisonnière ; le reste se retire, abandonnant vingt-cinq pièces de canon. 1800.

Une troisième ligne autrichienne se présentait pour rétablir le combat. Le général Lannes et les grenadiers de la garde consulaire marchent contre cette ligne : ils sont soutenus par la cavalerie et l'artillerie légère. La ligne autrichienne est rompue ; la consternation et l'épouvante se mettent dans tous les rangs ; chacun fuit vers les ponts de la Bormida, cavalerie, infanterie, artillerie. L'arrière-garde qui, pour protéger la retraite du reste de l'armée, se battait encore une heure après le soleil couché, fut taillée en pièces.

Jamais victoire ne fût disputée avec plus d'acharnement. Autrichiens, Français et Italiens admiraient respectivement la bravoure de leurs ennemis. Les deux armées s'étaient trouvées engagées, durant treize heures, à la portée de la mousqueterie. Les Autrichiens perdirent quinze mille hommes, parmi lesquels se trouvaient sept mille prisonniers. Ils n'en firent presque point sur les Français. Le compte rendu par le chef de l'état-major de l'armée française portait la perte de cette armée à cinq mille hommes tués ou blessés.

CHAPITRE II.

Suites de la bataille de Marengo.

DANS les batailles, c'est moins la perte réelle faite par les armées, que l'opinion du succès, qui décide des opérations ultérieures. Le nom de bataille perdue en impose aux vaincus et les décourage : le soldat battu craint de l'être encore; il est presque impossible à un général d'arrêter cette influence morale.

Mélas, après la bataille de Marengo, disposait d'une armée égale à celle de Bonaparte : sa perte la plus considérable était celle de son artillerie, qu'il ne pouvait plus remplacer. Cependant, sa position était extrêmement alarmante. Resserré dans des montagnes entre la Bormida et le Tanaro, il lui était presque impossible de fournir des subsistances à ses soldats. La grande route d'Alexandrie à Gênes, par Novi, par Gavi, par la Bocchetta se trouvait au pouvoir des Français. Il ne pouvait communiquer avec cette place que par des chemins presque impraticables; il était absolument séparé de la Tos-

cane et des provinces vénitiennes sujettes à l'empereur. Le moindre échec l'eût réduit à poser les armes devant une armée que sa position mettait en état de recevoir des secours de toute espèce. 1800.

Cédant à la nécessité, il offre à Bonaparte de lui remettre les forteresses de Gênes, de Savonne, de Coni, de Ceva, de Turin, de Tortone, d'Alexandrie, de Milan, de Pizzighitone, d'Arona et d'Urbin; toute la Ligurie, tout le Piémont, toute la Cisalpine, à l'exception des villes de Peschiera, de Mantoue, de Borgo-Forté, de Ferrare et d'Ancône, à condition que l'armée autrichienne aurait la liberté de traverser les cantonnemens français, pour se retirer derrière la ligne du Mincio. Cette convention fut signée dans Alexandrie par les généraux Berthier et Mélas, le lendemain de la bataille de Marengo.

On convint, pour l'exécution paisible des articles renfermés dans la convention d'Alexandrie, d'une suspension d'armes jusqu'au retour d'un courrier envoyé à Vienne par Mélas, pour prévenir le conseil impérial de l'événement qui le forçait d'abandonner la rive droite du Pô. La ville de Gênes fut remise au général Suchet par le général prince d'Hohenzollern,

1800. le 24 juin, le dix-neuvième jour depuis que les Autrichiens s'en étaient rendus maîtres. L'amiral Keith prétendant, après le traité d'Alexandrie, comme il avait prétendu après le traité d'Egypte, que les actes faits par les alliés de l'Angleterre n'étaient pas obligatoires pour elle, enleva les objets propres à la marine renfermés dans les magasins. Il est même probable qu'il eût gardé la ville de Gênes, malgré la capitulation, s'il n'eût craint qu'en punition de ce manque de foi, le consul français ne retînt prisonnière la troisième division de l'armée de Mélas, qui ne devait quitter les bords de la Bormida que du 23 au 24 juin, et dans laquelle se trouvait la plus grande partie des effets militaires.

Il est peu de batailles comparables à celle de Marengo par l'importance de ses résultats. Bonaparte se trouvait maître de l'Italie antérieure, et de tous les passages des Alpes conduisant d'Italie en France; le baron de Mélas, de son côté, cessant d'être tenu en échec par les Français, recouvrait sa communication avec l'Allemagne. L'armistice lui conservait le grand duché de Toscane et le port de Livourne, sans la possession duquel il était difficile à la flotte anglaise de croiser long-temps

sur la côte orageuse de Gênes. Le général de Mélas s'était encore réservé, à la droite du Pô, la forteresse de Ferrare; elle devenait son point de communication entre la Vénétie et la Toscane. 1800.

La position réciproque des armées favorisait également la conclusion de la paix, ou l'arrivée des secours dont les armées avaient besoin si les hostilités recommençaient. Mais dans cette supposition, les Français avaient de grands avantages sur les Allemands en Italie. Les possessions des premiers formaient une masse capable de se soutenir par sa seule gravité; les seconds, au contraire, ne possédant à la droite du Pô, que la seule ville de Ferrare, il était facile de couper leur communication avec la Toscane, elle tombait presque sans résistance au pouvoir de Bonaparte. L'armée impériale se voyait resserrée entre la mer, le Pô, le Mincio, le lac de Garda et les Alpes allemandes. Dans cette situation des choses, on devait se flatter que le traité d'Alexandrie conduirait à une heureuse réconciliation entre la France et la Germanie.

1800.

CHAPITRE III.

Suite de la campagne d'Allemagne. — Armistice publié dans cet empire.

Les succès des Français en Allemagne augmentaient encore ces espérances. Le général Moreau, pour éloigner le général Kray de la ville d'Ulm, avait ordonné au général Lecourbe de marcher vers les bords du Lech. Les Français s'étaient rendus maîtres d'Augsbourg et menaçaient Munich; cependant, le baron de Kray n'abandonnait pas son camp sous les murs de Ulm. Moreau se décide à passer lui-même à la gauche du Danube, entre Ulm et Donavert. Il attaque la division de Starray le 19 juin, et la disperse. Cette bataille fut donnée dans ces mêmes plaines de Hochstec ou de Bleinhein, où le maréchal de Tallard avait été défait par le prince Eugène de Savoie, en 1704.

Kray fut obligé d'abandonner Ulm à ses propres forces, pour se réunir à l'aile droite de son armée dans la Franconie. Sa nouvelle position rendait ses communications très-dif-

ficiles avec son armée : elle livrait aux Français une partie du cercle de Franconie et celui du Bas-Rhin, depuis la Souabe jusqu'à la ligne de neutralité du nord de l'Allemagne, protégée par le roi de Prusse. 1800.

Tous les corps impériaux, placés dans la Bavière à la droite du Danube, se retiraient derrière l'Iser, et bientôt derrière l'Inn. Les Français occupaient presque toute la Bavière; leur quartier-général était dans Munich le 5 juillet. Les Autrichiens abandonnaient les Grisons pour se concentrer entre l'Inn, le Tirol et les états d'Italie qui leur restaient par la convention d'Alexandrie.

Dans cette position, l'armistice provisoire, convenu pour l'Italie, fut étendu aux armées d'Allemagne. On convint que les Français ne franchiraient pas la rivière d'Iser; que les Impériaux se retireraient à la droite de l'Inn, depuis les sources de cette rivière jusqu'à Passau, et que les pays situés entre l'Inn, l'Iser et le Danube seraient neutres pendant la durée de la suspension d'armes signée dans Munich le 14 juillet.

Bonaparte était revenu en France avec Berthier; il arriva à Paris le 2 juillet. Il en était parti le 6 mai. Son étonnante expédition d'Ita-

1800. lie, environnée d'obstacles de tout genre, avait été commencée et terminée dans l'espace de deux mois.

CHAPITRE IV.

Position respective des armées durant l'armistice.

On ne pouvait jeter les yeux sur la position des armées respectives, et se persuader que le cabinet autrichien voulût recommencer les hostilités. Il était difficile que le général de Kray défendît en même temps les bords du Danube et les montagnes du Tirol. En portant ses principales forces sur le Danube, pour couvrir ses magasins et maintenir ses communications avec la division commandée par le général comte de Klenau, il découvrait le Tirol. Moreau pouvait détacher une forte colonne vers Kleffstein, et pénétrer dans le Tirol, en remontant la gauche de l'Inn jusqu'à Inspruck, tandis qu'une autre colonne s'y porterait des Grisons par Martinsbruck. Ce qui devait forcer le corps d'armée du Tirol de se replier dans la Carinthie.

Si le baron de Kray portait ses principales forces vers le Tirol et le pays de Salzbourg, pour conserver ses communications avec l'Italie, il s'exposait à la perte de ses magasins dans Passau et dans Lintz. Les deux rives du Danube restaient en proie aux excursions des Français jusqu'aux portes de Vienne. L'armée impériale pouvait être enfermée dans les gorges des montagnes, sans vivres et sans communication directe avec la capitale de l'Empire. Les Autrichiens, qui formaient un demi-cercle autour des Français, de Stadtanhof à Passau, de Passau à Braunau, de Braunau remontant l'Inn jusqu'à Kleffstein, se prolongeaient sur la frontière septentrionale du Tirol jusqu'à l'Engaden; ils présentaient l'aspect d'une armée après la perte d'une bataille, où son centre aurait été enfoncé et séparé de ses ailes. Moreau se trouvait en position de se rendre maître de toute la partie occidentale du Tirol jusqu'à Inspruck, Saint-Meran et Bolzen, et de faciliter au général Moncey, cantonné dans la Valteline, l'entrée du Tirol italien et de l'évêché de Trente. Dès lors, il devenait difficile que le général de Mélas se maintînt dans sa position sur le Mincio, ou même sur l'Adige. Il ne lui restait d'autre parti à prendre que de 1800.

1800. précipiter sa retraite par le Frioul dans la Carinthie, ouvrant ainsi à l'armée française d'Italie toutes les provinces vénitiennes de terre ferme.

CHAPITRE V.

Situation politique de la maison d'Autriche.

Le système de la maison d'Autriche avait toujours été de dominer en Italie. Les descendans de Rodolphe de Habsbourg ne revenaient jamais sur leurs pas que par impuissance, lorsqu'ils avaient formé une prétention. Constans dans leurs maximes, ils ajournaient quelquefois leurs projets ambitieux, mais ils n'y renonçaient pas. Les princes de cette maison avaient fait consacrer comme principe, par les publicistes allemands, la suzeraineté du chef de l'Empire sur l'Italie. Joseph II, en parlant de tous les princes italiens, n'admettait de leur part d'autre dénomination que celle de vassal. Ses prétentions, toujours existantes, ne demandaient pour se développer qu'une occasion favorable. La maison d'Au-

triche possédait le Milanais et la Toscane; le mariage de l'archiduc Ferdinand avec l'héritière de la maison d'Este lui promettait les duchés de Modène, de Reggio, et la principauté de Massa-Carara. L'empereur revendiquait le duché de Ferrare, en qualité d'héritier de Maximilien Ier, et les états de Comachio et de la Polesine vénitienne, comme une dépendance du duché de Ferrare. Le Bressan, le Bergamasque et les bailliages italiens, cédés aux Suisses, avaient fait partie du Milanais : à ce titre, la cour de Vienne en réclamait le domaine suprême. 1800

Cette cour se créait des droits en Italie, les uns de son chef, les autres par ses alliances, les derniers comme réunissant la puissance de Charlemagne. D'après cette prétention, l'authenticité du titre, celle de la possession, la garantie des traités et du droit des gens, tout cédait à l'universalité de la puissance impériale. Comme suzerain de la Ligurie entière, on ressuscitait les anciennes prétentions des Génois sur Parme, sur Plaisance, et même sur l'île de Corse. On voulait rentrer dans les cessions faites par les traités avec la maison de Savoie, dans le Tortonèse, le Novarais, l'Alexandrin. On alléguait des titres sur l'uni-

1800. versalité des états de l'Église, et même sur le royaume de Naples.

La maison d'Autriche ne pouvait oublier que la France était la protectrice naturelle de l'indépendance de l'Italie, et qu'elle ferait les derniers efforts pour empêcher cette belle contrée de tomber sous le sceptre autrichien. Le traité de Versailles de 1756 fut pour elle un moyen d'arrêter les efforts de la France. Marie-Thérèse gouverna le conseil de Versailles presque aussi arbitrairement que celui de Vienne; profitant des fautes dans lesquelles elle avait entraîné le gouvernement français, sa puissance s'augmentait avec rapidité.

La Pologne est démembrée, Joseph II en obtient sa double part. En 1772, l'empereur s'empare sur la Turquie de la Buchovine, comme d'une dépendance de la Transilvanie, et peu après les Turcs sont forcés à consacrer cette spoliation par la convention de 1777. Bientôt il forme des projets sur la Bosnie; à ceux-là succèdent ses vues sur la Valachie et sur la Moldavie, en faveur desquelles il ose demander l'assentiment de la cour de France, qui le refuse; mais ses desseins ne sont qu'ajournés.

En 1778, après la mort de l'électeur pa-

latin Maximilien, la Bavière est envahie ; la cour de Vienne veut forcer le nouvel électeur à faire l'échange des anciens domaines de sa maison contre les Pays-Bas. L'opposition du roi de Prusse arrêta cette spoliation. La cour de Vienne craignant que les Pays-Bas ne tombassent un jour au pouvoir de la France, les avait offert à l'infant don Philippe, en échange de l'établissement qui devait lui être fait en Italie. Joseph II n'ayant pu forcer l'électeur de Bavière à quitter Munich pour établir sa cour dans Bruxelles, détruisit toutes les forteresses de la Flandre et du Brabant, à l'exception de celle de Luxembourg. Il ne prévoyait pas que le désir d'acquérir ces belles provinces engagerait un jour la France à les payer par des compensations qu'il désirait, mais qu'il n'espérait pas d'obtenir. 1800.

Joseph II offrait en 1786, aux Vénitiens, le duché de Mantoue en échange de l'Istrie vénitienne, et de quelques portions de la Dalmatie. Les rivages de l'Adriatique sont une possession infiniment précieuse pour une puissance qui veut devenir commerçante. Assurée de la condescendance de la cour de Versailles, elle pouvait se flatter de l'envahir bientôt sous des prétextes qui ne manquent

1800. jamais aux ambitieux, lorsque la révolution de France, en brisant les liens qui attachaient cet empire au char de l'Autriche, lui rendit en Europe la prépondérance dont il était déchu.

Cependant le nouveau régime français, en anéantissant par le fait les traités subsistans entre les cours de Versailles et de Vienne, parut d'abord servir utilement les projets éventuels de la maison d'Autriche; mais les succès de Bonaparte firent évanouir ces vaines espérances. L'empereur devait craindre d'être relégué pour long-temps au nord des Alpes, lors les événemens qui amenèrent le traité de Campo-Formio. L'avantage qu'il trouvait dans ce traité était si immense, qu'on avait paru renoncer aux règles ordinaires de la politique, en reprenant des hostilités qui lui présentait peu d'agrandissement en perspective, et qui pouvaient le dépouiller d'un superbe territoire, dont la possession fortifiait en même temps ses domaines d'Allemagne, et le mettait en mesure de dominer un jour en Italie.

Cette reprise d'hostilités avait eu pour la cour de Vienne les suites les plus fâcheuses; elles devaient donc la décider à terminer promptement

promptement la guerre. D'un côté, les insurrections qui se succédaient dans le royaume des Deux-Siciles, pouvaient changer la face de tous les gouvernemens d'Italie; de l'autre, la paix que la France venait de signer avec la régence d'Alger, lui procurait des moyens d'approvisionner les ports de la Ligurie. La république cisalpine ressuscitée, levait une armée nombreuse à laquelle se réunissaient les milices du Piémont et de la Ligurie. Les Français, fortifiés par ces secours, devaient s'emparer presque sans résistance du grand duché de Toscane, qui offrait toutes les ressources pour payer et nourrir l'armée, et les moyens d'éloigner les Anglais des côtes, en occupant le port de Livourne. 1800.

Si les Autrichiens étaient contraints de se retirer dans les Alpes allemandes, on devait s'attendre que les Vénitiens, accoutumés au régime républicain, prendraient les armes pour aider les Français à fermer aux Allemands les portes de l'Italie. La forteresse de Mantoue, abandonnée à elle-même, et sans espoir d'être secourue, ne devait faire qu'une vaine résistance. La continuation de la guerre pouvait non-seulement enlever à la maison d'Autriche toutes ses possessions en Italie, mais

1800.

il n'était pas hors de vraisemblance que les suites de cette combinaison ne conduisissent les différens états de la péninsule à se réunir pour ne former qu'une république fédérative.

Pour écarter ces funestes présages, les Anglais offraient un subside de cinquante millions de francs. Ils promettaient même de conduire à Livourne, et dans la Toscane, une armée anglaise de trente ou trente-cinq mille combattans. Agités par une politique sanguinaire, ces insulaires remuant tous les cabinets, armant toutes les passions, achetant toutes les consciences, ennemis secrets des puissances mêmes auxquelles ils semblaient unis, payaient le sang des hommes avec l'or envahi par l'étendue de leur commerce. Le ministre qui délayait inconsidérément ces levains dangereux, plaçant le continent et son pays même, dans la situation la plus périlleuse, ne doit pas s'enivrer des vapeurs de l'orgueil. Pitt ne dut qu'au hasard et aux circonstances, le vain appareil de grandeur dont il paraît environné.

Vous avez satisfait pleinement vos fureurs, fils de Chatam, la niaise Europe, soulevée par vous, chancelait sur ses fondemens. Plusieurs millions d'hommes sont tombés sous le

fer meurtrier : les idées d'indépendance et d'anarchie, fermentant dans toutes les têtes de Gibraltar, au bord du Dniester, volcanisaient toutes les nations ; l'Allemagne, la Hollande, l'Italie, et l'Espagne, ont été ravagées. Les feux de l'insurrection après avoir dévoré les Pays-Bas ; l'Helvétie, l'Irlande, la Catalogne, s'étendirent au royaume de Naples, et menaçaient la Hongrie. Que vous soyiez le criminel auteur, ou la cause innocente de ces vastes bouleversemens, quelle imprudence à vous d'employer les trésors de votre patrie à la destruction de l'Europe ! Quelle ridicule prétention de croire que vous pouvez sans danger soulever l'Univers pour l'asservir ensuite, et comme le dieu des tempêtes, appaiser ou conduire un Océan orageux ! 1800.

Si Pitt parut un géant, c'est qu'il n'avait en tête que d'imbéciles pygmées ; mais que du sein de la France il s'élève un homme qui sache profiter des grands moyens donnés par la révolution à cet empire, bientôt l'Angleterre regrettera de n'avoir pas tenu une conduite qui lui aurait garanti la tranquillité au milieu des convulsions de l'Europe, qui aurait conservé ses forces intactes, ses ressources abondantes.

1800. Cet homme extraordinaire a paru en France. A sa voix puissante les haines qui sapaient les fondemens de la révolution française, s'éteignent insensiblement, la confiance renaît dans tous les cœurs, l'espoir consolateur d'un avenir heureux calme les douleurs les plus violentes, et présage leur guérison. La France emploie toute sa force, et sent toute sa dignité. Je n'ai pas besoin de nommer ce génie tutélaire : son nom est dans toutes les bouches, il remplit le monde entier.

Bonaparte proposait la paix au cabinet de Vienne. Ses offres portaient un caractère de franchise d'autant plus frappant, que les Anglais affectaient alors cet esprit de domination et de suprématie dont ils attribuaient la pensée à la république française, pour exciter contre elle la jalousie de l'Europe. Sur l'Océan, les Anglais visitaient tous les vaisseaux neutres qui commerçaient avec la France, et arrêtaient ceux qui refusaient de se soumetre à cette humiliante vexation. Sur la Méditerranée, l'amiral Albercrombie s'était rendu à la tête de sept à huit mille hommes dans la rade de Livourne, sur la flotte de l'amiral Keith, et prétendait malgré l'armistice, s'emparer de ce port, de la même manière que

l'amiral Hood s'était emparé de Toulon en 1793. Les Anglais restèrent plusieurs jours en rade, d'où quelques officiers seulement descendirent à terre. Mais le commandant de Livourne refusa de recevoir l'escadre de Keith dans le port, pour ne pas donner aux Français, maîtres de la ville de Lucques, l'occasion de se porter sur Livourne par terre, pour combattre les Anglais, à l'égard desquels ils n'existait aucune suspension d'armes. 1800.

CHAPITRE VI.

Nouveau gouvernement introduit dans le Piémont, dans la Ligurie, et dans l'Helvétie.

J'AI parlé du rétablissement de la république cisalpine et du nouveau mode d'administration qui s'y introduisait. Une assemblée nationale, sous le nom de *consulta*, présidée par un ministre plénipotentiaire français, était chargée du pouvoir législatif. Le même ordre de choses s'introduisait dans le Piémont. A l'égard de la république ligu-

1800. rienne, ayant substitué un gouvernement consulaire à son directoire, peu de temps après la révolution du 18 brumaire, il ne fut introduit d'autre changement dans son administration que l'envoi d'un ministre plénipotentiaire chargé des relations entre le gouvernement français et le gouvernement ligurien. Ces ministres remplissaient à Milan, à Turin, à Gênes, à peu près les mêmes fonctions attribuées par le conseil de Vienne, à un agent diplomatique entretenu avant l'entrée des Français en Italie, auprès du gouverneur-général du Milanais.

De nouvelles innovations dans le gouvernement agitaient aussi l'Helvétie. Les uns prétendaient qu'en vertu d'un accord secret entre le premier consul de France et l'empereur des Romains, l'Helvétie, déclarée neutre, aurait le droit de se gouverner à sa fantaisie, sans égard à l'administration introduite depuis que les Français et les Autrichiens, maîtres du pays par la force des armes, forçaient les Suisses à se façonner aux institutions sociales qui convenaient aux intérêts des vainqueurs. Les deux conseils helvétiques furent supprimés, le 7 août, de la même manière que les deux conseils français l'avaient été le 10 novembre 1799.

A leur place furent substitués un corps législatif de quarante-trois membres, et une commission exécutive de sept magistrats suprêmes. Quelques vaines protestations accompagnèrent ce mouvement ; il fut résolu de ne s'occuper d'une nouvelle constitution qu'à la paix. 1800.

CHAPITRE VII.

Nouvelle suspension d'armes en Italie et en Allemagne. — Manœuvres des Anglais pour empêcher la conclusion de la paix.

Le terme de l'armistice conclu dans Munich, par le général Moreau, était expiré. Cependant les hostilités ne recommençaient pas. Une nouvelle suspension d'armes fut signée à Hohenlinden, le 20 septembre, entre le général Moreau et le comte de Lehrback ; cet armistice devait durer 45 jours. L'empereur, pour donner au gouvernement français un gage de son intention de faire la paix, consentait à ce que les places de Philisbourg, d'Ulm et d'Ingolstadt, enclavées dans la ligne de démarcation accordée aux Français par le

1800. traité du 13 juillet, fussent remises à la disposition du général Moreau. Cette suspension d'armes s'étendit en Italie, en vertu d'une convention signée, le 29 septembre, entre le général prince d'Hohenzollern et le général Marmont.

Il avait été convenu que des conférences pour la paix seraient tenues dans Lunéville. Le comte de Saint-Julien était venu à Paris pour proposer, de la part de l'empereur, les premières bases de la pacification générale. Les obstacles de cette œuvre salutaire ne venaient pas de Vienne, mais de Londres. Le ministère anglais, après avoir prodigué l'or pour opérer le démembrement de la France, ne voyait arriver qu'avec les plus noires inquiétudes l'instant où l'empire français, sortant victorieux de la crise la plus étonnante, donnerait la loi aux puissances confédérées contre lui.

De toutes les conquêtes qui allaient être assurées à la république française, celle de la Belgique intéressait surtout le cabinet britannique. Cette réunion pouvait avoir de si fâcheuses conséquences, que tout sacrifice lui eût paru léger pour l'empêcher, ou du moins pour l'éloigner.

On observait à la cour de Vienne que la Belgique, par son voisinage de la Grande-Bretagne, était la seule province où les armées anglaises pussent commodément débarquer avec l'attirail nécessaire, pour se porter dans les endroits où le service de l'empereur pouvait le requérir. Il ne s'agissait, ajoutait-on, pour conserver ce superbe pays, que d'introduire la cour de Londres, en qualité de partie contractante, dans le congrès de Lunéville; ses plénipotentiaires auraient mis en avant un système de compensation; et tel était la puissance de l'or, qu'on se flattait qu'une pluie abondante de ce métal applanirait bien des difficultés. En conséquence, l'empereur témoignait un désir extrême de traiter, de concert avec le roi d'Angleterre, son allié.

Ces vues secrètes étaient parfaitement connues à Paris; d'ailleurs, des personnalités gratuites et indécentes que s'étaient permises les ministres anglais envers Bonaparte, lorsqu'à la suite de la révolution du 18 brumaire, il avait écrit au roi d'Angleterre pour lui proposer de terminer la guerre, autorisaient le gouvernement français à rejeter cette mesure. Mais la grandeur d'âme de Bonaparte ne lui avait pas permis de balancer ses ressen-

1800. timens particuliers avec les grands intérêts de l'Europe, dont il était dépositaire; il avait saisi avec empressement une ouverture qui pouvait accélérer la paix générale.

CHAPITRE VIII.

Projet d'une trève maritime.

DEVAIT-ON continuer à se battre en traitant de la paix? C'était assurément se placer sur un terrain peu favorable. Les événemens de la guerre amènent à chaque instant des circonstances dont le fatal concours fortifie les prétentions d'un parti, en aigrissant le ressentiment de l'autre. Une suspension d'armes avait été le préliminaire des paroles de paix entre la France et l'Autriche. Puisque l'Angleterre voulait faire cause commune avec son alliée, ce préliminaire de la négociation devait lui être commun: il était dans la nature des choses qu'une trève maritime entre la France et l'Angleterre s'établît, avant d'entrer dans la discussion des prétentions qui divisaient les deux gouvernemens.

Le commissaire du gouvernement français,

Otto, résidant à Londres pour l'échange des prisonniers français et anglais, avait été chargé des opérations préliminaires, pour donner à l'empereur la satisfaction désirée par lui. Otto présenta une note au lord Grenville, le 4 septembre. Il observait que la suspension d'armes accordée à l'empereur, dans l'espoir d'une paix prochaine, allait bientôt cesser, et que l'intervention de l'Angleterre compliquait tellement les négociations, qu'il était impossible au gouvernement français de prolonger l'armistice conclu sur le continent, si le roi ne consentait à l'étendre aux opérations maritimes. En même temps, il proposait un projet de trève qui aurait laissé aux vaisseaux de toutes les nations belligérantes et neutres, la liberté de naviguer librement, et particulièrement qui aurait permis au gouvernement français de porter des secours aux places de Malte et d'Alexandrie, bloquées par les Anglais. Ce projet fut rejeté. Le ministre anglais présenta un contre-projet; il ne fut pas admis. 1800.

Alors, le gouvernement de France réduisit la question à l'alternative d'entamer une négociation commune avec l'Angleterre et l'Autriche, en concluant la suspension d'armes

1800. proposée par Otto, ou de négocier une paix séparée avec l'Angleterre, en concluant l'armistice proposé par Grenville. Les deux points essentiels de la convention étaient la possibilité et les conditions d'une trève maritime, ou la convenance d'une paix séparée.

Il n'était pas nécessaire de prouver la possibilité d'une trève maritime; il n'était pas douteux aussi que cette trève ne fût plus favorable à la France qu'à l'Angleterre. Cette considération n'était ni dissimulée, ni éludée par le négociateur français; mais les avantages qui en résultaient pour la France compensaient à peine ceux que l'armistice continental procurait à l'Autriche.

Cet armistice continental avait donné à la cour de Vienne le moyen de réorganiser ses armées; de convertir en soldats, en armes, en munitions, les subsides venus d'Angleterre; de fortifier ses places en seconde et troisième lignes. Le refus du cabinet de Saint-James d'adopter les propositions faites par la France, se présentait sous un point de vue remarquable.

Grenville avait établi pour base des négociations ce principe spécieux, que la position des deux peuples devait rester telle qu'aucun

des deux n'acquît aucun avantage qu'il n'aurait pas eu sans l'armistice. Ce principe offrait une apparence de justice; mais il donnait lieu à des difficultés insolubles; car dans une trève entre deux nations en guerre, il ne saurait jamais se trouver une telle parité de circonstances, un tel équilibre d'intérêts, que l'une des deux ne gagne quelque chose dans l'armistice. 1801.

Si la France avait conclu une trève, à la condition de ne porter aucun secours aux garnisons de Malte et d'Alexandrie, elle se serait mise dans une position plus défavorable qu'en restant en état de guerre. Elle pouvait espérer, dans le dernier cas, de faire ce qu'elle avait déjà fait. Plusieurs de ses vaisseaux, échappant à la vigilance des croiseurs anglais, entraient dans les places bloquées : nulle ressource ne restait à la France dans le plan des Anglais. Une telle suspension d'armes équivalait à la mesure la plus hostile.

Enfin, ce principe prétendu n'avait pas été mis en avant, en accordant une suspension d'armes à l'empereur. On a vu précédemment que ce prince en avait reçu les plus précieux avantages.

1800.

CHAPITRE IX.

Prise de Malte par les Anglais. — Voyage de la reine de Naples à Vienne.

Au surplus, durant les pourparlers, la garnison de Malte, réduite aux dernières extrémités de la famine, avait été contrainte à capituler. Les Anglais étaient entrés dans cette place, le 15 septembre. Cette circonstance semblait devoir faciliter la conclusion d'une trève maritime ; elle augmenta les prétentions du ministère anglais.

Pour donner plus de poids à ces prétentions, la reine des Deux-Siciles avait été engagée de faire le voyage de Vienne, accompagnée de l'ambassadeur britannique à Naples, le chevalier Hamilton, célèbre par ses recherches sur les éruptions du Vésuve. Il n'est pas probable que le cabinet de Vienne se flattât, avec un grand espoir de succès, de conserver les Pays-Bas, dont il était amplement dédommagé par la cession des provinces vénitiennes ; mais cette chance était dans l'ordre des choses possibles. Ce fut le principe des tergiversa-

tions qui retardèrent l'ouverture du congrès de Lunéville ; elles paraissaient un mystère inconcevable à ceux auxquels la nature des liaisons entre la cour de Vienne et de Londres n'étaient pas connues. 1800.

L'empereur, auquel ses ministres, gagnés par la reine des Deux-Siciles, ou par les guinées anglaises, assuraient que son armée brûlait d'ardeur de se mesurer avec les Français, et qu'au moyen des nombreux renforts venus de Hongrie et de Bohême, il était en mesure de chasser ses ennemis d'Italie et d'Allemagne; surpris d'ailleurs de quelques symptômes de terreur qui se manifestaient autour de lui, se décida subitement à visiter son armée campée sur les bords de l'Inn. La vérité, qui approche si rarement des trônes, apparut alors tout à coup à lui : son armée, découragée, se trouvait hors d'état de combattre, et une seule bataille perdue amenait les Français sous le canon de Vienne. Il conclut la convention d'Hohenlinden, dont j'ai déjà parlé, et envoya le comte de Cobentzel à Lunéville, où il devait négocier avec le conseiller d'état, Joseph Bonaparte, frère du premier consul.

1800.

CHAPITRE X.

Congrès de Lunéville.

CEPENDANT l'empereur continuait de manifester l'intention de traiter, conjointement avec l'Angleterre; mais les choses n'étaient plus les mêmes. La cour de Vienne ayant remis aux Français, par la convention d'Hohenlinden, les places de Philisbourg, d'Ulm et d'Ingolstàdt, les Anglais exigeaient que les Français leur remissent les places qu'ils tenaient bloquées. La négociation du commissaire Otto changea bientôt d'objet. Il déclara, le 8 octobre, que le premier consul de France était invariablement décidé à recevoir les propositions de négociation séparée entre la France et la Grande-Bretagne, et qu'il laissait au cabinet de Saint-James le mode d'ouverture de cette négociation.

Il fut répondu par le ministre anglais que toute discussion ultérieure sur les termes d'un armistice naval serait superflue, puisque les avantages particuliers offerts au roi par cet arrangement

1800.

arrangement, avaient servi de motifs aux sacrifices exigés de son allié, et que quant à la proposition de négociation pour une paix séparée, il ne pouvait prendre aucune mesure qui aurait pour objet d'isoler les intérêts britanniques de ceux des puissances continuant de faire cause commune avec l'Angleterre, pour la guerre.

En même temps, on multipliait les préparatifs dans toutes les provinces britanniques, pour envoyer une armée en Italie. Elle devait se combiner avec les troupes napolitaines. Cette disposition laissait augurer que l'Italie ne jouirait pas long-temps de la tranquillité, malgré la suspension d'armes continentale.

CHAPITRE XI.

Le général Brune prend le commandement de l'armée française d'Italie.

Le général Brune, célèbre par les campagnes d'Helvétie et de Hollande, avait été chargé du commandement de l'armée française d'Italie, peu de temps après le départ du vainqueur de Marengo.

1800. Toute l'armée s'était mise en mouvement : le centre était à Crémone, sous les ordres du général Dupont ; l'aile gauche, commandée par le général Moncey, occupait la Valteline et le Bressan ; le général Suchet, commandant l'aile droite, avait son quartier-général dans Modène ; une partie des troupes cisalpines se rendait dans le Bolonais, pour y être organisée par le général Pino ; le reste, aux ordres du général Lechi, fortifiait la division de la Valteline : quelques corps se portaient sur les frontières des Grisons. L'armistice conclu, le 29 septembre, suspendit ces marches.

Malgré cette convention, signée à Castiglione par le général Marmont et le général Hohenzollern, les habitans d'Arezzo et de quelques montagnes voisines, levés en masse, se portaient aux derniers excès : ils s'étaient même emparés de Lucques et d'une partie du Bolonais. Un corps napolitain renforçait cette armée de paysans. On disait assez publiquement qu'une flotte anglaise, sur laquelle se trouvaient douze mille hommes de débarquement, devait s'emparer de Livourne, de connivence avec le général de Sommaviva, commandant des troupes autrichiennes dans le grand duché.

Quoique Sommaviva ne parut pas favoriser ouvertement les opérations des paysans, il était difficile de se dissimuler que c'était un noyau laissé en réserve pour recommencer les hostilités lorsque l'occasion serait favorable. Le général Brune fit notifier à Sommaviva que si les insurgés ne posaient les armes, et ne rentraient chez eux sur-le-champ, il pénétrerait en Toscane pour les désarmer et les punir des insultes qu'ils se permettaient chaque jour sur le territoire occupé par les Français. 1800.

CHAPITRE XII.

Les Français occupent la Toscane et le port de Livourne.

LA réponse n'étant pas favorable, le général Dupont reçut ordre d'occuper la Toscane avec les divisions qu'il commandait. Arrivé à Pianoro, le 12 octobre, il écrivit à Sommaviva : « Le délai accordé par le général en chef Brune, pour le désarmement des légions extraordinaires en Toscane, est expiré. Ces levées ne sont pas dissoutes : elles occupent même plusieurs cantons du territoire cisalpin.

1800. Les horreurs commises dans la Romagne par ces insurgés ont engagé plusieurs combats. Le général en chef m'a ordonné d'opérer le désarmement de cette multitude égarée, et d'occuper la Toscane. »

Tout le corps destiné à cette expédition se mit en marche le 14. La division cisalpine formait l'avant-garde, sous les ordres des généraux *Pino*, *Julien* et *Trivulce*. Toutes les difficultés du passage des Appennins se trouvent bientôt vaincues par des troupes accoutumées à ne connaître aucun obstacle. Les insurgés éperdus se sauvaient dans l'épaisseur des bois et dans les gorges les plus écartées.

On marchait sur Florence le 15. Le général Dupont ignorait encore quel parti prendrait *Sommaviva*, chargé en même temps du commandement des troupes autrichiennes et de la régence de Toscane. Comme chef des insurgés, il avait employé les moyens qu'il croyait propres à faire impression sur l'esprit de la multitude. On avait vu, dans Arrezo, la Madona tirer de sa niche des coups de pistolet sur des mannequins représentant des soldats français. Le ministre anglais *Windham*, passait pour l'inventeur de ce miracle

d'une espèce nouvelle, et qui devint fatal aux trop crédules et trop ardens Arrétins. 1800.
Mais l'armistice entre les Français et les Autrichiens, ne lui permettait pas d'agir directement. Le général français reçut à quelques lieues de Florence une lettre dans laquelle Sommaviva le prévenait qu'il évacuait la Toscane, avec les Autrichiens sous ses ordres.

Le tocsin sonnait dans Florence, peu d'heures avant l'arrivée des Français. Cependant à leur approche, le calme le plus profond régna dans la ville, une proclamation éclaira les habitans sur leurs vrais intérêts; une nouvelle régence fut sur-le-champ formée.

Florence étant soumise, la division Pino fut dirigée sur Prato, Pescia et Pistoïa. La division Monnier, sur Arezzo, et la brigade de Mullher, sur Livourne, afin de prendre possession à la fois de tout le territoire toscan. Monnier et Mullhér ne trouvèrent aucune résistance.

Les insurgés s'étaient réunis pour défendre Arezzo. Cette place fut prise d'assaut, le 17 octobre (27 vendémiaire). Une partie des insurgés fut massacrée sur les remparts, dans les rues, dans les maisons dont les murs étaient crénelés; les autres, se réfugièrent

1800. dans les campagnes. On démantela les murs de la place qui n'offre aujourd'hui que des ruines. Arezzo fut ainsi nommée des peuples Arœtii, anciens habitans de l'Étrurie. Mécène, Pétrarque, et Pierre Arétin, étaient de cette ville.

CHAPITRE XIII.

Bonaparte rend la liberté à sept mille Russes, prisonniers en France.

On se flattait à Londres que cette expéditon romprait l'armistice subsistant en Italie et en Allemagne. Les Anglais répandaient leurs guinées dans Naples, pour engager le roi des Deux-Siciles à troubler les Français dans la possession de l'Étrurie. Ils promettaient à la cour de Vienne des subsides abondans, pour lui procurer toutes les ressources qui lui manquaient. Un événement qui surprit alors l'Europe, fut l'arrivée d'un ministre russe à Paris : c'était la suite d'une négociation entamée directement entre l'empereur de Russie et le premier consul de France.

Sept mille soldats russes se trouvaient en

France. Les uns avaient été faits prisonniers en combattant avec les Autrichiens en Italie, les autres, en combattant avec les Anglais dans les marais de la Nord-Hollande. La bravoure de ces troupes avait mérité l'intérêt de Bonaparte. Il était naturel que l'échange de ces hommes accoutumés à un climat si différent de celui de France, eût lieu de préférence à celui des Anglais ou des Autrichiens. Le gouvernement de ces deux nations avait refusé de comprendre les Russes dans les cartels d'échange. 1800.

Bonaparte, révolté d'une injustice aussi manifeste, avait offert à Paul I[er] de lui rendre ces prisonniers sans rançon. Cette générosité fut le germe heureux dont la paix de l'Europe devait éclore. Paul I[er] envoya à Paris le général Spreng Porten, pour régler les conditions de ce cartel. Il n'y eut point de conditions : ce fut un combat de bons procédés entre les deux nations les plus puissantes de l'Europe. Non-seulement l'armée russe fut renvoyée sans rançon, mais Bonaparte ayant ordonné qu'elle se rassemblât dans les départemens du Nord, dont le climat est plus analogue à celui dans lequel elle avait vu le jour, la fit habiller de neuf dans l'uniforme

1800. des régimens respectifs; les officiers et les soldats reçurent des armes des manufactures françaises.

Ce procédé généreux contrastait d'une manière frappante avec la conduite du gouvernement anglais, qui se donnait pour réparateur de tous les droits violés en Europe, tandis qu'il accusait le gouvernement français d'être destructeur de toute morale et de toute bonne foi. Il fit la plus vive impression sur l'âme de Paul Ier. Bientôt une légation des plus solennelles que la Russie eut jamais envoyée, arriva dans Paris. Le vice-chambellan *Kalitschew*, à la tête de cette ambassade, venait serrer les nœuds de la bonne intelligence entre l'empire russe et la république française. Cette négociation fut suspendue par la mort subite de Paul Ier, le traité de paix entre la France et la Russie, ne fut signé que l'année suivante, sous le règne d'Alexandre Ier.

CHAPITRE XIV.

Rupture de l'armistice. — Bataille d'Hohenlinden.

Soit que cette nouvelle combinaison politique n'eût pas été appréciée à Vienne, ou que les Anglais fussent parvenus à persuader les ministres de François II qu'ils étaient les maîtres d'en détruire à leur gré les effets sinistres, le terme fixé pour l'armistice arriva, sans qu'on fut convenu des articles de la paix, et les hostilités recommencèrent.

Moreau, que l'espoir de la paix avait ramené dans sa patrie, venait de réunir les roses de l'hymen aux lauriers dont son front était couvert. Au bruit des armes, il s'arrache des bras de l'amour pour voler dans ceux de la victoire. Les Français se rassemblaient rapidement des marais de la Hollande aux rochers granitiques des Grisons. Le général Augereau, à la tête de l'armée cantonnée en Hollande, passait à la droite du Rhin; et le général Macdonald, avec celle des Grisons, se préparait à franchir les neiges éternelles qui couvrent les monts

1800. rhétiques, pour pénétrer en Italie. L'armée du Rhin était cantonnée dans la Bavière. Ses opérations devaient être appuyées sur la gauche par l'armée aux ordres d'Augereau, et sur la droite par celle des Grisons.

Les deux armées française et autrichienne se rencontrèrent, le 3 décembre (12 frimaire), à sept heures du matin, entre les rivières d'Iser et d'Inn, sur les hauteurs entre Bierkrain et Neumark.

Près de l'endroit où l'armistice d'Hohenlinden avait été signé, se donna une de ces batailles qui décident du sort des empires. La neige tombait à gros flocons, sans affaiblir l'ardeur des guerriers : ils semblaient inaccessibles à l'action des élémens. Les Français combattaient pour conserver la gloire et les avantages de leurs précédens succès; les Autrichiens se défendaient comme des hommes auxquels les destinées de leur patrie étaient confiées. Jamais on ne fit un plus sanglant usage de la baïonnette, arme terrible, inconnue aux anciens, et plus meurtrière que les éclats foudroyans de l'artillerie. La victoire changea plusieurs fois de parti : elle parut incertaine entre les ennemis les plus braves et les plus acharnés.

La déroute des Autrichiens commença par le centre vers trois heures après midi, et s'étendit bientôt aux deux ailes. Elle était si complète, que la nuit seule sauva l'armée d'une entière destruction. Les Autrichiens, abandonnant leur artillerié, leurs bagages, fuyaient en désordre à la droite de l'Inn. Les Français ayant franchi rapidement l'Inn, la Salsa, le Traun, l'Ens, et s'étant rendus maîtres de Lintz, se trouvaient, le 25 décembre (4 nivôse), à dix-sept lieues de Vienne. Cette capitale était hors d'état de soutenir un siége. La consternation y était générale. 1800.

CHAPITRE XV.

Campagne d'Italie. — Nouvel armistice.

MACDONALD, à travers les glaces et les neiges, avait escaladé les rochers du Splugen, près de ces magnifiques glaciers qui nous ont valu depuis un demi-siècle tant de tableaux pittoresques. Franchissant au cœur de l'hiver la chaîne des montagnes qui séparent les vallées de Maïcra, d'Adda, d'Oglio, il pénétrait en Italie par le haut Adige, pour prendre de

1800. revers les redoutables lignes de l'Adige et du Mincio. Le général Brune, ayant rassemblé ses forces au bord de l'Éridan, poursuivait les Autrichiens dans les états de Venise.

Cette armée n'était plus commandée par le général de Mélas. Le comte de Bellegarde, qui lui avait succédé après la bataille de Marengo, défendait les bords du Mincio, depuis Peschiera jusqu'à Mantoue. Ses retranchemens furent forcés, le 17 novembre (26 brumaire), après la plus vive résistance. Les Autrichiens perdirent douze mille hommes. Brune fait jeter rapidement plusieurs ponts sur l'Adige. Les Autrichiens effrayés fuyaient devant les Français, qui comptaient autant de victoires que de journées de marche. Brune passe successivement l'Adige, l'Alpone, la Fcassena, la Brenta; il vient établir son quartier-général dans Trevise, sur les bords de la Silis, à quelques lieues de Venise.

Jamais la monarchie autrichienne ne s'était trouvée dans une crise aussi alarmante. Les corps aux ordres d'Augereau s'approchaient des pays héréditaires par la gauche du Danube, tandis que Moreau occupait la droite du fleuve. Macdonald, maître des montagnes du Tirol, pouvait également descendre en Allemagne et

en Italie. Brune, dans une campagne de moins de vingt jours, avait fait vingt mille prisonniers : ce général, laissant derrière lui quelques places qui ne pouvaient lui échapper, allait entrer dans les montagnes de la Carinthie, et donner la main à l'aile droite de l'armée de Moreau, qui occupait les vallées de la Muëhr. 1800.

Une nouvelle suspension d'armes fut proposée par le conseil impérial; elle fut signée à Steyer, le 25 décembre (4 nivôse,) et devint bientôt commune à l'Italie, par une convention conclue à Trévise, le 16 janvier 1801 (26 nivôse.) Les Autrichiens remettaient aux Français les forteresses de Peschiera, de Ferrare, de Porto-Legnano et d'Ancône. Un arrangement supplétif, convenu à Lunéville, y ajouta Mantoue. La république cisalpine rentrait en possession de tout le territoire occupé par elle avant l'expédition des Russes en Italie. Le traité de paix entre la France et l'Allemagne fut bientôt après conclu à Lunéville.

1801.

CHAPITRE XVI.

Suspension d'armes avec le roi des Deux-Siciles.

Le roi des Deux-Siciles restait seul en guerre en Italie avec la France, et avec les deux républiques cisalpine et ligurienne. Son obstination intempestive et sa vaine confiance dans les promesses du ministère anglais l'auraient réduit en peu de jours au sort éprouvé par le roi de Sardaigne, si ses liaisons entre les gouvernemens de Paris et de Madrid n'avaient conjuré l'orage prêt à fondre sur lui. Une nouvelle armée française, formée aux environs de Dijon, aux ordres du général Murat, traversant les Alpes au mont Saint-Bernard, au mont Cénis et au mont Genèvre, descendait en Italie dans les premiers jours du dix-neuvième siècle. Les Autrichiens, à la vue de ces innombrables phalanges, se succédant perpétuellement, témoignaient un étonnement difficile à être exprimé; on croyait voir se renouveler l'antique expédition de Bellouèse.

Un corps nombreux de troupes napolitaines s'était avancé jusque dans la Toscane, sous les ordres du vicomte de Damas ; il fut défait en plusieurs rencontres, et forcé de rétrograder vers les frontières de la terre de Labour. Les Napolitains occupaient le territoire romain; ils abandonnèrent brusquement ces positions. Les Français, passant le Tibre au pied des Appennins, étaient parvenus à Foligno au bord de la Nera ; ils faisaient leurs dispositions pour entrer dans l'Abbruzze, lorsque le 18 février 1801 (29 pluviôse) fut signée une suspension d'armes, en vertu de laquelle tous les ports des Deux-Siciles étaient ouverts aux vaisseaux français, et fermés aux vaisseaux anglais. Le roi de Naples s'engageait particulièrement à ne fournir aux Anglais ni munitions, ni subsistances pour l'île de Malte. 1801.

CHAPITRE XVII.

Traité de neutralité armée conclu entre les puissances du Nord.

Les vaisseaux anglais continuaient à couvrir toutes les mers ; une flotte britannique, commandée par le lord Keith, portait sur

1801. les plages littorales de l'Asie un corps de quinze mille hommes, aux ordres du général Albercrombie, pour chasser les Français de l'Égypte, en se combinant avec l'armée du grand vizir, campée dans la Syrie à l'entrée du grand désert. Le succès de cette entreprise était d'autant plus assuré, que tandis que les Anglais, maîtres de la mer, pouvaient aisément recruter leur armée par les garnisons de Gibraltar, de Minorque et de Malte, l'armée française, n'ayant depuis long-temps aucune communication avec la France, manquait des choses les plus nécessaires.

La trève entre le gouvernement français et le roi des Deux-Siciles fermait aux Anglais tous les ports de l'Italie, à l'exception de celui de Venise. Mais le cabinet de Saint-James régnait sur le royaume de Portugal, et voulait dominer sur les mers d'Allemagne. Fier de ses forces nautiques, il prétendait régler à sa fantaisie les droits commerciaux de toutes les nations européennes. Cette prétention, aussi évidemment injuste que gigantesque, étonnait les puissances même accoutumées à cette vexation par une longue habitude. Le moment arrivait où l'Europe allait

examiner

examiner si les flottes errantes de l'orgueilleuse Albion étaient souveraines de l'Océan. 1801.

La mer littorale appartient sans doute aux nations riveraines; mais la pleine mer n'est qu'un moyen de communication entre les peuples. Les anciennes nations commerçantes, sans prétendre s'arroger l'empire des mers, en partagèrent quelquefois l'usage par des lignes idéales. Ainsi, lorsque Rome imposa des lois à Carthage, il fut convenu que les flottes puniques ne navigueraient pas à telle latitude; les Grecs firent de semblables conventions avec les Perses. L'histoire moderne offre des exemples de semblables partages; mais jamais l'empereur de Russie, les rois de Prusse, de Suède, de Danemarck, ne dirent aux Anglais : Vous ne naviguerez pas sur la Baltique, et nous ne naviguerons pas sur l'Océan; jamais les Italiens, les Français, les Espagnols, n'ajoutèrent : Nous naviguerons dans la Méditerranée et dans telle autre partie de l'Océan; mais nous ne fréquenterons tels ou tels parages qu'avec la permission de l'amirauté anglaise. Il n'existe entre les nations européennes aucune transaction tendante à partager les zones de la

1801. mer, en raison des convenances commerciales, ou en raison des forces maritimes.

On a tour à tour accusé la France et l'Autriche d'aspirer à la monarchie universelle de l'Europe. Montesquieu observe avec raison que ce projet impraticable fut reproché par l'Europe, plutôt d'après de vaines craintes que par des raisons solides. Toutes les nations continentales sont circonscrites par des bornes qu'elles ne peuvent franchir sans danger. D'ailleurs, accablées par leurs victoires comme par leurs défaites, ces puissances sont bientôt obligées de se rapprocher après leurs divisions.

Mais un peuple insulaire n'éprouve pas les mêmes besoins : la guerre ne pouvant guère l'atteindre, il en propage, il en prolonge impunément tous les fléaux jusqu'aux extrémités du monde, fondant son commerce sur la ruine du commerce étranger ; il s'enrichit des pertes des autres peuples, il s'applaudit de son repos au milieu du bouleversement général ; son intérêt semble contraire à celui du genre humain.

Jamais cette distinction, dictée par la nature, n'avait été prouvée avec plus d'évidence que durant la guerre dont la révolution française était le prétexte et le principe. D'après

1801.

les phrases du lord Grenville et du chancelier Pitt, l'Angleterre devait sauver les débris de la civilisation, menacée d'une ruine totale par les révolutionnaires français. Cependant, tandis que la France, couverte de trophées, rassurait par sa modération les états effrayés par les éclats de ses victoires, le cabinet de Saint-James les alarmait par son despotisme. Maître des plus riches contrées de la terre, il en vendait les productions aux besoins de tous les peuples, et payait ensuite les souverains soulevés par lui contre la France. Il ne lui restait qu'un pas à faire pour soumettre l'Europe à son joug; il s'agissait d'imposer de telles entraves à la navigation des neutres par les variétés de son droit maritime, qu'ils fussent obligés d'abandonner leur commerce, pour acheter des Anglais tous les objets dont ils avaient besoin. Alors, on aurait vu tous les métaux précieux refluer en Angleterre, comme si cette île eût été le cœur de l'univers. Tous les peuples se seraient trouvés tributaires de l'industrie anglaise; le cabinet de Saint-James, avec de l'or, eût remué l'Europe à son gré.

Depuis long-temps, les entraves les plus multipliées gênaient la navigation générale

1801. au gré des usages britanniques. Ces entraves dérivaient en partie de l'acte de navigation publié sous la régence de Cromwel; d'autres étaient le résultat de traités onéreux avec les nations n'ayant pas eu la force de résister à la marine anglaise; le plus grand nombre s'introduisit par la manière arbitraire dont les amirautés prononçaient sur les prises en temps de guerre.

C'était une maxime chez les Anglais, qu'en temps de paix les vaisseaux, de quelque nation que ce fût, devaient aborder dans tel ou tel port, ne voiturer que telles marchandises; et en temps de guerre, que toute contrée où l'Angleterre voulait porter la famine, serait déclarée bloquée, et que sur la proclamation du blocus, il serait défendu à tout bâtiment étranger d'y aborder. L'un de ces principes prenait sa source dans l'acte de navigation; les peuples pouvaient le rendre nul, en publiant un acte de navigation semblable, et en traitant les Anglais comme les Anglais les traitaient; la seconde maxime dérivait du droit de la guerre.

Un port est assiégé; l'armée assiégeante peut arrêter les convois neutres dont les secours éloigneraient l'instant où ce port doit

succomber. C'est un moyen dont elle se sert pour accélérer son triomphe. L'espace maritime qui sert d'horizon à la portée de l'artillerie de la place, détermine les limites de son domaine. Il lui appartient comme il appartenait auparavant à la ville sssiégée ; plus loin la mer est libre. Les assiégeans n'ont pas plus de droit sur les vaisseaux neutres, que n'en avait le commandant de la place assiégée.

Les Anglais abusant d'un principe reconnu, avaient supposé que tous les ports français étaient naturellement bloqués par les ports anglais, ou par les escadres anglaises disséminées sur les mers. Ils étendirent cette fiction aux places littorales de toutes les puissances avec lesquelles ils étaient en guerre. Dès lors le commerce des neutres fut anéanti.

En vain les neutres faisaient convoyer leurs navires marchands par des vaisseaux de guerre, le pavillon n'était pas respecté : les neutres, disaient les ministres britanniques, peuvent transporter chez les nations avec lesquelles nous sommes en guerre, les seules espèces de marchandises que nous les autorisons à charger ; et, puisqu'il ne leur est pas loisible de voiturer des marchandises non autorisées, nous avons le droit de visiter leurs bâtimens,

de constater si leurs négocians se sont con-
1801. formés à nos règles maritimes. D'après cette décision, tous les bâtimens neutres furent insultés sur l'Océan. Les principes reconnus du droit des gens étaient vainement reclamés de toute part, les Anglais répondaient par des menaces.

Ce peuple avait presque tout envahi, et voulait envahir encore. Ses flottes égalaient en force celles de tous les autres peuples européens. Se croyant assez puissant pour insulter toutes les nations, toutes les nations étaient insultées. Pouvait-on prévoir où s'arrêteraient les interdictions du droit maritime anglais? Après avoir déterminé les espèces de marchandises qu'il était permis aux peuples de voiturer sur l'Océan, qui pouvait empêcher l'amirauté anglaise d'ordonner que telle nation n'aurait que tel nombre de vaisseaux, que telle autre n'en aurait point du tout?

Ces interdictions ne sont pas nouvelles. N'avons-nous pas vu la république de Venise interdire la navigation de l'Adriatique? Le doge, à la vérité, épousait cette mer, mais le roi d'Angleterre pouvait s'embarquer sur la Tamise, pour épouser l'Océan à l'embouchure de cette rivière.

Pour mettre un terme à ces prétentions, une convention fut conclue à Pétersbourg, le 16 décembre 1800, par les cours de Russie, de Suède, de Danemarck. Celle de Prusse y adhéra le lendemain. Cette convention était exactement calquée sur la neutralite armée de 1780, durant la guerre d'Amérique. Les puissances contractantes convenaient que les stipulations relatives à la contrebande conserveraient leur force; mais qu'à l'avenir il ne serait conclu aucun traité de commerce sans prendre pour principe que *le pavillon neutre neutralise la cargaison*. La garantie des vaisseaux de guerre escortant les bâtimens de commerce, devait affranchir les bâtimens de toute visite de la part des puissances belligérantes. Enfin on décidait les mesures les plus rigoureuses pour empêcher qu'aucun commerce illicite n'eût lieu sous la protection de la neutralité armée. 1801.

CHAPITRE XVIII.

Traité de Lunéville.

TANDIS que cette combinaison diplomatique inclinait d'une manière nouvelle la

1801. balance de l'Europe, la paix entre la France et ses alliés d'une part, l'empereur et l'Allemagne de l'autre, était signée à Lunéville, le 9 février (20 pluviôse), par Joseph Bonaparte, plénipotentiaire français, et par le comte de Cobentzel, commissaire impérial. La république cisalpine était de nouveau reconnue. Elle devait s'étendre jusqu'aux bords de l'Adige. Les possessions autrichiennes en Italie se trouvaient bornées par ce fleuve jusqu'à son embouchure dans la mer. Le grand duché de Toscane était abandonné à la France par le grand duc Ferdinand, qui devait être indemnisé en Allemagne des pertes éprouvées par lui en Italie. Cet état, sous le titre de royaume d'Étrurie, fut accordé au fils de l'infant du duc de Parme.

Les avantages assurés à la France par ce traité, et par celui de Campo-Formio, étaient les mêmes. Le Rhin et les Alpes devenaient les limites françaises vers l'Allemagne et l'Italie. L'empereur cédait à la France le petit pays de Frichtal, conservé jusqu'alors par la maison d'Autriche, à la gauche du Rhin, dans les enclaves du canton de Bâle. Le gouvernement français se proposait de donner cette province au corps helvétique, en échange du Bas-Vallais,

dont la possession aurait livré à la république française tous les passages conduisant en Italie, depuis le Simplon jusqu'aux bords de la Méditerranée. Les choses s'arrangèrent autrement. 1801.

Il n'était rien stipulé au sujet du Piémont, dont les troupes françaises étaient en possession. Les princes laïques allemands perdant des souverainetés à la gauche du Rhin, devaient être indemnisés à la droite de ce fleuve, en sécularisant quelques bénéfices princiers. Ce traité fut ratifié à Ratisbonne, le 7 mars, par la diète de l'empire, et à Paris, le 19 mars (28 ventôse), par le corps législatif.

CHAPITRE XIX.

Traité de paix entre la France et le roi des Deux-Siciles.

Depuis la conclusion des préliminaires entre la république française et le roi des Deux-Siciles, les plénipotentiaires Charles-Jean-Marie Alquier, pour la république française, et Antoine de Micheroux, pour le roi de Naples, s'occupaient à Florence à rédiger les articles d'une paix définitive; le traité fut signé le 28 mars.

1801. Les deux hautes parties contractantes convenaient que tous les ports des royaumes de Naples et de Sicile seraient fermés, conformément à l'armistice de Foligno, à tout navire de guerre et de commerce, turcs et anglais, jusqu'à la conclusion de la paix définitive entre la république française et les deux puissances. Ces ports devaient être ouverts à tous les navires de la république française et de ses alliés. Et dans le cas où les suites de cette détermination exposeraient le roi des Deux-Siciles aux attaques des Turcs ou des Anglais, la république française s'engageait à faire marcher au secours de Ferdinand IV les troupes dont il aurait besoin.

Ce prince renonçait, pour lui et pour ses successeurs, à l'état des Présides, enclavé dans la Toscane, et à la portion de l'île d'Elbe qui lui appartenait. Ces pays étaient abandonnés au gouvernement français pour en disposer à son gré. La république française et le roi des Deux-Siciles s'engageaient à donner réciproquement main-levée du séquestre de tous les biens meubles et immeubles, saisis, confisqués, ou retenus sur les sujets de l'une et l'autre puissance, par les suites de la guerre, et d'admettre respectivement les individus aux-

quels ces biens appartenaient, à l'exercice légal de tous les droits dont ils jouissaient avant les hostilités.

Pour faire disparaître jusqu'aux plus légères traces des malheurs de la guerre, la république française renonçait à toutes poursuites au sujet d'événemens quelconques dont elle avait eu lieu de se plaindre. Ferdinand IV, voulant de son côté contribuer à réparer les malheurs qui furent les suites des troubles de ses états, consentait que tous ses sujets poursuivis en justice, bannis ou forcés de s'expatrier volontairement, à l'occasion des mouvemens révolutionnaires de quelque nature qu'ils fussent, pussent retourner dans leur patrie et fussent réintégrés dans leurs biens, et que toutes les personnes détenues à raison d'opinions politiques obtinssent sur-le-champ leur liberté.

En conséquence de ce traité, une proclamation fut publiée dans Florence, par le général français Murat, pour engager les individus romains ou napolitains réfugiés dans la Toscane, à rentrer dans le sein de leurs familles. « Retournez dans votre pays qui vous appelle, disait Murat, il est si doux après une longue absence de rentrer dans le sein de sa famille : ne craignez pas d'éprouver des persécutions

1801. injustes, le gouvernement français dans lequel vous avez mis votre confiance, s'est occupé de vos intérêts avec sollicitude, ses stipulations garantissent à la fois vos propriétés et vos personnes.

» Un grand nombre de Romains sont déjà rentrés dans leurs foyers. Le saint Père ne s'est pas contenté de leur accorder des passe-ports, il leur a fait distribuer des secours, il les traite avec cette bonté paternelle commandée par la religion dont il est le chef, et qui distingue son caractère personnel.

» Romains et Napolitains, vous pouvez vivre désormais sans aucune inquiétude dans les pays où vous reçûtes le jour; mais, au nom de votre intérêt, abjurez tout ressentiment, et rentrez dans vos foyers avec la ferme volonté d'obéir aux lois qui vous protégeront comme tous vos concitoyens. »

1801.

CHAPITRE XX.

Une armée française est cantonnée dans le royaume de Naples.

POUR l'exécution des articles de la paix, le gouvernement français avait fait passer un corps nombreux de troupes dans la Calabre et la terre d'Otrante. Cette armée devait occuper les places maritimes jusqu'à la conclusion de la paix générale. L'objet de cette mesure dans un temps où la plus redoutable effervescence ébranlait les fondemens de la société, lorsque les arts en pleurs, le commerce en stagnation, une partie du peuple en délire et l'autre en alarmes, offraient le spectacle le plus effrayant, devait être également de garantir les émigrés napolitains rentrant dans leur patrie, des injustices du gouvernement, et le gouvernement lui-même des tentatives ténébreuses auxquelles pouvaient se livrer des hommes ulcérés par de longs malheurs.

La partialité constante avec laquelle le roi des Deux-Siciles avait favorisé les Anglais dans toutes les époques de la révolution de France,

1801. obligeait aussi le gouvernement français à surveiller avec exactitude l'accomplissement de toutes les stipulations maritimes insérées dans le traité ; enfin la réunion d'une armée française sur les côtes d'Italie, voisine de la Grèce, pouvait procurer des occasions de conduire des secours sur les bords du Nil, malgré les flottes anglaises dont la Méditerranée était couverte.

CHAPITRE XXI.

Les Français évacuent l'Égypte.

L'ARMÉE française d'Égypte victorieuse dans un grand nombre de combats, s'affaiblissait par ses triomphes mêmes. Sans communication avec la France, elle manquait des choses les plus nécessaires ; il était surtout impossible de remplacer les fusils des soldats devenus hors d'état de servir. Les essais de fonderie n'avaient réussi que médiocrement. La poudre de guerre, le fer coulé et le plomb devenaient rares. Une nourriture à laquelle les soldats n'étaient pas accoutumés, augmentait les infirmités causées par le climat d'Égypte ; l'armée était

réduite de plus de moitié, moins par le fer ennemi, que par les fatigues et les maladies. 1801.

On avait cinq cents lieues de pays à garder. Il était impossible, les places pourvues, de réunir plus de sept mille hommes en un seul point, pour les opposer aux efforts des ennemis. Le gouvernement français avait ordonné à l'amiral Gantheaume de porter dans Alexandrie un corps de sept à huit mille hommes, et toutes les munitions de guerre et de bouche, dont manquait l'armée d'Égypte. L'escadre chargée de cette expédition sortit du port de Brest sans être aperçue. Mais des obstacles dont les causes ne sont pas connues, ayant retardé sa marche, le fruit d'un armement dont tous les accessoires avaient été parfaitement concertés fut entièrement perdu. Les Anglais ayant eu le temps de réunir leurs forces, disséminées sur la Méditerranée, s'opposèrent victorieusement aux tentatives faites par les Français pour débarquer vers les côtes égyptiennes. L'amiral, après une croisière aussi longue que vaine, ramena ses vaisseaux dans les ports de Provence, et l'armée d'Égypte perdit tout espoir d'être secourue.

Cependant, le ministère britannique agglo-

1801. mérait des efforts prodigieux pour réparer la faute faite par lui de s'opposer à l'évacuation d'Égypte, consentie par le général Kléber. Non-seulement une flotte redoutable portait vers les bouches du Nil quatorze mille hommes d'élite, mais un corps de troupes aussi nombreux venu de Bombay dans la mer Rouge, devait attaquer la côte de Suez, tandis que le général Albercrombie débarquerait sur l'isthme d'Alboukir, et que le grand vizir, auquel le divan de Constantinople avait envoyé toutes les troupes dont il pouvait disposer, pénétrant de nouveau à travers le grand désert, s'avançait vers le Caire. Les mesures avaient été prises avec tant d'exactitude, que ces armées, rassemblées dans des contrées les plus éloignées, arrivaient en même temps à leur destination.

Albercrombie débarqua sur la plage d'Alboukir, le 8 mars, avec environ treize à quatorze mille hommes. Le général Menou aurait repoussé cette attaque, et forcé les Anglais à rentrer sur leurs vaisseaux, s'il eût été dans la position où se trouvait Kléber lorsqu'il livra la bataille d'Héliopolis, mais son armée, dans laquelle on comptait à peine dix-huit mille Français en état de combattre, occupait toute l'Égypte. Le général ne put réunir qu'environ douze

douze mille hommes dans la plaine de Rachmanié. 1801.

Le fort d'Alboukir fut enlevé par les Anglais, après la plus vive résistance. Albercrombie prit position à quatre milles d'Alexandrie, ayant devant lui une plaine de sable, à sa gauche le canal d'Alexandrie, et la mer à sa droite. Son camp fut fortifié avec soin. Menou ayant rassemblé son armée, marche en bataille sur les ennemis, deux heures avant le jour, le 21 mars. Le général Lanusse, avec quatre demi-brigades d'infanterie et un corps de cavalerie, aux ordres du général Roize, occupait la gauche. Les généraux Friant et Rampon étaient au centre, avec cinq demi-brigades; le général Regnier commandait l'aile droite avec deux demi-brigades d'infanterie et deux régimens de cavalerie. Le général d'Estaing conduisait l'avant-garde, consistant en une demi-brigade d'infanterie, quelques troupes légères, et un détachement de Mamelucks.

L'action commença une heure avant le jour avec une grande impétuosité. L'armée anglaise était supérieure en nombre; et pour augmenter cet avantage, l'amiral Keith, commandant la flotte, avait envoyé au secours d'Albercrombie tous les militaires dont la présence n'était

1801. pas absolument nécessaire à la manœuvre des vaisseaux. La victoire fut long-temps indécise. Elle se déclara pour les Anglais à l'entrée de la nuit. Menou fut obligé d'ordonner la retraite. On avait fait, de part et d'autre, une perte à peu près égale; mais tandis que les Français ne pouvaient recevoir aucun secours du dehors, les Anglais, maîtres de la mer, affaiblissant la garnison de Malte, remplissaient le vide laissé dans leur armée par la bataille d'Alboukir.

Menou se retira dans Alexandrie : il fit travailler au camp retranché; et ayant mis la place en état de défense, il résolut d'attendre dans ce poste les secours pouvant lui venir d'Europe.

Ce général avait chargé le général de division Béliard de la défense du Caire et de la haute Égypte : il avait à ses ordres un corps d'environ trois mille cinq cents hommes. Quatre mille hommes, aux ordres du général Lagrange, couvraient le Caire du côté de Rachmanié; des garnisons nombreuses occupaient Cosseir et Suez, sur la mer Rouge, Salahiek et Belbeis, à l'entrée du désert de Syrie. Avec ces ressources, Béliard avait à combattre non-seulement l'armée du grand vizir s'avançant à travers du désert de Syrie, mais un corps nombreux

de troupes anglaises, apportées de l'Inde sur la côte de la mer Rouge. 1801.

L'issue de la bataille du 21 mars ne laissait aux Français aucun espoir de forcer les Anglais à se rembarquer; le seul parti qu'ils avaient à prendre était de réunir leurs forces, d'attaquer les Ottomans, et d'empêcher leur jonction avec l'armée anglaise d'Alboukir.

Dans cette vue, les commandans de Belbeis et de Salahiek eurent ordre d'évacuer ces places dès qu'ils seraient instruits que les Tucrs entreraient en Égypte, de faire sauter les fortifications et de se replier sur le Caire, emportant les munitions et les vivres qu'ils pouvaient rassembler.

Béliard reçut un renfort de cinq cent cinquante hommes venus de la Haute-Égypte, sous les ordres du général Donzelot. On apprit alors au Caire l'arrivée de l'armée ottomane à Salahiek et à Belbeis, la prise de Rozette et de Damiette par les Anglais, et l'invasion des Anglais asiatiques sur les côtes de la mer Rouge. Les garnisons de Salahiet, de Belbeis, de Birket el Adge et de Suez, se retirèrent sur le Caire.

Dans cette circonstance, Mourad-bey, auquel Kléber et Menou avaient abandonné, par un traité particulier, le commandement de presque toute la Haute-Égypte, et qui

1801. s'était montré constant dans son alliance avec les Français, mourut de la peste. La fidélité des Mamelucks, dont le caractère de Mourad-bey était la garantie, fut ébranlée autant par la mort de ce chef que par les succès des Anglais; ils prenaient les armes de toute part.

Cependant, le grand vizir s'était arrêté à Salahiet et à Belbeys pour rasembler son armée, former ses magasins, et se recruter des Mameloucks et des habitans du pays, venant grossir ses bataillons, et pour concerter avec les Anglais les opérations ultérieures. Les différens corps aux ordres du général Béliard ne purent se réunir au Caire que le 9 mai. Le général Lagrange avait été forcé dans sa position de Rachmanié, par un corps supérieur, composé d'une partie de l'armée du général Hutchinson, successeur du général Albercrombie, tué à la bataille du 21 mars, et par un corps ottoman envoyé par le capitan-pacha. Cette armée combinée s'avançait sur le Caire, en remontant la rive droite du Nil.

Béliard se mit en marche le 15 mai, accompagné des généraux Lagrange et Robin; on rencontra les ennemis à Elmeneyer, et on les attaqua avec force. La victoire resta toute la journée indécise entre une armée de quatre-

vingt mille hommes, et un corps où l'on comptait à peine dix mille combattans. Les Musulmans s'étaient retranchés le lendemain de cette action, et refusaient toute affaire générale. Leur nombreuse cavalerie détruisait les subsistances dans les environs de l'armée française, et pouvait s'avancer jusque sur le Caire. Béliard fut contraint de se retirer dans cette ville ; il y fut bientôt bloqué par trois armées, devenues tous les jours plus nombreuses par la désertion des habitans de l'Égypte, et à laquelle la ville du Caire pouvait réunir à chaque instant vingt-cinq à trente mille combattans. 1801.

La petite armée française, dans la position la plus désespérée, semblait devoir être forcée à mettre bas les armes ; mais les guerriers dont elle était composée, couverts de cicatrices honorables, et accoutumés à lutter, depuis plusieurs années, contre tous les efforts de l'Europe et de l'Asie, montraient un front inébranlable. Leurs exploits étaient récens ; l'impression qu'ils avaient faite était profonde, et les ennemis répandus autour du Caire devaient tout redouter d'hommes qui avaient commandé jusqu'alors aux chances de la guerre.

1801. Béliard fit arrêter les chefs de la religion, les membres du divan, et les négocians les plus accrédités du Caire : ils furent renfermés dans la citadelle. On dirigea des batteries sur la ville ; les généraux, les officiers et les soldats s'occupaient à l'envi à creuser des fossés, à former de nouveaux retranchemens et à les munir d'artillerie. Le mouvement perpétuel des Français semblait les multiplier ; partout ils présentaient une attitude imposante. Le peuple du Caire dut penser que le moindre mouvement hostile de sa part serait le signal de la mort de ses chefs et de la destruction de la ville. Les Anglais et les Ottomans furent convaincus que cette capitale serait réduite en un monceau de cendres, dont ils ne seraient maîtres qu'en marchant sur les cadavres des guerriers qui la défendaient.

Cependant, la ligne de circonvallation française, d'un développement trop étendu, et dont plusieurs points n'étaient pas fortifiés convenablement, ne pouvait tenir long-temps contre une attaque de vive force. L'investissement complet du Caire fut achevé le 20 juin ; les Français ne conservaient aucune communication au dehors : les subsistances devinrent bientôt rares. On craignit que les

habitans du Caire ne missent eux-mêmes le feu à la ville, et qu'au milieu de la confusion causée par ce vaste incendie, les Anglais ou les Turcs ne fussent introduits dans les retranchemens, dont la circonférence embrassait douze mille six cents toises. 1801.

Une suspension d'armes fut publiée, le 22 juin : elle fut suivie d'une conférence entre trois officiers français, et un pareil nombre des armées combinées. Le général Béliard présenta, le 24, les conditions auxquelles il évacuerait le Caire. Elles furent acceptées le 27, et ratifiées le 28.

D'après cette convention, les troupes françaises de toutes armes et leurs auxiliaires, sous le commandement du général de division Béliard devaient évacuer la ville du Caire, la citadelle, les forts de Boulac, de Gize, et toutes les places d'Égypte dont elles étaient en possession. Elles devaient se rendre par terre à Rozette, en suivant la rive gauche du Nil, avec leurs armes, bagages, artillerie de campagne et munitions, pour être embarqués et transportés dans les ports français de la Méditerranée aux frais des puissances alliées, et par la route la plus directe et la plus courte.

A dater de la ratification de cette capitula-

1801. tion, il était décidé que les hostilités cesseraient de part et d'autre. Les troupes françaises et leurs auxiliaires, depuis leur départ de Gize jusqu'au jour de leur embarquement, devaient recevoir leurs subsistances de la part des Turcs, et depuis leur embarquement, de la part des Anglais.

Les commandans de terre et de mer des forces britanniques et ottomanes se chargeaient de fournir des vaisseaux pour le transport des troupes françaises et auxiliaires dans les ports de France, aussi bien que celui de tous les Français ou des Égyptiens employés au service de l'armée; tous les objets relatifs à ces vaisseaux, ainsi qu'aux subsistances devaient être réglés par les commissaires nommés à cet effet par les généraux respectifs Il était stipulé que ces commissaires se transporteraient à Rozette et à Alboukir, pour veiller aux préparatifs nécessaires pour l'embarquement.

Les puissances alliées garantissaient que les Français et leurs alliés ne seraient molestés d'aucune manière depuis leur sortie du Caire jusqu'à leur arrivée en France. Les Français s'engageaient, de leur côté, à ne commettre aucune hostilité contre les flottes ou les pays soumis aux Anglais ou aux Turcs. Les vais-

seaux employés à transporter ou à escorter les troupes ou les autres sujets de la république française, ne devaient toucher à aucun autre port qu'à ceux de France, excepté dsns le cas d'une absolue nécessité. Les commandans des troupes françaises, britanniques et ottomanes contractaient réciproquement l'engagement formel que les troupes vivraient désormais en bonne intelligence. Le général Béliard garantissait, au nom du gouvernement français, que les vaisseaux employés à transporter et à protéger les troupes françaises ne seraient point détenus dans les ports de France, après le débarquement des troupes, et que les commandans des vaisseaux auraient la liberté d'acheter les provisions nécessaires pour leur retour. Le général Béliard garantissait aussi que ces vaisseaux ne seraient point inquiétés à leur retour par les Français ni par leurs alliés, pourvu qu'ils s'abstinssent eux-mêmes de toute opération militaire. 1801.

Toutes les administrations, les membres de la commission des arts, et les individus quelconques attachés à l'armée française jouissaient des mêmes avantages que les militaires : ils pouvaient emporter les papiers relatifs à leur mission, et leurs papiers particuliers; tous les

1801. habitans de l'Egypte avaient la liberté de suivre l'armée française. Il était stipulé que les individus décidés à prendre ce parti ne pourraient être inquiétés ni dans leurs personnes, ni dans leurs biens; et qu'aucun Égyptien, de quelque religion qu'il fût, n'aurait à souffrir ni dans sa personne, ni dans ses biens, à raison des liaisons contractées avec les Français pendant leur séjour en Égypte, pourvu que ces Égyptiens se conformassent, dans la suite, aux lois du pays.

Immédiatement après la ratification de cette convention, des officiers des armées anglaise et turque devaient être échangés contre un nombre égal d'officiers français du même grade, pour servir d'ôtages, pour la parfaite exécution du traité. Ces ôtages devaient être respectivement rendus aussitôt que les Français auraient débarqué dans les ports de la Méditerranée. On devait communiquer cette convention au général Menou dans Alexandrie. Il avait la liberté de l'accepter pour les Français et leurs auxiliaires, enfermés avec lui dans la place, pourvu que son acceptation fût notifiée au général commandant les troupes anglaises, dans les deux jours qui suivraient la date de celui où la communication lui serait faite.

Environ huit mille Français et quatre mille Egyptiens attachés à la France, formaient la garnison d'Alexandrie. Menou, en recevant la capitulation du Caire, assemble cette petite armée. Il consulte ses compagnons d'armes sur le parti qu'il devait prendre. Un seul cri se fait entendre de toute part : généraux, officiers et soldats, tous jurent simultanément de s'ensevelir sous les décombres de la place assiégée. Élan généreux, digne des guerriers qui, sous les ordres de Bonaparte, avaient battu cinq armées autrichiennes en Italie, et dont les exploits en Égypte étonnaient l'Orient. Ce dévoûment couvrait de gloire des hommes luttant depuis trois ans contre les privations de toute espèce, les maladies les plus cruelles et les efforts combinés de l'Europe et de l'Asie, sans pouvoir conserver la conquête de l'Égypte. 1801.

L'histoire a consacré l'exemple de plusieurs villes maritimes, dont la défense opiniâtre brava avec succès les plus nombreuses armées; mais ces places recevaient par la voie de la mer les munitions dont elles avaient besoin, et de nouveaux défenseurs pour remplacer ceux que la mort moissonnait dans les combats. La ville de Tyr ne fut prise par Alexandre,

1801. après sept mois du siége le plus meurtrier, que lorsque ce conquérant fut maître de la mer. En vain la patiente industrie de ses soldats était parvenue à réunir, par une chaussée très-large et très-solide, le continent à l'île sur laquelle s'élevait la ville de Tyr. La réussite de cette entreprise étonnait les Tyriens sans les décourager. Alexandre rebuté d'une résistance qu'il n'avait éprouvée nulle part, délibéra plusieurs fois s'il ne devait point abandonner le siége, et passer en Égypte. C'était pour lui une douloureuse réflexion, qu'après avoir parcouru toute l'Asie avec la plus étonnante rapidité, sa fortune semblait arrêtée autour d'une ville dont la résistance éloignait l'exécution des projets de la plus haute importance. D'un autre côté, il considérait que ce serait une brèche à sa réputation, qui lui avait servi plus que ses armes, de laisser Tyr derrière lui, comme une marque qu'on pouvait lui résister. Il résolut donc de faire les efforts les plus extrêmes pour vaincre tous les obstacles.

Il rassemble à Sidon les galères dont il pouvait disposer. Dans le même temps, les rois d'Arade et de Byblos, apprenant que leurs villes étaient au pouvoir des Macédo-

niens, quittaient l'armée navale des Perses, et venaient trouver Alexandre dans le port de Sidon. Il y arriva dix galères de Rhodes, trois de Soles et de Malles, dix de Lycie. Le roi de Chypre voyant les affaires de Darius en mauvais état, et Alexandre maître de Phénicie, vint se joindre à lui avec plus de cent vingt galères. 1801.

Alors Alexandre fut en état de presser la ville de Tyr par mer et par terre, et cette place ne recevant plus aucun secours du dehors, succomba bientôt sous les coups des assaillans.

Alexandrie étroitement bloquée du côté de la mer par une flotte nombreuse, ne laissant entrer aucun navire dans ses deux ports, recevait peu d'avantage de sa situation maritime ; mais cette fâcheuse extrémité pouvait changer, et cet espoir incertain soutenait le courage des assiégés. On relève les fortifications de la ville, on en prépare de nouvelles. Un camp retranché est formé entre la ville et les hauteurs sur lesquelles s'élève la colonne de Pompée ; on fait sortir d'Alexandrie les individus dont les intentions paraissent suspectes, et on se met en mesure d'attendre des secours qui ne devaient pas arriver.

La gloire dont les Français s'étaient cou-

1801. verts, faisait généralement une impression si profonde, que leurs ennemis mettaient beaucoup de lenteur dans leurs mouvemens; ils s'avançaient avec précaution, et ne voulaient commencer le siége d'Alexandrie qu'après avoir réuni les plus grands moyens.

Depuis le 28 juin jusqu'aux premiers jours du mois d'août, les Anglais et les Turcs, maîtres de toute l'Égypte, avec des armées où l'on comptait plus de cent mille combattans, se contentaient de bloquer exactement la place et d'empêcher qu'aucun comestible n'y pût entrer ni du côté de mer, ni du côté de terre. Hutchinson résolut enfin d'attaquer de vive force une place dont les fortifications étaient très-irrégulières, et d'une difficile défense à cause de leur vaste étendue. Des canons du plus gros calibre furent tirés des vaisseaux, pour foudroyer les murs. On vint bientôt à bout d'y faire des brèches considérables: un assaut général commença le 17 août; un corps assez nombreux s'était embarqué sur les inondations durant la nuit entre le 16 et le 17. Il effectua son débarquement à l'ouest de la ville sous les ordres du général Cootes, et investit le château de Marabou à l'entrée du port occidental.

A l'est de la ville, les hauteurs faisant face au camp retranché des Français furent enlevées après la résistance la plus obstinée. Le général Menou ordonna une sortie de six cents hommes; ils s'avancent la baïonnette en avant, ils forcent les Anglais et les Turcs de reculer ; mais les assaillans ayant reçu de nombreux renforts, les Français furent repoussés à leur tour jusque dans leurs retranchemens. 1801.

Le général Cootes commmença à battre le château du Marabou durant la nuit du 18 au 19; en même temps les corvettes turques et les barques canonnières anglaises, sous les ordres du capitaine Cochrane, attaquaient ce fort du côté de la mer ; ce fort fut contraint de capituler le 21, sa garnison étant de deux cents hommes. Cette perte n'eût pas été considérable en elle-même, mais elle favorisait les approches du corps de la place.

Cootes ouvrit son feu contre la redoute du Bain le 24; son artillerie supérieure à celle des Français, faisait des ravages inappréciables; Hutchinson se rendit maître successivement du fort du Bain, du fort triangulaire, et enfin du camp retranché français et des hauteurs au-dessus de la colonne de Pompée : il n'était plus possible alors aux Français de prolonger

1801. leur défense ; Menou demanda un armistice de trois jours, le 27 août au coucher du soleil. La capitulation fut signée le 2 septembre ; il fut stipulé que les forts le Turc et Duvivier seraient livrés dans le jour, et que les troupes françaises et leurs alliés seraient embarqués le plutôt possible pour être transportés dans les ports de France aux frais des assaillans ; les troupes françaises revenaient en France avec armes et bagages, dix pièces de canon et toutes leurs propriétés particulières : on promettait solennellement qu'aucun Égyptien ne serait molesté pour la conduite qu'il aurait tenue pendant le séjour des Français en Égypte.

CHAPITRE XXII.

Le Pape revient à Rome. — Mort de l'empereur de Russie Paul Ier.

On apprit en même temps en Italie l'évacuation de l'Égypte par les Français et la signature des préliminaires de paix entre les gouvernemens de Paris et de Londres, qui prononçait la restitution de l'Égypte en faveur des Ottomans,

Ottomans, et celle de Malte en faveur des chevaliers Maltais. 1801.

Le nouveau pontife romain avait ramené la cour papale dans le palais du Vatican. Le roi de Sardaigne, Amédée IV, fugitif dans l'Italie regardant la ville de Rome comme le séjour le plus paisible qu'il pût choisir dans toute la péninsule, y avait rassemblé sa famille, incertain du sort que la guerre lui destinait. La fortune qui le poursuivait, ne lui permit pas de jouir long-temps dans cet asile, du repos après lequel il soupirait en vain. Le pape lui-même, paraissait chancelant sur son trône ébranlé. Il avait envoyé auprès du gouvernement français le prélat Spina, archevêque de Corinthe, pour connaître les limites des états sur lesquels il devait régner, et telle était l'incertitude de sa situation, que chargé depuis plus d'un an du souverain sacerdoce, et se livrant sans réserve aux fonctions spirituelles de sa place, il différait cependant la cérémonie de son intronisation solennelle dans la patriarcale de Latran.

Dans ces circonstances, fut enlevé par une mort imprévue l'empereur de Russie Paul Ier.; ce prince était âgé de 46 ans 6 mois. Il laissait plusieurs enfans, dont les deux aînés sont le

1801. prince Alexandre, âgé de 24 ans, marié à Marie-Louise-Élisabeth de Bade, et le second le prince Constantin, âgé de 22 ans, marié à Julie-Henriette-Ulrique-Anne de Saxe-Cobourg.

On publia que Paul Ier avait été trouvé mort dans son lit, durant la nuit du 23 au 24 mars. Cet accident fut attribué à une attaque d'apoplexie. Toute l'Europe était avide de connaître les véritables circonstances de cet événement d'une importance extrême dans la situation où se trouvaient les affaires générales. On savait que depuis long-temps Paul Ier, craignant d'être empoisonné, avait chargé une jeune personne de confiance de préparer ses alimens, mangeait dans ses petits appartemens et n'admettait qu'un petit nombre de favoris à sa table. L'avenir lévera le voile qui couvre cette mort aussi prématurée que malheureuse; je me contenterai de rapporter les réflexions faites à ce sujet dans un journal anglais intitulé le *Times*.

« Toute l'Europe vient d'apprendre, avec un étonnement mêlé de soupçon, l'événement arrivé dans le Nord, la nuit du 23 au 24 mars. Ce n'est pas sans raison qu'aux premières nouvelles qu'en reçut la Grande-Bretagne,

1801.

nous conjecturâmes qu'il fallait attribuer la mort de Paul Ier à toute autre cause qu'à une apoplexie. Dans le fait, quand on songe aux caprices de ce prince infortuné, à qui les rênes de l'empire étaient confiées; quand on calcule les dangers auxquels l'état était exposé par le renversement subit de sa politique et du caractère national, ainsi que les craintes, les passions et les intérêts des hommes ambitieux, des courtisans et des généraux menacés chaque jour de l'exil ou de leur suppression, on ne doit plus s'étonner que la couronne et la vie d'un prince aussi faible fussent en danger. L'à-propos de sa mort prouvait qu'elle n'était pas l'effet d'un accident, mais celui d'une combinaison haineuse. »

Ce fait n'est plus douteux aujourd'hui; on varie sur les détails, parce qu'on cherche à cacher la manière dont le crime a été commis. Voici la relation qui nous est parvenue de cet événement extraordinaire.

« Le comte Platon Zoubow devint favori de l'impératrice Catherine II après la mort de Potenkin et la disgrâce de Momonow. Cet homme, dont le crédit fut sans bornes, avait dirigé l'impératrice, sa maîtresse, dans l'intérêt qu'elle prit à la révolution de France.

1801. » On sait que les émigrés français, après la mort du roi de Suède, Gustave, et de l'empereur d'Allemagne, Léopold II, accouraient en foule à Pétersbourg, pour demander à l'impératrice une armée qu'elle leur promettait, mais qu'elle ne voulait pas leur donner. Cette princesse craignait que les principes révolutionnaires ne pénétrassent en Russie, et n'y occasionnassent une secousse capable de renverser le trône. En conséquence, tous les Français attachés au gouvernement monarchique furent accueillis, tandis qu'on proscrivait les individus dont les opinions se prononçaient en faveur du nouveau régime. Catherine rappela l'ambassadeur qu'elle avait à Paris; elle interdit l'entrée de sa cour à Genet, chargé des affaires de France, et défendit à ses ministres de conférer avec lui. Sa haine pour les Français s'étendit jusque sur le colonel Laharpe, chargé de l'éducation des deux jeunes princes, Alexandre et Constantin. Ce philosophe était né en Suisse, son amour pour la liberté le rendait en butte à la haine des émigrés; toute sa prudence et la juste considération du grand-duc suffiront à peine pour le soutenir contre les intrigues dirigées contre lui.

1801.

» Parmi ces émigrés, on distinguait le comte d'Esterhazy, revêtu du titre d'ambassadeur de la cour de France, orgueilleux et vil courtisan, ayant un esprit dur et une figure désagréable; il était parvenu à faire passer son impolitesse pour une noble austérité. Champion de la royauté absolue, qu'il appelait le régime de Charlemagne, il sut, autant par ses basses flatteries que par l'étalage de ses principes, se rendre cher au favori Zoubow, dont on le voyait le complaisant le plus assidu; il négligeait le grand-duc de la manière la plus outrageuse. Zoubow l'en récompensa, en le faisant admettre dans les conseils secrets dans lesquels on discutait le mode le plus convenable pour saper les bases de la révolution française.

» Deux partis divisaient alors la cour de Pétersbourg : l'un avait pour chef Platon Zoubow; l'autre était celui du vieux maréchal Ostermann, des Woronzow, des Belborodko. Ils cherchaient à se couvrir du nom du grand-duc; mais ce prince avait la prudence de ne les point avouer : il ignorait, ou du moins il paraissait ignorer leurs intrigues.

» Le père du favori Zoubow avait été vice-gouverneur d'une province, et chargé en cette

1801. qualité de l'administration des finances. Les magasins publics furent brûlés. On prétendit qu'il était lui-même l'auteur de l'incendie, pour être dispensé de rendre des comptes. Après l'élévation de son fils, il obtint la place de procureur-général du sénat, et fit de la justice un trafic scandaleux. Il passait pour acheter les procès quels qu'ils fussent, et pour les faire juger à sa fantaisie. Platon Zoubow, honteux lui-même d'une conduite si punissable, résolut de l'éloigner; il le fit nommer sénateur à Moskow. Il y mourut, et laissa une immense fortune.

» Nicolas Zoubow, fils aîné de ce concussionnaire, était un homme estimé : il servit en Pologne, s'y distingua par sa valeur. Le welt-maréchal comte de Suwarow lui accorda sa fille en mariage.

» Valerien Zoubow, brigadier et major des gardes, fit aussi la guerre en Pologne, il y eut une jambe emportée d'un coup de canon, et commanda dans la suite une armée russe contre les Persans.

» Alexandre Zoubow, chambellan de l'impératrice, homme sans talens, mais très-ambitieux, était gendre du riche prince de Wesemskoy, qui avait réuni les trois places

de procureur-général du sénat de Pétersbourg, de ministre des finances, et de ministre de l'intérieur. 1801.

»Enfin Platon Zoubow, amant de Catherine, décoré du titre de prince, et pourvu de l'office de grand-maître de l'artillerie, jouissait de toute la puissance dont avaient été revêtus les Orlow, les Lanskoi, les Potenkin. Le chevalier Charles Whitword, ministre d'Angleterre, s'était attaché à la sœur des Zoubow, mariée au chambellan Jevebzow; il parvint par son crédit et par celui du favori, dans la confidence la plus intime de l'impératrice, ce qui favorisait merveilleusement les projets de la coalition contre la France.

Catherine II qui avait long-temps promis en vain des secours à la ligue des rois contre la France, cédant aux sollicitations de son favori que sa sœur, le ministre anglais et le comte d'Esterhazi, ne cessaient d'obséder, se détermina au mois de juillet 1795, à joindre aux flottes anglaises une escadre de douze vaisseaux de ligne et de huit frégates, dont le commandement fut confié à l'amiral Kanikow. Elle exigea non-seulement que les Anglais lui payassent un subside annuel d'un million sterling; mais qu'ils fussent chargés

1801. de toutes les dépenses de l'escadre. On a prétendu que malgré ces avantages, l'amiral avait reçu l'ordre secret de ne combattre ni les Hollandais ni les Français, et que la cour de Londres n'obtint qu'un épouvantail aussi inutile que ruineux. L'escadre russe rentra dans les ports du golfe de Finlande, après une vaine croisière. Il paraît même que l'impératrice était sur le point d'abandonner ouvertement la coalition, lorsqu'elle mourut subitement, le 9 novembre 1796.

» Paul Ier était dans sa maison de plaisance de Gatschina, il se rendit à Pétersbourg, et fut proclamé empereur à l'instant même où sa mère cessait de vivre. On devait s'attendre que dans ce changement de règne, Platon Zoubow serait disgracié ; cet événement était d'autant plus certain, que non-seulement ce favori s'était constamment montré à la tête des ennemis du grand-duc, mais qu'on l'accusait d'avoir inspiré à l'impératrice des sentimens funestes envers son fils, et dont il n'évita les tragiques effets que par son extrême circonspection.

Platon Zoubow fut dépouillé du commandement des gardes, et reçut ordre de sortir de l'empire russe ; mais le nouvel empereur

bornant sa vengeance à l'exil d'un homme dont l'orgueil et l'ambition avaient soulevé la Russie entière, ne priva de leurs biens et de leurs dignités ni les parens du favori, ni ses nombreuses créatures, par l'intermède desquelles il paraissait encore gouverner l'empire de Russie. La part active prise par Paul Ier à la coalition continentale contre la France et ses alliés, augmenta le crédit des partisans de Zoubow, parmi lesquels on comptait le prince Soltikow, gouverneur des deux princes Alexandre et Constantin. Cette influence eut des suites si extraordinaires, que l'empereur entraîné hors de ses mesures, non-seulement rappela Platon Zoubow, mais il lui rendit le commandement des gardes, et se mit imprudemment dans les mains d'un homme qu'il avait offensé.

1801.

» Il est probable cependant que les conséquences de cette fausse démarche n'auraient pas été funestes à Paul Ier, sans les liaisons qu'il voulut contracter avec le gouvernement français. J'en ai rapporté précédemment les causes et les circonstances.

» Le 23 mars, le comte Platon Zoubow, vint à minuit dans l'appartement de l'empereur, accompagné d'un nombre suffisant de

1801. gardes sur lesquels il pouvait compter. Il représenta au monarque l'état d'extrême fermentation dans lequel l'apparence seule d'une guerre avec l'Angleterre précipitait l'empire. Il l'assura que le mécontentement du peuple et de l'armée était si violent et si général, qu'on ne pouvait répondre du salut d'aucun des membres de la famille impériale, s'il n'abdiquait sur-le-champ la couronne en faveur de son fils. Il ajouta que c'était l'unique moyen de conserver le trône dans sa famille, et lui promettait l'abondance, la tranquillité et le bonheur dans une condition privée.

On assure que Paul Ier ne pouvant retenir plus long-temps sa colère, se jeta en furieux sur le comte de Zoubow, et voulait l'étrangler : Zoubow se défend, le monarque est terrassé dans cette lutte ; une table sur laquelle se trouvaient plusieurs bougies est renversée, les bougies s'éteignent : les gardes accourant au bruit, augmentent la confusion. Le malheureux monarque est frappé sur la tête d'un violent coup de crosse de fusil. »

Ce coup fut-il l'effet d'un dessein prémédité ou d'une erreur involontaire ? La relation n'explique point ce problème. L'empereur blessé jette des cris redoublés, en appelant du

secours. Les soldats, étonnés du crime dont ils viennent de se rendre coupables, et ne croyant échapper aux supplices les plus affreux que par la mort de l'empereur, l'étranglent avec sa propre écharpe, et se confondent avec leurs camarades. 1801.

La nouvelle de cette catastrophe fut portée sur-le-champ à l'impératrice. On l'assura que le seul dessein du comte de Zoubow avait été d'obliger l'empereur à signer un acte d'abdication, et qu'on ne devait attribuer sa mort qu'aux accès de sa rage.

La relation anglaise que j'ai sous les yeux représente ce meurtre comme la suite des dangers auxquels se trouvait exposée la famille impériale, et dont l'imminence était d'autant plus irrésistible, que l'entier dévoûment des membres qui la composaient envers le monarque ne permettait pas de concerter entre eux le seul moyen d'y porter remède, c'est-à-dire, de forcer Paul Ier à l'abdication. On ajoute que le meurtre de ce prince ne fut pas prémédité : l'effervescence des soldats était nécessaire, dit-on, pour convaincre subitement l'empereur des dispositions de l'armée, qui nécessitaient son abdication. Cette effervescence amena tumultueusement le

1801. meurtre du prince par un enchaînement de circonstances qu'il ne fut pas possible de diriger.

A peine l'empereur avait rendu le dernier soupir, que sans attendre le lever du soleil, l'impératrice et toute la cour prêtèrent serment de fidélité à l'empereur Alexandre Ier. La proclamation suivante fut publiée le lendemain.

« Nous, par la grâce de Dieu, Alexandre Ier, empereur de toutes les Russies, faisons savoir à nos fidèles sujets qu'il a plu au Tout-puissant d'abréger les jours de notre bien-aimé père, seigneur et empereur, Paul Petrowits, en l'appelant au séjour éternel, dans la nuit du 11 au 12 de ce mois, (vieux style), étant mort d'une attaque d'apoplexie. En montant sur le trône de toutes les Russies, selon notre droit de succession, nous prenons l'engagement de régner sur le peuple que Dieu nous a confié, suivant les lois et l'esprit de notre grand'mère, de glorieuse mémoire, Catherine-la-Grande, dont le souvenir nous sera toujours cher, ainsi qu'à tout le pays; afin que nous puissions, en suivant ses vues remplies de sagesse, porter la Russie au plus haut degré de grandeur et de gloire, et procurer à nos fidèles

sujets le bonheur le plus durable. Nous les requérons de confirmer leur fidélité envers nous par le serment prêté en face de Dieu, éternel et tout-puissant, et de le prier en même temps de nous donner la force de supporter le fardeau qu'il nous a imposé. » 1801.

La cour ayant publié que Paul Ier était mort d'une attaque d'apoplexie, les circonstances de cet événement furent ensevelies dans le plus profond silence : on parut considérer la perte de l'empereur comme l'ouvrage d'une aveugle fatalité, qui se joue des vains projets des hommes, et de leur frêle existence.

Au surplus, si le gouvernement anglais ne conduisit pas la main des meurtriers, il recueillit les fruits du meurtre. Alexandre Ier se hâta d'écarter tous les sujets de discorde élevés entre l'empire russe et la Grande-Bretagne : ses bons offices arrêtèrent même des hostilités commencées sur la mer Baltique. Cependant, le cabinet de Saint-James échoua dans le projet d'entraîner la cour de Pétersbourg dans une nouvelle coalition contre la France. Alexandre Ier, jaloux de maintenir son empire en paix, renonça même aux prétentions de son père sur l'île de Malte. De nouvelles négociations renouèrent les anciennes

1801. liaisons entre la France et la Russie. Il ne restait aux ministres anglais, pour rallumer le feu de la guerre s'éteignant de toute part, que d'agiter l'Allemagne par de nouveaux troubles.

CHAPITRE XXIII.

Négociations en Allemagne pour exécuter le traité de Lunéville.

L'ALLEMAGNE, dévorée par le feu de la guerre, ne soupirait qu'après la paix. Loin de se laisser entraîner aux inclinations de la cour de Londres, la diète germanique, après avoir solennellement ratifié le traité de Lunéville, s'occupait du mode le plus convenable pour prononcer sur les indemnités promises par le traité de Lunéville. Il fut décidé que la coopération des états de l'Empire serait exercée au moyen d'une députation extraordinaire, choisie dans le collége des électeurs, par les électeurs de Mayence, de Saxe, de Bohême et de Brandebourg; et dans le collége des princes, par les ducs de Bavière, de Wirtemberg, le

landgrave de Hesse-Cassel, et le grand-maître de l'ordre teutonique. 1801.

On sut bientôt que la grande affaire des indemnités serait traitée par les principales puissances de l'Europe; ce qui faisait évanouir toutes les spéculations, dont le but pouvait être de renouveler la guerre en Allemagne.

CHAPITRE XXIV.

Préliminaires de paix entre la France et l'Angleterre. — Situation politique de l'Europe. — Création du royaume d'Étrurie.

Dès lors, les ministres anglais inclinèrent vers la paix; les préliminaires furent signés à Londres, le premier octobre, par le secrétaire d'état des affaires étrangères, Robert Banks Jenkinson, lord Hawkebourg, et le commissaire français, Louis-Guillaume Otto. Les deux puissances rétablissaient sur-le-champ entre elles les liaisons d'amitié et de bon voisinage sur terre et sur mer. Le gouvernement restituait à la France et à ses alliés les possessions occupées par les forces anglaises dans le

1801. cours de la guerre, à l'exception de l'île de la Trinité, et des établissemens bataves dans Ceylan. Le port du cap de Bonne-Espérance devait rester ouvert au commerce et à la navigation des Anglais ; on restituait l'île de Malte aux chevaliers maltais, et l'Égypte aux Ottomans.

Tous les états du Portugal étaient maintenus dans leur intégrité ; les Français évacuaient le royaume de Naples, les Anglais évacuaient Porto-Ferraïo, et tous les territoires occupés par eux sur la Méditerranée ou l'Adriatique. La république française reconnaissait l'indépendance de Corfou, de Céphalonie, et des autres îles vénitiennes sur les côtes de la Grèce.

Il ne restait aucun sujet de dissension avec la Russie ; cependant les liaisons amicales n'étaient pas rétablies avec cet empire. Ce fut l'objet d'un traité signé à Paris, le 8 octobre, entre Charles-Maurice Talleyrand, ministre des relations extérieures de France, et Arcade comte de Marcoff, plénipotentiaire de l'empereur de Russie : il fut convenu que les relations amicales seraient entièrement rétablies.

Les hostilités des Ottomans contre la France et contre l'Italie pouvaient être regardées comme

comme étrangères aux circonstances, dont l'enchaînement avait changé la face de l'Italie. Cette guerre n'avait été occasionnée que par l'expédition d'Égypte, et cette expédition pouvait être envisagée sous des faces différentes. 1801.

On reconnaissait en Égypte la souveraineté du padiska des Ottomans; mais depuis les premières années du dix-septième siècle, la faiblesse de l'administration avait réduit ses droits presque à un vain titre. L'autorité publique flottait entre les mains des beys et de leur milice, assez semblable à celle des janissaires.

Par un traité conclu le 7 mai 1775, entre sir Hasting, gouverneur du Bengale, et les beys d'Égypte, les Anglais établis dans l'Indostan étaient autorisés à introduire au Caire les marchandises des Indes, moyennant un faible droit d'entrée. Depuis cette époque, les négocians français étaient journellement exposés aux insultes et aux vexations. Le gouvernement français en avait souvent porté ses plaintes au divan de Constantinople; la faiblesse du divan les rendit toujours vaines. La seule voie des armes restait à la république française pour obtenir justice.

Bonaparte, vainqueur des beys, avait publié

1801. que les Français, loin de projéter aucune conquête, voulaient rendre à la Porte son autorité légitime, et à l'Égypte son antique splendeur. Il paraît même que cette expédition avait été concertée avec l'ambassadeur ottoman à Paris, et que le gouvernement français avait promis d'envoyer un ambassadeur extraordinaire à Constantinople, pour prévenir Sélim III des intentions auxquelles devait être attribuée l'arrivée d'une armée française sur les bords du Nil.

Ce coup, indirectement porté à la Grande-Bretagne, lui était extrêmement sensible. On ne se dissimulait pas à Londres que si, par un concours de travaux, auxquels les nouvelles connaissances hydrauliques promettaient des succès, l'Égypte devenait le centre du commerce du monde, comme elle l'était avant la découverte du cap de Bonne-Espérance, l'influence française, sur cette révolution commerciale, serait funeste à la prospérité britannique, malgré la solidité des établissemens anglais dans les Indes.

De là les efforts du ministère britannique, conjointement avec les ministres d'Autriche et de Russie à Constantinople, pour engager la Porte à déclarer la guerre à la France.

1801.

Quoique la diplomatique du divan, resserrée dans le présent, aperçoive à peine l'avenir, l'expérience des faits récens lui avait ouvert les yeux sur l'utilité de l'alliance de la France. Cependant, on ne devait pas s'attendre que la Porte consentît à voir les Français occuper l'Égypte sans une réciprocité d'avantages. Cette réciprocité se trouvait naturellement dans la cession faite à la Porte des îles vénitiennes, échues en partage à la France par le traité de Campo-Formio.

Cette négociation aurait pu réussir avant la bataille navale d'Alboukir; mais la destruction de l'escadre française, donnant aux sollicitations anglaises un nouveau degré d'énergie, les liaisons subsistantes, depuis plusieurs siècles, entre les empires français et ottoman, furent brusquement rompues.

Une combinaison, préjudiciable aux Ottomans comme aux Français, devait disparaître avec les causes dont elle découlait. A peine les préliminaires entre la France et la Grande-Bretagne assuraient au grand seigneur la paisible possession de l'Égypte, qu'un traité de paix fut signé, le premier du mois Gémasy-Ulahir, entre l'ambassadeur ottoman, à Paris, et le ministre des relations extérieures.

1801. Il était convenu qu'après l'évacuation de l'Égypte, les hostilités cesseraient entre les deux nations.

Dans le même temps, les Français restituaient à Pie VII les états enlevés à l'église romaine depuis le traité de Tolentino. Le pape consentait à un nouveau concordat pour le gouvernement des églises de France, avec les modifications exigées par la révolution. L'archevêque de Corinthe, Spina, et les cardinaux Consalvi et Caprara, furent successivement envoyés en France, avec les pouvoirs de légats *à latere*, pour applanir les difficultés capables de retarder l'organisation du clergé, suivant une nouvelle distribution des diocèses.

Par un article du traité de Lunéville, le grand-duc remettait la Toscane à la disposition de la France. Ce pays fut cédé, à titre de royaume d'Étrurie, au fils du grand duc de Parme. Ce prince, âgé de vingt-neuf ans, venait d'épouser la fille du roi d'Espagne. Il fit quelque séjour à Paris, en quittant Madrid pour se rendre en Italie, arriva dans Florence le 2 août, prit sur-le-champ possession de son royaume, et fut bientôt reconnu par les principales puissances de l'Europe.

1801.

CHAPITRE XXV.

Une consulta italienne s'assemble à Lyon. — Constitution définitive de la république italienne.

Toutes les républiques nouvellement fondées sur les frontières de France s'agitaient pour fixer leurs destinées par des lois sages adaptées aux mœurs, aux usages, aux habitudes, aux besoins des habitans, et pour obtenir un rang diplomatique dans le nouveau système général développé en Europe par la révolution française.

Les Bataves, les Suisses, les Liguriens, accoutumés depuis long-temps aux institutions républicaines, reculaient chez eux les bases du nouveau contrat social, leurs dissensions intérieures, en retardaient le développement sans détruire son germe ; mais la république italienne, formée au milieu de la guerre par la réunion de plusieurs états divisés par leurs lois, leurs usages, leurs mœurs, trouvait plus difficilement les moyens d'implanter dans son

1802.

1802. sein cet esprit national, le fondement le plus solide des républiques.

Pour parvenir à se constituer en corps de nation, elle eut recours à Bonaparte. La *consulta* de Milan décida qu'une *consulta* extraordinaire s'assemblerait dans Lyon ; elle fut composée de quatre cent cinquante-deux députés : les membres du comité du gouvernement, vingt-neuf membres de la consulta de Milan, cinquante-sept évêques ou ecclésiastiques du second ordre, quarante-six magistrats, trente savans ou littérateurs, cinquante-un députés des villes, quarante-neuf députés de la garde nationale, trente-un négocians, cent vingt-cinq agriculteurs, et trntee députés des troupes de ligne.

Cette assemblée ne pouvait se réunir dans une ville française sans l'autorisation du gouvernement français. Le ministre des relations extérieures, Talleyrand, s'étant rendu à Lyon dans les premiers jours de janvier, il tint des conférences préparatoires avec un bureau de délibérations, composé de cinq députés appartenant aux cinq divisions territoriales de la république italienne.

La consulta extraordinaire, présidée par Marescalchi, envoyé de la république ita-

lienne près le gouvernement français, se partagea en cinq sections assemblées séparément. Le bureau de ces sections fut formé des citoyens Melzi et Strigelli pour la section milanaise ; Albini et Belmonte pour les légations ; Barguani et Carissimi pour les provinces vénitiennes ; Paradisi et Caudrini pour le Modénais ; Bernardi et Guicciardini-Quido pour le Novarrais et la Valteline. Les bases de la constitution, déjà adoptées par la consulta législative de Milan, furent présentées aux diverses sections pour en déduire les lois organiques. 1802.

La nouvelle constitution fut publiée sous le nom de *constitution de la république italienne ;* nom que j'avais donné par anticipation à la Cisalpine, lorsque, dans la troisième édition de mon *Histoire de la Révolution de France*, je parlais de la création de ce nouvel état.

Elle contient quinze titres. Le premier déclare que la religion catholique est la religion de l'Etat, et que la souveraineté réside dans l'universalité des citoyens.

Le titre II détermine les conditions qui donnent le droit de cité.

Les titres III, IV, V et VI concernent la

1802. formation de trois colléges électoraux, organes primitifs de la souveraineté nationale. Le premier collége est celui de Possidenti, composé de 300 électeurs, choisis parmi les propriétaires jouissant de 6000 fr. de rente en biens-fonds. Le second collége est celui des Dotti, composé de 200 électeurs, choisis parmi les hommes les plus célèbres dans les sciences et les arts. Le troisième collége est celui des Commercianti, composé de 200 électeurs, choisis parmi les négocians les plus distingués. Les membres de ces colléges sont nommés à vie. Chaque collége s'assemble séparément, au moins une fois tous les dix ans. Ils délibèrent sans distinction et au scrutin secret; ils forment, à la majorité relative des votes, une liste des citoyens qu'ils croyent propres aux fonctions publiques, et transmettent cette liste à la censure; ils nomment dans leur sein les censeurs; ils se complètent eux-mêmes; et transmettent, avant de se séparer, le procès-verbal de leur séance à la censure.

L'article VII traite de la censure : c'est une commission de vingt-un membres, nommés, neuf parmi les Possidenti, six parmi les Dotti, et six parmi les Negocianti. Sur les listes des trois colléges, elle nomme les membres de la

consulte d'état, du corps législatif, des tribunaux de révision et de cassation, et les commissaires de la comptabilité. Les actes de la censure doivent être présentés aux colléges dans leur plus prochaine cession. 1802.

Titre VIII. — *Du Gouvernement.* Un président, un vice-président, une consulte d'état, des ministres, et un conseil legislatif. Le président reste dix ans en fonctions, et peut être réélu : il a l'initiative de toutes les lois et de toutes les négociations diplomatiques; il exerce le pouvoir exécutif par les ministres; il nomme les ministres, les agens civils et diplomatiques, les généraux; il nomme aussi le vice-président, qui ne peut être destitué que par celui qui l'a élu.

Titre IX. La consulte d'état est composée de huit citoyens, âgés de quarante ans au moins, élus à vie par les colléges; présidée par le chef de la république : elle est chargée spécialement des affaires extérieures.

Le titre X détermine les fonctions des ministres. Aucun acte du gouvernement n'a de force, s'il n'est signé d'un ministre qui répond des ordres donnés par lui.

Titre XI. Conseil législatif, composé de dix citoyens au moins, élus par le président;

1802. et révocable au bout de trois ans. Ils ont voix délibérative sur les projets de lois, et voix consultative dans les autres affaires.

Titre XII. Corps législatif, composé de soixante-quinze représentans, choisis dans chaque département.

Le titre XIII régle la formation et les attributions des tribunaux.

Le titre XIV détermine la responsabilité des fonctionnaires publics.

Enfin, le titre XV contient des dispositions civiles. La constitution ne reconnaît d'autres distinctions que celles qui dérivent des fonctions publiques. Chaque habitant jouit de la liberté entière du culte. Il y a dans la république uniformité de poids, de mesures, de monnoie et de sytème élémentaire d'instruction publique. La loi assigne, sur les biens nationaux invendus, un traitement convenable aux ecclésiastiques. Si après l'intervalle de trois ans la consulta d'état juge nécessaire la réforme de quelque article de la constitution, elle le propose aux colléges, qui en sont les juges.

Les cinq sections de la consulta extraordinaire étaient chargées de préparer une liste des citoyens appelés au corps législatif par la

1802.

confiance publique. Cette liste fut présentée à Bonaparte, qui arriva à Lyon, le 11 janvier. Bonaparte, regardant la formation des trois colléges électoraux comme la base de la nouvelle organisation politique de la république italienne, désirait que les sections lui remissent une liste contenant le double des citoyens ayant les qualités requises pour devenir membres des colléges.

Un comité de trente membres fut nommé par la consulta pour former ces listes de candidats : elle fut adoptée par l'assemblée, et présentée à Bonaparte, en le priant de vouloir se charger lui-même du gouvernement de la république.

Bonaparte ne pouvait se dissimuler que dans les circonstances où l'on se trouvait, la république italienne ne pouvait se maintenir, s'il ne conservait la haute direction des affaires générales : se rendant au vœu de la consulta, il proclama le choix des membres pour la première formation des autorités publiques.

Les membres du gouvernement furent Napoléon Bonaparte, président; François Melzi-d'Eril, vice-président; Diègue Guicciardini, secrétaire-d'état; Spanocchi, grand-juge.

Membres de la consulta d'état : Marescalchi,

1802. Serbelloni, Caprara, Paradisi, Joseph Fenardi, Containi, Luosi, Morcati.

Membres du conseil législatif : Aldini, Barguani, Villa, Birago, Guastavillani, Joseph Biumi, Charles Testi, Isolani, Daniel Felici, Louis Lambertenghi, Gallino, Bernardi de l'Agogna, Louis Giovio, Léopold Cicognara, Veneri de Reggio.

Corps législatif ; Marliani, Palimbene, Cajetan Pomaglia, Joseph Prina, Dominique Carigimi, Albert Allemagna, Stanislas Bovara, Bertholio, Mazini, Piazzi, François Reina, Appizzoni, Smancini, Ignace Trivelli, Sorzi, Cupis, Macezi, Boldrini, Brunetti, Gherardi, Elli, Lechi, Strigelli, Grégoire Fontana, Alphonse Longhi, Crespi, Joseph Porta, Leonardi, Gambazzocca, Laurent Scazza, Joseph Vidoni, Charles Bentivoglio, Joseph Rangone, Nicolas Corner, François Massari, Jacques Lamberti, Louis Rossi, François Peregalli, Thomas-Odes Calchi, Pierre Porro, Maggiarca, Charles Arici, Martinengo, Pelser-Zoli, Gambara, Leschi, Tamassia, Arrivabene, Mongas, Stampa-Soncino, Charles Verri, Michel Petrazzini, Jean Maestri, Astolfi, Joseph Taverna, Christophe Busti, Candrini, Oli-

varis, Salina, Valeriani, Sébastien Bologna, Fabri, Dal-Fiumer, François Monti, Strocchi, Belmonte, Galeppini, Vertua, Nicolas Martinelli, Pierre Galeppio, Gedrelli, Mangilli, Magnani. 1800.

La république italienne fut entièrement constituée à Milan le 14 février; le gouvernement provisoire abandonna le timon des affaires au gouvernement constitutionnel.

CHAPITRE XXVII.

Traité de paix entre la France et l'Angleterre.

Les plénipotentiaires français et anglais mettaient dans Amiens la dernière main aux stipulations dont l'ensemble devait rétablir la paix entre la France, l'Angleterre, l'Espagne et la Hollande. On attendait, pour rédiger le traité, l'arrivée d'un plénipotentiaire espagnol. Le chevalier Joseph-Nicolas d'Azara fut chargé de cette importante mission. Le traité fut signé, le 25 mars, par Joseph Bonaparte, le lord Cornwalis, le chevalier d'Azara et Roger-Jean Schimmel-Penninck. L'Angle-

1802. terre restituait aux Français, aux Espagnols et aux Bataves tous les territoires occupés par les forces britanniques durant la guerre, à l'exception de l'île de la Trinité et des établissemens bataves dans l'île de Ceylan, cédés à la Grande-Bretagne en toute souveraineté.

Tous bâtimens appartenant aux Français, aux Anglais et aux Espagnols obtenaient la liberté de relâcher dans le port du cap de Bonne-Espérance, pour acheter les approvisionnemens qui leur seraient nécessaires, sans payer d'autres droits que ceux auxquels les bâtimens bataves étaient assujétis. Le gouvernement des îles de l'Archipel était reconnu par les puissances contractantes sous le nom de république des Sept-Iles.

Les possessions du Portugal et de la Turquie étaient maintenues dans leur intégrité, telles qu'elles étaient avant la guerre. Cependant les arrangemens entre l'Espagne et le Portugal, pour la rectification de leurs frontières en Europe, et entre la France et le Portugal, pour la rectification de leurs frontières dans la Guïanne devaient être exécutés.

Malte rentrait sous la domination des chevaliers de Saint-Jean. Il était stipulé que nul individu français ou anglais ne pourrait être

admis dans l'ordre ; qu'une nouvelle langue, sous le nom de langue maltaise, serait établie dans l'ordre avec les droits et prérogatives des autres langues, et sans que les chevaliers de cette langue fussent tenus de faire des preuves de noblesse. L'indépendance de Malte devait reposer sous la garantie de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Autriche, de l'Espagne, de la Russie et de la Prusse. Les chevaliers, réunis en chapitre général, devaient procéder à l'élection d'un nouveau grand-maître. Ce choix fut laissé à la disposition du pape Pie VII; il nomma le bailli prince de Ruspoli, qui refusa cette dignité. 1802.

On apprit bientôt que la république Ligurienne avait adopté une constitution définitive, assez semblable à celle de la république Italienne. Le cardinal Caprara légat *à latere*, de Pie VII en France, établissait une nouvelle circonscription des diocèses de France, et tâchait de réconcilier entre eux les ecclésiastiques Français entraînés dans des dissensions religieuses, par la tourmente révolutionnaire. Le légat avait reçu les pouvoirs nécessaires pour rendre valides sous l'aspect religieux, les mariages contractés durant la révolution, par un grand nombre de prêtres ; pouvoirs dout la

1802. cour Romaine n'avait pas usé depuis les troubles religieux excités par les protestans en Allemagne et en Angleterre. La tranquillité s'étant rétablie dans le royaume de Naples, le roi des Deux-Siciles était revenu dans cette capitale. Le roi de Sardaigne ayant cédé ses états à son frère, s'établissait dans Rome pour y terminer sa vie en simple particulier. Le Piémont était réuni à la France par un décret du sénat français.

La mort du duc de Parme offrait de nouvelles facilités pour former les indemnités promises par le traité de Lunéville. L'Italie prenait une nouvelle face ; et se subdivisant en moins d'états, s'avançait vers la prospérité destinée à un pays favorisé de tous les dons de la nature, et où l'industrie des habitans et l'avantage de la situation, se réunissent à la richesse du sol et à la beauté du climat.

FIN DU VINGT-SEPTIÈME ET DERNIER LIVRE.

TABLE

TABLE

DES CHAPITRES.

LIVRE VINGT-CINQUIÈME.

LIVRE VINGT-SIXIEME.

LIVRE VINGT-SEPTIÈME.

Fin de la Table.

FAUTES

FAUTES A CORRIGER.

TOME PREMIER.

Introduction, p. 7, lig. 5, Brustient, *lisez* Bruttiens.
Page 110, lig. 20, Ascula, *lisez* Oscula.
Page 143, lig. 16, ont, *lisez* sont.
Page 157, lig. 3, impia quæ, *lisez* impia que.
Page 209, lig. 27, à ce chef, *lisez* et ce chef.
Page 210, lig. 12, héréditaire, *lisez* perpétuelle.
Page 247, lig. 16, entretenait, *lisez* entretenaient.
Page 271, lig. 19, il avait, *lisez* il aurait.
Page 315, lig. 24, le conseil, *lisez* le consul.

TOME II.

Page 2, lig. 14, Eustrate, *lisez* Eufrate.
Page 121, ligne 18, 547, *lisez* 647.
Page 155, lig. 4, excitaient, *lisez* excitait.
Page 174, lig. 13, Pelctrude, *lisez* Plectrude.
Page 198, lig. 26, Hypator, *lisez* Hypatos.
Page 249, lig. 20, gouvernés par, *lisez* gouvernés par lui.
Page 280, lig. 14, le fit, *lisez* la fit.
Page 315, lig. 8, par des, *lisez* par deux.

TOME III.

Page 6, lig, 23, était confié, *lisez* était confiée.
Page 8, lig. 24, Cenes, *lisez* Gênes.

Page 98, lig. 1, Bononiate, *lisez* Botoniate.
Page 324, lig. 4. 1520, *lisez* 1508.
Page 387, lig. 24, sa présence, *lisez* sa prudence.

TOME IV.

Page 17, lig. 17, le désir qu'avait Frédéric survenue, *lisez* le désir qu'avait Frédéric d'arriver.
Page 20, lig. 19, roi tutélaire, *lisez* roi titulaire.
Page 21, lig. 7, ces secours, *lisez* des secours.
Page 176, lig. 21, Gradonigo, *lisez* Gradenigo.
Page 185, lig. 16, Thieopolo, *lisez* Thiepolo.
Page 191, lig. 22, Vellani, *lisez* Villani.
Page 294, lig. 10, Plutarqne, *lisez* Pétrarque.
Page 315, lig. 20, salle enfermée, *lis.* salle enfumée.
Page 387, lig. 25, clergé de Rome, *lisez* clergé de France.
Page 459, lig. 12, Philippe de Comines, *lisez* Philippe de Commines.

TOME V.

Page 146, lig. 11 et 12, liée si étroitement avec la conservation de son autorité qu'elle semblait nécessaire, *lisez* liées si étroitement avec la conservation de son autorité qu'elles semblaient nécessaires.
Page 163, lig. 15, Comines, *lisez* Commines.
Page 213, lig. 24, l'aggrandir, *lisez* s'aggrandir.
Page 218, lig. 12, de ses états, *lisez* de ces états.
Page 329, lig. 26, Paul Jone, *lisez* Paul Jove.

TOME VI.

Page 62, ligne 7, vraisemblable, *lisez* raisonnable.
Page 121, lig. 24, Istoria di Napoli, *lisez* Storia di Napoli.
Page 171, ligne 5, et plus puissant, *lisez* plus puissant.
Page 372, lig. 7, ne craignaient pas, *lisez* ne craignait pas.
Page 395, lig. 25, la guerre de la France dont les ravages auraient eu les suites les plus funestes, si tous les états voisins de la Fronde, *lisez* la guerre de la Fronde, dont les ravages auraient eu les suites les plus funestes, si tous les états voisins de la France.
Page 405, lig. 11, et le ramener, *lisez* à le ramener.
Page 439, ligne 9, Castel a Mare, *lisez* Castell'a Mare.
Page 455, lig. 11, Piecolomini, *lisez* Piccolomini.

TOME VII.

Page 106, lig. 19, Mantoue, *lisez* Crémone.
Page 122, lig. 19, Addige, *lisez* Adige.
Page 145, lig. 7, d'Aulx, *lisez* Oulx.
Page 194. lig. 17, ou Brisgau, *lisez* du Brisgau.
Page 240, lig. 12, les portes, *lisez* les postes.
Page 249, lig. 16, dans ses états, *lisez* dans ces états.
P. 315, l. 29, qui commandaient, *lis.* qui défendaient.
Page 357, lig. 17, et les ménages, *lis.* et l'industrie.
Pag. 361, lig. 26, de l'économie, *lisez* et l'économie.
Page 391, ligne 25, du peuple, *lisez* des peuples.

Page 408, lig. 22, de revêtir, *lisez* qu'il venait de revêtir.

Page 467, lig. 17, Milan et de Modène, *lisez* Florence, de Milan et de Modène.

TOME VIII.

Page 7, lig. 23, Pereglini, *lisez* Peregrini.

Page 12, lig. 5, de l'assemblage, *lisez* de l'ensemble.

Page 16, lig. 4, Stabra, *lisez* Stabia.

Page 78, lig. 15, conserver, *lisez* conférer.

Page 100, lig. 17, du monarque-roi, *lisez* du roi.

Page 175, lig. 12, sa révolution, *lisez* la révolution.

Page 244, lig. 21, il fallut, *lisez* il fallait.

Page 253, lig. 2, on apprit que, *lisez* on apprit lorsque.

Page 312, lig. 14, s'affaiblissait, *lisez* l'affaiblissait.

Page 324, lig. 14, sa gauche, *lisez* sa droite.

Page 378, lig. 2, ne permettait pas, *lisez* ne permettaient pas.

TOME IX.

Page 49, lig. 23, de Lille, *lisez* de l'Iller.

Page 147, lig. 12, évêque de Vico, *lisez* l'évêque de Vico.

Page 226, lig. 19, met cette tactique, *lisez* mit cette tactique.

Page 252, lig. 23, de Mæskirh, *lisez* bataille de Mæskirch.

Page 270, lig. 24, Sellia, *lisez* Sessia.

Page 306, lig. 23, il paraît, *lisez* il parut.

Page 333, lig. 7, de la Muehr, *lisez* du Muerch.

Page 315, lig. 7, padiska, *lisez* padisha.



